This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

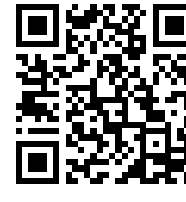

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

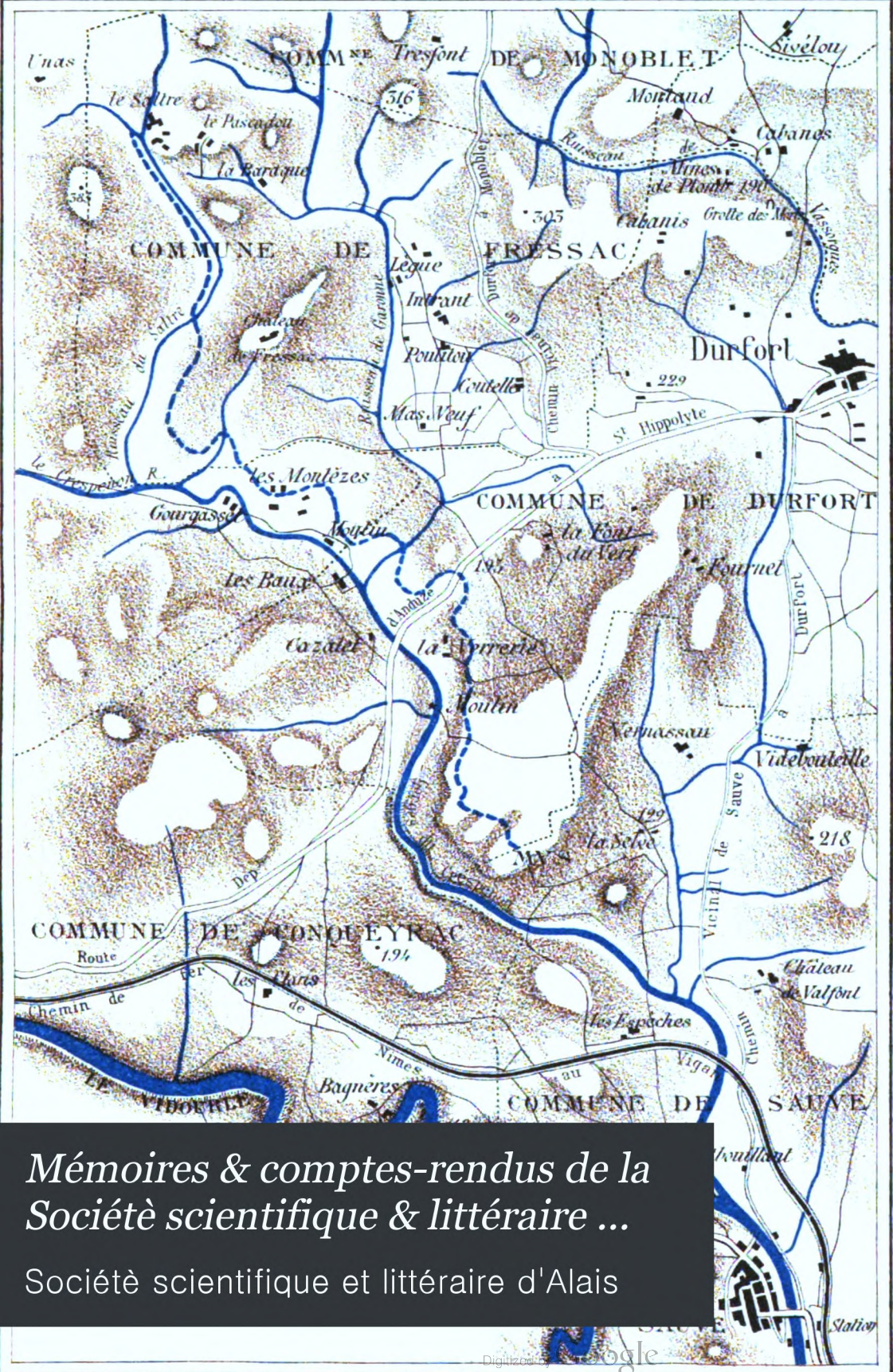

Mémoires & comptes-rendus de la Sociétè scientifique & littéraire ...

Sociétè scientifique et littéraire d'Alais

Digitized by Google

Echelle 1/40 000

LITH BRUGUEIROLLE, ALAIS

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

ANNÉE 1882. — TOME XIV

ALAIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE J. MARTIN

Place Saint-Jean et rue Dumas, 5.

—

1883

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
Feb. 5, 1935

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

BUREAU POUR 1882

Président.	MM. GEORGES FABRE.
Vice-Président	G. MAUMEJEAN.
Secrétaire général. . . .	J. H. LABBÉ.
Bibliothécaire-Archiviste.	G. CHARVET.
Trésorier.	E. OBERKAMPFF.
Secrétaire des séances . .	G. FÉMINIER.
Secrétaire adjoint. . . .	F. PAUL.

MEMBRES RÉSIDANTS

1 MM. AUPHAN (VICTOR) ✻, docteur en médecine, inspecteur des eaux thermales d'Ax, associé correspondant de l'Académie de Nimes.

2 CASTANIER (LÉOPOLD), licencié en droit, avoué.

3 CHEVALIER (JULES), docteur en médecine.

4 DADRE (ADRIEN), docteur en droit, avocat, ancien bâtonnier.

5 DESTREMX (LÉONCE), membre du Conseil général, ancien député de l'Ardèche, membre de l'Académie de Nimes.

6 FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil.

7 LARGUIER (FRÉDÉRIC), docteur en médecine, inspecteur des eaux minérales d'Auzon (Fumades).

8 PLANTIER (ALFRED), docteur en droit, docteur en médecine, ancien chirurgien-major des mobilisés du Gard.

9 MAGNON (ANSELME), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines, élu le 11 juillet 1868.

Digitized by Google

10 MM. VEILLON (GUSTAVE), ingénieur civil, membre du Conseil général du Gard, élu le 11 juillet 1868.

11 PIN (PAUL), docteur en médecine, élu le 8 août 1868.

12 BARRE (LOUIS), ✠, ingénieur civil, élu le 2 janvier 1869.

13 GARREAU DE DOMBASLE (Ferdinand), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines d'Alais, élu le 15 janvier 1869.

14 DE ROUX-LARGY (ERNEST), élu le 20 février 1869.

15 CHARVET (GRATIEN) O. ✠, agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, membre de l'Académie de Nimes et de la Société Archéologique de Montpellier, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 10 avril 1869.

16 DE LAVIT (EMILIEN) ✠, architecte, ancien capitaine des mobilisés du Gard, élu le 5 mars 1870.

17 WOLFF (JACQUES) ✠, officier de l'instruction publique, professeur de mathématiques au Collége spécial d'Alais, élu le 5 mars 1870.

18 BOURGOGNE (EMILE), pharmacien, élu le 19 mars 1870.

19 DE LACHADENÈDE (PAUL) ✠, président du Comice agricole, élu le 19 mars 1870.

20 PIN (EMILE), avocat, membre du Conseil général du Gard, élu le 19 mars 1870.

21 FABRE (CÉSAR), juge de paix, membre de l'Académie de Nimes, élu le 2 avril 1870.

22 CHABAUD (LÉOPOLD), avocat, élu le 3 décembre 1870.

23 FRANCEZON (PAUL), filateur, élu le 16 décembre 1872.

24 ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, élu le 12 avril 1873.

25 MAUMEJEAN (GUILLAUME), O. ✠, professeur au Collége d'Alais, élu le 12 avril 1873.

26 ROUX (FERDINAND), O. ✠, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure de Cluny, ancien membre honoraire, élu le 21 février 1874.

27 RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), élu le 2 janvier 1875.

28 FABRE (GEORGES), ancien élève de l'Ecole polytechnique, inspecteur-adjoint des Forêts, élu le 5 février 1876.

29 GUILLEMON (CAMILLE), contrôleur des Contributions directes, en retraite, à Alais, élu le 16 juin 1877.

30 DUGAS (FERNAND), avocat, docteur en droit, élu le 4 mai 1878.

31 DE CASTELNAU, ingénieur au Corps des Mines, élu le 15 février 1879.

32 MM. LABBÉ (JOSEPH-HENRI), inspecteur-adjoint des Forêts, élu le 3 janvier 1880.

Digitized by Google

33 FÉMINIER (GABRIEL), conducteur des ponts et chaussées, à Alais, élu le 10 avril 1880.

34 OBERKAMPFF (ÉMILE), receveur des finances, à Alais, élu le 20 novembre 1880.

35 PAUL (FÉLIX), O. ✠, professeur de physique au collége spécial d'Alais.

36 BARDON (ACHILLE), receveur de l'enregistrement et des domaines, élu le 29 juillet 1882.

37 DUFFÈS (EMILE), avoué au Tribunal civil d'Alais, élu le 29 juillet 1882.

38 TROUILHAS (NUMA), négociant et littérateur, élu le 29 juillet 1882.

39 ESCALLE (PIERRE), élu le 21 octobre 1882.

40 DESMOULINS ( ), principal du collége d'Alais, élu le 21 octobre 1882.

MEMBRES HONORAIRES

1 MM. DUMAS (J.-B.), G. C. ✠ ✠, Membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., élu le 4 juillet 1868.

2 DE LESSEPS (FERDINAND), G. C. ✠, élu le 6 novembre 1869.

3 D'HOMBRES (baron CHARLES), ✠, ancien membre du Conseil général du Gard, élu le 5 mars 1870.

4 DE ROZIÈRE (EUGÈNE), O. ✠, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives nationales, élu le 3 juillet 1870.

5 MISTRAL (FRÉDÉRIC), ✠, poète provençal, élu le 18 février 1871.

6 PASTEUR (LOUIS), O. ✠, membre de l'Institut, élu le 18 mars 1871.

7 GERMAIN (ALEXANDRE), O. ✠, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut, élu le 4 novembre 1871.

8 DE ROUVILLE, ✠, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, élu le 9 mars 1872.

9 BÉCHAMP, ✠, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, élu le 1er juin 1872.

10 RICARD (ADOLPHE), secrétaire de la Société d'archéologie de Montpellier, élu le 9 novembre 1872.

11 DE LAMOTHE (ALEXANDRE), ancien archiviste du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 28 décembre 1872, rue Sainte-Praxède, 7, Avignon.

12 PAGÈS (VICTOR), ✠, docteur en médecine, ancien maire d'Alais, élu le 15 mars 1873

Digitized by Google

13 MM. DE PONTMARTIN (comte ARMAND), ✻, homme de lettres, aux Angles, élu le 10 janvier 1874.

14 CAZOT (JULES), O. ❶, ancien garde des sceaux et ministre de la justice, premier président de la cour de Cassation, sénateur inamovible, élu le 15 février 1879.

15 AURÈS (AUGUSTE), O. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, élu le 10 avril 1880.

16 BAISSAC (JULES), ✻, homme de lettres, boulevard St-Michel, 78, élu le 17 juillet 1880.

17 CHIPIEZ (CHARLES), inspecteur des écoles de dessin, rue de Bréa, 20, à Paris, élu le 31 juillet 1880.

18 ALLMER (AUGUSTE), ✻, conservateur honoraire du Musée des Antiques de Lyon, membre correspondant de l'Institut, élu le 9 octobre 1880.

19 RINN (LOUIS), chef du service central des affaires indigènes au gouvernement-général, Alger, élu le 7 janvier 1882.

20 TORCAPEL (ALFRED), ingénieur de la Cie des chemins de fer P.-L.-M., rue Cité Foulc, 32, à Nimes, élu le 16 déc. 1883.

MEMBRES NON RÉSIDANTS

1 MM. **Bondurand (Édouard)**, archiviste du Gard, membre de l'Académie de Nimes, élu le 21 mars 1868.

2 **O. de Marichard (Jules)**, O. ❶, correspondant de la Société d'anthropologie de Paris, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Vallon (Ardèche), élu le 21 mars 1868.

3 **Parran (Alphonse)**, ✻, ingénieur en chef au Corps des Mines, directeur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, élu le 21 mars 1868, rue des Saints-Pères, 59, Paris.

4 **Gaussorgues (Léonce)**, licencié en droit, à Anduze, élu le 6 juin 1868.

5 **Im-Thurn (Émile)**, membre de l'Académie de Nimes, élu le 12 décembre 1868.

6 **De Ramel (Gabriel)**, capitaine d'infanterie, élu le 12 décembre 1868.

7 **De Ramel (Fernand)**, ✻, ancien sous-préfet, docteur en droit, élu le 2 janvier 1869, 58, rue du Four-St-Germain, à Paris.

8 **Cazalis de Fondouce (Paul)**, ✻, ingénieur civil, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Montpellier, élu le 20 mars 1869.

9 **De La Brugulère (Albert-Rodier)**, ancien élève de l'École polytechnique, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

Digitized by Google

10 MM. **Dumas (Ernest)**, ✻, ancien député au Corps législatif, à Paris, élu le 5 juin 1869.

11 **Jaubert (Jacques-Marie)**, ingénieur du chemin de fer à Gap, élu le 5 juin 1869.

12 **Jouguet (Félix)**, ✻, directeur des Forges de Bességes, élu le 5 juin 1869.

13 **Pellet (Scipion)**, agent-voyer inspecteur du département du Gard, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

14 **De Pelet (Paulin)**, au château de la Rouvière, canton de Sauve, élu le 5 juin 1869.

15 **Rousseillier (J.-G.)**, ingénieur, à Aimargues, élu le 5 juin 1869.

16 **De La Rouzière (Charles)**, ancien sous-directeur de la Compagnie houillère de Bességes, à Versailles, élu le 5 juin 1869.

17 **Vidal (Emmanuel)**, ✻, docteur en médecine, élu le 5 juin 1869.

18 **De Cazenove (Raoul)**, membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon, élu le 6 novembre 1869.

19 **Jeanjean (Adrien)**, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Saint-Hippolyte-du-Fort, élu le 6 novembre 1869.

20 **Marsaut (J.-B.)**, sous-directeur de la Compagnie houillère de Bességes, élu le 6 novembre 1869.

21 **Roux (Emile)**, ingénieur, à Molières, élu le 6 novembre 1869.

22 **De Seynes (Jules)**, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, élu le 6 novembre 1869.

23 **Soulier (Hippolyte)**, ancien juge de paix, à Anduze, élu le 6 novembre 1869.

24 **Rousset de Pomaret**, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Guéret (Creuse), élu le 22 janvier 1870.

25 **De Lachadenède (René)**, ingénieur, à Tamaris, élu le 19 février 1870.

26 **Villaret (Jean)**, à Larnac, commune des Mages, élu le 19 février 1870.

27 **Murgue**, ingénieur des mines, à Bességes, élu le 5 mars 1870.

28 **Bardon (Gustave)**, directeur des Mines de Trélys, élu le 19 mars 1870.

29 **Mennier (Charles)**, ingénieur, secrétaire général des usines et forges de Bességes, élu le 18 mars 1870.

30 **Castelbon**, pharmacien, à Portes, élu le 7 mai 1870.

31 **Malinowski (Jacques)**, licencié ès-sciences, associé correspondant de l'Académie de Nimes, professeur en retraite, à Cahors, ancien membre résidant.

32 **Lisbonne (Joseph)**, à Clavières, près Alais, ancien membre résidant.

33 **Alègre (Léon)**, membre de l'Académie de Nimes, bibliothécaire de la ville de Bagnols, élu le 19 novembre 1870.

Digitized by Google

34 MM. **Vaschalde (Joseph)**, propriétaire, à Joyeuse (Ardèche), élu le 14 janvier 1871.

35 **Casaubon**, docteur en médecine, à Anduze, élu le 28 janvier 1871.

36 **De Marveille de Calviac (Jules)**, propriétaire à Lassalle-élu le 28 janvier 1871.

37 **Chalmeton (Ferdinand)**, ✲, directeur des Mines de Bességes, élu le 22 avril 1871.

38 **Romant (Albéric)**, médecin-vétérinaire, à Remoulins, élu le 4 juin 1871.

39 **Gilly (Albert)**, juge de paix, à Remoulins, élu le 2 septembre 1871.

40 **Glorieux (Florent)**, ingénieur des Mines, à Alais, élu le 2 septembre 1871.

41 **Coulondres (Alfred)**, membre de l'Académie de Nimes, ancien juge de paix du canton de Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1871.

42 **Des Hours (Louis)**, ancien sous-préfet, ancien membre résidant, à Mezouls par Mauguio (Hérault).

43 **Brivet**, ingénieur de la Cie Malettra, à Bois-Colombe-Asnières, élu le 27 janvier 1872.

44 **De Chapel (Alfred)**, propriétaire à Cardet, élu le 17 janvier 1872.

45 **Biver**, directeur des charbonnages des Bouches-du-Rhône, à Marseille, élu le 9 mars 1872.

46 **Fabre (Joseph)**, docteur-médecin, directeur de l'établissement hydrothérapique de Lafoux, près Remoulins (Gard), élu le 9 mars 1872.

47 **Pradel (Alphonse)**, docteur en médecine, médecin des Mines, à Molières (Gard), élu le 9 mars 1872.

48 **Silhol (Alfred)**, propriétaire à Nimes, élu le 6 mars 1872.

49 **Thérond (Gaston)**, ingénieur des Fonderies et Forges de Tamaris, élu le 9 mars 1872.

50 **Baron (Victor)**, ingénieur civil, à Camont, commune de Saint-Martin-de-Valgalgues, élu le 16 mars 1872.

51 **De Lajudie (Félix)**, ingénieur de la Compagnie des Forges, à Bességes, élu le 16 mars 1870.

52 **Babilot**, directeur des Mines de Portes, élu le 4 mai 1872.

53 **Guinet**, O. ❹, docteur en médecine, maire de Barjac, élu le 11 mai 1872.

54 **Gide (Léonce)**, propriétaire, à Nimes, élu le 1er juin 1872.

55 **Sarran**, ingénieur des Mines, au Vigan, élu le 9 novembre 1827.

56 **Jougla (Henri)**, O. ✲, chef de bataillon au 83e de ligne, rue du Taur, 79, à Toulouse, élu le 14 décembre 1872.

Digitized by Google

57 MM. **Siegfried (Jules)**, maire du Havre, élu le 14 décemb. 1872.

58 **Castanié**, ingénieur civil, directeur des Mines de Soumah, à Alger (Algérie), ancien membre résidant.

59 **D'Albiousse (Lionel)**, juge au tribunal civil d'Uzès, élu le 25 juillet 1873.

60 **Roumieux (Louis)**, ✠, poète provençal, à Montpellier, élu le 25 juillet 1873.

61 **Falgairolle (Prosper)** fils, propriétaire, à Vauvert, élu le 13 septembre 1873.

62 **Nouton (Henri)**, capitaine d'artillerie, à La Fère (Aisne), élu le 8 novembre 1873.

63 **Bois**, professeur de morale à la Faculté de Montauban (Tarn-et-Garonne), élu le 8 novembre 1873.

64 **Lombard-Dumas (Armand)**, à Sommières (Gard), élu le 22 novembre 1873.

65 **Villard (Emile)**, ingénieur, ancien membre résidant.

66 **Czyszkowski (Stephen)**, ingénieur civil à Alais, élu le 4 janvier 1874.

67 **Laurent de l'Arbousset (A.)**, propriétaire, à Alais, élu le 10 janvier 1874.

68 **Gazagne (Ferdinand)**, sénateur, notaire, membre du Conseil général du Gard, à Remoulins, élu le 21 février 1874.

69 **Baile (Martial)**, ✠, préfet de la Haute-Garonne, ancien sous-préfet d'Alais, élu le 5 septembre 1874.

70 **Barrot (Odilon)**, membre du Conseil général de l'Ardèche, aux Vans, élu le 29 novembre 1874.

71 **Chabal**, receveur particulier des finances, à Uzès, élu le 21 janvier 875.

72 **Ledoux (Charles)**, ✠, ingénieur en chef des Mines, ancien membre fondateur.

73 **Carrière (Ludovic)**, ingénieur des arts et manufactures, à Alais, élu le 11 septembre 1875.

74 **Chabrel (Charles)**, employé à la Préfecture de Vaucluse, élu le 11 septembre 1875.

75 **Péchiney (Alfred)**, directeur de l'usine de Salindres, élu le 11 septembre 1875.

76 **Valfons (Camille de la Calmette, marquis de)**, ✠, ancien député du Gard, élu le 6 novembre 1875.

77 **Vaschalde (Henri)**, O. ✠, homme de lettres, à Vals (Ardèche), élu le 4 décembre 1875.

78 **Nagel (Gustave)**, directeur des mines des Salles-de-Gagnières, élu le 25 mars 1876.

Digitized by Google

79 MM. **Fabre (Adolphe)**, architecte, à Bessèges, élu le 25 mars 1876.

80 **Aubanel (Théodore)**, ✻, officier de l'instruction publique, poète provençal, à Avignon, élu le 12 août 1876.

81 **Martin (Bernardin)**, docteur en médecine, à Aumessas (Gard), élu le 12 août 1876.

82 **Portalier (Louis)**, chef du service des magasins, aux usines de Bességes, élu le 11 novembre 1876.

83 **Borty (Amédée)**, propriétaire, à Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1876.

84 **Escalle (Pierre)**, ingénieur-directeur de l'usine de Tamaris, élu le 5 mai 1877.

85 **Soleillet (Paul)**, explorateur français dans le Sahara, élu le 5 mai 1877.

86 **Deguilhem (Henri)**, rue Bernex, 3, Marseille, élu le 27 octobre 1877.

87 **Pontet (J.-Ferd.)**, professeur au Lycée de Lyon, rue du Garet, 3, élu le 27 octobre 1877.

88 **Reboul (Emile)**, sous-directeur de l'usine de Salindres, élu le 27 octobre 1877.

89 **Verdoux** ( ), ingénieur civil, à Salindres, élu le 27 octobre 1877.

90 **Salvador de Quatrefages (André)**, juge d'instruction, à Mantes (Seine-et-Oise), élu le 10 novembre 1877.

91 **Roux (Adrien)**, avoué, licencié en droit, à Uzès, élu le 22 décembre 1877.

92 **Laforgue (Camille)**, vice-syndic de la Maintenance de Languedoc, à Quarante (Hérault), élu le 25 janvier 1878.

93 **Gide (Charles)**, professeur à la Faculté de droit de Montpellier, rue Salle-l'Evêque, 12, élu le 23 novembre 1878.

94 **Bonafous ( )**, docteur en médecine, à Salindres, élu le 21 décembre 1878.

95 **Martin (Joseph)**, inspecteur-adjoint des eaux et forêts, à Bagnères-de-Luchon, élu le 15 février 1879.

96 **Vendryes (Albert)**, employé au Ministère de l'Instruction publique, élu le 2 août 1879.

97 **Montalet-Alais (marquis de)**, élu le 6 septembre 1879.

98 **Dormand (Jérôme)**, ✻, docteur en droit, procureur de la République, à Nimes, élu le 6 septembre 1879.

99 **Lequeutre (A.)** ✻, membre de la Direction centrale du Club Alpin français, 8, rue Miroménil, Paris, élu le 6 septembre 1879.

Digitized by Google

100 MM. **Delaygue (Adolphe)**, garde général des eaux et forêts, à Alais, élu le 17 janvier 1880.

101 **Varin d'Ainvelle (Amédée)**, ex-capitaine d'artillerie, à Alais, élu le 14 février 1880.

102 **Algoin de Montredon (Paulin)**, étudiant en droit, à Alais, élu le 3 juillet 1880.

103 **Leyris (André)**, huissier à la Cour d'Alger, poète languedocien, ancien membre résidant, élu le 30 avril 1870.

104 **Nouailhac-Pioch (Fernand)**, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Arles (Bouches-du-Rhône), ancien membre résidant, élu le 31 janvier 1880.

105 **Canron (Augustin)**, ✠, homme de lettres, à Avignon, élu le 21 août 1880.

106 **De Barbarin (Xavier)**, rue de Grignan, 35, à Marseille, élu le 23 octobre 1880.

107 **Lobot de Labarre ( )**, inspecteur des chemins de fer de P. L. M., à Alais, élu le 20 novembe 1880.

108 **Lacharme (Claude)**, professeur au Lycée de Montpellier, ancien membre résidant, élu le 3 décembre 1870.

109 **Corporandy (Honoré)**, professeur au Collége d'Alais, élu le 23 avril 1881.

110 **Boissier (Charles)**, avoué à la Cour d'appel de Nimes, rue Monjardin, 8, élu le 8 octobre 1881.

111 **Boudon (René)**, à Saint-Jean-du-Gard, élu le 8 octobre 1881.

112 **Picard (Théodore)**, conducteur principal des Ponts et Chaussées à Nimes, 21, rue Catinat, élu le 8 octobre 1881.

113 **Gros (Amédée)**, architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, ancien membre fondateur, à Cahors (Lot).

114 **Vielles (Jules)**, directeur de l'asile Rollin, à Anduze, élu le 21 octobre 1882.

115 **Gély (Jacques)**, inspecteur-adjoint des Forêts, élu le 21 octobre 1882.

116 **Charvet (Adalbert)**, docteur en médecine de la Compagnie houillère de Trélys, élu le 18 novembre 1882.

118 **Saint-Jean (Pétrus)**, professeur d'anglais au collége de Cette, élu le 18 novembre 1882.

119 **Boissin (Firmin)**, directeur du *Messager de Toulouse* à Toulouse, élu le 20 janvier 1883.

120 **Fleury (Francis)**, procureur de la République à Alais, élu le 19 mai 1883.

121 **Gall (Henri)**, ingénieur-chimiste à l'usine des produits chimiques de Salindres, élu le 19 mai 1883.

Digitized by Google

122 MM. **Favand (Paul)**, agent principal de la Compagnie d'Assurances l'*Aigle*, à Alais, élu le 16 juin 1883.

123 **Ferrier (Abel)**, pharmacien et naturaliste, à Alais, élu le 16 juin 1883.

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Algérie.....	Société de Climatologie d'Alger.
—	Académie d'Hippone, à Bone.
Ain.....	Revue de la Société littéraire, historique de l'Ain.
Alpes (Basses-).....	Athénée de Forcalquier.
—	Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, à Digne.
Ardèche.....	Société des sciences naturelles de l'Ardèche, à Privas.
Aude.....	Société des arts et des sciences de Carcassonne.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
Bouches-du-Rhône..	Académie des sciences, à Aix.
—	Société scientifique et industrielle de Marseille.
—	Bibliothèque de Marseille.
Charente.....	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
Charente-Inférieure.	Académie de La Rochelle.
—	Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Digitized by Google

Constantine.....	Société archéologique du département de Constantine, Algérie.
Corrèze.....	Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.
Côte-d'Or.....	Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
—	Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
Dordogne.....	Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.
—	Société d'Agriculture, sciences et arts à Périgueux.
Drôme.....	Société d'archéologie de la Drôme, à Valence.
—	Bulletin d'histoire ecclésiastique et et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Gap, Grenoble, et Viviers, à Romans.
Gers.....	Société historique de Gascogne, à Auch.
Gard.....	Académie de Nimes, à Nimes.
—	Société d'agriculture du Gard, à Nimes.
—	Société d'étude des sciences naturelles, à Nimes.
—	Société littéraire et artistique de Nimes.
—	Comité de l'art chrétien, à Nimes.
—	Bibliothèque de Nimes.
Garonne (Haute-)...	Académie des sciences, à Toulouse.
—	Académie des jeux-floraux, à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
—	Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
Garonne (Haute-)...	Société académique Hispano-Portugaise de Toulouse.

Digitized by Google

Gironde.....	Société de géographie commerciale de Bordeaux.
—	Société archéologique de Bordeaux.
—	Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
Hérault.....	Société des langues romanes, à Montpellier.
Isère.....	Académie delphinale, à Grenoble.
—	Académie des sciences et lettres de Montpellier.
—	Bibliothèque de Montpellier.
—	Société archéologique de Béziers.
—	Société d'études des sciences naturelles de Béziers.
—	Société archéologique de Montpellier.
Landes.....	Société de Borda, à Dax.
Langres.....	Bulletin de la Société historique et archéologique.
Lot-et-Garonne.....	Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
Loire.....	Société d'agriculture de la Loire, à Saint-Étienne.
—	Athénée Oriental, à Saint-Etienne (Loire).
Loire (Haute-).....	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Lot.....	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.
Lozère.....	Société d'agriculture de la Lozère, à Mende.
Puy-de-Dôme.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clemont.
Pyrénées-Orientales..	Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
Rhône.....	Académie des sciences, à Lyon.
—	Musée Guimet, boulevard du Nord, à Lyon.

Digitized by Google

Rhône.....	Société des sciences industrielles, à Lyon.
Savoie.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Chambéry.
—	Revue Savoisienne, à Annecy.
Saône-et-Loire.....	Académie de Mâcon, à Mâcon.
Seine.....	Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
—	*Feuille des jeunes naturalistes*, fondée à Mulhouse (à M. Adrien Dolfus, rue Pierre-Charron, 55, Paris).
—	Société des antiquaires de France, Palais du Louvre, Paris.
—	Société philotechnique, (à la Mairie du 2e arrondissement), Paris.
Seine-et-Oise.....	Société des sciences naturelles et médicales, à Versailles.
Tarn-et-Garonne....	Société des sciences, belles-lettres et arts, à Montauban.
Tarn.....	Société littéraire et scientifique à Castres.
—	Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, à Albi.
Vaucluse....	Société d'agriculture de Vaucluse, à Avignon.
—	Société archéologique et littéraire d'Avignon.
—	Académie de Vaucluse.
—	Bibliothèque d'Avignon.
—	Bibliothèque de Carpentras.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

Smithsonian Institution, à Washington (Etats-Unis).
Geological Survey, à Washington (Etats-Unis).

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

SUR LES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DU DÉPARTEMENT DU GARD

Par M. T. PICARD, membre non résidant.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DES ROCHES PRINCIPALES

DU DÉPARTEMENT

ORDRE DE CE CHAPITRE. — *Classification des matériaux de construction* (Tableau D). — § 1er. **Pierres siliceuses.** — *Granite : granite commun, leptynite, gneiss, pegmatite, porphyre, fraidronite. — Grès : grès quartzeux, houiller et triasique, cailloux roulés, sables. — Meulières.* — § 2. **Pierres calcaires.** — *Classification. — Calcaire saccharoïde, calcaire compacte, calcaire commun, description par terrain, calcaire molasse, poudingues, calcaires divers. — Gypse.* — § 3. **Pierres argileuses.** — *Argiles. Classification. — Argiles diverses. Schistes.*

Ordre de ce chapitre. — Dans la description suivante, nous allons nous attacher à étudier les roches principales du Département qui, par leur nature, pourraient être employées dans les constructions.

Après une définition générale, nous examinerons, en premier lieu, pour chaque roche : sa substance, la composition de ses éléments essentiels, ainsi que les parties accidentelles, les caractères généraux qu'elle présente, sa densité moyenne, ses principales variétés, ses gisements dans les terrains déjà décrits. En second lieu, nous ferons connaître les diverses

Digitized by Google

applications de ces roches aux chaussées des routes, aux maçonneries et autres travaux d'architecture. Nous y ajouterons les résultats d'analyse que nous connaissons.

Le but de cette étude étant essentiellement technique, il nous serait assez difficile de suivre exactement dans notre description une classification purement lithologique, à cause des lacunes nombreuses que nous serions obligés de mentionner; aussi, adopterons-nous une marche un peu plus pratique et, à ce point de vue, il nous paraît assez naturel d'accepter l'ordre indiqué dans les principaux ouvrages qui traitent de l'art de bâtir. Or, la classification générale des matériaux de construction comprend, d'après leurs auteurs : 1° les matériaux pierreux; 2° les matériaux ligneux; 3° les matériaux métalliques. Ce sont autant de divisions principales qui comprennent chacune plusieurs classes subdivisées elles-mêmes en espèces. Nous n'avons à parler ici que de la 1re division, celle des matériaux pierreux dont le tableau D fera connaître la nomenclature (1).

(1) Nous n'avons pas à mentionner dans ce chapitre les pierres volcaniques qui composent la 4e classe. Ces matériaux, que l'on rencontre dans nos départements limitrophes, l'Hérault, l'Aveyron, la Lozère et l'Ardèche, n'existent pas dans le Gard.

Digitized by Google

CLASSIFICATION TECHNOLOGIQUE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Tableau D

Classe	GENRE	ESPÈCES	VARIÉTÉ PRINCIPALE	PROVENANCE	DENSITÉ	COMPOSITION	EMPLOIS
PIERRES Siliceuses	Granite.	*Granite.*	Granite rouge.	Egypte, Vosges.	2956	Feldspath, quartz, mica.	Monolithes.
		Gneiss	Granite schisteux.	Localités diverses.	2660 à 2850	Id. mica abondant.	Ouvrages ordinaires.
		Porphyre	Porphyre rouge.	Id.	2473	Pâte feldspathique avec cristaux	Décoration.
	Grès.	*Grès siliceux*	Grès quartzeux ord^re	Id.	2600	Silice assez pure.	Travaux de pavage.
		Grès calcaire	Dur et tendre.	Fontainebleau.	2500	Silice et ciment calcaire.	Pavage et appareil.
		Grès argileux	Molasse.	Localités diverses.	1850	Conglomérat avec ciment calc^re	Constructions.
	Silex.	*Meulière*	Meulière poreuse.	Paris.	1265	Silice, carbone de chaux, alumine et fer.	Petit appareil.
PIERRES CALCAIRES	Calcaire Saccharoïde	*Marbres simples*	Marbre blanc.	Carrare.	2726	Carbonate de chaux pur.	Statuaire.
		Marbres composés	Marbre jaune antique	Sienne.	2678	Id. avec oxyde.	Décoration.
	Calcaire compacte.	*Marbres simples*	Marbre noir.	Dinan.	2732	Id. id.	Id.
		Marbres veinés	Marbre Portor.	Italie.	2709	Id. id.	Id.
		Marbres brèches	Marbre brocatelle.	Espagne.	2750	Id. id.	Id.
		Marbres composés	Vert antique.	Côte de Gênes.	2688	Carbonate de chaux et serpent^ne	Id.
		Marbres lumachelle.	Lumachelle.	Astrakan.	2659	Carbonate de chaux zonaire.	Id.
		Calcaire lithograph^e.	Marb. des Ecaussines	Munich, Belgique.	2850	Carbonate de chaux à grains fins	Construct^n et lithogr^e
		Calcaire oolithique	Oolithe miliaire.	Localités diverses.	Densité variable	Id. en grains agglomérés	Construction.
		Calcaire siliceux	Silicalcite.	Champigny.	Id.	Id. imprégné de silice.	Id.
	Calcaire commun.	*Calcaire concrétionné*	Travertin.	Rome.	2 360 à 2970	Carbonate de chaux ferrugin.	Id.
		Calcaire spongieux	Tuf calcaire.	Localités diverses.	Densité variable	Carbonate de chaux sédimentaire actuel.	Construction de voûtes.
		Calcaire crayeux	Craie tuffeau.	Paris.	1830	Carbon. de chaux très tendre.	Construct. ordinaires
		Calcaire grossier	Craie à miliolites.	Id.	Densité variable	Carbonate de chaux et silice.	Construct. diverses.
		Calcaire magnésien.	Dolomie.	Localités diverses.	2850	Carbon. de chaux et magnésie.	Construction.
	Gypse.	*Gypse argilifère*	Albâtre gypseux.	Italie.	2300	Sulfate de chaux hydraté argileux.	Décoration.
		Gypse calcarifère.	Pierre à plâtre.	Paris.	1900	Sulfate de chaux calcaire.	Fabrication du plâtre.
PIERRES Argileuses	Argile.	*Argile plastique*	Terre glaise.	Localités diverses.	1770	Silicate d'alumine avec fer.	Pisé et terre à briques
		Argile calcarifère.	Marne.	Id.	1990	Silicate d'alumine et carbonate de chaux.	Terre à briques.
	Schiste.	*Schiste argileux*	Ardoise.	Angers.	2800	Argile et matières phylladiennes (graphite).	Couvertures.
		Schiste talqueux	Talcite.	Ottré (Ardennes).	2700	Talc lamellaire et graphite.	Id.
PIERRES Volcaniques	.....	*Basalte*	Basalte prismatique.	Auvergne.	1912	Pyroxène, feldspath et fertitané	Libages.
		Trachyte	Trachyte porphyrique	Id.	2570	Feldspath vitreux avec cristaux d'orthose et fertitané.	Matériaux de construction.
		Tuf volcanique.	Péperino.	Auvergne et Italie.	2500	Brèche de Tufa, cendres basaltiques.	Matériaux de construction.

Digitized by Google

§ 1er. — PIERRES SILICEUSES

1° — GRANITE.

Le *granite* est une roche phanérogène, cristalline, grenue, sans délit, par conséquent à structure massive, composée essentiellement de feldspath, de quartz hyalin et de mica ; le feldspath forme en général plus des 3/7 de la masse. Sa densité moyenne est de 2.65. C'est une roche communément répandue sur la surface du globe ; elle sert de gangue à plusieurs minéraux.

Le *granite*, type des roches feldspathiques, comprend cinq variétés principales que nous appellerons sous-espèces. Ce sont :

Le granite commun ou à gros grains ;
Le granite à petits grains (*Leptynite*) ;
Le granite schistoïde (*Gneiss*) ;
Le granite feldspathique (*Pegmatite*) ;
Le granite feldspathique décomposé (*Kaolin*).

Granite commun. — Le *granite* des Cévennes appartient à la variété *porphyroïde ;* il est caractérisé par la présence de grands cristaux de feldspath orthose d'un blanc jaunâtre. Ces cristaux sont disséminés dans un *granite à gros grains* formé par un mélange de feldspath lamellaire, de quartz gris amorphe en grumeaux vitreux, et de mica brun en paillettes brillantes (*St-Jean-du-Gard*). Sur quelques points, le *granite* devient *rosâtre* par suite de la coloration du feldspath ; mais on peut remarquer que ce changement de couleur n'at-

Digitized by Google

teint pas toujours les cristaux d'orthose qui conservent souvent leur teinte blanchâtre.

On rencontre aussi, mais en petite quantité, le *granite noirâtre*, abondant en paillettes de mica noir, et qui se trouve dans la partie inférieure des blocs erratiques ou dans les masses prismatiques qui hérissent les flancs des montagnes élevées. Il est à grain serré et présente une très grande dureté. (Roquelongue-*Arphy*, Roucan-*Anduze*, Brion-*Saint-Jean-du-Gard*, Savel-*Saint-Roman*.)

Nous devons mentionner la variété *pegmatoïde* observée sur quelques points de la masse granitique de l'Aigoual (*Dourbies*) et se rapprochant un peu du *granulite*. Ce granite dur, très-faible en mica, présente une contexture grenue résultant de l'association du feldspath et du quartz. Citons également le *granite euritique* dont la masse est formée d'une pâte pétro-silieuse panachée en rose et vert foncé, et que l'on rencontre au voisinage de l'eurite.

Le feldspath qui entre dans la composition du granite des Cévennes est à base de potasse. Cet élément est pour cette roche une cause de décomposition. En effet, exposé à l'air, ce granite s'altère et son feldspath passe très-souvent à l'état de *Kaolin*, ce qui se présente moins souvent dans les feldspaths à base calcaire. La désagrégation de ces granites produit un sable qui a reçu le nom particulier d'*arène*.

Le *granite porphyroïde* des Cévennes est éruptif, ainsi que le démontre l'observation faite sur certains points où cette roche enveloppe ou recouvre partiellement des bandes schisteuses (Route départementale n° 9. Granite de l'Aigoual). Son éjection, postérieure aux dépôts schisteux, a exercé son action métamorphique sur les schistes et les calcaires de transition.

Granite à petits grains ou Leptynite. — Le *leptynite*, ainsi nommé à cause de l'atténuation de ses parties constituantes, est une roche granitoïde qui consiste essentiellement en feldspath grenu accidenté par de menus grains de quartz et quelques lamelles de mica. Sa couleur est blanchâtre, grisâtre ou jaunâtre. Sa densité moyenne est de 2.64.

Digitized by Google

Le *leptynite* se rencontre en amas nombreux au milieu de la masse granitique méridionale des Cévennes. Il appartient à l'espèce granulaire (*Weisstein*) et, sur quelques points, sa composition est identique à celle de la pegmatite. C'est une base de feldspath grenu renfermant du quartz amorphe et quelques paillettes de mica argentin. Sa coloration qui est ordinairement d'un blanc grisâtre (*Arphy*) passe quelquefois au rose vif (*Lasalle*). La variété qui est appelée *granulite* et que l'on rencontre en filons dans les roches granitiques, renferme, avec le feldspath grenu, des grains de quartz blanc cristallisé associé au mica blanc.

Le *leptynite* constitue près de Saint-Jean-du-Gard, au pic d'Arbousses, des amas considérables d'un blanc jaunâtre, mais peu résistants, dans lesquels on rencontre souvent des cristaux en aiguilles de tourmaline noire. Cette roche renferme accidentellement du cuivre pyriteux (*Soudorgues*) et des cristaux d'amphibole (*Col du Mercou*). On la rencontre encore en filons dans les terrains schisteux.

Granite schistoïde ou gneiss. — Le *gneiss* est une roche schisteuse composée de feldspath orthose lamellaire ou grenu et de mica en paillettes distinctes. Le quartz n'y figure qu'à l'état d'accident habituel. Le gneiss admet comme parties accessoires : le talc, le grenat, le graphite. C'est la roche inférieure fondamentale du sol primitif. Sa densité est de 2.66.

Le *gneiss* ne présente pas, dans le Gard, des gisements très-importants. Il n'est observé que sur certains points, au contact des roches granitiques et du schiste talqueux auquel il emprunte quelquefois son élément principal (*gneiss talcifère*). Le gneiss que l'on rencontre en bandes redressées à la sortie de Saint-Jean-du-Gard, route nationale n° 107, est quartzeux, très-dur, à structure schistoïde et rugueux ; il s'adoucit ensuite et passe insensiblement au micaschiste après le souterrain de Pied-de-Côte. Sur la montagne de l'Arbousses, il sert de gangue à la tourmaline noire.

Digitized by Google

Granite feldspathique ou pegmatite. (*Weisstein à gros grains*). — La *pegmatite*, dont l'étymologie vient du grec ΠΗΓΜΑ (*incrustation*), parce que les grains de quartz dont elle est composée sont comme incrustés dans le feldspath lamellaire (*orthose*) qui forme la base principale de la roche (les 3/4 environ), est une roche éminemment phanérogène. Sa densité moyenne est de 2.66.

La *pegmatite* se présente à deux états différents : stratiforme et sans délit. Suivant leur contexture, ces deux variétés se subdivisent en pegmatite : *grenue, graphique et fragmentaire*. A part de nombreux minéraux, la pegmatite renferme quelquefois du mica en lames.

La *pegmatite* ne forme pas dans le Gard de véritables gisements. On la rencontre en amas avec le leptynite au milieu des masses granitiques mais en moins grande quantité que ce dernier. Elle est généralement de couleur blanchâtre. On trouve la *pegmatite stratiforme* près de Génolhac. La *pegmatite graphique* se rencontre aux environs de Saint-Jean-du-Gard. La *pegmatite à gros éléments* de Mandagout présente quelquefois de très-beaux cristaux de tourmaline noire.

La décomposition de la *pegmatite grenue* fournit le *Kaolin* qui est utilisé pour la fabrication de la porcelaine. On trouve cette substance à la sortie de Saint-Jean-du-Gard, près de Banières.

Applications du granite. — On distingue dans l'art des constructions deux catégories de granites : les granites durs et les granites tendres ou gnésiteux. Les premiers, parmi lesquels on range les granites rouges d'Egypte et des Vosges, sont d'une texture compacte et présentent une très-grande résistance aux charges ou au choc. On les recherche pour en revêtir les massifs de construction dont on veut assurer la durée; mais la difficulté que présente leur taille ne permet pas de les employer comme pierre d'appareil. Le granite est utilisé surtout comme plaques ou bordures de trottoirs.

Digitized by Google

Le granite porphyroïde du Gard, ainsi que nous l'avons dit, ne présente pas une pâte assez homogène et assez fine pour qu'on puisse l'utiliser dans les constructions comme pierre de choix. A part l'exploitation du Gasquet, près de Valleraugue, nous ne connaissons pas de carrière proprement dite d'où le granite soit extrait en blocs d'appareil; il n'est généralement employé que comme moëllon. A défaut d'autres matériaux, on se sert du granite dur pour construire les habitations dans certaines localités situées au nord du Département.

Le sable provenant du granite altéré est très-avantageusement employé dans la confection des mortiers.

Les granites gnésiteux sont recherchés pour la bâtisse parce qu'ils fournissent des moellons à surfaces parallèles. On exploite près de Génolhac, au quartier de l'Homol, un gneiss très-dur qui peut fournir quelques blocs d'appareil. Les ouvrages d'art de la route nationale n° 106 présentent quelques spécimens de cette roche.

Le leptynite ne peut être utilisé dans les constructions; il en est de même de la pegmatite.

Le granite des Cévennes, après avoir été concassé, est employé pour l'entretien des chaussées des routes; mais à cause de sa grande facilité à se désagréger, il ne donne souvent que des résultats très-médiocres. En effet, sous l'action des roues des véhicules la roche est bientôt transformée en sable et ses éléments sont alors facilement dispersés. Ce n'est que dans les terrains bas et humides que ces sables peuvent, en durcissant, donner à la chaussée une certaine résistance. Les matériaux granitiques qui peuvent être utilement employés sont les pegmatites et surtout les leptynites ou granites fins qui résistent mieux à l'écrasement. Avec ces matériaux on peut obtenir des chaussées d'une très-grande dureté surtout si elles sont établies dans le voisinage d'un cours d'eau, ce qui permet alors de les arroser aisément. Malheureusement les gisements de ces roches sont assez peu nombreux et ne sauraient constituer de véritables exploitations; ce n'est que rarement que ces matériaux sont mis en œuvre à proximité des lieux d'extraction.

Les gneiss quartzeux et talcifères fournissent également des éléments aux chaussées des routes; mais leur emploi laisse à

Digitized by Google

désirer toujours à cause du défaut de liaison que présentent ces matériaux.

Nous placerons à la suite des granites deux roches éruptives qui se rapprochent quelquefois dans nos régions : le *porphyre* et le *fraidronite*.

Porphyre. — La roche appelée ordinairement *porphyre* est formée d'une pâte euritique, c'est-à-dire de feldspath compacte ou pétrosilex, dans laquelle sont disséminés des cristaux de feldspath orthose et de quartz, cette dernière substance entrant pour 1/20 environ dans la composition de la roche. La couleur de la pâte est très variée (grisâtre, noirâtre, verdâtre, rougeâtre). Sa densité moyenne est de 2.64.

Le *porphyre granitoïde* que l'on rencontre en filons dans le schiste talqueux des Cévennes se rapproche, par sa composition, des porphyres quartzifères. Il est formé d'une pâte feldspathique renfermant des cristaux de feldspath et de quartz bipyramidaux avec quelques paillettes de mica. Sa couleur varie suivant les localités où il est observé. Son principal gisement est au Cap des Mourèses, près le Vigan, où il forme un dyke puissant qui atteint jusqu'à 50^{m} de largeur. On l'observe également sur plusieurs points de l'arrondissement d'Alais, notamment au château de Sauvages.

Le porphyre feldspathique du Gard ne peut être employé dans les constructions à cause de son excessive dureté; on peut l'utiliser cependant comme moëllons. Il donne des matériaux très-résistants pour l'établissement et l'entretien des chaussées des routes ; son usage n'est pas répandu.

Fraidronite. — Le *fraidronite* (minette des ouvriers mineurs) est une roche tenace, de couleur foncée, sans délit, composée essentiellement de mica ferro-magnésien et de feldspath orthose granulaire, passant quelquefois au pétrosilex. Sa couleur est généralement noirâtre ou brunâtre. Sa densité varie de 2,5 à 2,9.

Digitized by Google

Le *fraidronite* que l'on observe dans le Gard forme des filons dans le schiste talqueux et dans le granite. Cette roche est très-compacte, très-dure, rayant le verre et se divisant assez souvent en fragments prismatiques quadrangulaires ; elle présente quelquefois une texture globulaire. On trouve assez souvent disséminés dans sa pâte de gros cristaux de feldspath blanc et de quartz hyalin.

On distingue cinq variétés de fraidronite parmi ceux que l'on a pu observer :

1° *Fraidronite brun noirâtre micacé ;*
2° *Fraidronite brun noirâtre porphyroïde ;*
3° *Fraidronite rougeâtre ;*
4° *Fraidronite verdâtre ;*
5° *Fraidronite jaunâtre friable.*

On observe le fraidronite sur plusieurs points des arrondissements du Vigan et d'Alais, au-dessus de Valleraugue, dans la vallée du Gardon de Saint-André, près de Lasalle et de Saint-Jean-du-Gard, à Traquette près d'Alais, et enfin au Roucan, entre Anduze et Mialet, où se trouvent deux beaux filons : le premier de $0^m,50$ d'épaisseur de couleur verdâtre, et le deuxième d'une puissance de 8^m coloré en rouge pâle violacé.

On exploite le fraidronite n° 1, malgré son extrême dureté, comme pierre de taille dans la vallée du Gardon de Saint-André-de-Valborgne, à défaut d'autres matériaux. Cette roche, qui est désignée sous le nom de *taille noire*, pèse 2.700 kilog. On tend à lui subsistuer, depuis quelques années, un grès triasique provenant du quartier des Crottes, commune du Pompidou, d'une couleur blanchâtre légèrement rosée, et dont la taille est beaucoup plus facile.

Le fraidronite donne de très-bons matériaux pour le ferrement des routes. Il est seulement d'un prix relativement élevé, soit à cause de la difficulté que présente le cassage de cette roche, soit surtout à cause de la rareté de ses gisements.

Digitized by Google

2°. — GRÈS.

On comprend, sous la dénomination générale de *grès*, les roches sédimentaires conglomérées, agglutinées plus ou moins par un ciment quelconque, siliceux, calcaire, alumineux ou argileux. La nature de ce gluten caractérise les trois espèces de grès que l'on emploie dans les constructions.

Nous n'étudierons, dans ce paragraphe, que les *grès quartzeux* proprement dit ou grès commun. Le *grès calcarifère* que l'on rencontre en grandes masses à Fontainebleau et près l'étang de Berre, n'existe pas dans le Gard. Le *grès argileux* ou grès molasse est, au contraire, très-développé dans les deux arrondissements de Nimes et d'Uzès où il constitue des dépôts d'une certaine puissance connus sous le nom de *Molasse coquillière* (*Terrain tertiaire moyen*); mais à cause de la nature de ses éléments, nous préférons placer l'étude de cette roche à la suite de la série des pierres calcaires.

Grès quartzeux proprement dit. — Le grès *quartzeux* est classé dans la 10^{me} famille qui comprend toutes les roches quartzeuses. On distingue le grès quartzeux ordinaire et le grès quartzeux lustré.

Le grès *quartzeux ordinaire* est composé de grains de quartz plus ou moins arrondis, liés par un ciment ordinairement siliceux et coloré quelquefois en jaune ou en rouge par un peu d'oxyde de fer. Sa densité est de 2,6. Cette roche que l'on peut considérer comme étant entièrement formée de silice (oxyde anhydre de silicium) présente cependant des traces d'alumine et quelquefois d'un oxyde suivant sa coloration.

Le *grès vert*, chloriteux ou glauconieux, est coloré par la chlorite ou silicate de fer. La dénomination de grès vert s'applique plutôt à un étage du terrain crétacé qu'à une nature particulière de roches.

Le *quartzite* est une roche agrégée, d'origine pyrogène, essentiellement composée de quartz grenu, mais qu'il ne faut

Digitized by Google

pas confondre avec le grès quartzeux sédimentaire (*conglomérat*). On distingue le quartzite ordinaire, le quartzite micacé (*hyalomicte*) et le quartzite talcifère (*hyalotalcite*).

Le *grès quartzeux* se présente dans plusieurs terrains de notre région. Il existe, en effet, des dépôts de grès de cette nature dans la formation carbonifère où il est désigné sous le nom de grès houiller. Le grès quartzeux constitue encore la partie supérieure du terrain triasique.

Le *grès quartzeux lustré*, sorte de quartzite dur, forme un étage assez remarquable dans le système du grès vert, étage que E. Dumas a appelé du nom de Tavien.

Le grès quartzeux se montre encore dans le terrain tertiaire supérieur où il résulte de l'agglutination des sables subapennins. Cette roche est désignée souvent sous le nom de *Saffre* dans les localités où elle est exploitée pour le pavage.

Parmi ces divers gisements de grès, les plus importants et qui peuvent fournir des matériaux propres au taillage, sont : le grès houiller et le grès triasique.

Grès houiller. — Le *grès houiller* appelé *Psammite* par certains auteurs, est formé aux dépens des roches anciennes ; il est composé de grains siliceux mélangés souvent avec la *Térénite* (schiste argileux), le tout consolidé par un ciment quartzeux ; il contient, comme parties accessoires : du mica en paillettes disséminées dans la roche, du feldspath atténué en faible quantité et, quelquefois, mais rarement, quelques lamelles de talc dans les assises inférieures.

Le *grès houiller* forme avec le schiste houiller les étages stériles des trois systèmes : inférieur, moyen et supérieur du terrain carbonifère du Gard. Sa composition est partout à peu près la même ; elle ne présente de différence que dans la grosseur de ses éléments constituants et le plus ou moins d'abondance de paillettes de mica. Sa coloration varie du blanc au jaunâtre.

Les grès les plus estimés sont ceux du système moyen exploités comme pierre de taille, savoir : dans le bassin

Digitized by Google

d'Alais : à Tamaris, à la Grand-Combe, à Champclauzon, à la Destourbe, commune de Portes ; dans le bassin de Bességes : à St-Florent et aux carrières de Lalle. Ce sont ces grès qui ont servi à la construction des usines de Bességes et de Tamaris, aux exploitations de Rochebelle, la Levade, la Pise, à l'édification des monuments du culte et des ouvrages d'art des chemins de fer. Cette roche entre également comme élément principal dans les constructions civiles des localités voisines des lieux d'extraction.

Les grès du système inférieur, à grains moyens, quartzeux et feldspathiques, que l'on rencontre au-dessus du conglomérat houiller sont grossiers mais très-résistants ; il sont employés comme moëllons (La Levade).

Les grès du système supérieur qui alternent vers le haut avec des schistes charbonneux, sont en général peu consistants et se décomposent à l'air en masses sphéroïdales.

Les grès durs des systèmes inférieur et moyen sont aussi employés comme moellons d'échantillons pour le pavage des rues. Inutile d'ajouter que cette roche ne peut être utilisée pour l'empierrement des routes à cause du peu de cohésion qu'elle présente souvent. Le poudingue houiller ou conglomérat est utilisé cependant pour l'entretien des routes dans le bassin d'Alais.

Cordier a signalé dans le bassin houiller d'Alais l'existence du *traumate* roche conglomérée, à petits grains, composée de térénite et de grains de quartz accidentellement associés à des grains de feldspath et à des paillettes de mica; le tout consolidé par un ciment quartzeux [1].

Grès triasique. — Les *grès triasiques* sont essentiellement quartzeux ; ils renferment du feldspath décomposé et passent quelquefois à l'*arkose* ou grès feldspathique lorsque

---

(1) Le *traumate* est quelquefois confondu avec la *grauwacke*, roche stratiforme conglomérée à base feldspathique formée essentiellement de feldspath à petits grains et à l'état d'euritine (limon feldspathique) de quartz grenu et de matières phylladiennes; le tout lié par un ciment quartzeux très-atténué.

Digitized by Google

les grains de feldspath non décomposé atteignent le 1/10 ou le 1/5 de la masse.

Dans le département du Gard, les grès du trias à grains moyens quartzeux ou feldspathiques occupent la partie inférieure de ce terrain (*grès bigarré*) au-dessus des poudingues et conglomérats qui en forment la base. Quelques-uns de ces grès peuvent être désignés comme arkose (Cavaillac, Grand-Combe), mais leur emploi dans les constructions ne saurait être mentionné. Ce sont les grès à petits grains de l'étage supérieur assimilé au Keuper, qui fournissent les matériaux de construction. Ces grès sont fins, quartzeux, feldspathiques, blancs, jaunâtres ou rougeâtres, quelquefois cariés et à ciment calcaire ou argileux. Ces roches se trouvent, non seulement au contact des dépôts houillers, mais encore dans les îlots triasiques qui se montrent généralement dans les bassins d'Alais et du Vigan au-dessus des granites. Nous citerons parmi ces dépôts : le Cailaret (Alzon), Camprieu (St-Sauveur), Montdardier, Soudorgues, Vabres, la Malaïgue (St-Jean-du-Gard), Fontane (St-Paul-la-Coste), Peirefort (Blannaves, Tarabias (Chambon), Aujac.

Les grès triasiques sont exploités la plupart comme pierre de taille et utilisés dans les constructions de chaque localité ; quelques-uns sont exportés dans les communes voisines qui sont dépourvues de matériaux ou qui n'ont à leur disposition que des roches dures et par conséquent difficiles à travailler. Les grés de Camprieu ont été employés dans la construction des ouvrages d'art de la nouvelle route départementale n° 18. On extrait également à Camprieu des grès durs et à grains moyens que l'on emploie comme meules de moulins.

On exploite un grès fin à Randavel, commune de Lanuéjols, dont la position stratigraphique est encore indécise.

Les grès durs du trias donnent de bons matériaux pour l'entretien des chaussées dans les arrondissements d'Alais et du Vigan.

Grès quartzeux lustré. — A la suite des grès quartzeux, nous citerons le *grès quartzeux lustré* qui forme, comme

Digitized by Google

nous l'avons dit, un étage dans le grès vert. Cette roche est un quartzite très-dur, formé de quartz hyalin dont la couleur varie du blanc au jaune et au rouge vineux, à cassure lustrée, passant souvent au grès friable et qui paraît être le résultat d'éjections semi-plutoniques. On le rencontre dans l'arrondissement d'Uzès, dans la vallée de la Tave, d'où le nom de *Tavien* donné à l'étage qui le renferme. Il forme dans le bassin d'Uzès, les longues crêtes dentelées en forme de dykes du pic de Montaigu, des sommets de St-Vincent, de la Gardie, de la Bruguière et de Pougnadoresse.

L'emploi du grès lustré, ou *grès rouge ferrugineux*, réussit très-peu dans l'entretien des chaussées en empierrement, à cause de son excessive dureté, malgré l'addition d'une certaine quantité de calcaires destinés à faciliter la liaison de ces matériaux.

Les autres grès quartzeux que l'on rencontre dans le système du grès vert ou terrain crétacé moyen, aux étages n° 6 et 8 (Paulétien et Ucétien de E. Dumas), ne pourraient fournir des pierres d'appareil. Ces grès proviennent de l'agglutination des sables siliceux et sont assez facilement désagrégés ; les plus durs ne peuvent être employés que comme moellons. Il en est de même des roches grésiformes du 4e étage (partie inférieure du cénomanien), désignées sous le nom de grès vert et dont le gluten de nature variable empâte souvent des grains de chlorite.

Grès sableux. — Les *grès* de l'étage subapennin, dont nous avons déjà parlé, et qui forment des couches noduleuses au milieu des sables, sont exploités à Broussan (Bellegarde), à Loube (St-Gilles), à Sainte-Colombe (Générac) et à Beauvoisin On s'en sert comme moellons dans les maçonneries, mais surtout pour les travaux de pavage.

Cailloux roulés. — Après les grès, nous placerons dans cette étude, les *cailloux roulés* qui forment les diluvium alpin de la vallée du Rhône. Ces cailloux de forme généralement ellipsoïdale et dont les plus gros atteignent 0m,35 de longueur

Digitized by Google

sur 0m,50 de circonférence, sont, pour la plupart, de véritables quartzites provenant de la dénudation des roches siliceuses qui constituent la formation anthraxifère et triasique des Alpes occidentales. On rencontre quelquefois parmi eux des galets de granite altéré, de leptynite, d'euphotide, de variolite, de phonolite et de basalte péridoteux.

Les cailloux diluviens de fortes dimensions se trouvent, dans le Gard, sur le plateau qui s'étend entre Beaucaire et Redessan. Ces cailloux, propres à être décapités, fournissent de très-bons matériaux pour le pavage des rues. Avignon, Arles, Nimes et d'autres villes du Midi emploient ce mode de chaussée. Les cailloux de moyennes dimensions sont également utilisés pour les chaussées pavées entre Pont-Saint-Esprit et Aigues-mortes. On concasse les petits galets pour l'empierrement des routes et chemins et on y ajoute quelques matériaux calcaires pour en faciliter la prise. On emploie au même usage les cailloux provenant de la désagrégation des poudingues, surtout de la variété appelée *amenla*, ou poudingue alaisien, qui forme la partie supérieure du terrain Eocène.

Sables. — Nous terminerons ce paragraphe en mentionnant les dépôts de *sables* siliceux qui proviennent généralement de la décomposition des grès et les alluvions sableuses, fluviatiles ou marines.

Nous avons déjà parlé des sables granitiques. Nous indiquerons à la suite :

1° les sables triasiques qui peuvent être considérés comme des grès sans cohésion, à grains fins quartzeux, jaunâtres, quelquefois micacés (Saint-Jean-du-Pin) ;

2° les sables siliceux du cénomanien, étage Paulétien de E. Dumas (Saint-Laurent-la-Vernède) ;

3° les sables siliceux fins diversement colorés avec petits cailloux de quartz hyalin, au 8e étage du grès vert, Ucétien de E. Dumas (l'Ancise, Bagnols) ;

4° les sables fins siliceux, roujeâtres et jaunâtres de l'étage

Digitized by Google

inférieur de l'Eocène, Uzégien de E. Dumas (Plaine de la Candouillère) ;

5° les sables blancs siliceux de Minteau (Vergèze) du même étage ;

6° les sables jaunâtres, micacés, siliceux, du pliocène ou tertiaire supérieur (la Costière) ;

7° enfin, les sables alluviens, fluviatiles ou marins, dont la nature est assez variable.

Tous ces sables fournissent des matériaux d'agrégation pour mortier, béton et pavage. On emploie de préférence, pour ce dernier travail, les sables fluviatiles graveleux qui sont généralement lavés et dont la résistance à la compression est bien supérieure à celle du sable de mine.

3° — MEULIÈRE.

La *meulière* représente un état particulier du silex formé en masses à texture caverneuse, criblées de cavités irrégulières. Le silex *pyromaque* (pierre à fusil) est un silex blond ou brun, à cassure terne, presque toujours conchoïdale, étincelant sous le choc du briquet. Nous comprendrons ces deux variétés siliceuses dans l'espèce *silex* (caillou, pierre à feu).

Le silex est une roche compacte, composée de quartz aquifère, formée par voie de précipitation chimique. La translucidité dont jouit cette substance provient d'une porosité microscopique qui lui permet de retenir, dans l'intérieur de la masse, une certaine quantité d'eau de carrière; sa fragilité tient également à cette constitution. On pense que sa formation dans l'intérieur des couches a eu lieu par infiltration.

Le silex meulière est abondant dans le terrain tertiaire, aux environs de Paris, où il est employé avec avantage dans les constructions. La meulière poreuse de ce bassin a une densité moyenne de 1.26. On sait que la densité du quartz proprement dit, ou quartz hyalin, est de 2.650.

Digitized by Google

Il n'existe pas, à proprement parler, de gisement de *meulières* dans le département du Gard. On rencontre seulement dans le premier étage du terrain tertiaire inférieur, des bancs de silex subordonnés au calcaire lacustre, remplis de petites cavités et, à cause de cela, exploités comme pierres meulières au Patis de Salazac et au quartier de Coste-Joulène, commune d'Arpaillargues.

Le *silex pyromaque* se trouve également dans l'étage moyen de l'Eocène en plaques ou en rognons aplatis, formant au milieu des masses de véritables couches subordonnées; sa couleur varie du jaune blond au brun noirâtre. Il se rencontre abondamment à Garrigues, à Aubussargues, à St-Victor-des-Oules, à St-Hippolyte-de-Caton, à Rivières, à Barjac et surtout à Salinelles (Côte de la pierre à feu) où il est employé au ferrement des routes. On rencontre encore le silex rubané dans les calcaires près de Campagnany (Quissac), et en strates souvent très minces (0m.003) entre les calcaires blancs, marneux stratifiés du chemin vicinal qui traverse St-Maurice-de-Casevieille. Mentionnons, en passant, les traces d'un atelier néolithique, près le mas Bousquet, situé dans la même commune, où nous avons pu recueillir des spécimens taillés provenant de ce dernier gisement (1).

---

(1) Voir la note de M. G. FÉMINIER sur un atelier néolithique découvert à Baron (Gard). (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*). Année 1879.

Digitized by Google

§ 2. — PIERRES CALCAIRES

Ici commence la description d'une série de roches qui composent la nombreuse famille des calcaires.

Le *calcaire* est une substance composée de chaux (*56.15*) et d'acide carbonique (*43.70*) (carbonate de chaux); cristallisant dans le système rhomboédrique ; rayant le verre et rayée par une pointe d'acier ; donnant de la chaux par la calcination ; faisant une vive effervescence dans les acides, et s'y dissolvant entièrement quand elle est pure. Sa densité est de 2.5 à 2.7.

Classification. — Les divers modes de formation et la variété des substances accidentelles assez souvent associées au calcaire permettent d'établir plusieurs espèces dans cette famille nombreuse. Nous allons les énoncer succintement pour l'intelligence de cette description.

ROCHES CALCAIRES NON SÉDIMENTAIRES

ESPÈCE UNIQUE. — *Calcaire cristallin*, divisée en trois sous-espèces : le protocalcite (calcaire primitif ou saccharoïde), le micalcite (calcaire micacé) et le cipolin (calcaire talcifère) qui appartiennent toutes aux terrains stratifiés du sol primitif.

ROCHES CALCAIRES SÉDIMENTAIRES

1° *Calcaire métamorphique* (Thermocalcite), calcaire sédimentaire transformé en calcaire cristallin au contact des roches pyrogènes.

2° *Calcaire sédimentaire cristallin* (Calschiste), mélangé avec environ 1/20 de schiste argileux et présentant lui-même une structure schisteuse ou entrelacée.

Digitized by Google

3° *Calcaire sédimentaire compacte* (Pierre lithographique, marbre commun), caractérisé par la finesse de son grain.

4° *Calcaire argilitique* (Albérèze), composé de calcaire compacte et d'argilite ou argile endurcie.

5° *Calcaire argilifère ou argileux* (Pierre à chaux hydraulique), composé de calcaire et d'argile dans des proportions variables.

6° *Calcaire globulifère*, subdivisé en trois sous-espèces : a. *Calcaire oolithique*, composé de globules calcaires ressemblant à des œufs de poissons, agglutinés par un ciment calcaire ; b. *Calcaire pisolithique*, dont les globules atteignent ou dépassent la grosseur d'un pois ; c. *Calcaire tuberculaire*, qui peut comprendre également le brocatelle, où les tubercules souvent incomplets se pénètrent entre eux.

7° *Calcaire siliceux ou quartzifère*, ordinairement compacte, résultant de l'association du calcaire à du quartz à l'état sablonneux.

8° *Calcaire concrétionné* (Travertin), formé de calcaire souvent lacustre, compacte, traversé par de nombreuses cavités vermiculaires.

9° *Calcaire spongieux* (Tuf calcaire), produit par des sources minérales tenant en suspension une certaine quantité de carbonate de chaux.

10° *Calcaire fibreux* (Aragonite, carbonate de chaux prismatique, en amas stratiformes de peu d'étendue.

11° *Calcaire crayeux* (Craie), à texture terreuse pulvérulent, faiblement consolidé, présentant une variété globulifère.

12° *Calcaire grossier* (calcaire à miliolites), communément à grains grossier, formé de sables calcaires, à base de débris de coquilles et de zoophytes, réunis par un ciment calcarifère. Cette roche forme un étage particulier dans le bassin de Paris où les variétés sont désignées sous les noms de pierre de liais, cliquart, banc de roche, banc franc, lambourde, vergelet, etc.

On peut comprendre également dans cette espèce le calcaire glauconieux.

Digitized by Google

13° *Calcaire molasse* (Grès argileux calcarifère), calcaire coquillier formé de petits débris de coquilles unis par un ciment calcaire cristallin.

14° *Calcaire coquillier* (Lumachelle), formé presque entièrement de débris de coquilles liés par un ciment calcaire souvent impur.

15° *Calcaire madréporique*, formé de débris de polypiers liés par un ciment calcaire; c'est une sorte de travertin marin.

16° *Calcaire magnésien sédimentaire* (Calcaire dolomitique), carbonate de chaux combiné avec la dolomie ou chaux carbonatée magnésifère. Le calcaire magnésien est cristallin, arénoïde, compacte, globulaire et brèchoïde, ou pseudo-fragmentaire.

17° *Calcaire bitumineux* ou *asphaltifère*, coloré par des matières bitumineuses et duquel on extrait le bitume appelé asphalte.

18° *Conglomérat calcaire*, comprenant les brèches et poudingues calcaires de toutes provenances.

19° *Sables calcaires*, produits de la désagrégation des roches calcaires ou magnésiennes [1].

Nous allons, maintenant, passer en revue les diverses natures de calcaires fournis par chaque terrain dans l'étendue du Département, d'après l'ordre que nous venons d'indiquer. Les espèces n°s 1 et 2 forment la section des calcaires saccharoïdes ou marbres de notre classification technologique; le n° 3, qui représente les calcaires compactes, est rangé, ainsi que les autres espèces, dans la catégorie nombreuse des calcaires communs parmi lesquels on peut former, du reste, plusieurs subdivisions.

1° CALCAIRE SACCHAROIDE

Calcaire blanc cristallin. — Le département du Gard ne possède pas, à proprement parler, de carrières de marbres; on peut cependant signaler plusieurs gisements où l'on rencontre des *calcaires saccharoïdes* qui pourraient être exploités

(1) Extrait en partie du *Traité des Roches*, par H. COQUAND.

Digitized by Google

comme tels. Citons d'abord, dans le terrain granitique, le calcaire cristallin dolomitisé, d'un beau blanc, à structure lamellaire et nacrée, associé souvent à la serpentine et que l'on rencontre en filons éruptifs, à Valleraugue au quartier des Crozes, à Mandagout, sous le château à côté d'un filon de serpentine de 0,10 d'épaisseur, au col de Peyrefiche, dans les communes de St-Martial, de St-André-de-Majencoules et dans le vallat de Rieufrais, près de Cabrillac, où il atteint une épaisseur de 10 mètres.

Voici une analyse de ce calcaire due à MM. Frémy et Terreil :

Acide carbonique,	Chaux,	Magnésie,	Alumine et Peroxyde de fer,	Alcalis,	Silice.
43.26	27	18.23	4.67	0.09	6.75

Calcaire gris métamorphique. — Le deuxième étage du terrain silurien, (calcaires inférieurs) donne, au cap des Mourèses, près le Vigan, des *calcaires ondulés métamorphiques* à stratification feuilletée, dont les veines feldspathiques blanches ou grises produisent un bel effet sous l'action du polissage.

On trouve, dans le vallat de Bédous, des calcaires souvent serpentineux, d'un bleu grisâtre, susceptibles de recevoir un beau poli. L'exploitation de ces calcaires, commencée il y a quelques années, a dû être suspendue à cause des crins ou fissures qui occasionnent souvent la rupture des blocs.

2° CALCAIRE COMPACTE

Parmi les calcaires compactes dont on connait les gisements dans le Gard, il faut d'abord citer ceux qui, en raison de leur texture cristalline, peuvent être considérés comme marbres. Nous allons les dénommer :

Marbre commun. — 1° *Calcaire moucheté de Saint-Jean-du-Gard.* Ce calcaire qui appartient à la partie moyenne du terrain triasique, présente de petits nodules blancs d'anhy-

Digitized by Google

drite disséminés en grand nombre dans la pâte d'un calcaire noir dolomitique, à structure miroitante. L'exploitation de cette roche amygdalaire, dont les bancs assez régulièrement stratifiés atteignent 0,70 d'épaisseur, pourrait donner de bons résultats si un chemin de service mettait en communication le ravin de Boissezon, où se trouve le gisement, avec le chemin vicinal qui dessert la région.

2° *Calcaire encrinitique de l'oolithe inférieure.* C'est le calcaire à entroques souvent siliceux, à structure lamellaire et miroitante, d'un gris plus ou moins foncé, formé de débris de crinoïdes, qui constitue, dans le Gard, la partie supérieure de l'étage bajocien. Cette sorte de lumachelle est exploitée à St-Ambroix et à St-Brès où elle se présente en bancs réguliers dont l'épaisseur varie de $0^m,10$ à $0^m,80$. Son emploi, comme marbre noir, mérite d'être signalé, car cette roche prend sous le polissage une très-belle teinte qui la fait rechercher comme pierre de décoration : futs de colonnes, vasques, bassins, piédestaux, plaques pour cheminée et pour meubles. Ce calcaire, dont le coût est de 45 francs le mètre cube, a été employé à Nimes aux églises St-Paul et Sainte-Perpétue. Le bassin de la fontaine monumentale de l'avenue Feuchères est en pierre de St-Brès. On accuse cependant le calcaire de cette dernière localité d'être gélif et de s'altérer même au simple contact de l'air. Celui que l'on extrait à St-Ambroix, aux quartiers des Perrières, paraît beaucoup plus sain.

3° *Calcaire marbre de la Masselle.* Il est exploité aux carrières de Salles-de-Gours, près de Pompignan, entre les strates compactes du néocomien inférieur. Ce calcaire présente de petites tâches noires et blanches dues à des débris organiques se détachant sur un fond grisâtre à peu près de la même manière que le marbre de Chomérac, et que le polissage fait très-bien ressortir. On confectionne avec les plaques débitées de ce calcaire des décorations de cheminée. Il est scié à l'usine de Sauve et expédié en feuilles à Alais et à Montpellier.

On exploite aussi de la même manière le calcaire dur de Lascans dont les carrières sont voisines de celles de Salles-de-Gours.

4° *Marbre brèche de Christin.* C'est un calcaire spathique à

Digitized by Google

grands éclats blancs sur un fond jaunâtre, qui peut fournir de très-belles plaques. Il se trouve à côté du château de Christin, près de Sommières, et fait partie du 3e étage du système néocomien. L'exploitation de ce filon, dont la puissance est de 2 mètres environ, n'a jamais été sérieusement entreprise.

5° *Calcaire néocomien de St-Victor-la-Coste.* Ce calcaire nuancé de jaune et de rose avec veines grisâtres est situé dans le même étage que le précédent. Il supporte très-bien le poli et peut fournir des pierres d'appareil pour socles d'un très-bel effet. Ce calcaire vient d'être l'objet d'une exploitation régulière par la société anonyme qui dirige la fabrication des chaux hydrauliques de St-Victor.

6° *Marbre brèche de Monac, commune de Bagard.* C'est un conglomérat situé dans l'étage supérieur de la formation lacustre qui présente assez de tenacité pour permettre d'en extraire des blocs susceptibles d'être utilisés comme marbre et employés dans la décoration. Il n'existe encore aucune exploitation.

Pierre lithographique. — Le calcaire oxfordien du causse de Montdardier est exploité depuis environ 40 ans comme *pierre lithographique.* Aujourd'hui, cette exploitation considérablement agrandie appartient à une compagnie d'actionnaires formés en Société anonyme. Ce calcaire est compacte, à pâte très-fine, d'un gris bleuâtre plus ou moins foncé ; sa cassure est douce, unie et conchoïdale. Les bancs de ce calcaire nettement stratifié ont une épaisseur de 0m,10 à 0m,50 ; ils forment le 3e sous-groupe de l'étage oxfordien. Les meilleures pierres sont celles de Caucanas et du Pouget.

3° CALCAIRE COMMUN

Dans des notions succintes de lithologie, le professeur Leymeric désigne comme *calcaire commun* ou calcaire *géognostique* celui qui offre une texture intermédiaire entre la texture cristalline (marbre saccharoïde) et la texture terreuse (la craie). Sa substance est rarement pure ; sa cassure est conchoïde, fine

Digitized by Google

ou unie dans les variétés compactes, quelquefois esquilleuse, mais le plus souvent elle est un peu rugueuse et inégale avec un éclat terne passant au terreux. Les couleurs dominantes sont le gris, le jaunâtre avec des nuances diverses.

Cette définition générale s'adresse à un trop grand nombre de roches calcaires pour qu'il n'y ait pas lieu d'établir, dans ce genre important, quelques divisions qui en facilitent l'étude. Aussi, nous rapprocherons-nous, dans le cours de ce paragraphe, de l'ordre indiqué par la classification chimique des roches calcaires donnée ci-dessus en décrivant successivement : les calcaires métamorphiques, communs proprement dits, siliceux, dolomitiques, molasses et spongieux, ayant soin de mentionner au fur et à mesure, s'il y a lieu, les roches conglomérées ou détritiques qui s'y rapportent.

Calcaire métamorphique. — Nous comprenons surtout sous la dénomination de *calcaires métamorphiques* les calcaires supérieurs et inférieurs du système silurien assez développés aux environs du Vigan.

Les calcaires inférieurs, dont la couleur est généralement gris d'acier, sont très-durs, à stratification confuse et à cassure irrégulière. Les calcaires supérieurs, souvent dolomitiques, ont une couleur gris bleuâtre ou gris jaunâtre et présentent parfois des veines cristallines. Ces deux sortes de calcaires donnent de très-bons matériaux pour l'entretien des chaussées des routes ; ils suppléent très-bien les calcaires sédimentaires dans les régions talqueuses où ils se trouvent déposés. Les défauts de stratification de ces calcaires ne permettent pas de les utiliser comme pierres de construction.

Calcaire commun proprement dit. — Afin d'éviter, autant que possible, les redites nombreuses auxquelles nous serions exposé en étudiant séparément les caractères principaux des calcaires communs proprement dits, nous comprendrons en même temps, dans cette partie de notre description, avec les calcaires globulifères ou oolithiques, les

Digitized by Google

calcaires argileux ou marneux dont le produit fournit la chaux hydraulique. L'étude de ces divers calcaires sera faite par terrain. Pour le même motif, nous nous contenterons de mentionner seulement l'existence des calcaires dolomitiques et des calcaires siliceux [1] au fur et à mesure qu'ils se présenteront dans la constitution générale des terrains.

Terrain triasique. — Le calcaire que l'on rencontre dans la partie moyenne du trias, et qu'il y aurait peut-être lieu, d'après E. Dumas, de rapporter au muschelkalk, est compacte, très-dur, souvent magnésien, grisâtre ou jaunâtre, vacuolaire sur quelques points, avec spath calcaire, contenant parfois des grains de quartz. On l'observe à St-Bonnet, à Soudorgues et à différents niveaux dans le terrain triasique. Ce calcaire n'est exploité dans ces deux localités que comme pierre à chaux. Cette chaux est grasse et d'assez bonne qualité.

Terrain jurassique. INFRALIAS. — Le *calcaire infraliasique* est compacte, d'un gris fauve foncé, à cassure conchoïdale ; il se présente en bancs stratifiés de 0m,10 à 0,m20 d'épaisseur.

Dans l'arrondissement du Vigan, le calcaire de l'infralias éprouve une modification importante : il devient blanc jaunâtre, à pâte pour ainsi dire lacustre et ses bancs ont 0m,40 d'épaisseur moyenne. C'est le *lias blancs*. On emploie ce dernier calcaire à Molières et à Trèves où se trouvent des carrières régulièrements exploitées. Les calcaires extraits sont d'une pâte très-fine, d'un blanc jaunâtre et d'une taille assez facile.

A Meyrannes et à Saint-Jean-du Gard, le calcaire infraliasi-

(1) Le *calcaire siliceux* proprement dit (travertin siliceux), c'est-à-dire laissant, après la dissolution du carbonate de chaux par les acides, un squelette siliceux, ne peut exister dans le Gard qu'à l'état d'accident ; les calcaires qui se rapprochent de cette espèce sont les calcaires silicifiés qui se trouvent à la base et au sommet du lias moyen, les calcaires siliceux de l'oolithe et les calcaires quartzifères, parfois réellement siliceux, de l'étage turonien, partie supérieure du grès vert.

Digitized by Google

que n'est employé que comme moëllons. Dans ces deux localités où sa composition première n'a pas été altérée on l'utilise pour l'entretien des chaussées.

Le *calcaire dolomitique* infraliasique est à grain fin, d'un gris foncé, (la Fage); il s'altère en allant vers l'Ouest comme le calcaire ordinaire, en passant au jaune clair (la Tessone). Ses bancs ont une épaisseur de $0^m,50$ à $1^m,00$. Cette pierre est rebutée parcequ'elle s'altère sensiblement à l'air.

Voici l'analyse d'une dolomie infraliasique de Mialet [1] :

Acide carbonique	chaux	magnésie	alumine	peroxyde de fer	silice	eau et matières organ.
31,70	18,20	15,70	13,40	1,20	18,10	1,60

Lias. — Le calcaire du lias inférieur est compacte, très dur, à pâte fine et grisâtre, stratifié régulièrement en bancs de $0^m,15$ à $0,^m35$ d'épaisseur. Il donne par la cuisson de la chaux grasse. Son emploi, comme pierre de construction, est restreint aux maçonneries de remplissage ou de moellons. Ce calcaire concassé donne d'assez bons matériaux pour l'entretien des chaussées. Il est très-développé entre Bessèges et Saint-Ambroix, à la Fage et Durfort.

L'étage du calcaire à gryphée (lias inférieur) renferme accidentellement des calcaires à encrines en couches subordonnées. On y rencontre également un calcaire dolomitique exploité comme pierre de taille à Camprieu (commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils). Ce calcaire grésiforme, à structure scintillante, et à pâte brunâtre, fournit de très-bonnes pierres d'appareil de toutes dimensions pour les constructions civiles et les ouvrages d'art des routes [2].

Les calcaires qui constituent l'étage du lias moyen sont ordinairement gris de fumée, rudes au toucher, à cassure conchoïdale et présentant assez souvent de petites parties

(1) Cette analyse est due à MM. FRÉMY et TERREIL.

(2) C'est par erreur que le calcaire dolomitique de Camprieu a été placé dans le lias; c'est plutôt une dolomie infraliasique.

Digitized by Google

écailleuses, miroitantes. Ces calcaires sont généralement silicifiés à la partie inférieure et à la partie supérieure de l'étage ; ils sont, du reste, sans emploi et donnent des matériaux de qualité assez médiocre pour l'entretien des chaussées.

Oolithe inférieure. — Nous ne parlerons des *calcaires à fucoïdes*, dont l'ensemble constitue avec les marnes qui les séparent le sous-groupe inférieur de l'étage bajocien, que pour indiquer leur emploi exclusif comme matériaux d'empierrement. Ces calcaires sont d'un noir grisâtre, à stratification régulière, à cassure esquilleuse et rude au toucher ; ils contiennent souvent des rognons de silex, noirs, très-durs, ce qui augmente leur résistance.

Au-dessus de ces couches se trouve le *calcaire à entroques* dont nous avons parlé au sujet du marbre de Saint-Brès et qui résulte de l'agglutination de débris de crinoïdes. L'emploi de ce calcaire est assez répandu dans la région où il exploité : à St-Ambroix, aux Mages, à Rousson, à Saint-Brès et à Blateiras, près d'Anduze, pour socles, bâtis de machines, bordures de trottoirs, etc. Les carrières de St-Ambroix peuvent fournir pour toutes les dimensions jusqu'à $0^{m},80$ d'épaisseur ; les bancs les plus faibles sont utilisés pour dalles. Ce calcaire donne, pour les chaussées des routes, des matériaux assez médiocres à cause de son peu de tenacité, conséquence naturelle du mode d'agrégation de ses éléments.

Le *calcaire dolomitique* qui surmonte l'étage bajocien, dans l'arrondissement du Vigan, n'est à proprement parler que le résultat d'une transformation du calcaire à entroques en dolomie. Les articles d'encrines perdent peu à peu leur forme organique et la roche devient alors une dolomie à gros grains, d'un gris jaunâtre, âpre au toucher, à l'aspect scoriacé, se désagrégeant facilement et développant une odeur bitumineuse par la percussion. Sa composition est la suivante, d'après une analyse de M. Dufrénoy :

Carbonate de chaux,	carbonate de magnésie,	résidu insoluble,	perte et bitume.
50,60	47,20	1,60	0,60

Digitized by Google

Le sable provenant de la désagrégation de la dolomie oolithique friable est employé pour la confection des mortiers, notamment sur les causses de Campestre et de Lanuéjols.

Oxfordien. — Nous avons déjà fait connaître le calcaire du 3e sous-groupe oxfordien en parlant de la pierre lithographique de Montdardier, près du Vigan ; nous ajouterons que ce calcaire est également exploité pour les constructions, et que, sans fournir des blocs de grand appareil comme ceux du 4e sous-groupe, il peut être utilisé avec de moindres dimensions. Seulement, comme ces calcaires sont en général courts et cassants, on les emploie rarement comme pierre de taille. Ils donnent par la cuisson, à St-Hippolyte, par exemple, une chaux maigre moyennement hydraulique.

Les *calcaires massifs* du 4e sous-groupe sont compactes, d'un gris clair plus ou moins jaunâtre ; la hauteur d'assise dépasse quelquefois un mètre. On exploite ce calcaire comme pierre de taille près de Sumène et surtout à la Magdeleine, commune de Tornac, où se trouvent deux carrières assez importantes. On l'emploie pour les constructions civiles, pour les maçonneries qui demandent une certaine résistance et pour les ouvrages d'art des routes de la région. Les autres carrières ouvertes dans le même sous-groupe, à St-Julien-de-Valgalgues et à l'Hermitage, près d'Alais, ont dû être abandonnées à cause de la médiocrité de leurs produits. La cuisson de ce calcaire donne presque toujours de la chaux grasse. Tous les calcaires oxfordiens donnent, après avoir été concassés, d'excellents matériaux pour l'entretien des routes.

On exploite à St-Brès un calcaire oxfordien, pris à l'Est de la localité, avec lequel on fabrique un ciment que l'on désigne sous le nom de *ciment de St-Brès*.

La *dolomie* qui surmonte l'étage oxfordien est d'un blanc jaunâtre, le plus souvent solide, à grains fins et serrés. Elle fournit sur presque tous les causses des Cévennes un sable dolomitique employé pour la confection des mortiers.

Digitized by Google

Terrain crétacé. Système néocomien. — Les nombreux calcaires utilisables fournis par le système néocomien sont distribués dans les étages nos 1, 3 et 4.

Les calcaires du *néocomien inférieur* sont exploités dans le bassin de Pompignan. Ils sont durs, d'un blanc jaunâtre, à pâte très-fine, et forment des bancs dont l'épaisseur varie de 0m,20 à 1m,00, donnant ensemble une puissance de 5m environ. C'est dans cette série d'assises que se trouve le calcaire marbre dont nous avons déjà parlé. On exploite, dans le même bassin, au hameau de Pégaline, un calcaire d'un jaune roussâtre, à cassure lamellaire et miroitante qui se débite en grandes dalles dont l'épaisseur varie de 0m,03 à 0m25. La carrière de Baubiac, près de Quissac, qui donne un calcaire grisâtre très-dur et très compacte, est ouverte dans le même étage.

Toutes ces carrières et surtout celle de Pompignan (quartier de Lascans) peuvent fournir des pierres d'appareil de toutes dimensions pour les constructions civiles comme pour les grands travaux des voies ferrées et des routes, non-seulement dans les localités voisines, mais hors du Département. Les débris des exploitations fournissent aussi de bons matériaux pour les chaussées.

Les calcaires du 3e étage, dits *calcaires à spatangues*, sont compactes, assez rudes au toucher, à texture matte, jaunâtres à l'extérieur, présentant assez souvent une coloration bleue au centre de la couche. Tels sont les calcaires exploités à Nimes, sous le nom de pierre de Roquemaillère, dans les carrières qui avoisinent la ville et où l'on peut voir encore des vestiges d'une exploitation romaine. Cette pierre se débite en bancs de 0m,25 à 0m,50; elle est très-dure et très-tenace.

La pierre de Calvisson, qui appartient au même étage, s'extrait en couches d'environ 0m,70 d'épaisseur; elle est d'un blanc jaunâtre dans le haut, bleuâtre dans le bas et accidentellement coloré en rose. On exploite un calcaire analogue dans les communes de Corconne, d'Uchaud et de Gallargues.

Les carrières de Barutel situées sur la route d'Alais et dont la puissance est de 8m environ, donnent un calcaire très-estimé.

Digitized by Google

Il est dur, fin, d'un blanc jaunâtre ou légèrement gris bleuâtre. Ce calcaire a servi à la construction des monuments romains de l'ancienne Nemausus. La carrière romaine, aujourd'hui délaissée, est à un kilomètre environ de la carrière actuelle.

Les carrières que nous venons de citer peuvent fournir d'excellentes pierres d'appareil pour socles, marches, piédestaux, colonnes, meules, souillardes, en un mot pour tout ce qui se rapporte à la construction. La pierre de Barutel surtout, dont les blocs peuvent atteindre 1m,50 d'épaisseur, est exportée dans les départements voisins.

Les calcaires plus ou moins argileux du 3e étage donnent, par la cuisson, de bonnes chaux hydrauliques dont le degré dépend naturellement de la proportion d'argile que renferme le calcaire. La chaux de Nimes et celle des Tavernes sont les plus estimées.

Cet étage fournit abondamment d'excellents matériaux pour les chaussées des routes ; la nature un peu marneuse des calcaires contribue à donner à ces chaussées un liant et une fermeté que ne leur donnerait pas un calcaire parfaitement pur.

Le 4e étage du système néocomien, présente un calcaire blanc homogène, d'une consistance tendre, accidentellement oolithique, et se présentant en masses confusément stratifiées. C'est le *calcaire urgonien* ou à *Chama ammonia*. On le rencontre à Baron, Lussan, St-Marcel, Navacelles, Euzet, Brouzet et Moulezan. C'est dans la commune de Moulezan-Montagnac que sont ouvertes, dans le bois des Lens, les carrières qui portent ce nom et dont le calcaire a été employé, depuis une époque reculée, comme pierre statuaire. On peut remarquer encore, dans ce quartier, les vestiges des exploitations romaines d'où l'on a tiré les matériaux pour la construction et l'embellissement de nos anciens édifices. Actuellement, les carrières de Lens fournissent encore des pierres d'appareil aux constructions publiques ou privées et des blocs pour la sculpture. L'exportation de leurs produits est cependant limitée à cause du voisinage des carrières de Barutel et de Beaucaire.

Les calcaires du 4e étage donnent généralement des chaux grasses. On utilise les bancs supérieurs à texture subcristalline

Digitized by Google

et qui ont, du reste, une certaine dureté, pour l'entretien des chaussées.

Système du grès vert. — Le terrain crétacé moyen présente aussi un certain nombre de carrières où l'on exploite le calcaire commun.

L'étage Paulétien de E. Dumas (6e du système) donne, près de St-André-d'Olérargues, un calcaire à pâte lacustre qu'on extrait en dalles très-régulières et dont on se sert pour faire des marches d'escalier.

L'étage au-dessus offre des calcaires durs, jaunes et gris, parfois siliceux ou associés à des grains de quartz qui en augmentent la résistance et que l'on emploie avec avantage comme ballast pour l'entretien des chaussées.

Le 9e étage formé des calcaires à hippurites donne de très-bons matériaux de construction. Le calcaire que l'on y rencontre est à pâte compacte, jaune ou gris jaunâtre, avec parties siliceuses miroitantes. On le trouve surtout dans le bassin de la Cèze où sont ouvertes les carrières de Saint-Gervais, de Sabran, de la Roque, de Roquebrune. On l'exploite encore à Serviers et à Casty, commune d'Allègre. Ce calcaire ne présente pas une trop forte résistance et, sur quelques points, il ressemble au premier abord à la molasse coquillière. La meilleure pierre est celle de St-Gervais ; elle est dure, d'un blanc jaunâtre et d'un grain très-fin ; on l'emploie dans les localités voisines et jusqu'à Pont-St-Esprit pour socles, marches, encadrements d'ouvertures.

Les calcaires du 9e étage étant souvent friables ne peuvent fournir des matériaux suffisamment résistants pour les chaussées. Ils sont employés pour la fabrication de la chaux ; le produit de la cuisson est une chaux grasse.

Les sables du grès vert sont variés et très-abondants ; nous en avons déjà parlé en traitant des roches quartzeuses. La nature siliceuse et réfractaire de ces sables les font rechercher, non-seulement pour la fabrication du mortier, mais encore pour les briquetteries, la poterie et la verrerie.

Digitized by Google

Terrain tertiaire. ÉTAGE ÉOCÈNE. — Les calcaires appartenant à l'étage moyen du terrain tertiaire inférieur, susceptibles d'être exploités comme pierre de taille, sont à pâte fine lacustre, à stratification régulière, de couleur blanchâtre ou jaunâtre, et souvent tubuleux vers les couches supérieures. C'est à Barjac et aux environs que sont situées les meilleures exploitations. Ce calcaire est d'une taille assez facile, mais sa nature un peu marneuse le fait souvent exclure des ouvrages extérieurs. On rencontre le même calcaire à Aubussargues, à Blauzac, à St-Jean-de-Maruéjols et accidentellement près de Salazac et au pic de Iouton, commune de Jonquières. La pierre des Clauses, commune de Blauzac, a servi à la construction du pont St-Nicolas. Les calcaires les plus inférieurs que l'on peut rencontrer dans d'autres localités sont durs mais très-cassants et ne peuvent être employés que comme moellons. Ces derniers sont utilisés cependant pour les chaussées des routes quand ils ne sont pas trop argileux.

Les calcaires d'eau douce de l'étage moyen donnent, par la cuisson, des chaux grasses et souvent d'assez mauvaise qualité.

Calcaire molasse ou grès molasse. — La *molasse* se montre dans les deux groupes Eocène et Miocène du département. Le premier de ces dépôts a été désigné par E. Dumas sous le nom de formation lacustre et le second, où se trouvent d'abondants dépôts marins de molasse coquillère, a conservé pour lui cette dernière dénomination.

Grès ou molasse lacustre. — Le grès à pâte argilo-calcaire, ou *molasse lacustre*, est assez développé entre Alais, Fons et St-Mamert où se trouvent les principales exploitations de pierre de taille. Il fait partie de l'étage supérieur de l'Eocène; c'est l'Alaisien de E. Dumas. On exploite ce calcaire à Méjannes, la Fare, Mons, Monteils, pour les constructions de ces

Digitized by Google

localités. Le calcaire lacustre de Méjannes est employé à Alais pour encadrements d'ouvertures. Le grès grisâtre de Monteils s'extrait en grandes dalles que l'on utilise pour le pavage.

Le pont de Ners, sur le Gardon, a été construit avec des grès molasses pris dans les communes de Martignargues, de Deaux et de Moussac. Quelques exploitations de ce calcaire sont ouvertes dans l'arrondissement d'Uzès à Garrigues, Arpaillargues, Aubussargues.

Poudingue lacustre. — On a utilisé le poudingue ou *conglomérat lacustre,* dit *Amenla*, à Alais et à St-Ambroix, comme pierre à chaux; le produit est assez bon et un peu hydraulique. Dans ces mêmes localités on emploie ce poudingue comme matériaux de remplissage. Les cailloux provenant de la désagrégation de ce conglomérat calcaire sont employés, après cassage, pour l'entretien des chaussées des routes.

Nous avons déjà parlé des *sables* siliceux de Minteau, près de Vergèze ; on emploie également ceux du mas Clary (Saint-Maurice-de-Casevieille) et ceux de St-Jean-de-Ceyrargues.

Molasse coquillière. — La *molasse coquillière* ne s'observe que dans les arrondissements de Nimes et d'Uzès ; dans ces deux régions son exploitation est très-développée. Elle est répartie dans les étages inférieur et supérieur du terrain Miocène et prend alors, suivant la position qu'elle occupe, la dénomination géognostique de *molasse coquillière ancienne* et de *molasse coquillière supérieure.*

Le *grès molasse* de l'étage inférieur est tendre, d'un blanc jaunâtre, à pâte fine coquillière, avec ciment calcaire cristallin.

Le type le plus complet de cette roche est la pierre de Beaucaire. C'est dans les carrières de cette localité que l'on peut trouver toutes les variétés de molasse susceptibles d'être employées dans les constructions. Cette pierre que l'on exporte jusqu'à Toulouse et au-delà de la Méditerranée, et dont l'emploi est généralement répandu, est trop avantageusement con-

Digitized by Google

nue pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans des détails descriptifs qui ont plutôt leur place dans une monographie spéciale. Disons seulement que la puissance totale des bancs arrive à 20 mètres et que les 20 carrières ouvertes sur le versant sud de la colline de Beaucaire occupent plus de 200 ouvriers.

La molasse coquillière est aussi très-exploitée aux environs de Sommières où l'on rencontre les carrières de Catapouls dont les produits ont été employés, avec la pierre de Christin, à la construction du pont de Sommières. Citons les carrières nombreuses de Garrigouille (Aiguesvives), Aubais, Junas, Aujargues, Gallargues, Mus, Boisseron dans l'Hérault, et Aramon sur les bords du Rhône, qui fournissent également de très-bons matériaux aux constructeurs. Les carrières de Fontvieille, St-Gabriel dans les Bouches-du-Rhône, sont également ouvertes dans l'étage dont nous parlons.

L'arrondissement d'Uzès présente aussi de nombreuses carrières abondamment fournies de la molasse coquillière ancienne. Ce sont les carrières de Montaren, de St-Quentin, de St-Laurent-la-Vernède, des Angles et de Villeneuve. Dans cette dernière localité sont situées les anciennes carrières qui ont fourni les matériaux du Palais des Papes à Avignon, du fort St-André et de l'ancien pont St-Bénézet. Ces molasses varient souvent par leur grain, leur couleur et leur degré de résistance ; mais elles sont employées partout comme pierres d'appareil dans toutes sortes de constructions. La molasse bleue provenant des carrières de Barbentane est employée à Nimes et aux environs à la construction des escaliers.

Le *grès molasse* de l'étage supérieur est très-coquillier, d'un blanc jaunâtre, présentant de nombreuses cavités remplies d'une argile ocreux. L'arrondissement d'Uzès offre les gisements les plus nombreux de cette molasse. Le plateau sur lequel est bâtie la ville d'Uzès en possède plusieurs exploitations qui s'étendent vers Sagriès et St-Siffret. C'est aussi dans cet étage que sont ouvertes les carrières de Vers et de Castillon confondues avec celles du Pont-du-Gard et qui ont fourni les matériaux pour la construction de l'aqueduc romain et du

Digitized by Google

magnifique viaduc établi sur le Gardon. Dans l'arrondissement de Nimes, les carrières des Escaunes (commune de Sernhac) a été exploitée par les Romains qui firent servir cette pierre à l'exécution de la Maison-Carrée de Nimes et de l'Amphithéâtre. La pierre de Mauvalat (commune de Villevieille) a été également employée dans la construction de ce dernier édifice.

Poudingue miocène. — On exploitait à Pied-Bouquet, près de Sommières, et à Cantaduc (commune de St-Quentin), un poudingue à galets calcaires avec ciment argilo-calcareux comme pierres meulières. Dans ce dernier gisement, la roche renferme, en même temps, des grains de quartz provenant du grès vert remanié.

Sables. — Le dépôt miocène ne renferme pas de sablonnières, mais on utilise très-bien les menus déchets provenant de la taille de la molasse et désignés par les constructeurs sous le nom de *sablon*; leur mélange avec la chaux produit un excellent mortier pour les crépis soignés.

Calcaire spongieux. — Le *tuf calcaire* se produit actuellement sur le bord des cours d'eau et au voisinage de certaines sources; il appartient au terrain moderne. Son origine est due à une action chimique des eaux sédimentaires : c'est un calcaire concrétionné d'un blanc jaunâtre, rempli de petites cavités qui le rendent très-léger. Cette pierre est très tendre, mais elle durcit à l'air et devient tenace; elle est employée dans la construction des voûtes.

Le calcaire spongieux ne forme dans les Cévennes que des dépôts isolés et de peu d'étendue. Nous citerons les tufs de Roquedur, du Trévezels, de St-Laurent-le-Minier et de Veyrac près d'Anduze. On se sert du tuf dur appelé *tioure* pour encadrements d'ouvertures et chaînes d'angle.

Digitized by Google

Calcaire bitumineux. — Il a déjà été question, en traitant des calcaires de la formation lacustre, des calcaires de Servas situés dans l'arrondissement d'Alais. C'est le seul calcaire bitumineux exploité actuellement dans le Gard. La roche asphaltique est un calcaire d'eau douce imprégnée de bitume, que l'on traite par la méthode ordinaire : le rendement paraît suffisant.

Il existe à St-Jean-de-Maruéjols, dans le même étage, des marnes bitumineuses qui servaient à fabriquer l'asphalte ; l'exploitation a cessé depuis quelques temps.

4° GYPSE

Parmi les roches gypseuses, on distingue le *gypse* et l'*anhydrite*.

Le gypse ou pierre à plâtre est une roche composée essentiellement de sulfate de chaux hydraté dans la proportion suivante : chaux 33, acide sulfurique 46, eau 21. Sa densité est 2,3. Le gypse est rayé par l'ongle ; il est difficilement fusible au chalumeau et donne de l'eau par la calcination. Sa couleur est ordinairement blanchâtre ou grisâtre ; les autres colorations sont dues à l'hydrate de fer. Sa contexture très-variable donne les gypses laminaires, lamelleux, fibreux, bacillaires, saccharoïdes, compactes et cristallins (albâtre gypseux). Son mélange avec l'argile ou le calcaire donne des gypses argilifères (Salins, Gargas) et calcarifères (Paris, Aix). On emploie quelquefois, dans certaines localités, les moellons durs de pierre a plâtre pour les maçonneries de consolidation exécutées dans les carrières.

L'*anhydrite* ou *karsténite*, est un gypse anhydre d'une densité de 2,5 à 2,9.

Terrain triasique. — Les exploitations de gypse, dans le Gard, sont toutes ouvertes dans la partie moyenne du terrain

Digitized by Google

triasique. Cette roche s'y présente généralement en masses grisâtres un peu argilifères, avec veines de gypse fibreux, saccharoïde rosé. Elle est quelquefois translucide et colorée en blanc, rose pâle ou orange.

On rencontre dans les arrondissements du Vigan et d'Alais, des gypsières très-importantes et dont les produits sont souvent exportés. Les principaux gisements sont ceux de la Paro (Molières), Paliès (Monoblet), Novis (Vabres), la Capelle (Saint-Bonnet), Marcassargues (Sainte-Croix-de-Caderle), Grosgaren (Thoiras), Lastrau (St-Jean-du-Gard), Corbessas (Salles-du-Gardon) et Générargues. Ce dernier gisement, qui compte 7 exploitations et celui du hameau de Paliès, où se trouvent plus de dix carrières à ciel ouvert, donnent les plâtres dits d'Anduze et de Lasalle généralement très-estimés. La densité du gypse saccharoïde de Paliès est de 2.390.

On trouve encore le gypse dans le terrain tertiaire en nodules dans l'argile rouge de l'étage inférieur. Il existe également un gisement inexploité de *gypse calcarifère* à Cornillon. Mais ce sont là des accidents sans importance et qui ne sauraient justifier, du reste, l'établissement d'une exploitation régulière.

Digitized by Google

§ 3. — PIERRES ARGILEUSES

1er. — ARGILES

L'*argile* est une roche adélogène, d'aspect terreux, composée de silicate alumineux hydraté plus ou moins mélangé et ayant la propriété de se délayer, de faire pâte avec l'eau et de durcir au feu. Elle peut renfermer accidentellement des matières ferrugineuses, magnésiennes et calcaires.

Classification. — Comme l'espèce calcaire, l'argile présente plusieurs variétés dénommées ci-après :

1° *Argile plastique* (terre de pipe), riche en silice et alumine, possédant une grande plasticité.

2° *Argile smectique* (terre à foulon), argile bolaire, très hydratée, d'une apparence savonneuse, se délayant facilement dans l'eau.

3° *Argile figuline* (terre à pot), variété liante, moins tenace que l'argile plastique.

4° *Argile téguline*, variété commune, impure.

5° *Argile calcarifère* (marne), argile mélangée avec le carbonate de chaux.

6° *Argile schisteuse*, variété à structure feuilletée.

7° *Argile micacifère* remplie de paillettes de mica.

8° *Argile sableuse* ou *sablonneuse* (limon), variété arénifère.

9° *Argile ferrugineuse* (ocre jaune ou rouge), variété avec hydrate ou oxyde rouge de fer.

Digitized by Google

10° *Argile bitumineuse*, variété mélangée de bitume ou de particules charbonneuses.

11° *Argile salifère*, imprégnée de sel gemme [1].

Les variétés d'argile qui peuvent intéresser le constructeur et avec lesquelles il peut, par la cuisson, obtenir des matériaux factices, sont : l'*Argile plastique* ou terre glaise et l'argile calcarifère ou *marne*.

La propriété que possèdent certaines argiles d'être *réfractaires* ou infusibles vient de l'abondance d'alumine et de l'absence de matières accidentelles.

Nous allons, en parcourant les divers terrains, signaler les gisements argileux qu'ils renferment et que l'on peut exploiter pour la fabrication des briques, tuiles, carreaux.

Terrain silurien. — Une seule tuilerie, celle de Plos, près de Génolhac, utilise les *terres argileuses* de couleur grise provenant de la décomposition des schistes talqueux phylladiens.

Terrain houiller. — On trouve vers la base du terrain houiller, à Lalle (Bessèges), à Tabernoles (la Vernarède), des assises *argileuses micacifères* d'un jaune clair et gris bleuâtre qui fournissent des briques et tuiles d'une excellente qualité.

Terrain triasique. — Les *argiles* de ce terrain ne sont pas réfractaires; elles sont généralement irisées, un peu schistoïdes et alimentent plusieurs tuileries parmi lesquelles nous citerons celles de Saint-Bonnet, des Pradels (Molières), de Marcassargues (Sainte-Croix-de-Caderle), et de Saint-Jean-du-Gard). Cette dernière est la plus importante.

---

(1) Extrait du *traité des Roches*, par COQUAND.

Digitized by Google

Terrain jurassique. — L'étage supérieur du lias composé de *marnes grises* parfois un peu jaunâtres, assez friables, fournit des argiles aux tuileries d'Anduze, de la Canau (Tornac), de Montaut (Saint-Félix), et de Monoblet.

Les variétés argileuses grises des *marnes oxfordiennes* (étage inférieur), sont utilisées dans deux ou trois tuileries de l'arrondissement du Vigan; leurs produits sont assez médiocres.

Terrain crétacé. Système Néocomien. — Les *marnes argilo-calcarifères* du système néocomien (2e étage), sont employées dans un grand nombre de tuileries situées à proximité des lieux d'extraction.

Ces marnes, d'un gris bleuâtre passant à une teinte jaunâtre, sont assez abondantes dans l'arrondissement du Vigan où elles alimentent entr'autres les tuileries de la Cadière, de Saint-Hippolyte, de Suave, de Quissac, de Durfort et de Puechredon. Dans l'arrondissement d'Alais, on peut citer les tuileries de Maruéjols et de Ribaute.

Système du grès vert. — Les *argiles calcarifères* bleuâtres du 1er étage peuvent fournir des terres pour l'alimentation des tuileries.

L'étage numéro 8, Ucétien de M. E. Dumas, donne des *argiles réfractaires* de couleur rouge, grise et blanche avec lesquelles on peut fabriquer d'excellentes poteries. Parmi les localités dans lesquelles on exploite les couches argileuses, nous devons particulièrement citer Saint-Victor-des-Oules et Cornillon. C'est dans cette dernière localité que l'on récolte une argile blanche d'une grande pureté. L'extraction des argiles a lieu encore dans les communes suivantes : Saint-Hippolyte-de-Montaigu, la Capelle et Masmolène, Saint-Quentin, Montaren, Serviers, Saint-Laurent-la-Vernède, la Bastide d'Englas. Les argiles pures sont réservées pour l'industrie céramique.

Digitized by Google

Terrain Tertiaire. Etage Eocène. — La partie moyenne de la formation lacustre, étage Sextien de E. Dumas, présente des *marnes argileuses* grisâtres que l'on exploite à Saint-Laurent-la-Vernède. Les *marnes blanches* nuancées de jaune et de rouge que l'on remarque à Campagnany, près de Quissac, dans la plaine de Serviers et dans plusieurs autres localités alimentent également un certain nombre de tuileries parmi lesquelles nous nommerons celle de Saint-Chaptes. Les *argiles rougeâtres*, grises, plastiques, micacifères de Montferré, qui font partie de l'étage supérieur, Alaisien de E. Dumas, alimentent les tuileries de Barjac. Les *terres argileuses* du même étage sont utilisées par plusieurs tuileries, notamment à Alais, Attuech, Anduze, Saint-Ambroix, Méjannes, Saint-Victor-de-Malcap. On trouve une argile réfractaire, noire, très-grasse, dans la commune de Serviers.

Etage miocène. — On utilise pour les tuileries une *marne argileuse* bleuâtre qui se trouve au-dessous de la molasse supérieure et dont la consistance, sur quelques points, est assez argileuse. Nous citerons les tuileries d'Aiguesvives et de Mus, celle d'Uzès et d'Argilliers, dont les produits sont en général, d'assez bonne qualité.

Etage pliocène. — L'étage subapennin ou pliocène renferme dans sa partie inférieure des assises assez puissantes, de *marnes argileuses* plastiques, jaunâtres en bas, bleuâtres vers le haut et quelquefois micacées. Ces argiles subapennines alimentent un grand nombre de tuileries dans les deux arrondissements de Nimes et d'Uzès et fournissent en même temps les terres pour la poterie de Beaucaire, de Meynes et d'Aramon. Les tuileries les plus importantes sont établies dans les communes suivantes : Générac, Bouillargues, Meynes, Beaucaire, Montfaucon, Saint-Alexandre, Villeneuve, Tresques, Castillon. Toutes ces tuileries donnent d'assez bons produits.

Digitized by Google

2° SCHISTES

Le mot *schiste* s'applique à toutes les matières qui sont disposées par feuillets, ou qui se divisent facilement en dalles comme les ardoises.

On distingue les *schistes argileux* et les *schistes talqueux*. Les premièrs forment plusieurs variétés; la principale d'entre elles est le schiste argileux tégulaire (ardoise), qui est composée de matières argileuses durcies et dont tout le monde connaît l'emploi comme éléments de couverture. [Le schiste argileux proprement dit est désigné par d'Aubuisson sous le nom de *Térénite* qui veut dire friable (schiste houiller).] Les deuxièmes que nous avons placés ici, bien que leur composition chimique soit complètement différente des premiers avec lesquels il se lient du reste quelquefois, feront l'objet tout spécial de ce paragraphe.

Définitions. — Le *talcite*, *talcschiste*, ou *schiste talqueux*, est une roche silicéo-magnésienne essentiellement composée de talc ordinairement mélangé de quartz, retenant accidentellement du feldspath et du graphite. Sa densité varie de 2,6 à 2,8.

D'après Cordier on distingue :

1° *Le talcite ordinaire ou commun*, comprenant le talcite chloriteux.

2° *Le talcite quartzifère*, prenant souvent une structure rubanée et qui est quelquefois maclé.

3° *Le talcite feldspathique* (Protogine schisteuse ou Dolérine).

4° *Le talcite phylladiforme*, variété schistoïde et compacte, produit d'une agrégation ignée sans le concours d'aucun ciment, tandis que le phyllade ou schiste ardoisier avec lequel

Digitized by Google

on le confond quelquefois, est un conglomérat microscopique d'origine neptunienne, à base de talc non décomposé, solidifié par un ciment souvent quartzeux.

On donne le nom de *Mimotalcite* au schiste talqueux sédimentaire, formé de particules assez grossières de talcite carburé, consolidées par un ciment argileux.

Schistes talqueux. — Les masses talqueuses, qui composent, dans le Gard, la formation silurienne, présentent les talcites variés que nous venons de définir.

Les schistes durs de l'étage inférieur, dans la vallée du Vigan, sont, en effet, talco-siliceux passant au quartzite, souvent maclifères, de couleur brune, d'un aspect terne et présentant des veinules de quartz. C'est le *talcite quartzifère* dans le voisinage duquel on rencontre la variété *feldspathique*.

Les schistes talqueux supérieurs sont d'un gris verdâtre, onctueux, feuilletés, ayant l'aspect des phyllades, luisants et satinés comme ces derniers, et passant quelquefois aux schistes argileux. C'est ce *talcite phylladiforme* que l'on exploite surtout dans la vallée du Gardon et dans le canton de Saint-André-de-Valborgne. Il est employé sur plusieurs points des Cévennes pour la toiture des maisons; on lui donne le nom de *Lauses*. Les ardoisières actuellement exploitées sont celles d'Auzillargues et de la Loubière; les ardoises qu'on en retire sont minces, fines, légères et présentent néanmoins une assez grande résistance.

Les schistes durs sont utilisés souvent comme moellons dans les constructions.

(La suite au prochain Bulletin).

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

GROTTE DE St-JEAN-DE-VALÉRISCLE

Les journaux de notre région ont tout récemment fait grand bruit de la découverte d'une grotte effectuée, dans les premiers jours de Mars 1882, sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Valériscle ; située dans la vallée de l'Auzonnet et dépendante du canton de Saint-Ambroix. On a même annoncé de nombreuses trouvailles archéologiques, opérées dans cette caverne, et consistant en armes, outils, poteries et autres objets, indiquant un habitat des époques préhistoriques.

La société scientifique et littéraire d'Alais ne pouvait rester indifférente à cet évènement, qui l'intéressait d'une manière toute exceptionnelle, et elle a, en conséquence, désigné une commission composée de MM. Georges Fabre, *président*, Garreau, Lobot de Labarre, Féminier et Charvet, chargés de recueillir tous les renseignements relatifs à la découverte signalée.

La grotte objet de l'exploration projetée est, en effet, située sur le territoire de Saint-Jean-de-Valériscle, au quartier dit du Bousquet, dans un bois taillis de chênes-verts, sur la propriété de M. Henri-Pierre Gavaldas.

L'entrée de la caverne s'ouvre sur le flanc oriental de la montagne, qui forme, sur la rive droite, le revers escarpé de l'étroite vallée de l'Auzonnet. Cette entrée est placée à 390 mètres d'altitude, soit à 190 mètres au-dessus du fond de la vallée.

Digitized by Google

Le massif montagneux, qui s'étend entre Portes et St-Ambroix, a été, à plusieurs reprises, bouleversé par les soulèvements géologiques. L'un des derniers, celui qui a déterminé les traits principaux du relief, est orienté 120°. Il a dessiné la direction générale de la vallée de la Cèze, de Bessèges à Molières, et celle de l'Auzonnet, depuis Saint-Jean-de-Valériscle jusqu'à la Bégude d'Allègre.

Cette direction se trouve fortement empreinte jusque dans les détails orographiques les plus minimes, et même dans les fentes de rochers de calcaire liasique qui couronnent ces montagnes.

Une de ces fentes, agrandie par les eaux, constitue la nouvelle grotte que le hasard vient de faire découvrir, en face du village de Saint-Jean-de-Valériscle.

Deux chasseurs : MM. Emile Fraissinet et Célestin Agniel de St-Jean, eurent la curiosité d'y pénétrer dans les premiers jours de mars 1882. Ils trouvèrent, dans le vestibule *A*, sur un ressaut de la roche, une baïonnette fortement oxydée, et les salles *E* et *H* tapissées d'une multitude de stalactites, depuis lors abattues par les nombreux visiteurs qui s'y sont succédé.

Le dimanche 26 mars, MM. Georges Fabre et Féminier procédèrent à une première reconnaissance, descendirent dans la grotte et y trouvèrent un fragment de poinçon en os et des débris de poteries antiques. Devant ce premier résultat obtenu, une exploration plus complète fut organisée, pour le jeudi suivant, 30 mars 1882, par les membres de la commission, auxquels voulurent bien s'adjoindre MM. Pouthier, chef de section de la compagnie du chemin de fer de P.-L.-M. et Teulon, sous-inspecteur de la même compagnie.

Comme l'indique la coupe de la caverne, relevée par MM. Fabre et Garreau et reproduite ci-contre, son entrée *O* présente une ouverture oblongue de 2m50 de hauteur sur 0m80 de largeur, à son orifice. Elle correspond à un boyau vertical de cinq mètres de profondeur, auquel succèdent deux passages étroits, l'un, incliné à 45°, conduisant dans le *Vestibule A*, dont le sol est jonché d'éboulis de faible dimension ; le second, dans une salle *J* qui s'étend parallèlement à l'écorce de la montagne et suivant son inclinaison, et dont le sol *I* est formés d'un éboulis de

Digitized by Google

pierrailles. Cette salle est éclairée, en *K*, par un étroit soupirail.

GROTTE DE SAINT-JEAN-DE-VALÉRISCLE

Coupe verticale à l'échelle de 2 millimètres par mètre.

A. *Vestibule.*
B. *Le Mauvais pas.*
C. *L'antichambre.*
D. *Le trou du terrier.*
E. *La grande salle.*
F. *La crypte aux stalactit.*
G. *Le pont volant.*
H. *La salle du foyer.*
I. *Eboulis de pierrailles.*
J. *Salle inclinée.*
K. *Soupirail.*
O. *Entrée.*

Le vestibule *A* conduit à un couloir *B*, très-étranglé, presque vertical, extrêmement difficile à franchir et qui, d'un avis unanime, a reçu, de la Commission, le nom bien

Digitized by Google

mérité de *Mauvais-pas*. Ce couloir débouche, par son son extrémité inférieure, dans l'antichambre *C*, à laquelle succèdent deux nouveaux couloirs : l'un, formant presque le prolongement, en direction, du couloir *B* ; le second *D*, donnant accès dans la grande salle *E*, dominée en *G*, par un rideau de blocs éboulés qui a reçu le nom de *Pont-volant*.

Au fond et au niveau supérieur de la grande salle, la caverne se prolonge suivant une excavation *F*, désignée sous le nom de *Crypte aux stalactites*. Au-dessous de l'éboulis de rochers, qui en forme la base, s'ouvre en *H*, la *Salle du foyer*.

Les fouilles opérées, le 30 mars, par les soins de la Commission, avec l'aide de deux ouvriers terrassiers, n'ont mis au jour, sur ce point, que trois ou quatre nouveaux fragments de poteries antiques, à grains de quartz, et de nouvelles traces de l'ancien foyer, caractérisé par de minces couches de cendres et de houille pulvérisée.

En présence de l'insignifiance des résultats obtenus à la suite de ces deux explorations successives, les membres de la commission ont pensé que la grotte de St-Jean-de-Valérisele a pu être habitée jadis, aux époques préhistoriques, mais que des dislocations survenues à des époques postérieures doivent en avoir profondément altéré la configuration première, ont rendu la caverne presque inaccessible, et en ont complètement bouleversé le sol primitif. Ils en ont conclu que, pour retrouver dans cette grotte les armes, ustensiles et outils que ses anciens habitants peuvent y avoir abandonnés à l'époque reculée où elle leur servit d'asile, et qui permettraient de déterminer l'âge approximatif de cette station, il faudrait procéder à des fouilles tellement profondes et dispendieuses, que la Société scientifique et littéraire d'Alais ne saurait s'engager à tenter une pareille entreprise, dont les résultats scientifiques seraient, sans doute, loin de correspondre à l'importance d'une dépense aussi considérable, et hors de proportion avec les ressources dont il lui est permis de disposer pour cet objet.

Alais, le 12 avril 1882.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE

DE

NEUF TOMBES ANTIQUES

DANS LA COMMUNE D'EUZET

le 24 février 1882 et jours suivants

NOTE DESCRIPTIVE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Neuf tombeaux gallo-romains ont été trouvés au lieu dit *Les Baraques*, commune d'Euzet-les-Bains, dans la propriété appartenant à M. Troupel, entre les baraques d'Euzet et celles de Valentin, à 40m environ au Nord-Est de la route départementale N° 2 de Beaucaire à Mende, dans une carrière de grès récemment ouverte par M. *Faïsse entrepreneur des travaux du chemin de fer de la ligne d'Uzès à St-Julien*. Les deux premiers ont été trouvés le 24 février 1882 ; et les sept derniers quelques jours après.

Ces tombeaux étaient de forme rectangulaire, espacés l'un de l'autre de 0,60. disposés sur le même alignement et dans la même direction. Le fond, les parois et la couverture étaient en dalles de grès d'une épaisseur moyenne de

Digitized by Google

0,10. Leur direction était du Sud-Ouest au Nord-Est. Ils avaient 0,60 de largeur, 0,45 de hauteur et 2m de longueur. Ils étaient creusés dans le terrain naturel jusqu'à la rencontre des bancs de grès qui sont à cet endroit à environ 0,60 de profondeur. Les dalles de fond reposaient directetement sur le rocher.

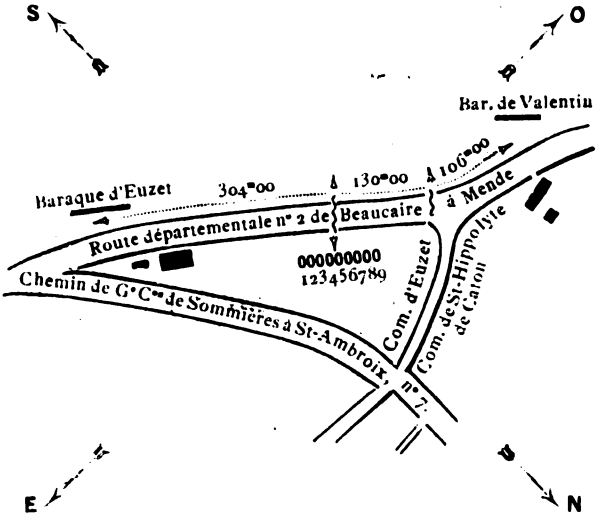

Les squelettes qui y étaient renfermés avaient les pieds tournés au Sud-Ouest et la tête au Nord-Est.

Diverses poteries et autres objets se trouvaient dans ces tombeaux ; en voici la description détaillée et dans l'ordre de la découverte.

Digitized by Google

DESCRIPTION PARTIELLE

Tombeau N° 1 — (*Femme*)

Ce vase a 0m13 de diamètre au milieu de la panse. 0m064 au fond et 0m07 à la partie brisée. La hauteur totale a dû être d'environ 0,20. Le col et l'anse ont été trouvés dans le vase et la lèvre de la brisure paraît ancienne. Il est en argile sablonneuse, très friable comme toute les poteries cuites au soleil. Sa couleur est vermillon. On rencontre de nos jours cette argile dans le lieu dit les Brus entre Euzet-les-Bains et Barron. Dans sa texture on ne voit aucun grain quartzeux ni autre. Il n'y a pas trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'anse à 0m045 de hauteur, l'ouverture est de 0,025, et l'épaisseur, à la brisure, est de 0m005. Il était situé aux pieds du squelette.

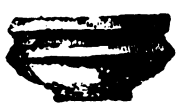

Ce plat, dont la largeur supérieure et celle de la panse sont de 0,20 de diamètre, a 0,11 de hauteur. Plusieurs filets séparent les diverses formes extérieures, mais le plus

Digitized by Google

saillant et le plus remarquable est celui de la panse qui a 0,002 de refouillement. Il est composé d'une argile rouge brun, lamellaire, dont la texture est rugueuse et présente des grains quartzeux en assez grande quantité et des matières ferrugineuses. La panse repose sur un socle de 0m009 d'épaisseur formant moulures, le fond, a 0m08 de diamètre. Il n'y a pas trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'épaisseur est de 0m01. L'argile est très résistante ce qui porte à croire qu'elle a dû être cuite au feu. Ce plat a été trouvé à gauche de la tête.

Dans ce même tombeau ont été trouvés deux bagues en cuivre très-oxidé de 0,016 de diamètre et dont l'épaisseur est

de 0,001. Elles se refermaient par un chaton dont l'un était surmonté d'une perle en verre blanc : l'autre n'en avait pas, mais il est probable qu'elle a dû exister, car ces bagues sont en tous points semblables. Cette perle, bombée sur sa partie inférieure reposait sur le chaton, elle est tombée en la prenant.

Un fermoir de collier de forme cylindrique a été également trouvé avec les bagues. Il a 0,014 de diamètre à sa partie supérieure, qui présente en dessins des lignes

brisées avec des points à chaque brisure. Ce fermoir est en cuivre recouvert d'un vernis noir. Je n'ai pu recueillir que huit perles du collier : elles sont en verre bleu foncé et présentent, vues de côté, deux queues tronquées juxtaposées. Leur grand diamètre a 0m0055 et le petit 0,0015. Elles sont percées pour permettre de les assembler.

Digitized by Google

Ce vase a 0m17 de hauteur, le diamètre de la panse est de 0,13, celui du fond 0,065, celui du col 0,058 et celui de l'ouverture 0.07.

L'anse n'existe pas, mais une saillie très-apparente, située sur la panse, permet de supposer qu'elle a dû exister. Il a été trouvé aux pieds du squelette. Il est en argile jaune vermillonné : sa texture est conforme à celle du plat plus haut désigné, mais les grains quartzeux sont beaucoup plus petits. Sa résistance est telle que l'on est conduit à supposer qu'il a été cuit au feu. Il n'y a pas de trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'épaisseur de l'argile est de 0m007 à la panse et de 0m004 à l'ouverture.

Tombeau N° 2. — (*Homme*)

Ce plat présente à sa surface supérieure un cercle très-irrégulier de 0,23 de diamètre et de 0,14 au fond ; sa hauteur est de 0,06. La tête du squelette reposait dedans. Il est en argile grossière mélangée de quelques grains de quartz. Sa consistance permet de croire qu'il a été cuit au feu. Il n'y a pas de trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'épaisseur est de 0,005 ; sa couleur est jaune vermillonné. Il n'existe aucun caractère spécial à mentionner.

Digitized by Google

L'objet représenté par la figure ci-dessus est en fer très oxydé et cassé en plusieurs endroits. Sa forme hémisphérique creuse et sa tige terminée en forme de crochet indique très explicitement que cet objet se suspendait et pouvait servir de lampe; son diamètre est de 0m085. La tige à 0m04 de longueur. Il a été trouvé aux pieds du squelette. Il y avait également un petit lingot de fer fondu et un morceau de scorie.

Tombeaux, Nos 3, 4 et 8.

Ces tombeaux ont dû être visités anciennement, car on n'y a rencontré que des ossements et les trois têtes réunies dans le tombeau N° 8.

Tombeau N° 5. — (*Enfant*)

Les dimensions de ce vase, prises à l'extérieur, sont de 0,008 de diamètre au milieu de la panse, 0,065 à l'ouverture et 0,038 au fond, sa hauteur est de 0m08. Deux filets traversent la panse et sont reliés par des stries espacées de 0,002. Un troisième sépare le col de la panse. L'anse a 0,083 de hauteur. Un socle de 0,005 de hauteur termine ce

Digitized by Google

vase. Il est en argile très-fine et très-friable et ne présente aucune apparence de grains quartzeux ni autres. Il a dû être cuit au soleil. Sa couleur est chamois terne. Il n'y a pas de trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il était posé vers le milieu du corps. L'épaisseur de l'argile est de 0,001.

Ce plat a 0,12 de diamètre à l'ouverture et 0,085 au fond. Un rebord de 0,01 existe tout autour de sa partie supérieure. Il est en argile très compacte, grossière et cuit au feu ; sa couleur est chamois terne. Il n'y a pas de trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il a été trouvé à la tête du squelette. L'épaisseur est de 0,005. Il ne présente aucune particularité remarquable.

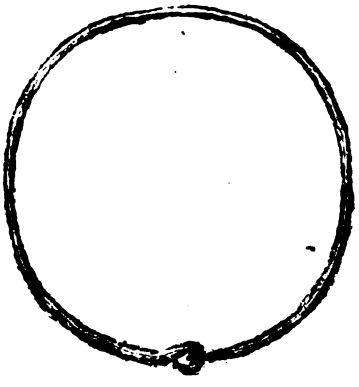

Quatre bracelets de formes semblables à la figure ci-dessus étaient passés : deux aux poignets et deux aux bras. Cette singularité n'est pas rare chez les gallo-romains car on a retrouvé en d'autres lieux des squelettes dont les bras étaient ornés de plusieurs bracelets tant aux poignets qu'à la partie supérieure. Il y a lieu de penser que c'était chez eux un ornement de toilette.

Digitized by Google

Les deux des poignets avaient 0,044 de diamètre et ceux des bras 0,047. Chaque bracelet se ferme par une agrafe en

forme de crochet et contient 28 incrustations se composant de deux circonférences concentriques de 0,003 de diamètre et refouillées de 0,0075. Vient ensuite une autre partie de 0,0075 de largeur sans refouillement et la partie médiane, qui est conique, a 0,0015 de diamètre avec un refouillement central de 1/2 millimètre. Ils sont entièrement recouverts de patine; la matière est en bronze ou tout au moins en cuivre très rouge. La largeur est de 0,004 et l'épaisseur de 0,001.

Tombeau N° 6. — (*Femme*)

Ce vase a 0,15 de hauteur; le diamètre de la panse est de 0,095, celui du fond de 0,05 et celui de l'ouverture de 0,03. L'anse manque mais la place est très apparente. Il ne présente aucun caractère particulier. Il est en argile très-friable et a dû être cuit au soleil; sa couleur est d'un jaune vermillonné, sans aucun grain. Il n'y a pas trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'épaisseur est de 0,003. Il était placé aux pieds du squelette.

Digitized by Google

Un plat complètement brisé se trouvait aussi dans le même tombeau. Il a été impossible d'en reconstituer la forme.

Tombeau N° 7. — (*Homme*)

Ce vase à 0,15 de hauteur jusqu'à la brisure ; le diamètre de la panse est de 0,11 ; l'ouverture du col est de 0,03. On voit la naissance de l'anse sur la panse. Il n'a aucune remarque particulière. L'argile est très friable, et d'une couleur chamois terne ; il a dû être cuit au soleil. Sa texture ne contient aucun grain quartzeux ni autre. L'épaisseur de l'argile est de 0,003. On voit à l'extérieur seulement des taches rouges en assez grande quantité et qui feraient supposer que ce vase avait été passé en couleurs. Il était placé aux pieds du squelette.

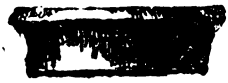

Ce plat est tout uni et ne présente aucune particularité intéressante. sa hauteur est de 0,075 ; le diamètre de la partie vide est de 0,26 et celui du fond à l'extérieur est de 0,22. L'argile est d'un rouge brun ; sa texture présente des grains quartzeux et des matières ferrugineuses très-résistantes. Il a dû être cuit au feu. La tête du squelette reposait dedans, et la partie qui aurait pu gêner la place du cou a du être cassée au moment de l'ensevelisse-

Digitized by Google

ment. Aucune trace de vernis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'épaisseur de l'argile est de 0,008.

Une valve de coquille d'un genre que l'on trouve fréquemment de nos jours sur les bords de la Méditerranée a été trouvée à la hauteur des bras.

Tombeau N° 9.

Il n'y avait dans ce tombeau que le squelette.

Saint-Just, le 31 mars 1882.

F. SAUNIER

Chef de Section de la Comp^e^. P.-L.-M.

Digitized by Google

MOBILIERS DU VIEUX TEMPS

PAR

M. E. BONDURAND

Archiviste du Gard, membre non résidant.

AVANT-PROPOS

Les deux pièces qui suivent font connaître quel était le goût et le pouvoir d'acquisition des anciens habitants des Cévennes en fait d'objets mobiliers. La première est la minute d'une vente à l'encan faite en 1374 à Villefort. Elle est écrite dans un latin barbare, mais elle offre à la philologie des mots peu connus, et sa teneur permet de déterminer avec précision, pour le lieu et l'époque, le rapport des diverses monnaies qui y sont mentionnées. Le calcul montre en effet que, pour le rédacteur de cet acte, le franc d'or valait 22 gros 32 centièmes et le sol 1 gros 116 millièmes. La nature des objets vendus éclaire tout un côté des anciennes mœurs du pays.

La deuxième pièce est un inventaire des meubles du château de Brisis, en 1701. Autrefois chef-lieu d'une vicomté, ce château paraît remonter au IX^e^ siècle. Il est situé dans le canton de Génolhac, entre Villefort et Aujac. Bâti en forme de navire sur un rocher qui domine la Cèze, ce n'est plus qu'une ruine aux murs noircis. On y retrouve

Digitized by Google

cependant encore la plupart des salles dont il est question dans l'inventaire (1).

Le procès-verbal de la vente à l'encan fait partie d'un registre de notaire Dupasseur, de Génolhac, rédigé en 1374, et que M. Reboul, un de ses successeurs, a bien voulu nous confier. L'écriture du registre est menue (d'où vient minute : *minutis litteris*) et très négligée.

L'inventaire du château de Brisis se trouve dans un curieux recueil intitulé : *Livre des contrats de la maison de Brizis*, actuellement chez notre sympathique confrère M. Léopold Castanier, à Génolhac. Ce registre a été trouvé dans sa maison de Monselgue, commune de Ponteils.

I

VENTE A L'ENCAN DE 1374

TEXTE LATIN

Livrationes bonorum Guillelmete Milhatherie.

Anno et die quibus supra (2), Guillelmus Dominici, serviens et inquantator publicus curie dominorum Villefortis, virtute litterarum infrascriptarum *(le reste est en blanc)*.

Primo, unam garlandam perlarum, cum suo massaya in quo erat, domino Johanni de Arcis, precio duorum francorum auri.

Item, unum spinnie, precio unius grossi, Johanni Albi.

Item, unam zonam de blotono, precio trium grossorum et medii.

---

(1) Un représentant de la famille de Brisis a trouvé une mort héroïque au combat d'Hanoï, au Tonquin (1883).

(2) 16 avril 1374.

Digitized by Google

Item, unum agnus Dei munitus de lothono, duorum grossorum, Petro Lunelli.

Item, unum anulum argenti, precio quinque grossorum.

Item, alium anulum argenti, quatuor grossorum et medii, Johanni Albi.

Item, Bartholomene Roncine, alium anulum argenti, trium solidorum et medii.

Item, Petro Lunelli, tres anulos modicos, sine petra, argenti, precio duorum grossorum.

Item, Johanni Pellicerii, duos modicos anulos argenti, precio unius grossi.

Item, Raymundo de Capite Ciceris, unum agnus et unam vitam Sancte Margarite, et unum modicum senchetum, precio quatuor grossorum.

Item, Johanni Pellicerii, unam chabastam, precio unius grossi.

Item, unam vitam Sancte Margarite, uxori Johannis Odilonis, precio unius grossi.

Item, unum cofretum modicum cori, precio quatuor grossorum, Petro Lunelli.

Item, unum gaumetum de burneo, precio unius grossi et duorum patacorum, domino Johanni de Areis.

Item, Johanni Menardi, unam cavssiam de sapo, octo grossorum trium patacorum.

Item, Bertrando de Capite Ciceris, unum cofretum precio novem grossorum.

Item, domino Johanni de Areis, de repo, precio duorum solidorum.

Item, Johanni Rebulli, unam bursam filii albi, precio unius grossi et medii.

Summa quatuor francorum decem grossorum quinque patacorum.

Fuerunt soluti inquantator predicti, pro suo inquantatui et captione, quatuor grossi.

Item, pro impositione regis, tres grossi Bertrando Fornerii.

Item, pro incercione littere et presentis scripture, quatuor grossi.

Summa expensarum curie : undecim grossi.

Presenti [bus] Petro Clavelli, Petro Messerii, Johanne Messerii, Bertrando Fornerii, Johanne Messerii, Poncio Sabaterii, Johanne Vidal, Johanne de Coleto.

Digitized by Google

Item, Petro Clavelli qui bis fuit apud Gardam, mandato dicti commissarii, citatus per servientes, quatuor grossi.

TRADUCTION

VENTE DES OBJETS MOBILIERS

DE GUILLELMETTE MILHALHIER (1)

L'an et le jour susdits, Guillaume Dominique, sergent et crieur public de la cour des seigneurs de Villefort, en vertu des lettres ci-dessous rapportées *(le reste en blanc dans la minute du procès verbal)*.

Premièrement, une guirlande de perles avec l'écrin (2) qui la renfermait, livrée au seigneur Jean des Aires, pour le prix de deux francs d'or (3).

Item, une épingle (4) du prix d'un gros (5) livrée à Jean Albe.

Item, une ceinture de laiton du prix de trois gros et demi.

---

(1) On devait sans doute prononcer Milalier ou Milayer.

(2) Le mot *massaya* ou quelque chose d'approchant ne se trouve ni dans Ducange, ni dans Raynouard, ni dans Roquefort. Nous le traduisons par *écrin*, sens que donne la phrase.

(3) Le franc d'or remonte à l'année 1360. Sous les rois Jean et Charles V il valait exactement 20 sols ou une livre.

(4) *Spinnie* est d'un latin aussi corrompu que *massaya*. Ce mot est mis pour *spinlam* ou *spinulam*, ou *spinulum*.

(5) Le calcul que nous avons établi d'après le texte même que nous publions donne pour le rapport du gros au franc d'or 45 millièmes environ. Le franc d'or valait 22 gros 32 centièmes, en effet, si l'on considère le total du prix de la vente.

Digitized by Google

Item, un *agnus Dei* (1) garni de laiton, (2) du prix de deux gros, livré à Pierre Lunel.

Item, un anneau d'argent du prix de cinq gros.

Item, un autre anneau d'argent de quatre gros et demi, à Jean Albe.

Item, à Bertholomène (3) Roncine, un autre anneau d'argent, de trois sols et demi.

Item, à Pierre Lunel, trois petits anneaux d'argent, sans gemme, du prix de deux gros.

Item, à Jean Pélissier, deux petits anneaux d'argent pour le prix d'un gros.

Item, à Raimond de Capcèze (4) un *agnus*, une vie de sainte Marguerite (5) et un petit sachet (6), pour le prix de quatre gros.

Item, à Jean Pélissier, un panier (7) pour le prix d'un gros.

Item, une vie de sainte Marguerite, à la femme de Jean Odilon pour le prix d'un gros.

Item, un petit coffret de cuir (8) pour le prix de quatre gros, à Pierre Lunel.

---

(1) Petite figure de cire représentant un agneau et bénite par le Pape. Ducange nous en apprend l'origine. On détachait de petits fragments du cierge Pascal pour les distribuer au peuple, qui en faisait des fumigations dans ses maisons, ou bien s'en servait pour préserver ses champs et ses vignes des sortilèges du démon ou de la foudre. A Rome les choses se passaient différemment. Un archidiacre bénissait, au lieu du cierge pascal, de la cire dont il conservait des fragments coulés en forme d'agneaux, pour les distribuer. Plus tard le Pape consacra lui-même les *agnus Dei*.

(2) *Blotono* et *lothono* sont des corruptions de *latono*, qui est lui-même, comme beaucoup de mots de ce texte, un mot de basse latinité.

(3) Il est bien difficile de rendre en français le féminin de Barthélemy, *Bartholomena*, sans calquer le mot romano-latin.

(4) Saint-André de Capcèze (*caput Ciceris*, source de la Cèze) est une commune du canton de Villefort.

(5) Cette vie était lue aux femmes en couches.

(6) *Senchetum* est pour *sachettum*. Il n'y a pas d'autre sens plausible pour ce mot, qui n'est pas dans les dictionnaires spéciaux.

(7) *Chabastam* ne se trouve nulle part non plus. C'est le mot roman *cabas* latinisé. Le grec *cabos* signifie panier.

(8) Il faudrait au moins *corii* au lieu de *cori*, si ce n'était un solécisme pour *è corio*.

Digitized by Google

Item. un étui (1) d'ivoire, livré au seigneur Jean des Aires au prix d'un gros et deux patars (2).

Item, à Jean Ménard, une caisse de savon pour huit gros et trois patars.

Item, à Bertrand de Capèze, un coffret pour neuf gros.

Item, au seigneur Jean des Aires, du fil (3) pour deux sols.

Item, à Jean Reboul, une bourse de fil blanc (4) pour un gros et demi.

Total: quatre francs, dix gros, cinq patars.

Ont été payés au dit crieur public pour son encan et sa saisie, quatre gros.

Item, pour l'impôt du roi, trois gros à Bertrand Fornier.

Item, pour l'insinuation (5) des présentes lettres et écritures, quatre gros.

Total des frais de cour, onze gros.

Présents : Pierre Clavel, Pierre Messier, Jean Messier, Bertrand Fornier, Jean Messier, Pons Sabatier, Jean Vidal, Jean du Collet (6).

Item, à Pierre Clavel, qui deux fois, en vertu du mandat dudit commissaire, a été cité par les sergents à la Garde (7). quatre gros.

---

(1) *Gaumelum*, étui, est un mot roman latinisé qui n'est pas dans les dictionnaires.

(2) Le patar, petite monnaie de Provence, du Dauphiné et de quelques autres provinces, valait 2 deniers.

(3) *Repo* est pour *reppo*, de *reppus*, en italien *reffo*, fil.

(4) *Filii* est un barbarisme pour *fili*.

(5) L'insinuation est l'enregistrement de l'ancien droit.

(6) *Coleto* doit se rapporter au collet de Villefort, petit col qui permet à Villefort de communiquer avec le bassin de la Cèze.

(7) C'est la Garde-Guérin, canton de Villefort. Cette mention avait été oubliée dans l'énumération des frais.

Digitized by Google

II

INVENTAIRE

DE MESSIRE RENÉ DHERAL (1)

Seigneur vicomte de Brisis.

VERBAIL

L'an mil sept cens un et le vendredy onzième du moys de nouembre a huit heures de matin, par devant nous Joseph Delacroix, docteur ez droits de St-André de Cruzieres, auocat et commissaire depute par M. le Senechal de Nismes, etant dans le chateau de Brisis, s'est presenté messire Alexandre Dheral, abbé de St-Jean-de-Brisis (2), prieur de St-Sauveur de Salleles, faisant tant pour luy que pour dame Anne de Floren sa belle sœur veuue de messire Rene Dheral vicomte de Brisis, qui a dit que led. seigneur vicomte serait decede le vint aoust dernier, au prealable auoir fait son testament clos le vint et un may mil sept cens, souscript au dessus le meme iour par messire Bertrand, notaire de Chassac (3), par lequel il auroit institué ses héritiers fiduciers lad. dame auec luy conioinctement, a la

---

(1) Réné d'Hérail de Brisis. Hérail vient d'*Heracleus*.

(2) Petite chapelle qu'on voit encore près du château.

(3) Hameau de la commune d'Aujac. Il y avait des notaires partout à cette époque.

Digitized by Google

charge par eux de remettre lheritage a noble Jean-Joseph Dheral ftls ayne de lad. dame . . . . . .
. . . . . d'autant qu'il est nécessaire de faire procéder a linuentaire des meubles et autres effects delaisses par le defunt et ne confondre pas l'action de leurs biens auec ceux d'iceluy, ils ont fait acte de protestation de proceder en iceluy, et presente requette à M. le Senechal de Nismes, affin qu'en iceluy il y fut procede par deuant le premier magistrat royal ou docteur gradué, les interessés duement appellés, comme a ete permis par appointement (1) du vint six aoust dernier, et s'etant adressé a nous qui sommes de la qualite requise et nous ayant remis lad. requette contenant notre commission, nous luy aurions expedié de lettres executoriales pour faire appeller les interesses, ce qui a ete fait par exploit de Pierre Chas, huissier, le huitieme du present moys, duement control'é par Lafont commis, requerant qu'il nous plaise tout presentement proceder au fait de notre commission en la présence ou absence de messire Louis Duroure (2), seigneur Delze (3), de noble Charles de Narbonne, seigneur de Larque (4), de noble Claude de Sarazin, seigneur du Chambonet, de noble Scipion Felix Dheral, seigneur de St-Dezery, et du sieur Jacques Castanier appellés, nous ayant a ces fins remis lad. commission, lettres et exploit a quoy conclud l'Abbé de Brisis. Au contraire pour led. seigneurs Delze, de Larque, du Chambonet, de St-Dezery, Castanier, personne n'a comparu.

. . . . . .

Nous docteur et commissaire, sommaire prise et faite des presens iour, lieu et heure auec César Rouueyrol et André Chauzal du Martinet de Brisis qui nous ont attesté que lheure de neuf du matin est passée, auons ordonné qu'il sera tout presentement, en presence ou absance des assignés, procede a la faction dud. inventaire, ce qui a ete fait comme sensuit apres auoir fait preter serement auxd. Rouueyrol et Chauzal.

---

(1) Réglement donné par le juge.

(2) La famille Grimoard Beauvoir du Roure est une des plus anciennes du Midi.

(3) Elze, commune de Malons.

(4) Les familles de Narbonne et du Chambonnet sont encore représentées.

Digitized by Google

Et etant entrés a la cuisine dud. chateau y aurions trouué
Premierement une paire de landiers (1) fer pesant enuiron un quintal et demy.

Plus un chesnon fer pesant enuiron vint livres.

Plus deux grandes branches fer servants à tourner la broche pesant enuiron cinquante livres.

Plus un chauderon cuiure tenant un scau et demy qui est usé.

plus une grille fer.

plus un mortier métail pesant dix livres.

plus un rechaut fer.

plus un poelon cuiure.

plus une petite hache.

plus deux marmites pesant vint livres ou enuiron.

plus deux romaines, l'une tirant vingt neuf livres et l'autre deux quinteaux.

plus trois douzaines assiettes, douze cuilliers, douze plats, six petits et six grands, une aiguiere, le tout enuiron soixante livres.

plus une vieille table auec deux bancs, un petit armoire dans lequel nous auons trouve deux chandeliers leton.

Et etant entrés dans l. . . . . auons trouve une broche fer, un vieux chauderon cuiure tenant enuiron un scau, deux lichefrites, une grande et une petite, auec trois autres petits fers seruants pour la cuisine lesque's pesent environ dix livres.

Plus une vieille pele fer.

Plus deux cuilleres a pot : et, reuenant dans la cuisine, auons ouvert un garde robe dans lequel auons trouve un bassin, un aiguiere, six fourchetes et six cuillieres, deux petites salieres, deux chandeliers, le tout argent pesant huit liures ou enuiron.

Ensuite etant entrés dans une petite sale basse a plein pied de lad. cuisine auons trouve deux landiers partie fer et partie leton pesant enuiron quarante livres, une pele fer auec les mouchettes et fourchettes.

Plus une table noyer de moyenne valeur.

plus un petit armoire seruant de buffet bois sapin.

plus un bassin etain, une cuvette cuivre.

---

(1) Grands chenets au haut desquels étaient des réchauds.

Digitized by Google

plus douze chaises paille et une de bois.

plus un placard dans la muraille seruant pour la décharge dud. salon dans lequel nous avons trouué quelques bouteilles et verres.

Et etant entres a la salle y auons trouvé deux grands landiers leton. La couverteure etant leton et le reste fer, pesant enuiron un quintal et demy.

plus deux douzaines chaises bois noyer sans garniteure, quatre petites chaises paille et dix planches bois chatanier.

Et de la sommes entrés dans la chambre qui est au bout de la salle, dans laquelle n'y auions rien trouvé qu'un vieux cabinet.

Et après etant passés dans l'autre membre appelle vulgairement salette auons trouve icelle etre tapisse d'une garniture vieille Bergame auec une table bois noyer sur laquelle y auons encore trouvé une tapisserie pliée seruant comme'on nous a dit a tapisser la salle et le bout d'icelle.

Plus un . . . . . uoir bonne valeur.

plus douze chaises garnies de mouquette et dix autres imparfaites bois noyer.

Et de la sommes entrés dans la chambre a suitte, laquelle auons trouvée tapissée de ligateure.

plus un lit rouge de sarge avec ses paillasses et matelas et une uanne (1).

plus neuf chaises garnies de mouquette.

plus un miroir moyenne valeur.

plus une petite table avec deux guerindons a coté.

plus deux petits chenets garnis de leton, une pele, fourchette et mouchettes le tout fer.

Et etant passés dans l'arrière chambre ny avons rien trouvé qu'un vieux coffre.

Et de la sommes entrés a un petit cabinet qui [est] a côté de lad. chambre, dans lequel est un petit cabinet a tiroiers et de petites curiosites seruant d'ornement et une petite table bois noyer.

Etant alles a la chambre rouge, y auons trouvé deux tables bois noyer bonne ualeur, un lit garni de rouge sans autre chose, et a coté d'iceluy il y a un petit prie Dieu, autour de laquelle chambre il y a neuf chaises bois noir

(1) *Vanne*, espèce de couverture.

Digitized by Google

sans garniteure, un garde robe bois chatagnier dans lequel auons trouve de vieux linge de tres peu de ualeur.

Et de la etant passes a l'arriere chambre nous y auons trouvé un lict garni de vert, mais fort usé, avec ses paillasses matelas et couverte, plus un grand armoire avec quelque linge et habit.

plus une petite table bois noir, une douzaine de chaises, plus à la cheminee de la susdite chambre une paire petits chenets fer.

Ensuitte sommes montes aux membres (1) plus hauts, et etant entres dans la chambre ou etudient les messieurs de la maison auuons trouvé deux licts garnis couleur de cire, deux vieilles tables et leurs bancs, deux landiers fer pesant vint livres ou enuiron, plus un petit coffre bois chatagnier auec deux chaises de peu de ualeur.

Et etant entrés a la chambre de dessus la salle y auuons trouvé un lict garni de rouge de mediocre valeur, six chaises garnies de vieilles tapisseries, une petite table, un vieux buffet petite ualeur.

Et etant entres a . . . . . suitte y auons [trouvé] un lict garny de iaune, une petite table, six chaises, un armoire dans lequel sont les hardes dud. seigneur Abbé de Brisis, lequel nous a dit que tout cela luy appartenoit en propre.

Et etant passes a autre chambre a cotte de la susditte y auuons trouve des pommes, chatagnes fraiches et des oignons.

Et apres sommes entrés au charnier, dans lequel il y a la moitié d'un lard pesant enuiron quarante livres.

Et ensuitte sommes descendus à l'écurie ou y auons trouvé un cheval noir avec ses harnois de ualeur enuiron soixante et quinze livres, plus une vieille mule borgne de valeur d'enuiron trente livres.

Plus sommes montés au grenier a foin ou nous auons trouvé environ quatre vints quinteaux paille ou foin.

Et etant descendus à la caue y auons trouvé huit tonneaux partie desquels tiennent deux charges et l'autre partie une et demy remplis de uin appartenant au rentier dud. Brisis comm'il nous a été dit.

Et etant montés au-dessus de lad. cave y auons trouvé une grande cuue coulant enuiron vint charges.

(1) Pièces, appartements.

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS

D'UN

VIEIL ALBUM

LES

TREIZE COUPS DE MINUIT

NOUVELLES

PAR

ALFRED PLANTIER

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS

D'UN VIEIL ALBUM

A mon ami César Fabre.

C'ÉTAIT le 1er décembre, le jour où il faisait si froid. J'avais à parler à un homme d'affaires, je me rendis chez lui. La bonne me dit : Veuillez entrer dans le cabinet, Monsieur va rentrer. Je montai.

Il y avait du feu dans l'appartement, mais on y gelait ; un coup de vent avait ouvert la fenêtre et la porte d'une pièce à côté. Je n'eus rien de plus pressé que d'aller les refermer. Je me trouvai dans une petite chambre de débarras. Dans un coin, sur un tas de balayures, à côté d'un tuyau de poêle,

Digitized by Google

d'un balai et d'un chenêt dépareillé, je vis un gros volume. Je reconnus un bel album que j'avais feuilleté au temps de nos splendeurs de jeunesse. Il serait bien modeste, à côté de ceux d'aujourd'hui, mais alors nous le trouvions superbe. Je le pris malgré son état de saleté et de délabrement ; les fermoirs étaient partis, Dieu sait depuis combien de temps, les coins cassés, le cuir racorni, déchiré, gondolé. Je l'ouvris, il était vide : les trous béants indiquaient seuls la place occupée par les cartes. Après l'avoir contemplé un moment, je le déposai avec tristesse dans le coin où je l'avais pris.

Je secouai la tête, comme pour chasser les idées qui me traversaient l'esprit. Je fermai la porte; j'arrangeai le feu ; j'étais gelé au physique comme au moral. La revue de cet album m'avait fait passer comme un frisson de mélancolie. Je pensais que si, dans la nature, les ruines revêtent lesformes les plus variées, les plus belles, les êtres animés, au contraire, lorsque la décrépitude les gagne, prennent les aspects les plus lamentables. Par une étrange hallucination, les cartes absentes de l'album me parurent reproduire les traits de ceux que j'y avais vus :

Les grands parents, les possesseurs de l'album, leurs familles, puis les amis ou amies ; celles qui s'y prélassaient par droit de naissance et celles qui y étaient introduites à des titres bien divers; les indifférents, parmi lesquels se trouvait l'image d'une femme, souvenir d'une affection qui avait eu de la durée ; enfin, les illustrations du jour.

Aujourd'hui, plus rien.

Digitized by Google

Cet album ressemble à un cimetière, où aurait dormi, pendant un temps, une partie de ma génération; où l'on a cessé d'inhumer, et qui enfin a été exproprié et dépouillé de ses morts.

L'idée me vint que l'émotion que j'éprouvais serait encore plus profonde, si j'avais trouvé le vieil album avec toutes ses photographies. Il doit y en avoir dans ce cas, me disais-je en moi-même. Les albums passent en des mains étrangères, par suite de décès, et les possesseurs actuels peuvent ne connaître que peu ou même ne tenir qu'en médiocre estime les personnes dont les cartes ont été conservées.

Il me revint en mémoire ce qu'un de mes amis m'avait dit : « Lorsque je mourrai, je tiens à ce qu'on enterre avec moi mon album; le poids de ma bière n'en sera pas beaucoup plus lourd et j'emporterai ainsi mes affections : je ne veux pas les laisser traîner après moi. »

La personne que j'attendais n'arrivant pas, je m'en allai, étonné de ma tristesse, en songeant que, dans cet album, qui avait dû ou pu contenir cent vingt cartes, je ne connaissais peut-être pas une dizaine de ceux qu'elles représentaient, et je me disais à moi-même : « Tu n'es ni le parent ni l'ami réel d'aucun d'eux; la mort de tous ceux qui étaient là ne t'aurait pas fait verser une larme, et cependant tu es profondément ému de ce qui te paraît un enfantillage. »

C'est qu'au fond, cet album vide est notre histoire à tous. Nos cœurs sont des recueils, où nous mettons les traits de ceux que nous aimons, soit

Digitized by Google

comme affections de famille, soit comme relations de société, de goûts, de plaisirs ou de peines.

Puis, la mort vient enlever les indifférents, dont la trame de la vie se mêle à la nôtre, à nos affections, à nos antipathies. Les albums où j'ai mis ma carte, à des titres bien divers, seront un jour vidés comme l'était celui que je venais de voir, et mon cœur lui-même a ses nombreuses feuilles déchirées, envolées ou perdues.

Deux jours après, j'étais chez un ami ou du moins dans sa maison, car lui l'a quittée. Je demandai son album à sa femme. — Ah! me dit-elle, je ne veux pas le voir avec vous, rien n'est lugubre à un certain âge, comme l'album de notre jeunesse : cela rappelle trop de larmes ! — Je le feuilletai seul et je fus surpris d'y trouver tant de visages qui m'étaient devenus inconnus. Puis, presque à toutes les pages, des morts, et parfois quelles morts ! L'oubli avait passé par là ; l'oubli, cette mort anticipée, linceul où l'on ensevelit ses amitiés d'un jour et même les affections qui ont longtemps duré.

Jadis, l'album était une de mes grandes distractions. Pendant plusieurs années, je le feuilletai bien lentement; puis, petit à petit, un peu plus vite ; à présent, presque plus.

Jadis, j'enlevais les cartes de ceux qui mouraient; je les groupais de façons différentes; — aujourd'hui, je ne mets plus dans l'album les rares cartes que je reçois. Une des raisons, c'est que les photographies ne nous disent rien personnellement. On a posé pour tout le monde et non pour nous ; elles ne

Digitized by Google

pensent pas, et, par suite, elles ne nous disent rien. — Elles manquent d'originalité; pas une n'a du cœur; et ce froid se communique.

Ce sont des voyageurs qui sont venus occuper une case, comme une chambre d'hôtel ; mais, il y a tant de noms qui sont devenus inconnus, qu'un vieil album embarrasse toujours celui qui le possède, quand il veut indiquer le nom de tous ceux qui s'y trouvent. C'est comme une grande soirée : il y a trop de monde et il en manque. On a ceux auxquels on tient peu, et ceux que l'on voudrait avoir ne sont pas venus ou se sont retirés trop tôt.

Il faut pourtant en convenir : la photographie répond à un besoin réel. On désire posséder les traits des êtres avec lesquels on a vécu, que l'on a aimés, de ceux qui nous ont rendu des services, ou à qui on en a rendu. Puis, on aime à connaître les traits de certaines illustrations; or, les cartes satisfont cette curiosité légitime. Jadis on n'avait que des portraits ou des miniatures ; mais les beaux portraits étaient rares et chers; ils étaient le monopole de l'aristocratie, qui perpétuait à la fois, par un sentiment de reconnaissance et d'orgueil, les traits de ceux qui illustraient la famille. Mais à côté de beaux portraits, que de croûtes, de caricatures, qui sont justement reléguées dans les greniers!

Les miniatures remplaçaient nos photographies; il y en avait de ravissantes, mais le nombre des mauvaises était infini.

Aujourd'hui, les portraits-cartes ne sont que la reproduction de la matière seule. La facilité de

Digitized by Google

l'exécution et le bon marché font que nous nous encombrons facilement.

C'est une pure politesse que de demander une carte, et il y a une certaine vanité à ne pas la refuser.

Dans chaque album, il y a des cartes dont on ne voudrait pas se séparer, et dont la privation serait une peine. Je me demande même si les indifférents ne sont pas nécessaires, pour expliquer tel ou tel portrait qui passe dans le nombre et auquel on tient plus qu'on ne voudrait peut-être l'avouer. Les cartes représentent une certaine phase de notre existence : ce sont des jalons qui nous disent le chemin que nous avons parcouru. Je trouve qu'elles font le même effet que certains airs joués par les orgues de Barbarie, qui sont invinciblement liés à tel ou tel évènement de notre vie. Ce serait vraiment curieux si on se racontait les uns aux autres ce qu'une même phrase musicale nous rappelle : pour les uns, c'est un poignant souvenir ; tandis qu'un autre ne peut entendre cet air sans un sourire. Seulement, tout, dans ce monde, a un temps.

Dans la jeunesse on se passionne pour certaines cartes, qui vous laissent ensuite bien indifférents, et vous attristent plus tard, en vous montrant combien il manque de compagnons de votre jeunesse. Elles vous causent des regrets ; mais ces regrets eux-mêmes prouvent que nous avons lutté, aimé, souffert, c'est-à-dire que nous avons bien employé notre vie.

Digitized by Google

LES

TREIZE COUPS DE MINUIT

LÉGENDE ÉCHEVELÉE

A mon ami Joseph Lisbonne.

Depuis treize ans, tous les lundis soir, nous avons l'habitude de nous réunir entre docteurs, pour jouer au whist et prendre le thé. Nous nous racontons les choses intéressantes de notre clientèle, et nous discutons, pour le plus grand bien de nos malades et pour notre repos personnel, les cas qui nous préoccupent.

On était dans mon cabinet, assis dans des fauteuils aux savantes courbures; les lampes brûlaient sous leurs abat-jour baissés, le feu faisait encore plaisir, et les cigares choisis et bien choisis

Digitized by Google

étaient fumés avec la gravité due à cette occupation si importante, lorsque Charles nous dit :

« Il me tardait beaucoup de vous entretenir de ce qui m'est arrivé dans la nuit du vendredi au samedi.

« J'avais passé la soirée dans mon cabinet, et, comme je n'ai pas de malades graves, en ce moment, j'espérais dormir tranquillement. Vous le savez, cela m'est indispensable, et, la nuit précédente, après le théâtre, on m'avait réveillé deux fois pour rien; aussi, je n'en pouvais plus.

« J'en étais à mon premier sommeil, lorsqu'à une heure et demie la sonnette a fait entendre son désagréable carillon : c'était pour Mme X..., qui avait une de ses crises les plus graves, et son mari n'était pas à la maison. Ne pouvant faire autrement, je me suis levé. Le temps n'était pas mauvais; il ne pleuvait pas; mais le vent du midi soufflait très fort. Vous savez, cette dame X.... que vous connaissez très bien sous le nom de la *Grande-Natte*? J'arrivai chez elle; ce n'était pas drôle du tout! Elle était raide dans son grand fauteuil ; plus pâle, sous son peignoir en laine blanche, que le jour où on l'enterrera. Elle tenait convulsivement serrée, dans sa main gauche, sa fameuse natte divisée entre les doigts, et, dans sa main droite, un papier qu'elle froissait. Le mari venait de rentrer et sa figure indiquait plus de fatigue et d'ennui qu'une véritable inquiétude. Il est habitué aux crises de sa femme, aussi m'accueillit-il par ces mots :

« — Hein! j'ai de la chance, qu'en dites-vous? Je « rentre et voici ce que je trouve! »

Digitized by Google

« J'avais dîné en ville; la femme de chambre m'a « dit qu'elle était entrée en entendant Madame « pousser un cri, et, depuis plus d'une heure, nous « n'avons pu lui enlever ce qu'elle tenait dans les « mains. On l'avait vainement inondée d'éther. »

Grâce à deux piqûres de chlorhydrate de morphine, Madame est revenue à elle ; puis, elle a fondu en larmes.

Voici, à peu près textuel, le récit de Madame, souligné par ses regards de victime tournés vers le plafond, et ceux, fort en colère, qu'elle jetait sur son mari :

— « Vous savez, c'est aujourd'hui vendredi et c'est le treize avril. — Oh ! j'en mourrai, c'est sûr ! — J'avais attendu tout ce soir Monsieur, qui ne rentre jamais. Peut-on laisser ainsi une femme seule le treize? Mais, Monsieur est un esprit fort, ça lui ferait peut-être plaisir que sa femme mourût un vendredi treize. Docteur, vous ne me croirez pas, mais c'est vrai pourtant : comme je m'ennuyais, étant toute seule, pour me distraire, je me suis mise à peigner ma natte, qui est très-belle ; — mon mari ne l'aime pas, mais il n'y en a pas de plus belle ;.... mon mari ne comprend pas ce qui est bien ; lorsque, — docteur, écoutez-moi, ceci est terrible, — j'étais bien éveillée, ma pendule a sonné minuit !... Non, après cela on peut s'attendre à tout, et je vais mourir.... Ma pendule a sonné, et vous savez si je puis me tromper, moi !... vous ne me croirez pas, mais j'ai compté *treize* coups, oui, treize coups, et, vous ne l'ignorez pas, lorsqu'une pendule, à minuit, sonne treize coups,

Digitized by Google

les personnes qui sont mortes dans cet appartement y reviennent, ainsi que celles qui y ont quelque chose de leur corps. — C'est pour cela qu'on garde les cheveux des êtres qu'on a le plus aimés, pour qu'ils puissent revenir vous voir, et cela pendant une heure tout entière. Mais, vous savez ? aujourd'hui on ne croit plus à rien,... pas moi ! Au dernier coup, j'ai vu, dans l'alcôve, ma belle-mère morte, et aussi une autre personne; à la place de l'armoire à glace, il y avait un lit et une personne morte; mais ce n'était encore rien : par la porte fermée, il est entré six femmes que je ne connaissais pas... elles étaient pâles ; l'une avait du sang : tenez, là, sur ce mouchoir il y en a encore.... D'autres étaient toutes mouillées : tenez, il y a encore de l'eau près de la commode.... Elles sont venues à moi l'une après l'autre.

La première a pris un brin des cheveux qui étaient dans ma main et m'a dit d'une voix profonde : « Ces cheveux sont à moi ; je suis Julia de Trécœur ; l'homme que j'aimais n'a pas voulu de moi : je me suis noyée en faisant reculer mon cheval sur la falaise. »

La deuxième en prend un également ; sa figure se contracte, et, la voix entrecoupée par la douleur : — « Ces cheveux sont à moi, je suis Madame Bovary, je me suis empoisonnée, tu sais pourquoi ?... »

La troisième, aux yeux étranges, me dit à son tour : — « Ces cheveux sont à moi, je suis la comtesse Sarah : tu sais pourquoi je me suis noyée ! »

— « Ces cheveux sont à moi, dit la quatrième, je

Digitized by Google

suis la Femme de feu. Mon amant m'a tuée, puis il s'est fait sauter la cervelle. »

La cinquième : — « Ces cheveux sont à moi, je me suis noyée ; rappelle-toi la Ferme de Choquart, c'est moi.... »

La dernière enfin s'est avancée ; elle avait du sang sur la poitrine et, d'une voix... — non on n'a pas un son de voix pareil ! — elle parlait lentement : — « Ces cheveux sont à moi ; on m'a coupé la tête ; aussi, au moindre mouvement, elle tombe et je n'y vois plus pour la ramasser : c'est un travail du diable si on ne me la remet pas sur les épaules. Il y a longtemps déjà : « *L'âne mort et la femme guillotinée !* » Aujourd'hui qui pense à moi ? — Elle a haussé les épaules et sa tête est tombée. — Je me suis évanouie....

Pendant que Madame X... nous racontait son histoire, je voyais que son mari n'écoutait guère et souriait même en dedans.

Lorsqu'elle a eu fini : — Le mouchoir de poche, dit-il, c'est moi qui l'ai jeté là : je m'étais un peu coupé. En me lavant les mains, j'ai cassé la carafe et l'eau s'est répandue ; j'étais très-pressé de sortir : j'étais attendu ! a-t-il ajouté avec un petit air de satisfaction, que sa femme n'a pas vu heureusement.

Pendant ce temps, je dépliais le papier froissé : c'était un prospectus de librairie.

Je dis alors : « Voici, Madame, ce qui est arrivé : Vous vous êtes fatiguée en peignant votre belle natte, pour laquelle vous avez une admiration que je ne partage pas. Puis, tout en la tenant divisée entre vos doigts, vous vous êtes mise à lire ce catalogue

Digitized by Google

de librairie, où sont analysées toutes les histoires qui vous sont revenues en cauchemar, car vous vous êtes endormie. Votre feu s'étant éteint, le froid, la fatigue, votre faiblesse habituelle et votre nature impressionnable ont déterminé une des crises nerveuses auxquelles vous êtes malheureusement trop sujette. Remarquez, en passant, que vous avez vu toutes vos revenantes avec des cheveux noirs, tandis que, de leur vivant, elles devaient les avoir de toutes les nuances.

Maintenant, couchez-vous; prenez la potion qu'on vous apportera; c'est celle que vous aimez, je n'y ai rien oublié, écoutez :

R.	Hydrate de chloral.	1 gramme.
	Liqueur d'Hoffmann. . . .	20 gouttes.
	Eau de laurier-cerise . . .	20 gouttes.
	Eau de tilleul.	30 grammes.
	Eau de mélisse	
	Eau de fleurs d'oranger . .	
	Eau de menthe.	
	Sirop de codéine.	20 grammes.
	Sirop de narcéine	
	Sirop de belladone.	10 grammes.

à prendre une cuillerée à café, tous les quarts-d'heure.

Dormez tranquille; votre natte n'a rien de féminin ni de dramatique: c'est la queue d'un Chinois, — je l'ai examinée au microscope.

M. X... prit une bougie et, en m'accompagnant, je vis sur son épaule, à gauche, un long cheveu blond,

Digitized by Google

mais d'un blond si pâle, qu'il m'apprit où il avait passé la soirée. Je lui dis : — « Ne gardez-pas ce cheveu-là ! Madame aurait beaucoup de peine à croire que c'est un de ses cheveux noirs. »

— Ah ! docteur, merci !..... mais que voulez-vous? l'état de ma femme me rend si malheureux, qu'en vérité, dans ma douleur, je ne sais plus ce que je fais.....,

A. PLANTIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

A Monsieur le docteur Victor AUPHAN
Médecin-Inspecteur des Eaux Thermales d'Ax,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

LES

SOURCES MINÉRALES D'EUZET

Par M. A. CHARVET

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE NON RÉSIDANT

CHAPITRE PREMIER

TOPOGRAPHIE, GÉOLOGIE, ARCHÉOLOGIE & HISTOIRE DE LA RÉGION D'EUZET

I

Topographie. — Géologie.

Les sources minérales bitumineuses-sulfatées-calciques-sodo-magnésiennes d'Euzet jaillissent sur la limite méridionale de la commune du même nom, dont le territoire repose à la base de la chaîne crétacée formée par le soulèvement de la chaîne de Bouquet, et dont la plus grande surface se développe sur la partie méridionale de cette bande de terrains lacustres éocènes qui s'étend, dans la direction du Nord au Sud, sur la lisière orientale de l'arrondissement d'Alais, entre Barjac et les limites de l'arrondissement d'Uzès. Cette zone de terrains lacustres, plus ou moins imprégnés de bitume, et dont la surface a été évaluée par M. E. Dumas, à 46,000 hectares, dans l'arron

Digitized by Google

dissement d'Alais, a donné naissance à diverses sources minérales connexes, parmi lesquelles il convient de citer celles des Fumades, de St-Hippolyte-de-Caton, de St-Jean-de-Ceyrargues et d'Euzet. Sur cette région, la constitution bitumineuse du terrain se révèle par l'odeur caractéristique qui s'exhale de la roche calcaire, pendant les grandes chaleurs surtout, sous le frottement des roues de voitures ou de tout autre agent.

Le territoire d'Euzet est borné, au Nord, par celui de St-Just et Vacquières ; au Midi, par celui de St-Jean-de-Ceyrargues ; au levant par le territoire de Barron, et au couchant, par celui de St-Hippolyte-de-Caton. Cette commune est séparée de celle de St-Jean-de-Ceyrargues, par la petite rivière de la Candoulière, qui, partant des limites de la commune de Castelnau-Valence, décrit un vaste hémicycle à travers les territoires de St-Maurice-de-Cazevieille, St-Jean-de-Ceyrargues, Euzet, St-Hippolyte-de-Caton, et se jette dans la Droude à la rencontre des limites des trois territoires de St-Etienne-de-l'Olm, de St-Cézaire de Gauzignan et de Martignargues, après avoir reçu, à son passage sur le territoire de St-Hippolyte, les eaux du ruisseau du Troubadour.

. .

Les sources d'Euzet sont emplacées sur le territoire de cette commune, à 1.500^{m} environ au midi du village, et à 117^{m} d'altitude, sur la partie la plus basse de la plaine arrosée par la Candoulière. L'établissement thermal et les terrains qui en dépendent sont situés sur les territoires respectifs des trois localités limitrophes d'Euzet, de St-Jean-de-Ceyrargues et de St-Hippolyte-deCaton, dont la petite rivière précitée forme, sur ce point, les limites divisoires communes. La surface totale des terrains attenants à l'établissement est d'environ 13 hectares ; ces terrains se développent, en partie à l'extrémité méridionale d'une plaine basse et humide, qui borde la rive droite de la Candoulière.

Sur la rive gauche du cours d'eau, les terrains se relèvent brusquement suivant une succession de pentes et de ravins dont le système mamelonné compose une petite

Digitized by Google

vallée secondaire, perpendiculaire au cours de la rivière, que domine une colline couronnée de pins, et dont les diverses ramifications se réunissent en un ruisseau commun, affluent du cours d'eau principal, et connu sous la dénomination de ruisseau du *Serre-du-Nais* (1). Sur un parcours de cent mètres environ, à partir de son confluent avec la Candoulière, le lit de ce ruisseau est profondément encaissé, et le fond du thalweg repose, sur ce point, à cinq mètres, en moyenne, en contrebas des berges latérales.

* * *

Les sources minérales d'Euzet, au nombre de cinq, sourdent du calcaire lacustre bitumineux, qui repose lui-même sur l'étage crétacé inférieur. Ce sont : 1° La source *Lavalette*, la plus anciennement connue ; 2° La *Marquise*, située même dans l'établissement balnéaire ; 3° La *Comtesse* ou *Piscine*, distante de soixante mètres environ, au couchant, de la précédente, et dont les eaux alimentent une

---

(1) Les deux dénominations de la *Candoulière* et du *Serre du Nais* (prononcez *naï*) sont caractéristiques. Elles indiquent que la région environnante était jadis affectée à la culture du chanvre et composée de chenevières — *Candouièiro* en languedocien — et que le ruisseau secondaire du *Nais* était affecté au rouissage du chanvre récolté sur les champs voisins. En effet, le terme *nais*, en languedocien, sert à désigner un routoir ou fosse pleine d'eau employée à rouir le chanvre, comme l'indiquent les articles suivants extraits des *Coutumes de Remoulins* et *de Saint-Chapte* :

« Que nulla persona aye faire *nais de cambe* en la rivieyra de Gardon, sans licence desd. consouls, sur pena de 5 sols tourn. (*a*) »

« Item l'on fai inhibicion et deffense à toute personne, de qual estat et condicion qui sien, que aio à faire *naisses* nouvels, ne *anaizar* candes, senon aux *naisses* acoustumatz, sur les bans de 5 sols, toutes et quantes fes se atroubaran faire lo contrayre, aplicados ausd. consuls. (*b*) »

(*a*) G. CHARVET, *Les Coutumes de Remoulins*, p. 18.

(*b*) G. CHARVET, *Les Coutumes de Saint-Chapte*, p. 5 et 6.

Digitized by Google

piscine voûtée (1); 4° La source *Aupian*, qui porte le nom de notre savant confrère d'Alais ; 5° La source *Béchamp*, que cet éminent chimiste de Montpellier identifie avec celles de Contrexéville. Ces deux dernières sources ont été découvertes à la suite de sondages effectués en 1870.

Deux sources d'eau douce ont en outre été découvertes et creusées, en 1878, à la limite méridionale des dépendances de l'établissement, sur le flanc d'un ravin qui forme l'une des ramifications du ruisseau du Nais. Leur niveau supérieur se trouve à 9m74 en contrehaut du trottoir situé au-devant des bâtiments de l'hôtel attenant à l'établissement.

C'est, en général, la pénurie d'eaux potables, de bonne qualité, qui constitue le plus grand inconvénient des stations minérales établies dans les terrains lacustres. L'établissement des Fumades a le précieux avantage de pouvoir s'approvisionner à l'excellente source vauclusienne d'Arlinde, à peine distante de neuf cents mètres.

Le forage des puits artésiens pourrait réussir dans ces régions, et notamment dans les parties les plus basses des communes de Barjac, Potellières, Allègre, Salindres, Euzet, St-Hilaire d'Ozilhan, etc. : mais, dans un essai de cette nature, il faudrait foncer les puits au moins jusqu'au dessous de l'étage moyen lacustre, pour rencontrer une nappe d'eau d'une certaine valeur. Aux Fumades, par exemple, cette nappe d'eau ne pourrait guère être atteinte à moins de 250 mètres environ de profondeur.

Comme les sources voisines des Fumades, les sources minérales d'Euzet sourdent du calcaire lacustre, « mais il est probable, dit M. Emilien Dumas, qu'elles ne prennent point naissance dans les terrains d'où elles surgissent :

---

(1) *La Marquise* et *la Comtesse* furent découvertes, au commencement du siècle dernier, dans la terre seigneuriale d'Euzet, que M. de Julien, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de Saint-Louis et commandant dans le Vivarais et les Cévennes, pendant les guerres contre les Camisards, acquit, en 1705, de M. de Malérargues, co-seigneur d'Euzet.

Dans une notice publiée en 1841 par l'*Echo d'Alais*, M. le docteur Perrin a fait, croyons-nous, une interversion dans l'appellation de ces deux sources, car il appelle *Comtesse* celle qui se trouve comprise dans l'intérieur des bâtiments, et *Marquise* celle qui est à l'extérieur et porte le nom de *Piscine*.

Digitized by Google

leur position alignée du S. S-O au N. N-E, c'est-à-dire dans le sens de la ligne de fracture qui a donné naissance à la chaine des Cévennes, nous fait penser que leur présence se rattache au phénomène de redressement de ces montagnes, et qu'elles arrivent du sol, en suivant des fissures parallèles à cette direction.

« Dans le département de Vaucluse, les eaux hydrosulfureuses de Velleron et de Vacqueiras, sortent également du terrain lacustre (2).

* * *

Les sources d'Euzet furent, comme celles des Fumades, connues et fréquentées de toute antiquité, et notamment à l'époque romaine. Les fragments de poteries anciennes recueillis par M. Troupel, dans leur voisinage, ne laissent subsister aucun doute à ce sujet. La réputation curative de ces sources s'éteignit, sans doute, dans la région, pendant les siècles qui suivirent, et elles ne furent de nouveau utilisées que vers 1700.

Mathe-Lafaveur, professeur de chimie à l'Université de Montpellier, les analysa peu de temps après ; mais le résultat de ses opérations n'a point été publié (1). Le 22 juillet 1827, une nouvelle analyse des eaux fut faite par M. Limousin-Lamotte, pharmacien et chimiste distingué, élève de MM. Figuier et Balard ; mais cette opération ne pouvait être concluante, l'analyse ayant été faite à Montpellier, sur des eaux transportées, au lieu d'être effectuée sur l'emplacement même des sources (2).

M. de Genssane, qui écrivait en 1776, les mentionne en ces termes :

« A peu de distance à l'Ouest de Font-Couverte, on trouve les sources minérales d'Iuset, dont on fait beaucoup

---

(1) E. Dumas, *Statistique géologique, minéralogique, etc... du département du Gard*, 2e partie, p. 533.

(2) V. Aupiiax, *Considérations médicales sur les eaux d'Euzet-les-Bains*, 1858, p. 16 et 17.

(3) V. la Notice du docteur Perrin, *Echo d'Alais*, 1841.

Digitized by Google

d'usage. On les appelle les Fontaines sulphureuses d'Iuset; elles ne sont cependant rien moins que tout cela. Ces eaux sont véritablement bitumineuses : elles ont un vrai goût d'asphalte, et ne peuvent être que fort bonnes aux poitrinaires, parce qu'elles ont une qualité balsamique; elles ressemblent parfaitement à celles des environs de Bagnols (1). Il y a, dans ces cantons, beaucoup de carrières d'une pierre sablonneuse semi-calcaire, dont on fait de très bonnes pierres de taille qui ont toutes une odeur d'asphalte (2). »

Le débit toujours constant des trois premières sources d'Euzet a été évalué, par M. Emilien Dumas, à soixante mètres cubes par vingt-quatre heures.

Sur le territoire de St-Jean-de-Ceyrargues, à 800 mètres au S-O. des sources d'Euzet, dans deux autres parcelles contiguës appartenant l'une, à M. Octavien Troupel, et l'autre, à M. Jean Peladan (3), et à un kilomètre au S-E. des mêmes sources, sur la propriété de Mme veuve Molines, riveraine du chemin de grande communication n° 7, jaillissent aussi des eaux minérales, qui participent des mêmes vertus curatives que celles d'Euzet; mais l'eau est moins abondante et plus sulfureuse.

Dans la commune voisine de St-Hippolyte-de-Caton, il existe également une source à peu près analogue, mais moins sulfureuse que celles de St-Jean-de-Ceyrargues et d'Euzet.

---

(1) « On trouve, auprès de Bagnols (sur Cèze), plusieurs sources dont les anciens faisaient beaucoup d'usage, surtout pour les maladies cutanées. Les eaux de ces sources, quoique limpides, ont le goût de pétrole ; elles déposent, en effet, beaucoup d'asphalte sur le sable. On y remarque encore des restes d'anciennes cuves taillées dans le roc; ces cuves n'avoient guère que trois pieds de diamètre et paroissent avoir été destinées à prendre des bains froids. (*a*) »

En 1606, l'éboulement d'une portion de la colline sablonneuse de l'Encise, qui domine les sources de Bagnols, les recouvrit en entier. (*b*).

(2) De Gensanne, *Hist. nat. de la province de Languedoc*, T. 1, p. 203 et 204.

(3) Ces deux sources ont été découvertes en 1725 et Lefèvre les analysa le premier en 1732.

(*a*) De Genssane, *Hist. nat. de la province de Languedoc*, T. 1, p. 155;
(*b*) G. Charvet, *Les Fumades*, 2me rapport, p. 9.

Digitized by Google

II

Archéologie. — Histoire.

La commune d'Euzet, et la région qui l'entoure, comprenant les communes de Barron, Seynes, Bouquet, Brouzet, St-Just, Martignargues, Cruviers-et-Lascours, Brignon, St-Maurice-de-Cazevieille, Castelnau-Valence et St-Jean-de-Ceyrargues, offrent de très-nombreuses traces des époques préhistoriques et de l'occupation romaine. Ainsi les grottes de la Madeleine, qui bordent la route d'Uzès à Alais, sur les limites de Barron et d'Euzet, ont fourni des vestiges de l'époque néolithique, et M. Gabriel Féminier a signalé, dans les communes de Barron et de St-Maurice-de-Cazevieille, l'existence de deux ateliers de silex de la même période (1). Les grottes de Brouzet, de Bouquet, de Seynes et d'Euzet ont aussi fourni des armes et des poteries de l'époque de la pierre polie et de l'âge du bronze.

Quant à l'occupation romaine, elle a laissé des traces non équivoques de son passage dans les localités que nous venons d'énumérer. Il est donc permis d'espérer que si jamais des fouilles ultérieures étaient pratiquées sur l'emplacement jusqu'à présent inconnu de la source antique d'Euzet,

(1) *Mém. de la Société scient. et lit. d'Alais*, T. XI, 1879, p. 244.

Digitized by Google

on pourrait, comme aux Fumades, en 1876, y mettre au jour des vestiges importants de l'époque romaine ; et nul doute qu'on n'y trouvât, comme dans cette dernière station minérale, des *ex-voto* aux divinités protectrices des eaux, en témoignage de reconnaissance pour leurs vertus curatives. (1)

On sait, en effet, que les eaux sulfureuses ont toujours été, pour les Romains, l'objet d'une vénération particulière. En Italie, une déesse ou un Dieu appelé *Mefitis* était invoqué en plusieurs endroits où existaient des eaux sulfureuses (2).

Les Sibylles, dont le berceau est en Asie, furent identifiées en Italie, et par suite en Gaule, avec les prophétesses latines, qu'on supposait rendre leurs oracles près des sources sulfureuses, et qui, à cause de la couleur blanchâtre de ces eaux, portaient le nom d'*Albuneæ*.

Les bas-reliefs découverts dans la source romaine des Fumades, et qui reproduisent les Nymphes de la fontaine minérale, toujours au nombre de trois, semblent une nouvelle preuve à l'appui de l'identification constante, chez les Romains, des Albunées protectrices des eaux sulfureuses avec les Sibylles mythologiques qui, d'après Solin et Ausone, étaient aussi au nombre de trois : celles d'Erythrée et de Sardes, en Asie, et celle de Cumes, en Italie (3).

Nous pousserons même plus loin notre hypothèse, en émettant l'idée que les Albunées, les Sibylles, les Déesses-Mères et les Parques, toutes au nombre de trois, personnifient, simultanément et par excellence, les génies tutélaires et les destinées de Rome. En effet, Pline nous apprend que les statues des trois Sibylles, personnages pélasgiques qui, plus tard, s'appelèrent à Rome, — la ville fatale, — les Trois destinées — *Tria-fata*, — étaient placées dans le Forum au-devant des rostres, c'est-à-dire sur la partie de Rome considérée comme le sanctuaire de la ville éternelle (4).

---

(1) *Mém. de la Société scient. et lit. d'Alais*, T. X, 1878, p. 167 et suiv.

(2) Ch. d'Aremberg et Ed. Saglio, *Dict. des antiq. grecques et romaines, au mot* Aquae, p. 336.

(3) G. Charvet, *les Fumades*, 2e rapport p. 19.

(4) Pline *Hist. nat.* L. XXXIV, ch. XI, 2.

Digitized by Google

« Quant aux traitements que suivaient les malades, ils ne différaient pas sensiblement de ceux qui sont mis en usage de nos jours. Les anciens, en effet, avait appris par l'expérience la plupart des applications des eaux thermales aux diverses maladies. C'est ainsi qu'ils les employaient en boissons, en bains et en douches. Ils faisaient un grand usage de la vapeur et même des boues minérales. Bien plus, au dire de Pline, ils employaient l'eau de mer elle-même, froide ou chauffée, en bains, en douches, en clystères, et même en boisson comme purgatif. Ils en faisaient d'artificielle, pour être employée loin de la mer. Malgré leur défaut absolu de toutes connaissances chimiques ils avaient appris à distinguer les divers caractères des eaux thermales et à les diviser en espèces, suivant qu'elles contenaient du soufre, de l'alun, du nitre, du sel, du bitume, de la chaux, du cuivre, du fer. On peut voir dans le livre XXXI de l'*Histoire naturelle* de Pline, jusqu'à quel point l'observation leur avait enseigné à employer telles ou telles eaux dans les différentes maladies, en variant les espèces d'eaux et leurs applications suivant les espèces et les caractères des affections diverses qui affligent l'homme. Presque aucune des stations n'a échappé à l'exploitation des Romains; et, à la grandeur des ruines qu'on y a retrouvées, on peut voir combien l'affluence des baigneurs y était considérable. Il y a aussi des raisons de croire que les Gaulois en faisaient usage, même avant la conquête de César.

« Aucun texte précis ne démontre que des médecins fussent attachés aux stations thermales dans l'antiquité. Les habitudes administratives des Romains, telles que nous les connaissons, ne permettent guère de croire que l'Etat se soit occupé de ce détail. Mais il est certain pourtant que des médecins s'y rendaient ou y demeuraient pour donner des secours aux malades et les diriger dans leurs traitements thermaux. D'ailleurs, dans toutes les familles serviles un peu nombreuses, c'est-à-dire appartenant aux gens riches, il y avait un ou plusieurs médecins. On peut

Digitized by Google

donc conjecturer avec toute vraisemblance, que les grands et les riches qui fréquentaient les stations thermales, s'y faisaient accompagner par le médecin de leur maison (1). »

Comme témoignages de l'occupation romaine dans la région d'Euzet, il nous suffira de citer :

Dans la commune de Barron, l'emplacement de l'ancienne localité romaine de **BVDENICUM**, mentionnée sur deux inscriptions votives de l'ermitage de N.-D. de Laval, dans la commune de Collias (2), et qui a laissé l'empreinte de sa dénomination antique au hameau voisin de *Bézuc*. Cette localité, située à l'origine de la rivière de Bourdic, au quartier dit de *Probiac* (3), ou des Claparèdes, a fourni de nombreux vestiges romains, parmi lesquels nous citerons : une monnaie en bronze de Posthume et un fragment de frise en marbre blanc, qui font partie des collections de la Société d'Alais ; des poteries, d'autre monnaies, les inscriptions funéraires de *Quintus Marius Dubitatus*, affranchi de

---

(1) Ch. d'Aremberg et Ed. Saglio, *Diction. des ant. grecques et romaines*, au mot AQUÆ, p. 336.

(2) 1° IOVI || CORI *ole* DENS *es* / ou / CORI *oss* EDENS *es* || *e* T BVDENICENSES

« *A Jupiter, les Coriossedenses et les Budenicenses...* »

2° MARTI || BVDENIC *o* || GRATVS || SEVERI || FILIUS ·

« *A Mars Budenicus, Gratus* fils de *Séverus.* »

V. GERMER-DURAND, *découvertes archéologiques faites en 1873*, p. 40-45 ; et A. ALLMER, *Revue épigraphique du Midi de la France*, p. 132-134, N°s 157 et 158.

(3) Dans une transaction du 6 mai 1274, produite à l'appui d'un arrêt de la Cour de Nimes du 28 mai 1841, et passée entre les seigneurs commandeurs de Saint-Maurice, faisant partie de l'ordre de Malte, et l'évêque d'Uzès Bertrand II Armand, ce dernier prend le titre de seigneur de Barron et de Probiac.

E. DUMAS, *Stat. géol. minéral. etc., du dép. du Gard*, 2e partie, p. 500.

Digitized by Google

Maria Quintia, fille de *Quintus Marius* (1) ; — *de Lucretius Quintulus*, fils de *Fortunata*, mort à quatorze ans ; — de *Matugenus*, fils de *Montanus* ; — de *Massonia Materna* (2) ; — de *Julia*, fille de *Sobilitis* (3) — de *Titus Marcus Sextilius*, à sa mère *Helvia Marciana* ; — de *Titus Attius Paternus* ; — de *Titus Attius Marcellus*, fils de *Titus Attius*, de la tribu *Voltinia* (4) ; — de *Quintus Carantius Valentinus* (5).

On voit aussi, encastrée au-dessus de l'évier, dans la cuisine de la maison de Pierre Roux, à Barron, l'inscription suivante, datée de 1675, et qui devait jadis surmonter la porte du temple protestant de cette localité, démoli dix ans plus tard en 1685, à la suite de la révocation du l'édit de Nantes. C'est la traduction d'un verset du *psaume 118*, dont M. Eugène Melchior de Vogué a retrouvé le texte latin gravé sur la porte d'entrée d'une maison ou d'une chapelle antérieure au VIIe siècle, dans une ville abandonnée de la Syrie Centrale (6). Elle est ainsi conçue :

CEST ICY LA
PORTE DE
LETERNEL
LES · IEVSTES
Y ENTRERONT

PSEAUME CXVIII

1·6·7·5

(1) E. Germer-Durand, *découvertes archéol. faites en 1873*, 2e semestre, p. 81. — M. Pelet signale cette inscription comme étant conservée à la maison Richard, de Barron, (*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 91). Dans ses notes manuscrites, il l'indique comme étant à Aigaliers et provenant de Probiac. Elle est aujourd'hui au château de M. le marquis de Valfons, à Castelnau-Valence.

(2) Ces trois dernières inscriptions ont été recueillies dans la cour du presbytère de Barron.

(3) Inscript. en caractères cursifs encastrée au-dessus de la porte de la remise de Prosper Dumas à Barron.

(4) Ces trois dernières inscript. sont à Foissac, dans le mur de clôture, au fond du jardin de M. le baron de Fontarèche.

(5) Au hameau de Marignac, dans la commune de Barron. Cette dalle sert, avec trois autres absolument frustes, de pierre de foyer à la maison Jean Roussel.

(6) *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janvier 1878, p. 81.

Digitized by Google

A Saint-Hippolyte-de-Caton (1) une tablette en pierre dure, portant la formule consacrée : FVLGVR CONDITVM « foudre enfouie », qui signale un endroit frappé par la

(1) Cette localité tire son surnon du voisinage d'un butte conique de calcaire marneux de l'étage moyen lacustre, dont les strates superficielles se sont effeuillées au contact de l'air et donnent à la petite colline l'aspect d'un tumulus formé d'un monceau de pierrailles.

Des hypothèses plus ou moins invraisemblables ont été émises pour déterminer l'étymologie du nom du *Serre de Caton*. L'explication nous en parait cependant assez naturelle. Dans le langage populaire de Nimes et de ses alentours, on appelle *catouno*, un caillou, une pierre roulante de petite dimension, et il n'est pas rare d'entendre, dans les rues de Nimes, un enfant du peuple menacer un de ses camarades, en lui disant : « *Te f... un cop de catouno* ! — Je te fiche un coup de pierre ! » En nous fondant sur cette particularité, nous croyons pouvoir admettre que le nom du *Serre-de-Caton* n'a d'autres signification que celle de *serre* ou *colline pierreuse*.

Dans le dénombrement de la sénéchaussée de Beaucaire, de l'année 1384, la commune de Saint-Victor-de-Malcap est désignée sous le nom de *Santus-Victor-de-Malo-Catone*, que l'on devait traduire par *mal-cat*, « mauvaise pierre » « mauvais rocher » au lieu de Malcap qui signifie « mauvaise tête. » Le nom de Peyremale — *Petra-mala*, — n'a pas d'autre origine.

Les noms de *Saint-Etienne-des-Cates*, dans la commune de Souvignargues, et de Soucanton ou plutôt *Sous-Caton* « sous le rocher », dans celle de Saint-Jean-du-Pin, rappellent une origine identique.

Au siège de Lavaur, en avril 1211, et à celui de Beaucaire, en 1216, lors de la guerre des Albigeois, les croisés employèrent, pour lancer des pierres contre les assiégés, une machine que Pierre de Vaux-Cernay désigne sous le nom de Cate — *catus* — ou *guate* :

« Et adonc que touta la gent es estada presta, lo dit conte de Montfort a fat preparar la *Guata*, laqualla era ung engin per tirar peyras et abatre las muralhas. » (*Hist. gén. de Languedoc*, — T. III, p. 208 et preuves, col. 35 et 71.)

Il serait sans doute audacieux de faire dériver le mot *catapulte* de *cata*, « pierre » et de *pulsare*, « frapper, choquer, pousser, lancer. »

Digitized by Google

foudre (1); — les inscriptions funéraires de *Titia Materna* fille de *Sextus Titius* par son fils *Caïus Silvanius Maternus* (2); et de celles *Marcus Licinius Tert...* et de *Mansueta*, à leur fils *N....* et de *Marius Ligurius Tertiolus*, à son frère et pour eux-mêmes (3).

Sur l'appui d'une fenêtre de la maison de César Evesque, donnant sur la place du Temple, à Saint-Hippolyte, on lit, en caractères bien gravés, qui paraissent modernes, le mot SOHAPVIRTEN, qui nous semble une mystification lapidaire.

Le territoire d'Euzet était, à l'époque romaine, traversé, du levant au couchant, par le tracé de la voie vicinale d'Uzès à Alais, qui, sortant d'Uzès par la porte du Nord, appelée, plus tard, la porte Condamine, passait par Montaren (4), Serviers, Foisssac, Barron, **BVDENICVM** (Bézuc) Euzet, puis, à proximité de **VATRUTE** (Vié Cioutat), franchissait la Droude près de Méjane-lez-Alais, en suivant, sur cette commune, le chemin qui porte le nom caractéristique de l'Estrade, et se reliait à la voie Regordane, un peu avant son arrivée à Alais (5).

---

(1) A. Allmer, *Rev. épigr.* N^os^ 106, et 107, p. 78, 79. — G. Charvet, *Les Fumades*, 2^e^ rapport, du 18 oct. 1879, p. 22. Cette inscription a été encastrée dans l'intérieur du temple de Saint-Hippolyte, par les soins de M. Gardes, pasteur de cette localité.

(2) A. Allmer, *Revue épigraphique*, numero 147, p. 128. Cette inscription est conservée dans le parc de M. le baron d'Hombres, à Saint-Hippolyte-de-Caton.

(3) Baron d'Hombres-Firmas, *Mélanges*, t. V, p. 16, pl. 1, n^o^ 15 et A. Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, 23^e^ livraison, p. 363, n^o^ 404. Cette inscription, ainsi que la précedente, sont conservées dans le parc de M. le baron d'Hombres, à Saint-Hippolyte-de-Caton.

(4) A Montaren, autel votif de *Lucius Gellius*, fils de *Sentro*, à la déesse *Ritona*, et autel votif surmonté d'une statue mutilée de Jupiter, découverts en 1880 et dédiés par Gallus Julius Honoratus. (Ménard T. VII, p. 470; — A. Allmer, *Revue épigraphique*, numéros 218 et 251, p. 190 et 222. — *Bull. Hist. et arch. de Vaucluse*, T. II, 1880, p. 393, 394.

(5) G. Charvet, *les Voies Romaines chez les Volkes Arékom.*, p. 91, 92.

Digitized by Google

A part les vestiges romains recueillis autour des sources minérales d'Euzet, par M. Octavien Troupel, on a découvert, à diverses époques, sur le territoire de cette localité, plusieurs objets plus importants de cette même période.

Nous citerons notamment:

1° Une inscription funéraire inédite, d'un travail barbare, où nous croyons pouvoir lire:

D M
CAMILLO
CAMILLA

Diis Manibus. Camillo. Camilla.

« Aux dieux mânes. Camilla à Camillus. »

Ce monument découvert, il y a peu d'années, au-dessous du cimetière du village, au quartier du Pouzas, fait aujourd'hui partie des collections de la Société d'Alais (1).

2° Une seconde inscription tumulaire, incomplète dans le bas, gravée sur la partie supérieure d'une dalle en forme de caisson, autrefois bordée d'une moulure encadrant l'inscription et encastrée, à droite, dans le mur intérieur de la remise attenante à la maison Rossière-Maurin, et qui porte en beaux caractères:

D M
QVINTINAE
VITALIS · FIL

Diis Manibus, Quintinae, Vitalis filiae....

« Aux dieux mânes de Quintina, fille de Vitalis.... »

A cause de la bonne forme des lettres, et à cause aussi

(3) Don de M. Gardes, aujourd'hui pasteur à Uzès.

Digitized by Google

de l'accent qui surmontent l'A du mot Vitalis, dit M. A. Allmer, l'inscription appartient à une époque probablement non postérieure à la période des Antonins; mais elle peut être beaucoup plus ancienne (1).

3° Un cippe, avec base et ornement, décoré d'un élégant rinceau encadrant l'inscription, découvert à Euzet, actuellement dans le parc de M. le baron d'Hombres, à Saint-Hippolyte-de-Caton : hauteur 0,90; largeur 0,60.

D ☙ M
TITIAE · SEX · F
MATERNAE
C · SILVANIVS
MATERNVS
MATRI · OPT

Diis Manibus Titiae, Sexti filiae, Maternae; Caius Silvanius, Maternus matri optimae.

« Aux dieux mânes de Titia Materna, fille de Sextus (Titius), Caius Silvanius Maternus, à sa mère excellente. »

Lettres de très bonne forme. Le point entre D. M., à la première ligne, est figuré par une feuille de lierre cordiforme. (2).

Remarquez le surnom de la mère donné au fils (3).

4° Un cippe recueilli dans le parc de M. le baron d'Hombres, à Saint-Hippolyte-de-Caton, et présentant deux ins-

(1) A. Allmer, *Rev. épigr. du Midi de la France*, N° 145, p. 127; et Baron d'Hombres Firmas, T, V, p. 16, pl. 1. 13; transcription inexacte.

(2) Nous devons à l'obligeance de M. le Directeur de l'Imprimerie Nationale la communication de cette vignette spéciale.

(3) A. Allmer, *Rev. épig. du Midi de la France*, N° 146, p. 127, 128 ; et Baron d'Hombres Firmas, T. V. p. 16, pl. 1, N° 13 ; transcription inexacte.

Digitized by Google

criptions séparées l'une de l'autre par un listel vertical, qui partage la face en deux colonnes :

D	M
SEVER	TITIAE
I *o m* AT	MATE
ERNO	RNAE V
	IVA·SIB
	I *et* FIL
	io. p. CV
	ravit

« *Diis manibus. — Severio Materno. — Titiae Maternae. — Viva sibi et filio ponendum curavit.*

« Aux dieux mânes : — A Severius Maternus. — A Titia Materna. Tombeau élevé par elle, à son fils, et, de son vivant, pour elle-même. »

L'inscription précédente, ajoute M. A. Allmer, est aussi consacrée à la mémoire d'une Titia Materna, qui paraitrait, d'après les noms de ses fils, — si c'est la même personne, — avoir été mariée deux fois : à un Severius d'abord, ensuite à un Silvanius (1).

5° Le fragment supérieur d'un autre inscription funéraire incomplète qui porte :

D	*m*
T · QVI	*ntini* (?)
PATE	*rni fil* (?)

. . . . . .

Diis manibus Titi Quintini, Paterni filii.

« Aux dieux mânes de Titus Quintinus, fils de Paternus..... (2). »

(1) A. Allmer. *Rev. épig. du Midi de la France*, p. 128. N° 147.

(2) Inscript. inéd. en la possession de M. Gardes, pasteur à Uzès.

Digitized by Google

6° Un autre fragment d'inscription funéraire, conservé dans l'intérieur du four banal, où on lit :

D M
SEXT Ø [illegible]
BLAESI · F [illegible]
. . . . . .

Diis manibus Sexti Pompeii (?) Blaesi filii.

« Aux dieux mânes de Sextus Pompeius (?) fils de Blaesus (3). »

On trouve à Nozières l'épitaphe de *C. Blaesus Optatius;* et à la Liquière, l'inscription votive de *Caius Pompeius Blaesus,* fils de *Sextus Pompeius Blaesus.*

7° Un petit autel votif anépigraphe de 0m25 de hauteur sur 0m20 de largeur, trouvé par le sieur Casimir Pevre, dans sa propriété appelée la Thinette, au quartier de Camplong, et acquis par la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Ce monument porte, grossièrement sculpté en relief, sur sa face antérieure, une sorte de *rheda* ou char antique renversé; et, sur la tranche latérale, à gauche, une espèce d'*ascia* ou de bêche, aussi en relief.

Il n'y a rien d'excessif à supposer que c'est un *ex-voto* consacré, par un dévot païen, à quelque divinité, en mémoire et en reconnaissance d'un accident de voiture, dont il avait eu la bonne fortune de se tirer sain et sauf.

En effet, les tableaux votifs représentant des accidents funestes auxquels on a échappé, les secours merveilleux obtenus par l'intercession de la Vierge ou des Saints, les figures en cire des membres guéris, suspendus dans certaines églises ou chapelles catholiques, objets d'un pèlerinage ou d'une dévotion spéciale, dérivent d'une tradition qui remonte à la plus haute antiquité.

Cet usage, qui fut romain, et auquelles auteurs latins font plus d'une fois allusion, avait été emprunté des Grecs, qui

(1) A. Allmer. *Revue épigraphique du Midi de la France,* n° 385, p. 347.

Digitized by Google

le tenaient sans doute eux-mêmes de l'Egypte. Un bon nombre d'yeux, de mains, de pieds, etc., ont été découverts dans l'île Tibérine, près du temple d'Esculape,qui parait en avoir été aussi bien pourvu que pas une église de Rome. Une statuette d'enfant, découverte dans les mêmes conditions, paraît représenter un enfant votif.

Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons comme se rattachant aux traditions païennes, la statuette en or d'un enfant votif offert par le roi de Pologne Boleslas III, au tombeau de Saint-Gilles, et les petits navires votifs, suspendus en *ex-voto* par des marins, dans les églises ou chapelles catholiques des villes maritimes.

Pour compléter la série des trouvailles archéologiques effectuées jusqu'à nos jours sur le territoire d'Euzet, nous mentionnerons la découverte faite, le 24 février 1882 et jours suivants, de neuf tombes romaines, situées entre les baraques de Peladan et de Valentin, à quarante mètres environ au N-E. de la route départementale N° 2, de Beaucaire à Mende, dans une carrière de grès lacustres ouverte pour le service de l'embranchement du chemin de fer de Saint-Julien-de-Cassagnas à Uzès, en cours de construction.

Dans ces tombes ont été trouvés des squelettes d'hommes et de femmes; neuf poteries de diverses formes; deux bagues et quatre bracelets en bronze; une agrafe ou fermoir de collier; des perles en verre bleu: une petite lampe en bronze, etc. (1).

* * *

Au commencement de ce siècle, les sources d'Euzet et la propriété attenante appartenaient à un médecin empirique: le nommé François Driez, époux de Rose Ricaud, originaire des Hautes-Alpes, qui se qualifiait chirurgien, et dont le séjour dans nos contrées a laissé une renommée de triste célébrité.

Possesseur d'un établissement thermal d'une installation

(1) Voir le rapport de M. Saunier, sur cette découverte dans dans les *Mém. de la Société scient. et lit. d'Alais*, T. XIV, 1882.

Digitized by Google

rudimentaire : convaincu d'avoir assassiné plusieurs voyageurs auxquels il avait donné asile pour les dévaliser, et d'avoir fait disparaître ses victimes par incinération dans un four voisin, depuis lors démoli, qui occupait la parcelle numéro 469 de la section C du plan cadastral d'Euzet, à huit ou dix mètres environ de la façade méridionale des bâtiments actuels, ce misérable fut condamné à mort et exécuté en 1816.

Après lui, les sources devinrent, de 1826 à 1830, la propriété du sieur Pierre Mazel, maire d'Euzet, qui les revendit, en 1851, à M. Octavien Troupel, et ce dernier vient de les céder, par acte de vente du 31 octobre 1881, reçu Me Sambucy, notaire à Nimes, à la *Compagnie générale d'Eaux minérales et de Bains de mer*, qui les possède aujourd'hui.

(*La suite au prochain Bulletin.*)

Digitized by Google

MA VOISINE

PAR

M. J. LISBONNE

Membre non-résidant

Dédaigneuse et charmante,
La voyez-vous passer ?
Dans sa marche indolente,
Se bercer ?

Une fleur sur la tempe,
D'un rouge éblouissant,
Qu'on dirait qu'elle trempe
Dans du sang.

En flots noirs, sa résille
Lui descend sur les reins,
Et serre sa mantille
Sur ses seins.

Sa main, une merveille,
Joue avec l'éventail,
Et pose, à son oreille,
Du corail.

SYLVESTRE — *Ennuis poétiques.*

Il est, en face de la mienne,
Les volets verts, une maison :
Chaque fenêtre a sa persienne,
Des persiennes sont au balcon.

Dans la maison, une voisine :
Des cheveux blonds, des yeux de jais ;
S'appelle-t-elle Léontine
Ou Marguerite ? — Je ne sais...

Digitized by Google

Dès que je suis à ma fenêtre,
Malgré moi, je regarde si
Elle ne viendra pas se mettre
Au bord de sa fenêtre aussi.

Et vous jugerez, je suppose,
Qu'il est préférable d'avoir,
A la place d'un mur morose,
Dans une croisée, un œil noir ?

Détrompez-vous, car elle est cause
Que je passe moitié du temps
A chercher son image rose
Derrière ses rideaux flottants.

Elle a de beaux bras, je vous jure !
Je les vis jusqu'au coude, un soir
Qu'elle nattait sa chevelure
En souriant à son miroir.

Dans cette pose ravissante,
Son sein bondissait en avant...
Soudain la lampe vacillante
S'éteignit sous un coup de vent.

Oh ! la lampe dix fois maudite,
Qui meurt, et n'empêche de voir
Le sein battant de Marguerite,
Se redressant sous son peignoir !

Pour admirer sa jambe ronde,
Comme Rodrigue, je perdrais,
Non pas l'Espagne, mais le Monde,
Le Monde entier, si je l'avais.

Digitized by Google

Malheureusement, ma voisine,
Je ne puis mettre à vos genoux,
Moi, le râcleur de mandoline,
Qu'un chant : — Je le ferais si doux !...

Mais, j'y pense ! je puis encore,
O Marguerite du balcon,
Perdre, pour vos yeux que j'adore,
Ce qui me reste de raison...

A mes vers, odorante écume,
— Si cela fait votre bonheur, —
A ma raison, qui se consume,
J'ajouterai, de plus, mon cœur.

Montpellier, 14 juillet 1883.

Digitized by Google

LUI ET ELLE

Par le même

C'est merveille,
Quand on veille,
D'entrevoir
Un espoir,
Quand on dort,
Tout est d'or.

SYLVESTRE — *Nouveaux Ennuis poétiques.*

Et comme il faut quelqu'un à qui l'on puisse dire
Ce qu'on a dans le cœur, angoisses ou sourire,
Bonheurs, ou désespoirs... par une nuit d'été
Que nous nous promenions, il m'avait tout conté.

Et le jour parut qu'il parlait encore d'Elle.
Dans ses doigts enchantés, il égrénait du bleu.
Des amoureux on sait la chanson éternelle...
Moi, qui ne l'étais pas, je sommeillais un peu...

Il alla dans son lit continuer son rêve.
Le soir, dès qu'il me vit, et riant comme un fol :
C'est mal de t'avoir fait coucher quand on se lève ;
Car c'était l'alouette et non le rossignol.

Il partit là-dessus. Pourquoi la destinée
Se plaît-elle à briser la vie à son printemps ?
— Elle se maria vers la fin de l'année ;
Et lui ne parla plus d'elle depuis ce temps.

Digitized by Google

Ce coup lui fit au cœur une large blessure ;
Et, s'il riait, son rire avait d'étranges sons.
Je regarde souvent passer cette figure :
Il avait des yeux bleus avec des cheveux blonds.

A partir de ce jour, il commença de boire.
Sans doute qu'il cherchait dans l'ivresse, l'oubli.
Elle avait le teint mat, la chevelure noire,
Et de grands yeux tremblants, profonds comme la nuit.

Nulle part, depuis lors, il ne l'a rencontrée.
S'évitaient-ils tous deux? est-ce le hasard pur ?
Chez une amie, un soir...., dès qu'il la vit entrée,
Sa figure devint blanche comme le mur.

Il sortit aussitôt ; elle semblait heureuse.
Le cœur de la femme est un abyme profond.
Sa bouche modulait sa note gracieuse
Comme toujours. — Je crois qu'elle pleurait au fond.

Elle ne broncha pas : c'est justice à lui rendre !
Mais si l'amour restait, elle dut bien souffrir.
Sept ou huit mois après, la mort s'en vint le prendre ;
Elle ne tarda pas, après lui, de mourir.

C'était un soir d'hiver calme comme une automne.
En passant, un ami me jeta ces mots-ci :
— « C'est dommage, c'était une aimable personne!..
Elle est morte, tu sais ?— Oh, mon Dieu » morte aussi !!...

Digitized by Google

ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

SUR LES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DU DÉPARTEMENT DU GARD

par M. T. PICARD, membre non-résidant

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE II

MONOGRAPHIES DES PRINCIPALES CARRIÈRES DU DÉPARTEMENT

ORDRE DES MONOGRAPHIES. — *Monographie n° 1* : **Carrières de la Destourbe.** (Terrain carbonifère supérieur). — *Monographie n° 2* : **Carrières de Vabres.** (Terrain triasique supérieur). — *Monographie n° 3* : **Carrières de Molières.** (Terrain jurassique, infralias). — *Monographie n° 4* : **Carrières de St-Ambroix** (Terrain jurassique inférieur). — *Monographie n° 5* : **Carrières de la Magdeleine** (Terrain jurassique moyen). — *Monographie n° 6* : **Carrières de Pompignan** (Terrain crétacé inférieur, infra-néocomien). — *Monographie n° 7* : **Carrières de Barutel** (Terrain crétacé inférieur). — *Monographie n° 8* : **Carrières de Lens.** (Terrain crétacé urgonien). *Monographie n° 9* : **Carrières de Méjannes.** (Terrain tertiaire inférieur). — *Monographie n° 10* : **Carrières de Beaucaire.** (Terrain tertiaire moyen.

Ordre des Monographies. — L'exploitation des carrières du département du Gard n'est pas partout également développée; quelques-unes, et c'est le plus grand nombre, par suite d'une installation défectueuse ou du manque de moyens de transport, ne fournissent des matériaux qu'aux localités les plus rapprochées, tandis que d'autres, mieux situées et

Digitized by Google

surtout desservies par des voies de communication plus faciles, peuvent écouler leurs produits sur des chantiers plus éloignés; quelques-unes même peuvent encore fournir un certain stock à l'exportation.

C'est parmi ces principales carrières que nous avons fait un choix pour donner un aperçu de la variété de nos produits.

Les monographies de ces carrières, au nombre de dix, sont classées par terrains et numérotées suivant l'ordre chronologique de ces derniers, depuis le grès houiller jusqu'à la molasse du terrain tertiaire. Sur ces dix monographies, huit concernent les pierres calcaires et deux les pierres siliceuses. Quant à la rédaction de chacune d'elles, voici, autant que le permettaient les données que nous possédions, l'ordre que nous y avons suivi :

1° *Dénominations des carrières.* — Indications géologiques.

2° *Position géographique des carrières.* — Distances.

3° *Description des carrières.* — Modes d'exploitation, à ciel ouvert, en souterrain. Nombre d'exploitants. Succession des assises, puissance. Importance, production. Mode de taillage. Prix de main-d'œuvre.

4° *Nature et qualités des matériaux.* — Composition, texture, cassure, couleur, densité.

5° *Usages des matériaux.* — Dimensions ordinaires des blocs.

6° *Renseignements divers.* — Emplois remarquables des matériaux dans les constructions actuelles. — Résistances. Débris organiques. Accidents minéralogiques. Exploitations anciennes, etc.

Comme on peut en juger par cet exposé, cette partie de notre travail est essentiellement technologique et se rapporte, par conséquent, à la partie pratique du programme que nous nous sommes tracé.

Nous consignerons ici tous les éléments que nous avons pu recueillir nous-même en visitant ces carrières, sans avoir cependant la prétention de produire une œuvre complète. Nous ne ferons souvent que tracer un cadre dans lequel il

Digitized by Google

deviendra facile de classer les documents que peut fournir à l'observateur l'expérience de chaque jour.

Les divers coefficients de résistance à l'écrasement et à l'usure des matériaux qui font l'objet de ces dix monographies ont été fixés par M. Paul Michelot, ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées, chargé autrefois du service des recherches statistiques sur les matériaux de construction, qui a bien voulu nous communiquer directement le résultat des expériences faites sur les pierres de taille du département du Gard. Ces coefficients sont établis chacun suivant la moyenne de trois épreuves faites avec le plus grand soin, au moyen d'une machine à levier du second genre, sur de petits cubes de 0m03 à 0m05 d'arrête pour les pierres dures et de 0m08 à 0m10 pour les pierres tendres. Les épreuves à l'usure ont été faites sur une meule horizontale ; la piste de sable constamment renouvelé par des entonnoirs débiteurs mesure un mètre de parcours. Le coefficient d'usure est indiqué en dixièmes de millimètres après mille tours de meule, sous une charge constante de 300 grammes par centimètre carré ; celui de la résistance à l'écrasement donne la force portante en kilog. par centimètre carré. Les derniers renseignements émanent de M. de Perrodil, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, qui dirige actuellement ce service.

Il est de notre devoir d'offrir ici à M. Michelot et à M. de Perrodil l'hommage de nos remerciements en retour de la bienveillance avec laquelle ils nous ont fourni les indications que nous leur avions demandées, et de témoigner, en même temps, notre gratitude à notre collègue M. Dorry, leur chef de bureau.

Nous tenons aussi à remercier ceux de nos collègues du Gard, qui, plus ou moins directement, nous ont prêté leurs concours, soit en nous adressant des renseignements utiles, soit en nous procurant les échantillons de lithologie qui ont complété notre collection.

Nous avons extrait du catalogue des échantillons de matériaux de construction publiée en 1878 par les soins du Ministre des travaux publics, les analyses chimiques faites au laboratoire de l'Ecole des Ponts-et-chaussées par M. Léon

Digitized by Google

Durand-Claye, ingénieur en chef ; en les citant, nous devons rendre hommage au mérite de leur auteur. Comme ces expériences ne se rapportent qu'à quelques-unes des pierres de taille fournies par le département du Gard, nous avons suppléé aux renseignements qui nous manquent en donnant la composition de produits similaires et, autant que possible, voisins de notre région.

La reconnaissance nous oblige, enfin, à offrir un tribut spécial à la mémoire du savant géologue dont la science et les longues recherches ont doté notre Département d'une carte *géologique* détaillée et d'un ouvrage aussi complet que possible sur la *statistique géologique, minéralogique et paléontologique* du Gard ; l'œuvre de E. Dumas, d'un mérite incontestable, a été justement appréciée ; elle a servi de point de départ à cette étude technologique.

MONOGRAPHIE N° 1.

Carrière de la Destourbe

Commune de Portes. Arrondissement d'Alais.

[*Terrain houiller supérieur*. Système moyen]

Indications géologiques. — Le *grès quartzeux des houillères* forme, dans le bassin d'Alais, des couches puissantes alternant généralement avec des schistes plus ou moins bitumineux et présentant quelquefois des filets de charbon schisteux souvent inexploitables. Telle est la composition de l'étage inférieur stérile du système moyen houiller d'après la coupe théorique de ce bassin donnée par E. Dumas.

Digitized by Google

Parmi ces couches de grès, dont la plus forte atteint sous Champclauzon une épaisseur de 120 mètres, nous signalerons celle qui forme le plissement de la *Destourbe* et dans laquelle est ouverte une carrière assez importante. A part cette exploitation, du reste assez ancienne, il existe actuellement un certain nombre de carrières de pierre de taille tracées dans le même terrain ; les travaux d'agrandissement et d'amélioration exécutés dans ces derniers temps par les Compagnies houillères des bassins du Gard et de la Cèze ont, en effet, provoqué l'ouverture de nouvelles grésières dans l'étendue des diverses concessions. Lalle, St-Florent, Champclauzon, Rochebelle, présentent des gîtes exploités d'une importance au moins égale à celui de la Destourbe, aujourd'hui un peu délaissé. Nous tracerons cependant la monographie de cette carrière en raison de son accès facile et aussi de son ancienne réputation.

Position géographique. — La carrière de la Destourbe est ouverte dans la commune de Portes, sur le côté gauche de la route nationale n° 106 de Nimes à Moulins, en face de la borne hectométrique 607. La Destourbe, ou Détourbe, est le nom d'une métairie située à gauche de ladite route à 1 kilomètre après la carrière ; on désigne encore, sous le même nom, la montagne qui borde l'Auzonnet au Nord et sur le flanc de laquelle la route nationale se développe entre le pont de Palmesalade, borne 59 k. 8 et l'arrivée de Portes, après la borne 64 k. La distance de la carrière à Alais est de 16 kilomètres.

Le terrain sur lequel est ouverte la carrière de la Destourbe fait partie du domaine appartenant à la concession de Vialas ; ce domaine est affermé par la Compagnie houillère dite de la Jasse, voisine de celle de la Grand'Combe.

Description de la carrière. — La carrière de la Destourbe a un développement de 180 mètres environ sur une hauteur de front qui varie de 5 à 15 mètres. Le plissement dont nous avons parlé plus haut divise la carrière en

Digitized by Google

deux parties : la première au Nord, dont les couches un peu disloquées sont inclinées de 1 mètre 60 par mètre, suivant une direction 65 g. N.-E., et la deuxième où les strates relevées brusquement en sens contraire forment un dyke assez prononcé dont les derniers redans se terminent au-dessus du pont de Palmesalade. Les grès de ce gisement se présentent plutôt en gros blocs qu'en couches régulières surtout dans la première partie; au contraire, la stratification est beaucoup mieux suivie dans la deuxième, vers l'extrémité Est de la carrière, et c'est vers ce point récemment découvert que l'exploitation paraît se porter désormais. L'épaisseur des bancs varie de 0m50 à 1m00. Dans la première partie de la carrière, les grès reposent sur des affleurements charbonneux dont les couches sont exploitées plus bas par la Compagnie houillère qui a été substituée à celle de Comberedonde.

L'extraction du grès a lieu à la mine, au coin et au levier. La position topographique de la carrière, ouverte à flanc de coteau, permet d'enlever facilement les matériaux extraits et de se débarrasser des eaux pluviales. On peut extraire des blocs de toutes dimensions jusqu'à deux mètres cubes.

Il nous serait assez difficile d'apprécier la production de la carrière de la Destourbe à cause de l'irrégularité de son exploitation. Sans être précisément abandonnée, cette grésière est loin d'avoir conservé son importance d'autrefois; l'ouverture de nouvelles exploitations dans le terrain houiller et dans le trias a contribué surtout à la déprécier.

Le prix d'extraction est ordinairement de 20 francs le mètre cube ; le grès de la Fenadou, extrait dans la propriété de M. Nadal, située dans la même commune, de l'autre côté de l'Auzonnet, coûte le même prix ; il est un peu plus grossier et peut fournir de bons pavés. La taille du grès houiller se fait au ciseau et à la pointe ; le prix de cette main-d'œuvre est de 25 à 30 fr. le mètre cube.

Nature des matériaux. — Le grès quartzeux de la Destourbe est à grain fin, d'un blanc légèrement jaunâtre, très-compacte. Ce grès, dont la silice est l'élément principal,

Digitized by Google

présente une matière térénitique qui est généralement disséminée dans la masse et qui forme parfois de petits lits au milieu de la roche ; ces accidents s'observent surtout lorsque cette dernière est placée dans le voisinage des schistes houillers. La cassure du grès houiller est semi-cristalline et un peu raboteuse ; sa densité est de 2.215 kilogrammes.

Emploi du grès houiller. — Le grès houiller de la Destourbe a été employé primitivement comme pierre de taille pour les travaux des compagnies concessionnaires voisines de ce lieu d'extraction et pour la construction des ouvrages d'art de la route. On s'en sert encore aujourd'hui, dans le rayon de la commune et jusqu'à Alais, comme pierre d'appareil pour encadrement d'ouvertures, socles, chaînes d'angles, etc. Le mètre cube de maçonnerie en pierre de taille de grès de cette carrière pourrait revenir à Alais, au prix de 80 fr. environ. On emploie de préférence, dans cette ville, les grès de Rochebelle et de Tamaris que l'on peut extraire sur place. Indiquons, en passant, les vestiges de l'ancien pont de Palmesalade construit en grès dur sur la rivière de l'Auzonnet pour le passage de la voie romaine d'Alais au Puy par Villefort et de l'ancien château de Portes dont les constructions se rapportent au XIV et XVII siècles.

Renseignements. — Nous donnons, à défaut d'autre renseignement, la composition du grès de St-Etienne qui a beaucoup d'analogie avec celui de notre bassin houiller. D'après l'analyse chimique faite par M. Durand-Claye, il renferme :

Parties sableuses,	parties argileuses,	alumine et peroxyde de fer,	chaux,	magnésie,
85.35	7.80	2.10	0.50	0.50

perte au feu et produits non dosés
3.75

La résistance du grès houiller est moins élevée que celle du

Digitized by Google

grès quartzeux appartenant au trias. La charge d'écrasement que peut supporter le grès de St-Etienne ne dépasse pas 280 kilog. par centimètre carré. Les épreuves faites le 19 décembre 1881 par M. de Perrodil, sur des cubes de 0,04 d'arête, donnent pour le grès houiller de la Destourbe une résistance à l'écrasement de 588 kilog. par centimètre carré ; son coefficient d'usure est de 0,0020. Il résulte de cette expérience que la force portante du grès de la Destourbe est environ le double de celle du grès houiller de la Loire.

MONOGRAPHIE N° 2

Carrières de Vabres

Canton de Lasalle. Arrondissement du Vigan

(*Terrain triasique*, Keuper)

Indications géologiques. — Les exploitations de *grès quartzeux* appartenant au terrain triasique du Gard, dont l'ensemble assimilé par E. Dumas au Keuper a été divisé par lui en trois étages, sont assez nombreuses dans les arrondissements du Vigan et d'Alais ; elles sont ouvertes généralement dans la partie (Etage n° 1) où se trouvent des dépôts de grès fins avec marnes irisées subordonnées. Ces exploitations n'ont pas pourtant une très-grande importance : la plupart suffisent simplement aux besoins des localités qui les avoisinent ; quelques-unes fournissent des matériaux à des centres plus éloignés.

Digitized by Google

Parmi les exploitations assez développées pour justifier la dénomination de carrières, nous citerons dans l'arrondissement du Vigan : les grésières de Camprieu (commune de St-Sauveur-des-Pourcils), de Randavel (commune de Lannéjols) et celles de Vabres près de Lasalle. Les deux premiers groupes placés dans le bassin de la Dourbie, tout en paraissant appartenir au trias, pourraient bien, à cause de leur position à la limite inférieure du lias, laisser quelques doutes sur leur classification géologique. C'est pourquoi nous préférons prendre pour sujet de cette étude, les carrières de *Vabres* dont les allures mieux tranchées et l'émergence immédiate au-dessus du terrain granitique nous permettent d'assigner à ce dépôt une place certaine dans l'échelle géognostique.

Position géographique. — Les carrières de grès quartzeux ouvertes dans la commune de Vabres sont au nombre de deux ; elles sont situées à 1300^{m} N.-E. du centre de cette localité peu importante d'ailleurs (107 habitants), sur deux petits mamelons distants l'un de l'autre de 200^{m} et séparés par un chemin rural qui joint, à 2 kilomètres environ, le chemin vicinal de grande communication n° 21 de Lasalle à Durfort. Leur distance du chef-lieu de canton, et en même temps du village de Monoblet, est de 7 kilomètres ; elle est de 6 kilomètres jusqu'à la route départementale n° 9, près la borne 11 k.

Ces carrières sont ouvertes : la première au quartier de la Borie, appartenant à M^{me} veuve Teulon et la deuxième au quartier de la Clède, dans la propriété de M. Espaze. Un chemin d'exploitation relie les carrières à un chemin rural situé au Nord, à une distance de 200 mètres.

Description des carrières. — Les deux carrières de Vabres ne sont pas l'objet d'une exploitation régulière ; on n'extrait actuellement de matériaux que dans la première

Digitized by Google

de ces carrières, la moins importante au point de vue des travaux. La deuxième carrière présente une tranchée de 70m de longueur sur une largeur de 6m et une profondenr de 2m50. L'extraction a lieu à ciel ouvert au moyen de coins en fer et du levier; l'épaisseur des blocs est limitée à 1m. Le plongement des couches peut être évalué à 0m25 par mètre, suivant une direction de 80 g. N.-E. La profondeur de la carrière n° 1 n'atteint pas 2m; le mode d'extraction est le même que pour la carrière n° 2.

Il ne nous paraît pas facile de fixer un chiffre de production au sujet des grésières de Vabres, à cause de l'intermittence de leur exploitation. Le prix en carrière est également difficile à déterminer; les maçons extrayant ou faisant extraire eux mêmes, au fur et à mesure, les matériaux dont ils ont besoin suivant les dimensions variables que la construction leur impose. Nous admettons cependant que le prix d'extraction ne doit pas dépasser 15 fr. et que celui du taillage à la pointe doit être porté à 6 fr. le mètre carré. Le mètre cube de grès mis en œuvre, à Lasalle, revient à 70 fr. pour la maçonnerie en pierre de taille et à 40 fr. pour la maçonnerie en moellons.

Nature et qualités des matériaux. — Le grès fourni par les carrières de Vabres est très-quartzeux, feldspathique, dur, blanchâtre. La couche supérieure présente souvent un aspect carié; les assises inférieures donnent un grès compacte, blanc, à texture plus fine et suffisamment résistant. La densité du grès de Vabres est analogue à celle des grès du même étage; elle peut être évaluée à 2.250 kilog.

La composition minéralogique des grès triasiques n'est pas très-variable d'un gisement à l'autre; aussi, à défaut d'une analyse chimique spéciale du grès quartzeux de Vabres, n'hésiterons-nous pas à donner celle d'un grès du trias exploité près de nous, dans le département de l'Hérault. Le grès quartzeux de Lodève, dont la densité arrive à 2140 kilog. et qui supporte une charge d'écrasement de 240 à 335 kilog. par

Digitized by Google

centimètre carré, a été soumis à l'analyse ; les résultats de cette opération sont donnés ci-après :

Parties sableuses,	parties argileuses,	alumine et peroxyde de fer,
98.85	0.60	0.15.

chaux,	magnésie,	produits non dosés.
0.20	0.40	0.60

D'après les épreuves faites par M. de Perrodil, le 19 décembre 1881, la résistance à l'écrasement du grès triasique de Vabres est de 538 kilog. par centimètre carré ; son usure est de 0m0024.

Emplois des matériaux. — Nous faisions remarquer au commencement de cette description que l'emploi des grès triasiques n'était pas très-répandu dans notre Département ; il sont néanmoins utilisés et même recherchés pour les besoins des localités situées sur les terrains anciens, éloignés, par conséquent, des gisements calcaires et qui n'ont souvent à leur disposition que des matériaux durs, difficiles à travailler, tels que les granites et les fraidronites.

Lasalle et Monoblet sont les deux principaux débouchés des carrières de Vabres. Le grés qui en provient et que l'on désigne quelquefois sous le nom de *grès de Lasalle*, est employé avec le calcaire de Pompignan, pour encadrements d'ouverture, chaines d'angles, têtes de pont, etc ; c'est la pierre de taille du pays, celle dont on se sert le plus. Le grès de Vabres est également employé concurremment avec celui de Calviac dont la texture est moins fine, pour les ouvrages d'art des routes départementales d'Anduze à Lasalle, de St-Hippolyte à Lasalle et des chemins vicinaux nos 21 et 22.

La commune de Soudorgues, comprise dans le même canton, utilise le grès triasique du mas de la Carrière, déposé directement sur le sommet d'un contrefort granitique dépendant de la montagne du Liron, près du col du Mercou.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE N° 3

Carrières de Mollères

Canton et Arrondissement du Vigan.

(*Terrain jurassique.* Système liasique)

Indications géologiques. — Les calcaires du lias proprement dit, en général très-durs et très-cassants, ne sont pas ordinairement employés comme pierre de taille. C'est plutôt dans les assises inférieures de l'infralias (Étage sinémurien d'Orb) que l'on peut trouver des matériaux convenables pour la construction ; ces matériaux sont d'autant plus estimés que les pierres de taille calcaires sont encore rares dans les contrées où dominent les terrains de transition et où les terrains jurassiques commencent à peine à paraître.

Dans le département du Gard, on ne connaît que deux groupes de carrières ouvertes dans les calcaires du lias : celle de Trèves et celle de Molières ; les autres gisements, ceux du lias moyen par exemple ne donnent que des calcaires impropres à la taille et qui ne peuvent être utilisés que comme moellons. La dolomie infraliasique pourrait être employée sur quelques points comme pierre de taille, mais elle a été rebutée à cause de son altération rapide au contact de l'air. Nous nous occuperons donc seulement des calcaires inférieurs du système liasique et nous décrirons de préférence les carrières de pierre de taille de *Molières*, les meilleures du reste de l'arrondissement du Vigan et à cause de leur proximité de l'ancien *Vindomagus*, où ses matériaux sont employés depuis une époque assez éloignée.

Digitized by Google

Position géographique. — Les carrières de Molières sont ouvertes dans les couches calcaires de l'infralias, ou *lias blanc*, dont le relèvement borne au Nord la vallée d'érosion où coule la rivière de l'Arre, principal affluent de l'Hérault ; cette vallée est limitée au Sud par la montagne de Tessone. Elles sont situées à l'Ouest et à 1 k. environ du village de Molières, à 5 k. du Vigan, près du quartier des *Dérocades*, au-dessus de la route nationale n° 99, d'Aix à Montauban, en face du moulin de Las-fons. Ces carrières, au nombre de quatre, ne sont pas toutes placées de la même manière : il existe deux exploitations sur le plateau de Molières ; une troisième est ouverte sur le flanc Nord-Est du relèvement liasique, et la dernière est située sur le bord du chemin vicinal qui conduit à Molières en contournant la montagne.

Description des carrières. — Les plus anciennes carrières de Molières sont celles dont l'emplacement se trouve au sommet du relèvement ; il y en a deux. La carrière qui est située du côté d'Esparon est abandonnée depuis quelques temps ; mais l'autre beaucoup plus rapprochée de Molières est actuellement exploitée par M. Latreille. Le chantier a une longueur de 20 mètres sur 5 mètres au moins de puissance. Les bancs, dont le pendage de l'Est vers l'Ouest est de 0^m15, présentent des épaisseurs qui varient de 0^m30 à 0^m80. C'est l'exploitation principale de Molières.

La carrière située sur le flanc Nord-Est appartient à M. Nogarède ; elle est moins puissante et moins ouverte que la précédente.

L'exploitation située sur le bord du chemin vicinal de Molières appartient à M. Meinadier ; elle offre un front de carrière plus développé que les autres (8^m de hauteur environ), seulement l'extraction des matériaux est suspendue

Digitized by Google

depuis quelque temps ; ce chantier est très-bien ouvert à flanc de côteau.

L'extraction des blocs de ces diverses carrières a lieu au coin et à la tranche. Leur rendement ne saurait être estimé d'une manière précise à cause des intermittences qui se produisent dans l'exploitation. Il résulte des renseignements recueillis que les 4 ou 5 ouvriers occupés à ces travaux produiraient un chiffre annuel de 140 mètres cubes de pierres de taille ou de moellons de choix.

Le coût de la pierre de taille de Molières rendue au Vigan est de 28 à 30 fr. le mètre cube ; le taillage exécuté au ciseau et à la boucharde peut être évalué à 5 fr. le mètre carré. Le prix de revient de cette pierre mise en œuvre est réglé, dans cette localité, au prix de 60 fr. le mètre cube.

Nature et qualités des matériaux. — Le calcaire infraliasique fourni par les carrières de Molières est d'une nature toute différente de celle des calcaires durs, généralement impropres à la construction, qui constituent les dépôts de même formation observés dans l'arrondissement d'Alais. C'est, du reste, cette différence de nature, cette altération de sédiments contemporains, qui permet d'utiliser dans les constructions les calcaires de l'infralias que l'on rencontre dans la région du Vigan.

Le calcaire de Molières est demi-dur, à pâte fine et pour ainsi dire lacustre, d'un blanc sale et un peu jaunâtre, susceptible de recevoir le poli ; il est magnésien et un peu marneux. Sa cassure terne et ondulée montre une texture zonaire traversée souvent par des fils qui rendent le calcaire gélif, défaut qu'il le fait exclure de certaines constructions. La densité est environ de 2500 kilog. Il n'est pas utilisé pour la fabrication de la chaux.

Les calcaires que l'on extrait dans les couches correspondantes de l'autre côté de l'Arre, au-dessous de la montagne de Tessone, présentent les mêmes caractères que ceux de Molières et sont employés aux mêmes usages. Quelques-unes de ces strates présentent des calcaires réellement durs, à cassure

Digitized by Google

beaucoup plus franche, unie et conchoïdale qui se rapprochent du type primitif de l'infralias.

La composition chimique du calcaire liasique de Molières n'a pas été déterminée. Nous donnons, à titre de renseignement, l'analyse chimique de la pierre de Mémer, commune de Vailhourles (Aveyron), employée à Toulouse, qui appartient également au lias et que l'on peut rapprocher de celle de Molières :

Parties sableuses,	Parties argileuses,	Alumine et peroxyde de fer,	Chaux,
0,05	3,45	1,75	36,25
Magnésie,	**Perte au feu et**	**parties non-dosées**	
12,55		45,95	

D'après les expériences faites en Août 1879, par M. Michelot, le coefficient de résistance à l'écrasement que l'on peut appliquer au calcaire de Molières est en moyenne de 1136 k. par centimètre carré. La densité moyenne du calcaire essayé était de 2565 kilog.

Usages des matériaux. — Le calcaire de Molières est employé comme pierre d'appareil pour socles, chaînes d'angles, balcons, encadrements d'ouvertures, éviers, trottoirs, bornes ; il faut éviter seulement de l'employer en délit. Son usage, très-répandu autrefois au Vigan et dans un rayon de 8 à 10 kilomètres, tend à se restreindre tous les jours par suite de la facilité que l'on trouve actuellement dans cette région de pouvoir se procurer, au moyen des voies de communication nouvelles, des matériaux de qualité meilleure et à des prix relativement avantageux.

Les carrières de Molières ne sont pas les seules à lutter contre l'importation de produits similaires. Cette concurrence existe entre toutes les productions de même nature et elle ne saurait être éludée surtout aujourd'hui ; cette lutte peut avoir cependant pour résultat pratique d'obliger les exploitants un peu soucieux de leur industrie à se livrer à des recherches sérieuses, à soigner davantage leur extraction, enfin à pro-

Digitized by Google

duire mieux et au meilleur marché possible. La solution de ce problème est, on peut le dire, à l'ordre du jour de tous les chantiers.

Renseignements sur les chaux du lias. — Les calcaires marneux de l'infralias qui ne peuvent, en raison de la trop forte proportion d'argile qu'ils renferment, fournir des matériaux de construction ; sont utilisés comme pierre à chaux dans l'arrondissement d'Alais ; leur cuisson donne, pour la plupart, un produit hydraulique ; quelques-uns des calcaires argilo-siliceux du lias-moyen, soumis à la même opération, procurent un résultat analogue. Mais c'est surtout à la partie inférieure du terrain jurassique que l'on peut trouver, dans le Gard, des calcaires susceptibles de fournir des chaux maigres et plus ou moins hydrauliques. Le système néocomien (terrain crétacé inférieur) fournit également des matériaux susceptibles de produire des chaux hydrauliques généralement très-estimées.

Voici, du reste, un tableau extrait des recherches statistiques faites pendant la campagne de 1833 par M. Vicat, ingénieur en chef, au sujet des chaux du lias :

DÉSIGNATION DES COMMUNES ET DES CARRIÈRES	QUALITÉS DE LA PIERRE Couleur et Texture.	QUANTITÉ d'argile sur 100 parties de carbonate de chaux.	CLASSEMENT DE LA CHAUX
St-Jean-du-Gard. Le Pontil.	Gris foncé, texture grossière.	14.66	Hydraulique.
Laval. Cadenette	Id.	12.00	Id.
Id. La Teulière.	Jaune marneux.	10.33	Moyennement hydraulique.
St-Martin-de-Valgalgue. Rouvergue.	Gris noir, compacte.	10.00	Id.
St-Ambroix. Quisquet.	Café au lait foncé semi-compacte.	13.33	Hydraulique.
St-Brès. St-Brès.	Gris cendré, semi-compact.	17.33	Id.
Cendras. La Blaquière.	Gris noir, texture grossière.	25.66	Éminemment hydraulique.
Meyrannes. Clairac.	Gris foncé, compacte.	30.00	Id.

Digitized by Google

De toutes les chaux fournies par les calcaires des carrières comprises dans ce tableau, celle qui possède le plus haut degré d'hydraulicité (à part la chaux de Clairac ou de Clet qui peut-être considérée comme un ciment naturel) est celle de Cendras, aux environs d'Alais ; les fours y sont alimentés par les calcaires du lias moyen. La chaux de Générargues dont les fours, situés au hameau des Roberts, reçoivent les calcaires du lias moyen, jouit également d'une excellente réputation.

MONOGRAPHIE N° 4

Carrière de St-Ambroix

Commune de St-Ambroix. Arrondis' d'Alais.

(*Terrain jurassique inférieur*. Système oolithique)

Indications géologiques. — Le groupe de l'oolithe inférieure présente, entre Anduze, Alais et jusqu'à St-Ambroix, une série de couches calcaires formées de débris de crinoïdes, d'une couleur gris foncé, à structure lamellaire et miroitante, ayant, d'après E. Dumas, une puissance d'environ 50 mètres et reposant sur des marnes grisâtres micacées à empreintes de *fucus*, désignées pour cette raison sous le nom de marnes à fucoïdes. Ces calcaires encrinitiques peuvent fournir sur quelques points de belles pierres dures susceptibles de recevoir le poli, employées le plus souvent comme marbre.

Le plus ancien de ces gisements est situé dans la commune de St-Brès, au Nord et à 2 kilomètres de St-Ambroix ; il

Digitized by Google

fournit la pierre marbre dite de *St-Brès*. Les autres carrières sont: celle de Panse, ouverte il y a environ 18 ans, sur le territoire de la commune des Mages, à gauche de la route nationale n° 104, de la Voulte à Alais, dans la vallée de l'Auzonnet, et celle de St-Ambroix, la plus importante et la plus estimée de celles qui existent aujourd'hui; elle est située aux abords de la ville. C'est cette dernière carrière que nous allons décrire.

Position géographique. — Les carrières de St-Ambroix, connues sous le nom des *Perrières de Resclauze*, sont ouvertes près du Pradeau au bas de la montagne qui borne la ville au Sud-Ouest, à gauche d'un ravin qui conduit à la Cèze les eaux du quartier de Banassa, en suivant le côté droit de la route nationale n° 104. Leur distance de la gare de St-Ambroix est de 1200 mètres, soit à 19 kilomètres d'Alais.

Description des carrières. — L'exploitation des carrières appartient à MM. Fabre, Rédarès, Durand et Gainnier qui emploient assez régulièrement 4 ouvriers à l'extraction des matériaux. Ce travail est fait au coin et à la pince comme dans les carrières de pierre dure. La découverte des bancs supérieurs a une profondeur de 0m80 au plus ; au-dessous on trouve des strates calcaires qui varient de 0m10 à 0m80 d'épaisseur, régulièrement inclinées de 0m10 dans la direction N.-O.-O. et dont l'ensemble donne à ces exploitations, échelonnées à flanc de côteau, une puissance qui peut-être évaluée à 10m de hauteur, sur un développement de 60 mètres.

L'importance de ces carrières, ouvertes vers 1845, a surtout augmenté depuis que celle de St-Brès, presque délaissée à cause de l'infériorité de ses produits, n'a pu fournir aux constructeurs les matériaux nécessaires. L'exploitation de cette dernière carrière a lieu, du reste actuellement, d'une manière assez irrégulière, suivant un front qui atteint une hauteur de 2m50. Le calcaire de St-Ambroix s'emploie de plus en plus tous les jours, non seulement comme marbre, sous le nom de

Digitized by Google

petit granite, mais surtout comme pierre de taille. Son prix en carrière, ébauché à l'aiguille, est de 40 francs le mètre cube.

Nature et qualités des matériaux. — Comme nous l'avons dit, le calcaire encrinitique de ce gisement est un calcaire à entroques souvent siliceux, à texture lamellaire et miroitante, d'un gris plus ou moins foncé, composé de débris de *Pentacrinus Bajocensis* (d'Orb) du nom de l'étage auquel il appartient. Cette roche peut être considérée comme une lumachelle et classée parmi les marbres communs. Le polissage lui donne une certaine apparence et fait très-bien ressortir, sur un fond gris jaunâtre, les nombreux petits points gris clair dus aux articles de ces polypiers. Aussi l'emploie-t-on souvent pour la décoration des édifices : fûts de colonnes, plaques, chambranles de cheminée, dessus de meubles, etc. Ce calcaire dégage par la percussion une odeur fétide due à la présence des débris organiques.

Nous n'avons pas les éléments suffisants pour préciser la composition minéralogique du calcaire à entroques qui forme la partie supérieure du groupe oolithique dans le Gard ; les caractères physiques que nous venons d'énumérer nous permettent cependant de le rapprocher du calcaire à entroques de Grenant (arrondissement de Langres) provenant d'un gisement similaire. Voici l'analyse chimique de ce calcaire.

Parties sableuses,	parties argileuses,	alumine et peroxyde de fer,	chaux,
0.15	0.80	0.70	54.15

magnésie,	perte au feu et produits non-dosés [1].
0.45	43.75

Le calcaire de Grenant pèse 2470 kilog. le mètre cube; sa résistance à l'écrasement est de 860 kilog. par centimètre carré.

---

(1) Extrait du catalogue des échantillons des matériaux de construction. Paris, 1878.

Digitized by Google

Nous donnons également, à titre de renseignement, la composition du calcaire à encrines provenant de la grande carrière d'Euville, près de Commercy, dont l'emploi est répandu à Paris et dans la région de l'Est.

Parties sableuses,	Parties argileuses,	Alumine et peroxyde de fer,	chaux,
0,45	0,05	0,40	54,75

Magnésie,	Perte au feu	et produits non dosés (1)
0,30	44,05	

La densité de ce calcaire classé dans le terrain jurassique supérieur, varie entre 2260 et 2350 kilog.; la charge d'écrasement est comprise entre 270 et 340 kilog. par centimètre carré.

Il résulte des expériences faites en Août 1879 par M. Michelot, sur le degré de résistance du calcaire dur de St-Ambroix, que cette roche peut être soumise à une pression maxima de 1277 kilog. par centimètre carré. Sa densité a été évaluée à 2678 kilog.

Usages des matériaux. — Comme pierre de taille, le calcaire de St-Ambroix offre donc une assez grande résistance; on l'emploie pour bâtis de machines, pierres d'appareil, dalles, marches, bordures de trottoirs et bornes. Seulement il est essentiel, lorsqu'il s'agit d'ouvrages extérieurs, de s'assurer que les bancs ne sont pas gélifs; ce défaut s'est présenté pour certains matériaux provenant de la carrière de St-Brès. Le volume des blocs peut atteindre facilement deux mètres cubes. Le taillage, estimé à 4 francs le mètre carré, se fait généralement au ciseau et à la bouchарde; les parements peuvent être ripés et layés. Le mètre cube de pierre de taille de St-Ambroix, mise en œuvre, peut être estimé à 75 ou 80 francs.

Emplois remarquables. — Le calcaire à entroques

(1) Extrait du catalogue des échantillons des matériaux de construction. Paris, 1878.

Digitized by Google

de St-Brès a fourni les fûts des colonnes qui décorent le portail de l'église St-Paul à Nimes, le bassin de la fontaine Pradier et les blocs pour les hauts fourneaux de Salles-de-Gagnières. Les fûts des colonnes extérieures de Sainte-Perpétue proviennent des carrières de St-Ambroix. Ce calcaire a été encore employé dans la construction du pont-suspendu de St-Victor-de-Malcap sur la Cèze et des usines d'Alais et de Bessèges ; on l'emploie à Robiac, à St-Ambroix dans un rayon de 15 kilomètres.

MONOGRAPHIE N° 5

Carrières de la Magdeleine

Canton d'Anduze. Arrondissement d'Alais.

(*Terrain jurassique.* Groupe oxfordien)

Indications géologiques. — Le dépôt de calcaires à gros bancs formant la partie supérieure du groupe oxfordien, qui a été désigné par E. Dumas sous le nom de *calcaire dur massif*, et dont la puissance atteint, d'après ce géologue, une puissance de 280 mètres, ne présente pas, dans le Gard, de carrières de pierre de taille aussi nombreuses et aussi puissantes que dans l'Ardèche, par exemple, où cet étage plus développé offre les calcaires durs à grandes assises de Crussol et de Ruoms (1).

(1) Les calcaires prismés du bois de Paiolive, ou roches cubiques de Ruoms, appartiennent à cet étage.

Digitized by Google

Le département ne possède, à proprement parler, qu'un groupe de carrières de pierre de taille ouvertes dans ce 4e étage ; c'est celui de la Magdeleine, situé dans la commune de Tornac. A part la carrière de l'Ensumène, placée à la limite de l'Hérault et d'où l'on extrait quelques blocs, les autres exploitations de ce calcaire ne fournissent que des moellons ordinaires, et même plusieurs d'entre elles ont dû être abandonnées à cause de l'infériorité de leurs produits.

Position géographique. — Les carrières de pierre de taille dure de la Magdeleine sont au nombre de deux : la première située sur la rive droite du Gardon d'Anduze, au tournant de la route nationale n° 107 de Nimes à St-Flour, après la rencontre de cette route avec la route départementale n° 23, à proximité de la ferme de la Magdeleine, dont elle emprunte le nom ; la deuxième ouverte à 150m environ dans la direction du Sud, sous l'escarpement du Petit-Bos que domine le château ruiné de Tornac et appellée le Cagnardas, à cause sans doute de son exposition au Midi.

La position topographique de ces carrières est des meilleures. Placées à l'entrée de la vallée d'Anduze, au voisinage de la route nationale et des routes départementales nos 3, 5, et 23, elles peuvent écouler facilement leurs produits et leur débit ne peut encore qu'augmenter aujourd'hui par suite de l'ouverture de la voie ferrée qui relie Anduze à la ligne d'Alais à Quissac. La localité la plus rapprochée des carrières de Tornac est la ville d'Anduze d'où elles sont éloignées de 3 kilomètres environ ; leur distance d'Alais est de 16 kilomètres.

Description des carrières. — La carrière de la Magdeleine appartient à M. Bonnet qui occupe ordinairement deux ouvriers à l'extraction des blocs ; celle du Cagnardas, propriété de M. Rieu Henri, est exploitée d'une manière

Digitized by Google

irrégulière par MM. Fontanieu de Tornac. Dans l'une comme dans l'autre de ces carrières, l'exploitation a lieu à flanc de côteau, au coin et à la pince, quelquefois à la mine. Le front de carrière atteint une hauteur de 8 mètres auxquels on doit ajouter 1m à 1m50 de découverte; il comprend plusieurs assises dont l'épaisseur varie de 0m15 à 1m10; le pendage vers l'Ouest est de 0m15. On peut extraire aisément des blocs de deux mètres cubes.

A cause de l'irrégulière exploitation de ces carrières, il serait difficile d'en apprécier exactement le rendement annuel; celui-ci dépend évidemment de l'importance des commandes, les carrières ne pouvant extraire que des blocs de dimensions données si ce n'est quelques pierres de formes courantes, telles que marches ou bordures de trottoir. L'emploi ordinaire de ce calcaire, comme pierres d'appareil, ne dépasse pas Alais et Lédignan. Le prix en carrière est de 30 francs le mètre cube y compris ébauche; celui du mètre carré de taillage varie de 6 à 8 francs. La taille se fait au ciseau et à la boucharde avec une certaine précaution, afin d'éviter les éclats et les arrachements. C'est une pierre *fière* dans le langage des carrières. Mise en œuvre, cette pierre revient, à Anduze, au prix de 75 à 80 francs le mètre cube.

Nature et qualités des matériaux. — Le calcaire de la Magdeleine est dur, compacte, à cassure lisse et conchoïdale, d'un gris bleuâtre assez foncé et traversé par des veines spathiques blanches qui donnent à la roche l'aspect d'une brèche; celui de Tornac présente une teinte plus claire et des fils spathiques plus nombreux; ces fils peuvent nuire quelquefois, par leur nature hétérogène, à la solidité de l'appareil, malgré la non gélivité de la roche. Sa densité est de 2670 kilog.

La composition de ce calcaire oxfordien ne nous est pas connue, mais nous pensons qu'elle doit se rapprocher beaucoup de celle de la pierre froide de Frontignan (Hérault) que

Digitized by Google

nous donnons ci-après et qui a été analysée par M. Léon Durand-Claye :

Parties sableuses,	Parties argileuses,	Alumine et peroxide de fer,	Chaux,
0.05	1.40	0.35	54.55

Magnésie,	Perte au feu et produits non-dosés,
0.30	43.35

Aujoutons à cette donnée que la charge d'écrasement de la pierre de Frontignan est évaluée de 760 à 810 kilog. par centimètre carré ; celle du calcaire de la Magdeleine est de 1070 kilog. d'après les expériences faites le 19 décembre 1881 par M. De Perrodil, sur des cubes de 0m03 de côté ; sa résistance à l'usure est de 0m0026.

Usages des matériaux. — L'emploi du calcaire de la Magdeleine, comme on l'a vu plus haut, ne dépasse pas un rayon de 15 kilomètres. On en fait ordinairement des encadrements d'ouvertures, des pilastres, des auges, des marches et des bornes. Comme pierre d'appareil, elle peut entrer dans la construction des ouvrages d'art des routes. On l'utilise aussi comme pierre tombale. Il est prudent de ne pas la placer sur son délit, afin de prévenir l'exfoliation qui se manifeste quelquefois dans certaines variétés.

Comme emplois remarquables de la pierre de la Magdeleine, nous citerons : les ponts sur le Gardon, des Tavernes, de Salindres et d'Anduze, (ce dernier a été construit en 1774), les façades des temples d'Anduze et de Boussot (Atluech) ; l'ancien château de Tornac ou de St-d'Ayran avec sa tour carrée, dont l'érection a précédé l'invasion des Sarrasins (1) et qui, par sa position élevée à l'entrée du vallon d'Anduze, commandait ce passage des Cévennes.

On peut voir, à proximité de la carrière du Cagnardas, un spécimen de constructions à grand appareil exécuté à l'époque où l'on projetait l'établissement du pont de Ners sur le Gardon.

(1) Statistique du département du Gard, par Henri Rivoire.

Digitized by Google

Il est à croire que le prix élevé de ce type d'ouvrage d'art dut engager la Compagnie du chemin de fer à renoncer à la pierre de la Magdeleine et à employer à la construction de ce viaduc important des matériaux moins durs, tels que les calcaires lacustres de Montèzes et de Deaux, qui comportaient une main d'œuvre moins coûteuse, tout en offrant néanmoins une résistance suffisante.

Renseignements. — On a employé à la construction du pont vieux d'Alais les calcaires oxfordiens du même étage, que l'on exploitait aux carrières de l'Ermitage et de St-Martin-de-Valgalgues, au quartier des Druilhes. L'état actuel de cet ouvrage et de ceux où ce calcaire a été employé atteste le degré d'infériorité de ces carrières qui, d'ailleurs, ne fournissent généralement aujourd'hui que des moellons ou du ballast pour l'empierrement des routes.

C'est au-dessous des calcaires à gros bancs dont nous venons de parler que se trouvent les calcaires compactes gris, à bancs minces, nettement stratifiés, de 0^m08 à 0^m50 d'épaisseur qui constituent le 3e sous-groupe oxfordien indiqué par E. Dumas et dont plusieurs sont exploités, sur le causse de Montdardier comme *pierre lithographique*, aux belles carrières de Caucanas et du Pouget.

La cuisson de ces divers calcaires oxfordiens produit des chaux grasses qui sont utilisées pour les ouvrages intérieurs. Un four à chaux est établi près de la Magdeleine. Il existe un four à St-Hippolyte-du-Fort où l'on traite les calcaires oxfordiens du 3e et du 4e étage ; ces derniers donnent une chaux grasse ; les premiers fournissent une chaux maigre faiblement hydraulique. Les fours d'Anduze et d'Alais (carrières du Serre de Duret) donnent des chaux grasses.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE N° 6

Carrières de Pompignan

Canton de St-Hippolyte. Arrondisse' du Vigan.

(*Terrain crétacé inférieur*. Système néocomien).

Indications géologiques. — Les carrières ouvertes dans le bassin de Pompignan peuvent être divisées en deux groupes parfaitement distincts, caractérisés chacun par la position stratigraphique qu'ils occupent dans la partie inférieure du système néocomien, ou terrain crétacé inférieur.

En effet, cet étage que E. Dumas appelle infra-néocomien (*Valangien*, *Desor*), présente 3 séries d'assises offrant chacune des caractères particuliers. C'est au-dessus de l'assise la plus inférieure, formée de marnes argileuses jaunâtres avec strates de calcaires marneux, que nous rencontrons le premier groupe des calcaires durs de Salles-de-Gour et de Lascans, tandis que les bancs régulièrement stratifiés de Pégaline qui forment le deuxième groupe, en occupent la quatrième assise, à une distance d'environ 3 kilomètres.

Nous allons décrire séparément ces deux groupes.

Description des carrières de Salles-de-Gour. — Les carrières de Salles-de-Gour, ou Baume-de-Gour, sont situées à 4 k. 5 au Sud de St-Hippolyte-du-Fort, sur le côté gauche du chemin vicinal n° 25 de St-Hippolyte à Montpellier. Elles tirent leur nom d'une métairie importante placée à droite de ce chemin et distante de St-Hippolyte de 3 kilomètres environ. Baume-de-Gour est une grotte du voisinage. Leur distance du Vigan est de 34 k.

Digitized by Google

Ces carrières, au nombre de quatre, sont ouvertes sur le plateau dans le quartier de la Masselle, commune de St-Hippolyte. Elles sont exploitées directement par les propriétaires, sauf celle de M. Fonge, propriétaire du domaine de la Masselle, louée à un fermier.

L'exploitation a lieu par excavation, au coin et à la pince, sur une profondeur moyenne de 3m et de 5m au maximum. Au-dessous se trouve un calcaire compacte en apparence, de couleur blanchâtre, mais qui se délite à l'air en raison de sa nature marneuse. La direction des couches est de 88 g. N.-E. suivant une pente de 0m10 environ.

Le premier banc, ou découverte, a une épaisseur de 0m20 à 0m30 ; viennent ensuite deux bancs de couleur claire de 0m20 et un quatrième banc avec veines bleuâtres et fils blanchâtres employé comme marbre et dont la hauteur atteint souvent un mètre. Les autres assises varient de 0m15 à 0m30. Les dimensions des blocs extraits sont subordonnées aux commandes ; la plus grande largeur peut atteindre facilement 2 mètres.

Le prix en carrière est de 25 à 30 fr. le mètre cube ; celui de la taille varie de 6 à 12 fr. le mètre carré, lits et joints compris. Ce taillage se fait d'abord à l'aiguille, on boucharde ensuite le parement et on relève les ciselures sur les bords. Le mètre cube de cette pierre de taille mise en œuvre à St-Hippolyte revient de 75 à 80 fr.

L'étendue des terrains exploités ou susceptibles de l'être est d'environ 50 hectares. Le chiffre de production n'est pas cependant en rapport avec une pareille superficie, car la moyenne de 5 ouvriers carriers par jour, donne à peine un chiffre annuel de 300 mètres cubes de matériaux. Il faut observer aussi que ce mode d'exploitation par excavation, imposé par la disposition des lieux, est très-désavantageux au carrier. Dans ces conditions, l'exploitant ne pouvant placer en même temps comme moellons les débris de l'extraction est obligé de combler, au fur et à mesure, les fouilles qu'il vient de pratiquer sans pouvoir souvent enlever complètement tous les bancs.

Digitized by Google

Nature et qualités des matériaux. — Le calcaire de Salles-de-Gour est d'un gris clair, très-tenace, compacte d'une pâte très-fine et à cassure lisse. Il peut-être considéré comme donnant une des meilleures pierres d'appareil pour les constructions ; il ne s'écaille pas et ne craint pas la gelée ; quand il est bien choisi, on peut l'employer indifféremment sur son lit et sur son délit. Sa densité est comprise entre 2.700 et 2.800. Le coefficient de sa résistance à l'écrasement est très-élevé ; d'après les expériences faites en août 1879, par M. Michelot, il atteint le chiffre de 1725 kilog ; son usure est de 0.0024.

La variété exploitée sous le nom de marbre de la Masselle pèse 2650 kilog. le mètre cube. Le polissage de la roche fait très-bien ressortir les petites taches noires et blanches dues à des débris organiques se dessinant sur un fond gris jaunâtre.

Description des carrières de Lascans. — Les carrières de Lascans sont ouvertes dans le bois de ce nom, à proximité de celles de Salles-de-Gour, sur le côté droit du chemin vicinal n° 25, à 6 kilomètres environ de St-Hippolyte et à 8 kilomètres de la gare de cette ville. Elles dépendent de la commune de Pompignan et sont exploitées par six maîtres carriers, tous propriétaires, qui occupent en tout 5 à 6 ouvriers. La principale carrière appartient à Madame veuve Granier.

Le mode d'exploitation est le même qu'à Salles-de-Gour. La puissance est de 5 mètres environ. Les bancs, dont l'épaisseur varie de $0^m 10$ à $0^m 80$, sont régulièrement assis et présentent, dans la partie inférieure, des strates traversées par des veines grisâtres ; mais on n'y rencontre pas la variété de marbre des carrières de la Masselle.

L'importance des carrières de Lascans est à peu près la même, comme étendue et comme exploitation, que celle des carrières de Salles-de-Gour ; leur production est également invariable. Les maîtres ouvriers qui dirigent l'exploitation

Digitized by Google

occupent en moyenne 30 ouvriers tailleurs de pierre à l'équarissage des blocs et même au taillage. Les prix sont les mêmes comme extraction et comme taille.

Nature et qualités des matériaux. — Le calcaire de Lascans est d'un blanc jaunâtre, très-dur et très-résistant. Les délits qu'il présente seraient plus nombreux qu'à Salles-de-Gour, mais ces délits étant crochetés ne sauraient nuire à la résistance de la pierre qui présente, du reste, une stratification suivie. Les carrières de Lascans peuvent fournir d'excellentes pierres d'appareil, supérieures ou tout au moins égales comme qualité aux calcaires de Salles-de-Gour, et donner de fort belles plaques polies pour cheminées. On fait aussi avec ce calcaire des meules de moulins à huile, des auges et des éviers.

On exploite sur le Causse, dans le département de l'Hérault, un calcaire blanc jaunâtre à l'extérieur et bleu à l'intérieur, se présentant en bancs de 0m 25 à 0m 30 d'épaisseur et se délitant quelquefois. Cette exploitation est dirigée par trois carriers qui occupent environ 30 ouvriers à la taille des éviers et souillardes.

Usage des matériaux de Salles-de-Gour et de Lascans. — L'emploi des calcaires de Salles-de-Gour et de Lascans est répandu dans les départements du Gard et de l'Hérault. C'est avec cette pierre que l'on a construit l'élégant viaduc de St-Hippolyte, sur le Vidourle, et la plupart des socles des bâtiments de la ligne de Lunel au Vigan. Le fort de St-Hippolyte et les constructions qui en dépendent ont été construits en 1687 avec la pierre de la Masselle extraite sur le plateau. Les parties importantes des ouvrages d'art des routes nationales et départementales et des chemins vicinaux de la région sont en pierre de Salles-de-Gour. Les façades des temples de Sauve et de St-Hippolyte sont construites avec cette même pierre. Dans les localités voisines et jusqu'à

Digitized by Google

Ganges on emploie le calcaire de Pompignan pour encadrements d'ouvertures, socles et balcons. Cette pierre est expédiée à Marseille, Toulon, Béziers, Narbonne et le Midi [1].

Il serait à désirer que l'exploitation des carrières de ce groupe reçut encore un plus grand développement et que l'utilisation de la plus grande partie des matériaux extraits permit d'abaisser le prix un peu élevé de cette pierre de taille. Néanmoins, il serait possible, pensons-nous, d'arriver à ce but en améliorant les moyens d'installation.

On rencontre quelquefois dans les strates une coquille fossile, la *Terebratula Moutoniana*, qui caractérise le néocomien inférieur de cette contrée dont l'analogue se trouve à Bérias dans l'Ardèche.

Description des carrières de Pégaline. — Les carrières dites de Pégaline, actuellement au nombre de deux, constituent le deuxième groupe des carrières de Pompignan. Elles sont situées en terrasse, au pied du Mont-St-Jean, à proximité du chemin vicinal de Pompignan à Uzès. Pégaline qui a donné son nom à ces carrières, est une ferme importante du hameau des Mazes, dépendant de Pompignan, et près de laquelle on a extrait primitivement des matériaux.

Les carrières actuelles sont ouvertes à l'ouest de Pégaline, près la ferme de Guillemaud, située à 3 kilomètres du centre de la commune ; la distance qui les sépare de St-Hippolyte est de 10 kilomètres. La principale de ces carrières comprenant trois exploitations appartient à M. Calmette qui emploie 2 ou 3 ouvriers. Comme à Salles-de-Gour et à Lascans, l'extraction a lieu à ciel ouvert, par excavation, sur une profondeur de 4 mètres environ.

---

(1) On ne rencontre dans le Département qu'une seule carrière ouverte dans le néocomien inférieur, à part celles de Pompignan; c'est la carrière de Baubiac, située à 4 k. 5 de Quissac, sur le côté droit de la route départementale n° 5 de Quissac à Montpellier. Le calcaire dur qui en provient est d'un gris bleuâtre ; il se présente en bancs de 0m10 à 0m30 d'épaisseur, d'une densité de 2.700 kilog ; son emploi est limité aux besoins des localités voisines.

Digitized by Google

Nature des matériaux et qualités. — Le calcaire de Pégaline se présente en bancs parfaitement stratifiés, assez épais dans la partie inférieure, mais devenant de plus en plus minces à mesure qu'on s'élève ; leur épaisseur varie de 0m03 à 0m25. Ces bancs se délitent en grandes dalles d'une longueur de 4 à 5 mètres sur une largeur qui atteint 1m50. Les strates sont presque horizontales et s'infléchissent à peine du Midi vers le Nord. La puissance totale de ce dépôt serait d'environ 15 mètres. Ce calcaire est à grain grossier et miroitant, à cassure lamellaire, d'un jaune roussâtre passant au gris bleuâtre au centre de l'assise ; il est quelquefois traversé par des fils. Il existe entre les bancs une strate calcaire de 0m08 dont la couleur est d'un bleu uniforme. La densité peut-être évaluée à 2840.

Emploi du calcaire de Pégaline. — On expédie le calcaire de Pégaline comme les autres pierres de Pompignan et on l'emploie pour marches, dallages, couronnements, balcons, encadrements d'ouvertures. Le prix varie de 2 à 4 fr. le mètre carré. Le prix du mètre cube est inférieur de 2 fr. environ à celui du calcaire de Salles-de-Gour, mais le prix de taillage est le même.

L'importance des carrières de Pégaline est égale à celle des carrières précédemment décrites. Une installation défectueuse a souvent pour résultat de faire déblayer à nouveau un terrain déjà fouillé pour reprendre l'exploitation des couches inférieures que l'on avait abandonnées.

Les couches des calcaires de Pégaline sont remarquables par les empreintes en relief de végétaux fucoïdes qu'on observe à leur surface.

Importance des carrières de Pompignan. — Les carrières de Pompignan peuvent donc fournir de très-bonnes pierres pour appareil et des moellons bruts smillés

Digitized by Google

ou piqués pour les autres parties des constructions. Celles de Pégaline, en particulier, donne des dallages très-résistants et des marches d'escalier d'une grande dureté.

Les débris provenant de l'extraction et du taillage procurent encore, après avoir été concassés, un excellent ballast pour l'entretien des chaussées.

Aucun des calcaires que nous venons de citer n'est employé à la fabrication de la chaux. Le four de Pompignan établi dans la propriété du sieur Rimbal, utilise les calcaires bleus et jaunes à spatangoïdes du 3e étage qui se trouvent à la sortie du village, au pied de la montée du Causse, et dont la pâte un peu marneuse contribue à donner au produit de la cuisson un certain degré d'hydraulicité.

MONOGRAPHIE N° 7

Carrières de Baruteł

Canton et Arrondissement de Nimes.

(*Terrain crétacé inférieur*. Système néocomien, 3e étage)

Indications géologiques. — Parmi les étages qui composent le système néocomien ou terrain crétacé inférieur, le troisième, désigné sous le nom de *calcaire à spatangues*, présente, dans l'arrondissement de Nimes surtout, des gisements nombreux et abondants de calcaires durs éminemment propres à fournir des éléments de construction. C'est, en effet, dans ces assises néocomiennes dont la puissance totale dans le Gard est évaluée, par E. Dumas, à 100 mètres environ, que l'on rencontre les exploitations les plus développées de ce qu'on appelle surtout la *pierre de taille dure*; ces exploitations sont au nombre de dix, toutes plus ou moins importantes.

Digitized by Google

Le système du grès vert, qui fait partie du terrain crétacé moyen, ne présente de carrières de pierre de taille que dans le 2e étage de E. Dumas, *calcaire à hippurites et à foraminifères*, rapporté par ce géologue au Turonien (d¹Orb). On trouve, en effet, à la partie supérieure de cet étage, un calcaire sublamellaire d'un beau blanc et d'une certaine puissance, qui est exploité à Sabran et à St-Gervais, dans le canton de Bagnols. On rencontre encore le calcaire à hippurites jaunâtre dans la commune de Serviers.

Nous avons déjà décrit les carrières de Pompignan situées dans le premier étage du néocomien; nous allons maintenant présenter l'histoire de celles qui sont ouvertes dans le troisième étage, en réservant une monographie spéciale à l'étage *urgonien*, qui termine ce système.

Carrières importantes du 3e étage. — Les deux principales carrières ouvertes dans le 3e étage du néocomien sont celles de *Roquemaillère* et celles de *Barutel*, toutes les deux situées dans la commune de Nimes et également anciennes, puisque leurs matériaux ont servi simultanément à l'édification des monuments romains dont les ruines imposantes ornent encore, après deux mille ans, notre vieille cité.

C'est des carrières de Roquemaillère ou Roque-Maillière, ainsi désignées à cause du maillet avec le secours duquel on peut seulement tailler cette pierre dure, et situées au nord de la ville de Nimes, que l'on a extrait la plus grande partie des matériaux qui ont servi à la construction de l'Amphithéâtre, de la Tour-Magne (*Turris-Magna*) et des murs d'enceinte. Il existe encore à la carrière St-Baudile des vestiges d'une exploitation romaine. Les principales carrières sont celles dites du chemin d'Alais, ouvertes sur le côté gauche de la route nationale n° 106, de Nimes à Moulins, à la sortie de Nimes.

Les carrières de Barutel, situées sur la même route nationale, à 8 kilomètres de Nimes, ont également fourni leur contingent de matériaux aux constructions antiques de *Nemausus* et continuent de fournir à leur entretien et leur restauration. *Le stylobate* de la Maison-Carrée est construit avec ce calcaire.

Digitized by Google

Il existe dans la commune de Calvisson, au quartier de la *Combette*, des carrières de calcaire dur analogue à celui de Roquemaillère et dont l'emploi tend à se répandre, non-seulement à Nimes, mais encore dans un rayon assez étendu.

Nous citerons les carrières ouvertes sur le territoire de la commune de Gallargues et principalement la carrière *Dubouchet*, dite du four à chaux, dont les matériaux offrent une très-grande résistance.

La carrière de *St-Boudou*, ouverte depuis peu de temps dans la commune d'Uchaud, au Nord de la route nationale n° 87 de Lyon à Béziers, fournit une pierre dure semblable à celle des carrières du chemin d'Alais et employée pour marches, soubassements, etc.

Les nouvelles carrières exploitées dans la commune de *St-Victor-la-Coste*, et qui appartiennent également au 3e étage, donnent un calcaire à grain très-fin, susceptible de poli et présentant une très-grande variété de tons. L'emploi de cette pierre ornementale tend à se propager dans les soubassements, piedestaux, pierres tumulaires et marches d'escalier.

Entre ces divers gisements calcaires nous choisirons les carrières de Barutel pour en tracer la description.

Position géographique des carrières de Barutel. — Les carrières de Barutel sont ouvertes sur les bords de la route nationale n° 103, entre les bornes 7 kil. 3 et 8 kil., après la montée du plan de la Fougasse, dans les Combes dites de *Barutel*, à 8 kil. de Nimes. Le mas de Barutel qui donne son nom à cette vallée est un ancien four à chaux distant de 100m du côté gauche de la route nationale.

Ces carrières sont aujourd'hui au nombre de cinq, savoir:

1° La carrière Dayon, située sur le côté gauche de la route, présentant un front de carrière de 120m de longueur sur 7m en moyenne de calcaire tranché; elle est exploitée par les frères Dayon et occupe de 8 à 10 ouvriers;

2° La carrière Gilles jeune, ouverte sur le côté droit de la route nationale, dans la propriété de M. de Gorsse; son exploitation occupe deux ouvriers ;

Digitized by Google

3° La carrière Cardenoux, placée à droite de la route et présentant un front de 4m de hauteur environ, sur 30m de longueur; elle est exploitée par les trois frères Cardenoux;

4° La carrière Gilles aîné, présentant un front de 3m de hauteur, située du côté gauche de la route en face de la carrière romaine, à la borne 8 kil.

5° Une exploitation ouverte sur la colline à gauche de la route nationale et dirigée par M. Portal.

Toutes ces carrières fournissent un calcaire compacte, à pâte fine, de couleur blanche et grise, qui est très-estimé ; leur rendement annuel peut facilement dépasser 1200 mètres cubes suivant l'importance des commandes. L'étendue de ce dépôt calcaire peut être évaluée à 40 hectares environ de la borne 7 kil. à la borne 9 kil.

Description de la carrière principale. — De ces cinq carrières, la principale, et par suite la plus importante, est la carrière *Dayon*; aussi devons-nous la décrire avec plus de détail.

Le terrain dépendant de cette carrière longe le côté gauche de la route nationale sur 700m à partir de la borne 7 kil. 2. L'exploitation déjà ancienne de ce gisement calcaire a été surtout développée par M. Dayon père, entre les bornes 7 kil. 3 et 7 kil. 4, sur une hauteur totale de front de 9m50, y compris 2m50 environs de découverte en pierrailles calcaires. Ces derniers débris proviennent de recherches faites à l'époque des travaux de restauration exécutés en 1742 à la fontaine de Nimes, sous le règne de Louis XV. Aujourd'hui cette carrière divisée entre les quatres frères Dayon a pris de nouveaux développements.

L'inclinaison des strates dont l'épaisseur varie de 0m50 pour la pierre blanche et de 0m45 à 1m00 pour la pierre grise, est de 0m07 par mètre suivant une direction de 30 g. N.-E.

Ces strates sont séparées entr'elles par des *gras* suivant le langage des carriers: ce sont des lits marqués par des débris organiques qui accusent des niveaux différents dans la succession chronologique des dépôts. Ces traces permettent de diviser

Digitized by Google

la roche, compacte en apparence, en une série d'assises dont l'ordre peut être indiqué de la manière suivante :

Partie supérieure, pierre blanche : 3 bancs de 0m20, 1 banc de 0m45 et 1 banc de 0m50 ensemble	1m55
Partie inférieure, pierre grise : 2 bancs de 1m00 ; 1 banc de 0m80 ; 1 banc de 0m05 gris et blanc par moitié ; 1 banc de 1m00 blanc et gris par moitié ; 1 banc inférieur de 0m45 ensemble	4 90
Hauteur totale	6 45

Au milieu de la carrière, la hauteur de front maxima atteint 8m00 par suite du relèvement des couches.

Au couchant de l'exploitation, là où aucune fouille n'a encore été faite, on trouve, après une découverte en terre et pierrailles d'environ 1m00, des bancs irréguliers et disjoints d'un calcaire blanc d'assez mauvaise qualité, dont les interstices sont remplis par une terre ocreuse. Au-dessous de ce premier dépôt calcaire, dont l'épaisseur varie de 0m50 à 0m60, la stratification change d'aspect, la qualité de la roche s'améliore et la pierre se débite alors en plaques régulières dont l'épaisseur varie de 0m05 à 0m10 jusqu'au niveau du 1er banc de 0m20 par où commence la carrière actuelle. C'est dans ce dépôt supérieur de calcaires à bancs minces, d'une puissance utile de 0m80, susceptible encore d'exploitation, que l'on a extrait les matériaux employés aux travaux de restauration dont nous avons parlé plus haut.

L'extraction de la roche a lieu à la tranche et au coin. Comme exemple de la dureté et de la ténacité de ce calcaire, nous dirons qu'un monolithe de 21 mètres de long sur une section carrée de 0m45 de côté, fut extrait par M. Dayon père, à l'époque de l'exposition régionale de Nimes en 1863.

Le prix de la pierre de taille de Barutel en carrière est ordinairement de 35 fr. à 40 fr. ; cette pierre rendue à Nimes

Digitized by Google

coûte de 48 à 50 fr., y compris les droits d'octroi. Le transport a lieu par voitures en suivant les routes nationales nos 106 et 99. On exécute généralement le taillage de cette pierre à la bouchande et au ciseau; le prix de revient de cette main-d'œuvre est de 6 fr. le mètre carré. On peut aussi la dresser au marteau taillant, breté, la layer et la polir ensuite. La maçonnerie en pierre de taille de Barutel bouchardée, pour appareils ordinaires, revient ordinairement à Nimes au prix de 90 fr. le mètre cube. Le prix de la maçonnerie en pierre polie est de 100 à 120 francs.

Nature et qualités des matériaux. — Le calcaire de Barutel, dont le dépôt est postérieur à celui de Roquemaillère, est moins dur que ce dernier; il présente une cassure terne et une texture un peu terreuse; sa couleur, d'un blanc sale dans la partie supérieure sur 1m00 environ d'épaisseur, prend plus bas une teinte bleuâtre qui persiste à travers les couches inférieures. Il existe aussi une variété bleu cendré vers le couchant de la carrière, immédiatement au-dessous de la pierre blanche. A la profondeur de 7 à 8m. la dureté de la roche augmente et son extraction devient plus difficile.

Les strates supérieures sont souvent perforées par de petites cavités qui les dégradent; ces cavités renferment quelquefois des parcelles de fer sulfuré; les assises inférieures sont plus fines, plus compactes et beaucoup plus uniformes sous le rapport de la couleur et du grain.

La densité de ce calcaire est comprise entre 2,220 et 2.250; sa composition, d'après l'analyse chimique faite par M. Léon Durand-Claye, est la suivante :

Parties sableuses,	parties argileuses,	alumine et peroxyde de fer,	chaux,
0,85	9.65	0.75	47,85

magnésie,	perte au feu, et produits non-dosés.
0,15	41,25

La pierre de Barutel résiste assez bien aux influences atmos-

Digitized by Google

phériques et à la pression, à la condition qu'elle soit posée sur son lit de carrière. Sa résistance à l'écrasement varie entre 616 et 654 kil. par centimètre carré. Ces cœfficients ont été déterminés : le premier pour la pierre blanche, le deuxième pour la pierre grise, d'après trois séries d'épreuves faites le 26 août 1879, par M. Michelot ; son usure serait de 0m0101.

Emplois de la pierre de taille de Barutel. — La pierre de taille de Barutel est employée avec avantage, non seulement dans tout le Gard, mais encore dans les départements limitrophes : à Marseille, Rodez, Toulouse, Perpignan et jusqu'en Afrique. Elle fournit une excellente pierre d'appareil pour les constructions importantes ; on l'emploie surtout pour marches d'escaliers, seuils, souillardes, meules, fûts de colonnes, chapiteaux, architraves ; on la débite aussi en dalles minces de 3, 5, 7, 10, 11, et 14 centimètres d'épaisseur aux scieries du pont de Lunel et de Montpellier. Ce dallage est tout à fait semblable à celui du Teil.

Comme emplois remarquables de la pierre de Barutel dans les constructions modernes, nous citerons :

Dans le Gard : les piliers ou colonnes des églises St-Paul, Ste-Perpétue et St-Baudile à Nimes, les balustrades de l'Esplanade et de la Fontaine, les soubassements de plusieurs édifices élevés récemment et parmi lesquels nous devons nommer les casernes d'artillerie, les bâtiments de la Rotonde de Nimes et de celle d'Alais, enfin, un assez grand nombre de monuments funéraires.

Dans les Bouches-du-Rhône : la cathédrale de Marseille et l'église de Notre-Dame-de-la-Garde.

Dans les Hautes-Alpes : la cathédrale de Gap.

Il y a lieu de citer encore l'emploi de la pierre de Barutel dans la construction des escaliers de plusieurs monuments, notamment à Nimes, à Montpellier, à Avignon, à Alais à Toulouse, à l'hôpital d'Alger et au canal de l'isthme de Suez. Il faut mentionner spécialement les grands escaliers du palais de Longchamp, de la Préfecture et de la Biliothèque à Marseille.

Digitized by Google

Ancienne carrière romaine. — L'ancienne carrière romaine de Barutel, appelée aussi carrière des Arènes, est située sur le côté droit de la route nationale n° 106, presque en face la borne 8 kil. sur un terrain appartenant à la commune de Nimes. Son développement est de 100^{m} environ ; la hauteur de la paroi verticale, qui était de 22 mètres, est aujourd'hui réduite à 16^{m} par suite du comblement de la partie inférieure ; cette paroi se trouve actuellement à 70^{m} environ du bord de la route. On peut ainsi se rendre compte de l'énorme quantité de matériaux, qui ont du être extraits de cette ancienne carrière et employés par les Romains à la construction de l'Amphithéâtre, du Temple de Diane et de la Maison-Carrée.

Débris organiques. — Dans les calcaires de Roquemaillère et surtout dans ceux de Barutel, on rencontre souvent un fossile caractéristique de la partie supérieure du troisième étage, et remarquable par sa forme globuleuse. E. Dumas, dans sa statistique géologique du Gard, a donné à ce fossile le nom de *Nemausina neocomiensis*. Après avoir décrit ce corps organique assez semblable à une patule terminée en haut par une ampoule piriforme, ce géologue pense qu'il doit être rangé dans l'ordre des polypes nuds (*Polypi denudati*, LAMARK) et former un genre voisin des Hydres et surtout des Corinnes. Les débris organiques de ce genre se rencontrent surtout vers le haut des carrières, et leur présence dans la roche ne peut que la déprécier, à cause du vide qui en résulte après la chute du moule intérieur. Ce sont ces fossiles, déposés à des niveaux différents, qui indiquent les principales hauteurs d'assises. On y rencontre aussi, mais rarement, des Lucines, des Vénus et quelques fragments d'Ammonites.

Digitized by Google

Chaux hydrauliques du système néocomien 3e Etage. — Nous avons vu dans le chapitre précédent, en parlant des roches principales du département, le parti que l'on pouvait tirer des calcaires plus ou moins marneux du 3e étage du système néocomien, non-seulement en les employant comme ballast, mais encore en les traitant comme pierre à chaux. La région moyenne surtout est favorisée sous ce dernier rapport; elle présente des dépôts calcaires pouvant donner des chaux plus ou moins hydrauliques. Citons, par exemple, les chaux de Nimes, de St-Bonnet et de Pascalet (commune de Vergèze) dans l'arrondissement de Nimes ; des Tavernes dans l'arrondissement d'Alais, de St-Victor-la-Coste, dans l'arrondissement d'Uzès et de Quissac, dans l'arrondissement du Vigan.

Le tableau suivant extrait des recherches statistique faites en 1833, par M. Vicat, ingénieur en chef, fera connaître la proportion d'argile de ces divers calcaires et par conséquent leur degré d'hydraulicité (1).

DÉSIGNATION DES COMMUNES ET DES CARRIÈRES	QUALITÉS DE LA PIERRE Couleur et Texture.	QUANTITÉ d'argile sur 100 parties de carbonate de chaux.	CLASSEMENT DE LA CHAUX
Nimes, chemin d'Alais.	Gris foncé, texture grossière.	24.00	Eminemment hydraulique.
Vergèze, Pascalet et Chapel.	Café au lait, semi compacte.	17.00	Hydraulique
Ribaute. Les Tavernes.	Gris cendré, texture grossière.	18.66	Id.
Vézénobres. Rocofort. (délaissée)	Id.	30.00	Eminemment hydraulique.
Quissac. Ducros.	Café au lait, texture grossière.	10.66	Moyennement hydraulique
Sauve. Pueth.	Blanc sale, texture grossière.	17.00	Hydraulique.
St-Victor-la-Coste. Le Lauzas.	Jaune chamois texture compacte.	21.85	Eminemment hydraulique.

(1) On sait que le dégré d'hydraulicité de la chaux est augmenté par la tritu-

Digitized by Google

Nous terminerons en donnant quelques indications sur l'essai des pierres calcaires et des chaux hydrauliques (1).

On a remarqué que les calcaires qui donnent de la chaux hydraulique ont une couleur grisâtre un peu terne, une densité assez grande et exhalent à la chaleur de l'haleine une odeur argileuse. On arrive, du reste, à connaître la proportion d'argile comparée à celle du carbonate de chaux en opérant de la manière suivante :

On verse de l'acide chlorhydrique étendu d'eau sur le calcaire pulvérisé (soit 10 grammes); l'acide carbonique se dégage, la chaux, la magnésie et l'oxyde de fer sont dissous, tandis que l'argile et la substance siliceuse, si le calcaire en contient, restent à l'état insoluble. On évapore la solution, on délaye le résidu dans un demi-litre d'eau et on filtre. Le dépôt insoluble ainsi recueilli est calciné dans un creuset de porcelaine ou de platine. On reconnait facilement si le résidu contient de l'argile parce qu'il forme alors une poudre légère et douce au toucher ; les grains de quartz se reconnaissent également par la propriété tangible. On peut, du reste, arriver à séparer ces deux substances par le lavage et la décantation.

Il est facile de s'assurer de la présence de la magnésie en traitant le résidu qui résulte de la première opération avec de l'eau de chaux ; on observe alors un nuage dans le liquide et il se forme un précipité de magnésie que l'on recueille sur un filtre.

Si après l'action de l'acide chlorhydrique étendu d'eau le carbonate de chaux se dissout entièrement, la chaux sera grasse.

Si le dépôt n'est qu'un sable très-fin, la chaux sera maigre et non hydraulique.

---

ration et le blutage des biscuits ou surcuits. Cette opération oblige à mettre la chaux en sacs au lieu de la livrer en pierre. La mise en pratique de ce procédé tend à se répandre tous les jours. Une usine à chaux établie depuis quelques années à Nimes, chez M. M. Arnaud frères, comprend une triturerie avec blutterie mues par la vapeur et dont les produits sont très estimés. On vend cette chaux à raison de 15 fr. la tonne, prise à l'usine.

L'usine à vapeur de St-Victor-la-Coste possède des appareils très puissants qui pourront assurer une production journalière de 250.000 kilog. de chaux hydraulique blutée.

(1) Ce résumé est extrait en partie du *Cours pratique de construction* par PRUD'HOMME, conducteur des Ponts-et-chaussées. Paris, 1870.

Digitized by Google

Si le dépôt se compose d'une silice gélatineuse, la chaux sera hydraulique.

Si le dépôt ne contient que de l'argile, la chaux sera très-hydraulique.

L'essai pratique d'une pierre calcaire consiste à faire cuire un échantillon de cette pierre dans un four à chaux, puis à essayer la chaux vive ainsi obtenue par des expériences que nous allons indiquer.

Après avoir réduit la chaux en poudre, on la gâche avec la quantité d'eau suffisante pour l'amener à l'état de pâte ferme ; on introduit cette pâte dans un verre ordinaire jusqu'aux deux tiers environ de sa hauteur et on le remplit d'eau deux heures après. Pour constater le degré de rapidité de son durcissement on se sert de la tige Vicat. C'est une aiguille de $0^{m}0012$ de diamètre limée carrément et chargée à son sommet d'un culot de plomb de 300 grammes. On arrive à fixer le degré d'hydraulicité lorsque la pâte, de molle qu'elle était, est devenue suffisamment dure pour porter la tige Vicat sans dépression sensible. Le laps de temps nécessaire pour cela est :

De deux à quatre jours pour les chaux éminemment hydrauliques; de six à huit jours pour les chaux hydrauliques ordinaires ; de quinze à vingt jours pour les chaux moyennement hydrauliques.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE N° 8.

Carrières de Lens

Canton de St-Mamert, Arrondissement de Nimes.

(*Terrain crétacé inférieur*. Système néocomien, 4e Etage).

Indications géologiques. — Le quatrième étage néocomien, dont le type se trouve à Orgon, dans le département des Bouches-du-Rhône, et qui, pour cette raison, a reçu de d'Orbigny le nom *d'Urgonien*, est représenté dans le Gard par des calcaires tendres et crayeux, faciles à tailler, durcissant rapidement à l'air et présentant ensemble une puissance moyenne, évaluée, d'après E. Dumas, à 80 mètres environ. On compte, dans le Département 14 carrières plus ou moins importantes ouvertes dans cet étage ; parmi elles, il y a lieu de citer : dans l'arrondissement d'Alais, les carrières de Brouzet au Serre-de-Bouquet, particulièrement les bancs des Augustines exploités par les Romains; celles de Lussan, dans l'arrondissement d'Uzès ; enfin celles *de Lens*, *des Lens*, ou *Lins*, dans l'arrondissement de Nimes. Ce sont ces dernières carrières, les plus anciennes entre toutes celles du même étage, qui feront l'objet de notre monographie.

Position géographique. — L'auteur de la carte géologique du Gard indique cinq carrières de pierre de taille toutes situées sur le versant oriental de la colline néocomienne sur laquelle se trouve le bois des Lens, entre les deux ruis-

Digitized by Google

seaux de Toulon et de Lens, dans la commune de Moulezan-Montagnac, tandis qu'il n'existe en fait actuellement que deux carrières de Lens : celle de M. Héral, la plus rapprochée de la route nationale n° 107 qui comprend deux chantiers, et celle de M. Bournier, au Sud de la précédente, d'une importance à peu près égale. Nous pensons que les autres gîtes indiqués par E. Dumas doivent se rapporter aux anciennes exploitations romaines désignées dans la localité sous le nom patois de *Vissaou*, et dont les débris accumulés attestent encore leur importance d'autrefois.

La carrière Héral, que nous avons visitée, est ouverte à côté d'une de ces anciennes exploitations dans laquelle on nous a dit avoir trouvé une monnaie romaine et une espèce de pic appelé *escoude*. Cette ancienne carrière présente des parements verticaux qui accusent une puissance de 8 mètres environ au moins ; le propriétaire avait même repris, sur quelques points, l'extraction des blocs calcaires.

Mode d'exploitation. — Les carrières de Lens sont exploitées à ciel ouvert et par excavation jusqu'à 10 mètres environ de profondeur ; au-dessous de ce niveau, la roche est pourrie par le contact des eaux.

L'extraction a lieu au coin et à la tranche ; les blocs, dont la hauteur peut atteindre jusqu'à 1m50, sont montés à la chèvre ou bien conduits sur rouleaux le long d'un plan incliné. On pourrait arriver, sans doute, à améliorer ce mode d'exploitation si l'emploi de la pierre de Lens était plus répandu, ce qu'on ne peut guère espérer avant que ces carrières soient desservies par une voie plus commode que celle qui les relie aujourd'hui à la station de Fons d'où elles sont éloignées d'environ 5 kilomètres.

Nature et qualités des matériaux. — Le mode de formation du calcaire urgonien ne permet pas de suivre exactement la succession régulière des dépôts de cet étage. Sa structure oolithique miliaire (à grain de millet), observée à

Digitized by Google

Lens, indique, du reste, une sorte d'agglutination à grains fins et serrés assez semblables à des œufs de poisson, ou de vermine, en latin *lens*, d'où lui vient sans doute sa dénomination. Ce calcaire se présente généralement en masses isolées les unes des autres, d'un volume assez variable et sans aucune stratification apparente parfaitement tranchée. La partie supérieure ou découverte est formée d'un calcaire fendillé et craquelé où l'on rencontre souvent des débris de *Chama-ammonia*, fossile caractéristique de l'étage urgonien. Le déblai de cette première partie se fait à la mine sur une profondeur de 2m00 environ ; au-dessous on trouve un calcaire blanc, massif, demi-dur, que l'on enlève par blocs suivant les commandes et que l'on façonne avec le tailland et la boucharde, en relevant les arêtes au ciseau ; on peut la débiter facilement à la scie. Le plongement observé sur un point de la carrière était de 0m20 environ S.-E.

L'analyse chimique faite au laboratoire des Ponts-et-Chaussées par M. Léon Durand-Claye, donne pour la pierre de Lens, la composition suivante :

Parties sableuses,	Parties argileuses,	Alumine et péroxyde de fer,	Chaux.
00.5	0.10	0.35	55.40

Magnésie,	Perte au feu et produits non-dosés
0.05	44.05

La densité du calcaire de Lens est évaluée à 2300 kilog. par mètre cube. Sa résistance par centimètre carré a été reconnu de 345 kilog. par M. Plagniol, ancien professeur de physique et de chimie à Nimes, en 1859. L'eau d'absorption est dans le rapport de 10/84. Les expériences faites en Août 1879, par M. Paul Michelot, démontrent que le coefficient de résistance de ce calcaire peut atteindre 391 kilog. Son usure est de 0.00592.

Importance des carrières. — Les carrières de Lens ne pourront probablement jamais acquérir une très-grande importance par deux raisons principales : la première

Digitized by Google

c'est leur position topographique très-défectueuse et la difficulté des moyens de transport; la deuxième c'est le voisinage des carrières de Barutel, de Roquemaillère, de Brouzet et surtout de Beaucaire qui s'oppose à ce que l'emploi de la pierre de Lens se répande à Nimes et à Alais où elle pourrait arriver. Aussi leur production, relativement restreinte, n'exige-t-elle que 5 à 6 ouvriers qui sont répartis entre les quatre exploitations de MM. Héral et Bournier et dont il serait assez difficile d'évaluer le rendement journalier. La première exploitation de la carrière Héral a cependant fourni, paraît-il, environ 800 mètres cubes de pierre de taille à la cathédrale de Marseille.

Prix en carrière et transport.— Le prix de la pierre de Lens varie suivant l'emploi auquel on la destine, à cause de la sujétion plus ou moins grande que nécessite son extraction. On peut dire cependant que le prix ordinaire en carrière est d'environ 45 francs le mètre cube, et de 50 fr, rendue en gare de Fons ; il atteint quelquefois 60 fr. suivant l'importance des blocs et la finesse du grain.

Le transport des carrières à la gare de Fons s'exécute au moyen de fortes voitures , d'abord par un chemin rural sinueux et en assez mauvais état sur une longueur de 4 kilomètres jusqu'aux baraques de Fons ; ensuite par la route nationale n° 107, de Nimes à St-Flour, jusqu'au chemin de service de la station. Des baraques de Fons à Nimes le parcours est de 23 kilomètres ; on peut ainsi estimer à 28 kilomètres la distance qui sépare les carrières de Lens du chef-lieu du Département.

Le prix du taillage, exécuté ainsi que nous l'avons déjà indiqué, revient à 6 fr. 50 le mètre carré. Le mètre cube de cette pierre mise en œuvre, à Nimes, revient à 150 francs.

Usages des matériaux. — Malgré le prix élevé de la pierre de Lens, son usage est encore assez répandu. C'est

Digitized by Google

dans la carrière Héral qu'on a extrait le bloc de 11 mètres cubes destiné à la sculpture du Christ qui orne la façade de l'église Sainte-Perpétue à Nimes ; les deux pyramidions des flèches de l'église Saint-Baudile et les deux angles du portail proviennent aussi de cette carrière. La pierre de Lens a servi encore à la construction et à la décoration des cathédrales de Perpignan et d'Albi : elle a été employée dans la restauration du palais de justice à Nimes, et dans la réparation des monuments romains. La facilité avec laquelle on la fouille au ciseau la fait rechercher pour la sculpture ; on l'utilise aussi comme pierre funéraire (1).

Les Romains ont employé le calcaire de Lens comme pierre statuaire et l'ont fait servir pour la décoration de leurs plus beaux monuments. Toutes les parties moulurées ou sculptées de la Maison-Carrée et du Temple de Diane sont exécutées sur ce calcaire dont la couleur, blanche d'abord, prend un ton chaud au contact de l'air et donne une patine toute particulière aux ouvrages où il est employé.

Avenir et durée des carrières. — Pour juger des excellentes qualités de la pierre de Lens, nous n'aurions qu'à examiner l'état parfait de conservation dans lequel se trouvent les constructions anciennes où cette pierre est entrée comme élément. Les monuments romains dont notre ville présente de magnifiques vestiges, sont là pour témoigner en sa faveur. Aussi est-elle recherchée par les constructeurs lorsqu'il s'agit d'une œuvre importante où la décoration n'exclut pas une certaine résistance ; il est regrettable que son prix élevé en limite l'emploi. Néanmoins, nous avons tout lieu de croire que si la pierre de Lens était plus appréciée et que le débit

(1) On emploie à Nimes, depuis quelques temps, un calcaire à pâte fine, un peu tendre, presque demi-dur, d'une densité de 2.000 kilog. qui a la même couleur que la pierre de Lens et un grain à peu près semblable. C'est la molasse assez ferme de Mont-Pahon, (commune de Fontvieille) que l'on extrait dans la vallée des Beaux. Nous doutons cependant que cette molasse possède au même degré les qualités de finesse et de durée que présente le calcaire urgonien. Sa charge moyenne d'écrasement est de 125 kilogrammes par centimètre carré, c'est-à-dire le tiers environ de celle que peut supporter la pierre de Lens.

Digitized by Google

en devint plus considérable, les carriers pourraient, d'une part en abaisser le prix, d'autre part donner à leur industrie un plus grand développement et se livrer à des recherches qui très-certainement ne manqueraient pas d'être fructueuses, étant donné l'étendue considérable et la puissance du dépôt de calcaire urgonien que nous venons de décrire.

MONOGRAPHIE N° 9.

Carrières de Méjannes-les-Alais

Canton et arrondissement d'Alais.

(*Terrain tertiaire inférieur.* Eocène.)

Indications géologiques. — Les deux étages moyen et supérieur de la formation lacustre du Gard, désignés par E. Dumas sous les noms de *Sextien* et d'*Alaisien*, présentent chacun des gisements nombreux de matériaux dans la région moyenne du Département, principalement entre Alais et Barjac. Ce sont, en premier lieu, les calcaires compactes, blanchâtres à pâte-fine, à cassure lisse et conchoïdale, qui forment le sous-étage supérieur de l'étage sextien ; en second lieu, les diverses variétés de grès à pâte argilo-calcaire qui sont groupées sous le nom de grès molasse lacustre et que l'on rencontre au-dessus, dans l'étage Alaisien, entre les marnes argileuses et le poudingue ou conglomérat lacustre appelé *Amenla*. Les premiers sont exploités surtout près de Barjac, où il existe des carrières anciennes et assez importantes, à St-Jean-de-Maruéjols à proximité des calcaires bitumineux, à Aubussargues et à Blauzac dans l'arrondisse-

Digitized by Google

sement d'Uzès. Les seconds sont assez développés aux environs d'Alais où leur exploitation a provoqué l'ouverture de plusieurs carrières dans les vallées de l'Avène et de la Droude; nous citerons spécialement parmi ces carrières, celles de Mons, de Monteils et de Méjannes, groupées sur un espace de 4 kilomètres carrés et présentant des grès et des calcaires assez variés.

Nous étudierons principalement, dans cette monographie, les carrières de Méjannes, dont les matériaux sont utilisés depuis longtemps dans la ville d'Alais et qui présentent, à part des grès molasses, un dépôt de calcaire compacte appartenant à l'étage Sextien. Cette étude nous conduira à donner, comme complément à notre description, quelques détails succints sur les gisements pierreux qui avoisinent ces carrières et dont les produits sont similaires.

Position géographique. — Les carrières ouvertes sur le territoire de la commune de *Méjannes-lès-Alais* sont au nombre de trois.

La première carrière, la plus ancienne, en même temps la plus importante, est située à droite de la route départementale nº 2, de Beaucaire à Mende, en face la borne 24 k. 2, sur le bord du ravin de Bézon, qui forme limite entre les communes de Méjannes et de Monteils, à 7 k. d'Alais; elle appartient à M. Bruguière et fournit un calcaire compacte. Le petit mamelon qui émerge entre le ravin de Bézon et la Droude, et sur le flanc duquel la carrière est ouverte, nous paraît appartenir à la partie supérieure de l'étage Sextien.

La deuxième carrière, située au nord du village de Méjannes, dans la propriété de M. Sabatier, donne un calcaire blanc gréseux ; elle est peu exploitée.

Enfin, la troisième carrière, appartenant à M. Bruguière, est placée à gauche et à 500 mètres environ de la route départementale, sur la rive gauche de la Droude ; elle se compose de bancs de grès molasse gris et bleu, faisant partie de l'étage Alaisien, et reposant directement sur des couches d'argile jaunâtre qui alimentent les tuileries du pont de Méjannes. L'ouverture de cette carrière date de 1870.

Digitized by Google

Les carrières exploitées dans la commune de *Monteils* sont au nombre de six au moins. A part deux exploitations placées à gauche de la route départementale, elles sont toutes ouvertes dans le bois de Monteils, à droite de la même route ; celles-ci donnent un calcaire blanc assez fin, qui passe ensuite au grès. Les dalles ou grès, dites de Monteils, se trouvent de l'autre côté de la route, au voisinage de la Droude.

Les carrières de *Mons,* dont la principale se trouve dans la propriété de M. Pin, sont ouvertes dans l'étage Alaisien et donnent un grès calcaire lacustre assez résistant; on exploite aussi ce grès sur le bord du chemin vicinal de moyenne communication n° 31, qui conduit à Célas.

La carrière de *Célas* est ouverte dans la propriété de M. Astruc ; celle de la *Fare,* située sous le château de ce nom, est placée à gauche du chemin vicinal de grande communication n° 6, d'Alais à Bagnols.

Enfin, nous citerons dans la commune de Servas, la carrière de *la Liquière,* ouverte dans la propriété de M. Serre, entre ce domaine et le chemin vicinal. Ces diverses carrières fournissent toutes un grès lacustre grisâtre dont les bancs présentent des épaisseurs variables entre 0m15 et 0m40. Parmi ces matériaux, la pierre grise de la Fare est très estimée à cause de ses qualités réfractaires.

Description des carrières. — La principale carrière de Méjannes, celle qui est située à la montée de Méjannes, sur le bord du ravin de Bézon, présente un développement de 60 mètres sur une hauteur qui atteint 3 mètres en certains points. L'extraction a lieu au coin et à la pince, quelquefois à la mine. Les bancs, dont l'épaisseur varie de 0m15 à 0m35, sont inclinés de 0m16 dans la direction de 68g N.-E. L'exploitation a été ralentie depuis l'ouverture de nouvelles carrières dans la commune de Monteils.

En face de la carrière dont nous parlons et de l'autre côté du ravin, par conséquent dans la commune de Monteils, il existe sur les bords de l'ancienne route des bancs calcaires blanchâtres assez durs, exploités irrégulièrement ; ces bancs

Digitized by Google

dont l'extraction a lieu sur 1m50 de hauteur, reposent sur des assises d'un calcaire gréseux, dans lequel sont empâtés de petits cailloux roulés.

Aujourd'hui, on extrait principalement la pierre aux carrières ouvertes dans le bois de Monteils. L'exploitation est dirigée par M. Lavigne qui emploie 6 ou 8 ouvriers. Ce sont ces carrières qui ont fourni une assez grande partie des matériaux à la nouvelle ligne entre Vézénobres et le Gardon et à celle d'Alais au Rhône. Une autre exploitation est également dirigée par le même, sur le côté gauche de la route départementale, dans la commune de Monteils ; elle fournit aussi aux travaux d'agrandissement et d'amélioration de la ligne jusqu'à Alais.

La carrière de grès molasse, ouverte dans la propriété de M. Bruguière, atteint tout au plus 2 mètres de front ; cette profondeur ne peut être dépassée à cause des difficultés d'épuisement. Les bancs ont jusqu'à 0m40 de hauteur ; ce grès a été employé à la construction de la rotonde d'Alais. L'ensemble de ces diverses carrières, y compris celle du village de Méjannes, peut donner un rendement annuel de 600 à 800 mètres cubes de matériaux.

Le prix ordinaire des calcaires comme celui des grès est de 15 fr. le mètre cube sur carrière. La taille de ces matériaux comprend généralement une surface bouchardée encadrée par une ciselure layée ; le prix de cette main-d'œuvre varie, suivant la perfection du travail, entre 30 et 35 fr. le mètre cube. Les matériaux taillés sont rendus à Alais, au prix de 70 fr. le mètre cube, ce qui fait revenir la maçonnerie en pierre de taille de Méjannes au prix élevé de 80 ou 85 francs.

Nature des matériaux. — D'après les indications géologiques placées en tête de cette monographie, il est facile de se rendre compte de la nature des matériaux, calcaires compactes ou grès molasses, que l'on rencontre dans les diverses carrières que nous venons de décrire et de les classer ensuite dans l'une ou dans l'autre de ces deux catégories. Le calcaire compacte de Méjannes est blanc, à pâte fine, à cassure lisse et conchoïdale, les calcaires de la carrière située en face sont

Digitized by Google

d'un blanc légèrement jaunâtre, à grain fin ; enfin ceux de la carrière qui est à gauche de la route départementale sont grisâtres à cassure un peu plus grossière, un peu grésiforme et présentant sur la tranche des variations de teintes qui donnent à la roche un aspect basané ; leur cassure est assez franche.

Les grès de la carrière de M. Bruguière présentent une coloration extérieure d'un gris jaunâtre, tandis que le centre de la couche prend une teinte bleuâtre. Cette double coloration s'observe quelquefois dans l'épaisseur des bancs de roches calcaires.

La densité du grès molasse est de 2560 kilog. ; celle du calcaire est de 2430 kilog.

A défaut de renseignements sur la composition chimique du calcaire compacte de la formation lacustre du Gard, nous donnerons ceux qui figurent dans le catalogue général des matériaux de construction (Paris, 1778) aux carrières de Seine-et-Marne. Les calcaires de Souppes et de Château-Landon employés à Paris, et désignés du nom de calcaire compacte lacustre subsiliceux, présentent des caractères physiques à peu près identiques à ceux des calcaires supérieurs de l'étage Sextien. La densité de la pierre de Souppes est comprise entre 2500 et 2600 kilog. et sa résistance à l'écrasement varie de 400 à 600 kilog. par centimètre carré. L'analyse chimique faite par M. Léon Durand-Claye, y indique la présence des substances suivantes :

Parties sableuses,	Parties argileuses,	Alumine et peroxyde de fer,	Chaux,	Magnésie,
0.10	0.05	0.25	55.50	0.20

Perte au feu et produits non dosés

43.90

Les expériences faites le 19 décembre 1881, par M. de Perrodil, sur des cubes de 0m03 d'arête donnent, au calcaire blanc de Monteils, une résistance moyenne à l'écrasement de 860 kil. par centimètre carré. Le coefficient de résistance du grès lacustre de Célas, commune de Mons, est de 1019 kilog. par

Digitized by Google

centimètre carré. La résistance à l'usure du calcaire est de 0.00241 ; celle du grès est de 0.00337.

Emplois des matériaux. — Nous avons déjà donné quelques indications sur l'emploi auquel ont été affectés les matériaux des carrières de Méjannes. Disons de plus que les calcaires et les grès sont utilisés comme pierre d'appareil pour encadrement d'ouvertures, chaines d'angles, marches, dalles, trottoirs. Nous ferons seulement remarquer qu'il est bon de ne mettre en œuvre les grès molasses qu'après que ces matériaux, naturellement poreux, ont complètement perdu leur eau de carrière, afin de ne pas s'exposer à des mécomptes qui ne peuvent manquer de se produire après un hiver rigoureux.

Le calcaire compacte de Méjannes a été employé à la rectification de la route départementale n° 2, en 1868, concurremment avec le grès lacustre. Le pont de Méjannes sur la Droude a été construit également avec ces matériaux.

Renseignements. — Il existe au nord, et à un kilomètre de la route départementale, dans la commune de Monteils, les ruines celtiques ou romaines d'un ancien tènement appelées *Vié Ciouta* (vieille cité) par les habitants du pays et que certains auteurs regardent comme les vestiges de la ville de *Vatrute*. Il ne reste aujourd'hui de ces anciennes constructions que des débris accumulés sur une superficie de deux hectares, où il existait dernièrement un mur de circuit de 600 mètres environ de longueur, sur une hauteur de 8 mètres, en partie éboulé et crevassé. Les matériaux qui ont servi à ces constructions ont été pris sur place, et l'on peut remarquer encore, autour de l'enceinte, les excavations d'où ils ont été tirés. C'est un calcaire blanc supérieur en finesse à celui de Méjannes.

On rencontre souvent, entre les bancs de grès, des strates présentant en abondance des vides qui affectent la forme turriculée, sorte de moules en creux de coquilles lacustres appartenant au genre *Potamides* ; ces vides sont remplis par une cristallisation de chaux carbonatée.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE N° 10

Carrières de Beaucaire

Canton de Beaucaire, Arrondissement de Nimes

(*Terrain tertiaire moyen*. Miocène.)

Indications géologiques. — La *Molasse coquillière* se présente dans le Gard à deux niveaux différents et parfaitement distincts, séparés par une assise de marne bleue argilo-calcaire passant insensiblement vers le haut à un calcaire marneux.

Le premier de ces dépôts a été désigné par E. Dumas sous le nom de *molasse coquillière ancienne*, en raison de sa position inférieure dans l'échelle géognostique ; il constitue le premier étage du terrain tertiaire moyen (*Miocène*) et sa puissance ne dépasse pas 25 mètres.

Le dépôt de molasse placé au niveau supérieur a reçu la dénomination de *molasse coquillière supérieure* ; sa puissance, d'après l'auteur de la carte géologique du Gard, varie de 20 à 35 mètres ; c'est le troisième étage du terrain tertiaire moyen désigné aussi sous le nom générique de *Molasse*. (*Etage Falunien, d'Orbigny.*)

Ces deux dépôts sont particulièrement développés : le premier dans le bassin du Vidourle, près de Sommières (1) ; le deuxième dans la vallée du Gardon et sur le plateau d'Uzès. C'est ce dernier dépôt qui a servi en abondance des matériaux à l'ancienne Ucetia, capitale de l'Uzège (2).

---

(1) Les anciennes carrières des Catapouls sont ouvertes à l'ouest de Sommières, dans la molasse coquillière ancienne ; de ces carrières furent extraits, par les Romains, les matériaux qui ont servi à la construction du pont sur le Vidourle rapportée au règne de Tibère par MM. Grangent et Durand.

(2) Les carrières romaines des Escaunes, près de Sernhac, du Pont du Gard, commune de Vers et de Mauvalat, près de Sommières, font aussi partie de la molasse coquillière supérieure.

Digitized by Google

La vallée du Rhône offre également un gisement de molasse coquillière ancienne ; celui-ci présente, il est vrai, une étendue moins considérable que ces deux derniers, mais l'abondance et la qualité des matériaux, y a provoqué, depuis un temps immémorial, l'ouverture de carrières très-importantes dont l'exploitation constitue pour le pays une véritable richesse : nous voulons parler des carrières de Beaucaire. A raison de leur importance, nous les avons choisies, entre tous les gisements de molasse, pour en tracer la monographie.

Anciennes carrières de Beaucaire. — Il est assez difficile, d'assigner une date certaine à l'ouverture du groupe des carrières de Beaucaire. A en juger par l'étendue des terrains autrefois exploités et transformés depuis en diverses cultures, l'ancienneté de ces exploitations devrait remonter à une époque assez reculée : primitivement on avait ouvert des carrières entre les routes nationales nos 86 et 99 sur la colline que la carte d'état-major a figurée sous le nom de *Rocher de la Caille*. Ces exploitations, aujourd'hui complètement délaissées, ont dû fournir les éléments de construction de l'antique Ugernum (1), peut être aussi de la colonie romaine de Nemausus, à laquelle les chars pouvaient facilement arriver en suivant la voie Domitienne qui allait de Rome à Bordeaux. Cependant l'étude des monuments anciens de la ville de Nimes ne nous permet pas d'établir le réalité de cette dernière hypothèse.

Position géographique des carrières actuelles. — Les carrières actuelles, les seules dont nous ayons à nous occuper ici, sont ouvertes sur la colline située à l'ouest de la ville de Beaucaire dont elles sont éloignées d'environ 4 kilomètres ; leur distance de Nimes est de 22 kilomètres.

(1) Nous citons, à ce sujet, le passage suivant extrait de la Statistique du Département du Gard par H. Rivoire, Nimes 1842. « Les carrières de Beaucaire ont « eté exploitées de tout temps ; on en trouve la preuve dans les restes de cons- « truction de murs et du quai du Rhône à Beaucaire qui furent élevés par les Ro- « mains avec cette pierre ». Page 164. 2e volume.

Digitized by Google

Cette colline domine la vaste plaine qui s'étend de Beaucaire à la mer et constitue une véritable falaise placée en tête du dépôt caillouteux diluvien dont les pentes adoucies s'arrêtent à la tour d'Anglas, au-dessous de Vauvert. La ligne de Tarascon à Cette traverse le promontoire sud de la colline au moyen d'un souterrain creusé directement dans la roche calcaire sans aucun revêtement.

Ce gisement important de molasse fait partie d'un même îlot dont on rencontre les traces au-dessus des Puechs de l'Iouton, de l'Aiguille et de Saint-Roman. C'est sur ce dernier mamelon que l'on remarque encore les restes d'un château appelé Saint-Roman-de-l'Aiguille, creusé dans la molasse et dont l'origine paraît remonter à une haute antiquité.

Les deux affleurements que l'on rencontre entre la voie Domitienne et la route nationale n° 99, en face du hameau de Saint-Vincent, commune de Jonquières, font également partie de ce dépôt; l'un d'eux est depuis peu de temps l'objet d'une exploitation assez régulière.

Désignation des carrières. Mode d'exploitation. — L'exploitation des carrières de Beaucaire, dont la superficie peut être évaluée à 95 hectares, a pris un assez grand développement depuis l'établissement des chemins de fer en 1840. Actuellement, on compte au moins 20 carrières ouvertes dans la colline de Beaucaire. Sur ce nombre, 11 sont situées au quartier de Saint-Sixte, 8 au quartier du roc des Mourgues ou de la Voûte, la dernière enfin au quartier de Roquepartide, ainsi nommé à cause d'une faille qui existe dans le néocomien et dont les Romains avaient profité pour le passage de la voie Domitienne.

Parmi ces carrières, nous citerons particulièrement les suivantes : Julliard, Amphoux, Crillon, Pinet, Escudier, Banet, Sabatier, Arnaud. Le nombre des ouvriers carriers varie de 120 à 200. L'extraction a lieu d'une manière continue. Toutes les exploitations des carrières de Beaucaire sont à ciel ouvert ; on procède par excavation et de manière à profiter autant que possible des pentes du terrain pour effectuer plus facilement

Digitized by Google

la sortie des matériaux et des déchets. Chaque exploitation est pourvue d'un ou plusieurs treuils pour le montage des blocs et leur chargement sur les chariots qui en font le transport.

Succession et puissance des assises. — La succession des assises est assez variable dans les diverses carrières de Beaucaire. On peut dire cependant que leur ordre de superposition reste toujours à peu près le même.

Dans ces carrières, on distingue quatre variétés principales de molasse :

1° la pierre claire.	5m 00
2° la pierre blanche	8m 00
3° la roussette.	2m 50
4° la grisette.	1m 50
Ensemble	17m 00

Nous devons observer que certaines exploitations ne présentent pas, avec la même puissance, toutes les variétés que nous venons d'énumérer, notamment la grisette dont le banc se perd insensiblement en allant vers le souterrain ; en ce dernier point les assises de la molasse plongent vers la couche des argiles subapennines, suivant un angle de 18°, dans la direction de l'est. Les carrières situées au midi de la colline présentent, au contraire, une puissance supérieure à celle qui est indiquée ci-dessus. Ainsi, près du souterrain, l'ensemble des bancs atteint une hauteur de 20 mètres ; à l'exploitation Sabatier-Toubas elle arrive au maximum de 23 mètres, et, dans la carrière Pinet, la grisette du fond se tire à une profondeur de 25 mètres environ.

Nous donnons ci-après une coupe générale des carrières de Beaucaire, sous la forme d'un tableau chronologique, dans lequel figure, avec la dénomination locale des assises, la qualité et l'emploi des matériaux qui en proviennent.

Digitized by Google

COUPE GÉNÉRALE DES CARRIÈRES DE BEAUCAIRE

Présentant les diverses assises de molasse, leurs qualités et leur emploi

Tableau A.

CLASSEMENT	ÉPAISSEUR	DÉNOMINATION LOCALE DES ASSISES	QUALITÉS DES MATÉRIAUX	USAGES DES MATÉRIAUX
	mèt			
A	1	**Claire grossière, croûte ou découverte**	Banc calciné rongé par la pluie.	*Moëllons, clôtures de champs,* (Cagnards).
B	1	**Claire forte,** dont le type se trouve au quartier de Roqueparride.	Pierre dure renfermant des rognons, difficile à travaill r.	*Employé pour soubassements, socles, ossature des voûtes.*
C	3	**Claire sonnante.**	Pierre dure de très-bonne qualité, à grain moyen.	*Bonne pierre d'appareil, socles, coussinets, travaux hydrauliques.*
D	2	**Claire fine ou claire blanche.**	Pierre plus blanche que la précédente, à grain plus fin, facile à travailler.	*Façades de maisons, portant moulures.*
E	3	**Blanche fine**	Pierre tendre, très-blanche à grain fin, durcissant à l'air; se débite surtout en bugets.	*Façades au dessus du premier étage, cordons, corniches, très-propre à recevoir la moulure.*
F	3	**Blanche pâteuse.**	Pierre très-tendre, à gros grain.	*Moëllons, bugetterie grossière.*
G	1.50	**Roussette du dessus ou grossière.**	Pierre à grain irrégulier, bariolée souvent par des veines rougeâtrs.	*Travaux ordinaires, moëllons.*
H	2	**Grisette du dessus ou forte.**	Pierre un peu marneuse, gélive, *(contenant 7 °/. d'argile).*	*Travaux intérieurs, bugetterie.*
I	0.30	**Molasse grisâtre.**	Couche intermédiaire sans valeur.	*Reste dans la carrière.*
J	3	**Roussette du fond ou fine.**	Pierre moins dure que la claire et plus dure que la blanche fine, tenant bien l'arête.	*Excellente pierre d'appareil pour façades, supportant bien la moulure.*
K	2	**Grisette du fond ou fine.**	Pierre dure, compacte, plus fine que la claire, très-bonne qualité, presque susceptible de poli, durcissant à l'air, se tire dans l'eau.	*Parement de façades soignées; décorations. Monuments funéraires. Travaux intérieurs.*
L	2	**Grisette argileuse sans corps ou puante.**	Molasse argileuse, formant un niveau d'eau.	*Fond de carrière, sans emploi.*
M	» »	**Calcaire dur.**	3me étage du néocomien.	
	23.80	De puissance totale.		

Digitized by Google

Importance, production. — Il est facile de se rendre compte, à l'inspection de ce tableau, de l'importance des carrières de Beaucaire et du chiffre élevé de leur production annuelle évalué à 20.000 mètres cubes environ : on arrive à ce chiffre en admettant qu'un ouvrier carrier peut produire par jour $0^{m}40$ de pierre de taille, extraction et montage compris. Le nombre de jours de travail étant supposé de 250 par an, chaque ouvrier produira annuellement 100 mètres cubes de pierre; il suffit alors d'une moyenne de 200 ouvriers pour atteindre le chiffre donné plus haut. Ce chiffre peut d'ailleurs être facilement dépassé selon l'exigence des besoins.

Prix en carrière, transport. — Le prix en carrière de la pierre de taille varie de 10 fr. à 14 fr. le mètre cube pour les *bugets* ou pierres d'appareil ordinaire et pour les pièces d'appui ou de couverture. Ce prix augmente quelquefois jusqu'à 16 fr. lorsqu'il s'agit de blocs hors de dimension et dont le cube varie de 0,60 à 2 mètres.

En portant à 13 fr. le prix moyen de la pierre et en admettant un chiffre d'extraction annuelle de 20.000 mètres cubes, sans tenir compte des moellons, on arrive à une somme de 260.000 fr., représentant, en argent, le rendement des carrières de Beaucaire.

Le transport de la molasse des carrières à Nimes a lieu ordinairement par voie de terre, en suivant la route nationale n° 99 d'Aix à Montauban, à partir de la borne 2^{k} 8, à raison de 9 fr. le mètre cube; c'est le mode le moins coûteux et le plus expéditif. Les habitants de Jonquières et de St-Vincent emploient presque tous à ce transport leurs voitures d'agriculture. Pour l'exportation à de grandes distances on se sert de la voie ferrée dont un embranchement arrive au bas des carrières. On expédie également par la voie du canal, dans la direction de Toulouse, et par celle du Rhône pour l'Afrique.

Mode de taillage, mise en œuvre. — Le prix du taillage de la pierre de Beaucaire est celui des pierres tendres;

Digitized by Google

il varie de 3 fr. à 3,25 le mètre carré, lits et joints compris ; la taille des bugets revient à 6 fr. le mètre cube.

Cette main-d'œuvre est exécutée au moyen du marteau taillant ; on termine le parement à la ripe-rabot.

Le sciage à la scie à dents n'est pratiqué ordinairement que pour diviser les blocs exportés.

Le prix du mètre cube en œuvre de la pierre ordinaire de Beaucaire revient, à Nimes, à 45 francs ; le prix de la pierre de choix est côté de 50 à 52 francs.

Qualités des matériaux. — D'après la définition donnée dans la deuxième partie de cette étude, la molasse, ou *grès argileux calcarifère,* est un calcaire *coquillier* formé de petits débris de coquilles unis par un ciment calcaire cristallin. Telle est la composition de la molasse marine exploitée dans le Gard, particulièrement dans le bassin du Vidourle, où les débris coquilliers sont nombreux et souvent reconnaissables ; mais à Beaucaire, ces restes organiques, beaucoup plus roulés sans doute, perdent leurs formes et deviennent assez ténus pour ne pas être distingués à l'œil nu ; cela s'observe dans les variétés de pierres fines où le tissu serré ne laisse apercevoir qu'un grain cristallin faisant corps avec le ciment qui l'entoure. C'est cette finesse des éléments constituants et cette texture cristalline qui font le mérite de la molasse de Beaucaire et permettent de l'employer quelquefois comme pierre statuaire. Sur l'îlot voisin de St-Roman, la structure de la molasse est accidentellement *oolithique.*

Nous donnons ci-dessous la composition de la pierre blanche fine, telle qu'elle résulte de l'analyse chimique faite au laboratoire des Ponts-et-chaussées, par les soins de M. l'ingénieur en chef, Léon Durand-Claye. (*Extrait du catalogue des échantillons de matériaux de construction*).

Parties sableuses,	Parties argileuses,	Alumine et peroxyde de fer,	Chaux,
0.10	0.25	0.65	54.85

Perte au feu et parties non dosées
44.15

Digitized by Google

La couleur uniforme de chacune des assises de cette molasse et leur parfaite homogénéité sont des caractères physiques qui la font estimer dans la distribution des différentes parties d'une construction. La facilité avec laquelle on la taille, son durcissement et sa résistance dès qu'elle a perdu son eau de carrière, sont encore des qualités précieuses qui en augmentent la valeur et assurent sa parfaite conservation. Citons, à ce sujet, M. le marquis de Roys, qui a vu des murs construits avec la pierre des bancs inférieurs « remontant à quatre siècles au moins, hauts de 30 mètres, épais de 16 à 18 centimètres au plus, n'offrant pas la moindre trace de dégradation (1) ».

Il y a cependant parmi les pierres de Beaucaire certains bancs qui n'offrent pas les mêmes garanties de conservation ; tels sont ceux qui proviennent des couches supérieures et dont la structure peu homogène présente des parties dures en lits ou en amas, au milieu d'une véritable molasse. Ces pierres se couvrent quelquefois d'efflorescences salines, suivies d'érosions qui produisent à la surface des sillons de 2 à 3 centimètres de saillie. Le chancre se développe encore à la surface de la grisette lorsqu'elle est employée à une faible hauteur au-dessus du sol, tandis que la pierre blanche fine se comporte beaucoup mieux. Les variétés dures résistent généralement mieux aux salants, à la condition toutefois que leur texture soit homogène. Nous citerons, comme exemple, la réparation d'une partie des remparts de la ville d'Aiguesmortes, exécutée sous le règne de Louis XIV, avec la pierre de Beaucaire prise à Roquepartide. Ce travail important est très-bien conservé, malgré le voisinage de la mer et des étangs (2).

La densité de la molasse de Beaucaire est assez variable : la pierre blanche pèse 1830 kilog. le mètre cube et le poids spécifique de la grisette du fond atteint jusqu'à 2188 kilog. La densité des autres variétés se trouve comprise entre ces deux limites.

---

(1). Note sur les terrains des environs de Beaucaire. *(Bulletin de la Société géologique de France, 17 janvier 1876).*

(2) On pense que cet ouvrage de défense a été construit, ainsi que la Tour Carbonière, avec la molasse coquillière prise entre Aubais et Aiguesvives, sur les bords d'un chemin où l'on peut remarquer encore les traces d'une exploitation très-ancienne.

Digitized by Google

Emplois des matériaux; dimensions ordinaires des blocs. — Comme on vient de le voir, l'emploi de la pierre de Beaucaire exige de la part du constructeur une certaine connaissance pratique de ses qualités, afin de faire un choix judicieux des diverses assises qui peuvent entrer dans l'édification des ouvrages qui lui sont confiés et duquel dépend leur stabilité et leur durée. Il doit ensuite spécialement observer que les fournitures de pierre qui lui sont faites proviennent toujours des mêmes assises pour avoir ce qu'on appelle une *pierre suivie*. Cette précaution est nécessaire pour obtenir un travail uniforme sous le rapport de la teinte, du grain et de la résistance. Il est bon également que le constructeur connaisse les dimensions usuelles adoptées par les carriers pour l'extraction des blocs courants qui constitue ce que l'on appelle la bugetterie.

Nous donnons ci-après, page 191, le tableau de ces dimensions comme pierres taillées.

Les dimensions maxima des blocs de commande doivent varier avec la dureté de la pierre que l'on emploie et les exigences de l'appareil. Toutes les difficultés de montage et de transport ne permettent pas de dépasser ordinairement 3 mètres cubes.

La molasse de Beaucaire est employée comme pierre d'appareil pour encadrements d'ouvertures, angles, socles, cordons, corniches, murs de façades, ouvrages d'art. On l'emploie également pour seuils, dallages et toitures. (*Voir le tableau A, page* 186.)

On se sert de la pierre claire préférablement à toute autre variété pour les travaux hydrauliques, les ouvrages d'art et les constructions extérieures qui doivent supporter de fortes charges. La roussette est une bonne pierre d'appareil pour les façades et les travaux de moyenne résistance. La blanche fine et la grisette s'emploient pour les façades au-dessus du 1er étage; la première, d'une taille facile, tient bien l'arête, supporte très-bien la moulure et se conserve parfaitement; la deuxième, est réservée pour les travaux délicats et les détails de sculpture; c'est un véritable grès calcaire.

Digitized by Google

Tableau B.

DÉSIGNATION des BLOCS	DIMENSIONS ORDINAIRES			CUBE	PRIX VARIABLE	*OBSERVATIONS*
	Longueur	Largeur	Épaisseur			
					le cent	
Bugets dit trois pans . . .	0.75	0.37	0.25	0.066	70 Fr.	Appareils pour piédroits.
Bugets gros	0.60	0.35	0.25	0.053	57 »	Id.
— courts	0.50	0.35	0.25	0.044	50 »	Id.
— bâtards	0.60	0.35	0.16	0.034	45 »	Id. pour lancis
— minces ou prins . .	0.60	0.35	0.12	0.025	38 »	Employé comme parpaings.
— bards	0.60	0.50	0.10	0.030	70 »	On emploie la grisette.
Quairons.	0.60	0.25	0.25	0.040	45 »	Employé pour voûtes.
					l'une	
Pièces ordinaires	1.50	0.37	0.25	0.139	2.00	Linteau.
Id.	1.25	0.37	0.25	0.115	1.60	Id.
Id.	1.00	0.37	0.25	0.092	1.25	Pièce d'appui.
Pièces bâtardes.	1.50	0.37	0.18	0.100	1.55	Linteau.
Id.	1.25	0.37	0.18	0.083	1.20	Id.
Id.	1.00	0.37	0.18	0.067	1.00	Pièce d'appui.

Digitized by Google

On utilise, à l'usine des hauts-fournaux de St-Montant, le déchet des carrières de Beaucaire comme castine, pour purger de leur gangue les minerais de fer ; il paraît que l'usage de ce débris permet de conserver plus longtemps les briques des fournaux auxquelles une couche fondue de ce déchet donne alors plus de durée.

Résistance. — Nous ajouterons à ces diverses données un tableau (*Tableau C, page 183*) donnant le résultat des résistances que présentent à l'écrasement, par centimètre carré, les principales variétés de pierres de Beaucaire, d'après les expériences faites à Paris, au mois d'août 1879, par les soins de M. Michelot, chargé du service des recherches statistiques. Ce tableau présente la moyenne des trois épreuves auxquelles chaque variété de pierre a été soumise.

Les chiffres de ce tableau démontrent que la force portante de chacune des variétés de molasse est en raison de son poids spécifique. Il serait du reste facile, au moyen de ces indications, de tracer la courbe représentative de ces diverses résistances.

Débris organiques. — Le degré d'atténuation des éléments constituants de la molasse coquillière de Beaucaire permet de supposer que cette formation geysérienne (*d'Omalius*) a été précédée d'une période agitée pendant laquelle les débris organiques que renfermaient les eaux calcarifères ont été à peu près complètement détruits ; aussi, ne rencontre-t-on pas, au moins dans les couches inférieures, les nombreux *tests de Pecten* et de *Vénus* que l'on remarque à profusion dans la molasse d'Aiguesvives, par exemple. On ne trouve généralement que *des dents de squalides* lisses ou dentelées.

Emplois remarquables. — Il nous resterait à mentionner, en terminant cette monographie, les constructions

Digitized by Google

Tableau C.

LETTRES DE CLASSEMENT	NUMÉROS DU REGISTRE DES ESSAIS	DATES des EXPÉRIENCES		DÉSIGNATION des ÉCHANTILLONS	POIDS spécifique MOYEN	COEFFICIENT MOYEN de résitance à l'écrasement	OBSERVATIONS
B	2131	1879	8 Août.	Claire forte.	2028_k	$178^k 28$	Degré d'absorption 10/64 (*Expériences faites en 1859 par* M. PLAGNIOL, *à Nimes.*
C	2130	»	11 Août.	Claire ordinaire.	1855	131.93	
D	2136	»	26 Août.	Claire blanche.	1817	98.97	
E	2135	»	Id.	Blanche fine *a*.	1757	63.56	
E'	»	1874	19 Sept.	Blanche fine *b*.	1832	80.00	Epreuve faite aux ateliers
H	»	1879	11 Août.	Grisette du dessus.	2060	166.55	d'Arles.
J	2134	»	26 Août.	Roussette fine.	1874	126.23	
J'	2137	»	Id.	Roussette du fond.	1972	159.13	Degré d'absorption 10/46.
K	2138	»	8 Août.	Grisette du fond.	2065	203.44	Degré d'absorption 10/80.
K'	2132	»	Id.	Grisette inférieure.	2157	227.48	

Digitized by Google

anciennes et modernes où la pierre de Beaucaire a été employée ; mais une énumération complète serait assez longue et difficile pour nous. Il faudrait, du reste, pour se rendre compte de l'extension considérable de ces carrières, supputer la quantité prodigieuse des matériaux extraits de ces excavations, dont les parois verticales, vues du côté de la plaine du Rhône, simulent assez bien les murs d'une cité.

A part la ville de Beaucaire, ses remparts, son château, (*castrum Bellicadrum*), celui de Tarascon, en partie du moins, les ouvrages d'art des routes et des chemins de fer, on doit citer à peu près tous les monuments modernes de la ville d'Antonin et le plus grand nombre de ses maisons. Nimes, on peut le dire, a été le principal débouché des carrières de Beaucaire, et le voisinage de ce dépôt n'a pas peu contribué, non seulement à la prospérité de cette ville, mais encore à celle de la partie méridionale et orientale du Gard.

Comme emplois remarquables hors du département, nous citerons le palais de justice, la gare et la préfecture de Perpignan ; la succursale de la Banque de France à Montauban; l'église de Mazamet (Tarn) ; la façade de la gare et l'église St-Sernin à Toulouse ; les ouvrages du Canal du Midi ; la gare et l'église Notre-Dame à Nice ; la gare de Béziers ; les colonnes du palais de justice et de la préfecture à Montpellier ; la mairie et l'église Ste-Marie à Narbonne.

Avenir des carrières. — La puissance considérable que présente le gisement de molasse coquillière ancienne exploité à Beaucaire, nous permet d'admettre que les carrières actuelles sont encore loin d'être épuisées. Les exploitations une fois ouvertes ne peuvent que s'améliorer au fur et à mesure de l'exécution de nouveaux déblais qui mettent successivement à découvert les diverses assises dont nous venons de donner la description. On peut donc prédire à ces carrières une durée assez longue. Mais il est à craindre que ces exploitations ne perdent de leur importance après le rachat du pont suspendu de Beaucaire, à cause du voisinage des carrières de Fontvieille et de St-Gabriel, qui entreront alors en concurrence avec elles dans le Gard. Il y a tout lieu de croire, cependant, qu'à ce moment, les exploitants de Beaucaire, perfectionnant leur outillage, améliorant encore les installations, pourront abaisser suffisamment le prix de la pierre, afin de lutter efficacement contre les carrières des Bouches-du-Rhône, et de conserver à celles de Beaucaire le rang élevé qu'elles occupent depuis longtemps parmi les exploitations de pierre de taille du midi de la France.

Digitized by Google

SŒUR GERMAINE

NOUVELLE

PAR

GABRIEL PAULIN

Membre non-résidant.

A Charles de La Bretesche, du 10e d'artillerie.

Un rêve berce-t-il dans le fond de ton âme,
Quelque amour sans espoir que tu nommes tout bas.
Armand Silvestre. — *Poésies.*

Un soir, à l'écurie de son escadron, d'Estenac reçut d'Odette, sa jument, un coup de pied qui l'envoya à quinze pas. On le coucha quelque part, sur la paille, en attendant l'arrivée du docteur. Il avait les yeux fermés, le teint très pâle; un mince filet de sang très rouge et très limpide humectait ses lèvres. Il semblait ne pas respirer et l'on crût qu'il allait mourir, là, dans ce coin perdu de l'immense bâtisse, où défilaient des groupes d'où quelques bouches mauvaises le traitaient d'imbécile et de conscrit. Quatre hommes, quand le docteur l'eût

Digitized by Google

examiné, le déposèrent sur un brancard et, à pas lents, tout en fumant et tenant des devis joyeux, le portèrent à l'hôpital. Il fût mis aux blessés.

***

Sœur Germaine, une sœur que les plus vieux impies bénissaient, dirigeait la salle. Elle avait 22 ans, un teint très mat, des yeux noirs, un peu battus, clairs et doux. Son sourire était bon et paraissait tout pardonner et tout comprendre. Ses blessés, c'était sa famille ; eux, se sentaient bientôt gagnés à elle, mettant à dire : « ma sœur », une inflexion soumise et caressante que ne leur avaient jamais connue, là-bas, les chefs de l'escadron.

Les plus cruelles souffrances semblaient s'apaiser pour les malheureux quand le bruit de son chapelet s'entendait et que se montrait, par les portes entr'ouvertes, dans l'enfilade des corridors, sa cornette blanche battant, comme deux ailes, les épaules de sa robe de bure.

***

Deux mois d'Estenac fut en danger et, jusqu'au jour où l'aide-major Bourbon répondit de sa guérison, elle vint souvent au chevet de son malade, épiant son souffle oppressé, ramenant les couvertures sur ses épaules glacées, attentive comme une mère à ses moindres désirs. Lui, ne buvait que de ses mains, souffrait pour elle tout ce qu'on voulait, et quand il la sentait là, entre les lits de ses camarades, bientôt près du sien, sa lassitude s'en allait.

Digitized by Google

Elle était un rayon dans la nuit épaisse où dormaient ses pensées. Peu à peu cependant lui vinrent des souvenirs, les Cévennes toujours ; il se rappela les bals champêtres sous les grands platanes de la place du village, les danseuses en robe blanche et ceinture bleue, les sons faux du piston et la poussière des quadrilles.

Comment se trouvait-il dans un lit d'hôpital ? Il l'ignorait, ma foi. Il ne revoyait que sœur Germaine, ses traits un peu pâlis, éclairés d'en bas par la lumière brune de la lampe qu'elle posait au pied du lit quand, dans ses rondes, elle s'approchait des malades.

Etait-ce un songe qu'il avait fait ? N'avait-il pas vu, une nuit où la salle dormait baignée dans les rayons tièdes de la veilleuse, sœur Germaine rêver longtemps à son chevet ? N'avait-elle pas prié ensuite, sa main brulante dans ses mains à elle, d'une petitesse d'enfant, et sa voix, basse comme un souffle, n'avait-elle rien murmuré à son oreille, pas même ce nom, d'Estenac, qui avait fait passer pourtant un frisson heureux dans son corps alangui et brisé ? Il ne savait.

***

Sa convalescence fut longue, il craignait, du reste, de la voir finir. Elle lui prêtait des livres qu'elle avait lus et où il cherchait la trace de ses pensées. Quand elle passait près de lui, sœur Germaine ne fuyait pas ses regards, c'était les mêmes attentions qu'elle avait pour tous, rien ne troublait la sérénité de ses traits.

Digitized by Google

examiné, le déposèrent sur un brancard et, à pas lents, tout en fumant et tenant des devis joyeux, le portèrent à l'hôpital. Il fût mis aux blessés.

***

Sœur Germaine, une sœur que les plus vieux impies bénissaient, dirigeait la salle. Elle avait 22 ans, un teint très mat, des yeux noirs, un peu battus, clairs et doux. Son sourire était bon et paraissait tout pardonner et tout comprendre. Ses blessés, c'était sa famille ; eux, se sentaient bientôt gagnés à elle, mettant à dire : « ma sœur », une inflexion soumise et caressante que ne leur avaient jamais connue, là-bas, les chefs de l'escadron.

Les plus cruelles souffrances semblaient s'apaiser pour les malheureux quand le bruit de son chapelet s'entendait et que se montrait, par les portes entr'ouvertes, dans l'enfilade des corridors, sa cornette blanche battant, comme deux ailes, les épaules de sa robe de bure.

***

Deux mois d'Estenac fut en danger et, jusqu'au jour où l'aide-major Bourbon répondit de sa guérison, elle vint souvent au chevet de son malade, épiant son souffle oppressé, ramenant les couvertures sur ses épaules glacées, attentive comme une mère à ses moindres désirs. Lui, ne buvait que de ses mains, souffrait pour elle tout ce qu'on voulait, et quand il la sentait là, entre les lits de ses camarades, bientôt près du sien, sa lassitude s'en allait.

Digitized by Google

Elle était un rayon dans la nuit épaisse où dormaient ses pensées. Peu à peu cependant lui vinrent des souvenirs, les Cévennes toujours ; il se rappela les bals champêtres sous les grands platanes de la place du village, les danseuses en robe blanche et ceinture bleue, les sons faux du piston et la poussière des quadrilles.

Comment se trouvait-il dans un lit d'hôpital ? Il l'ignorait, ma foi. Il ne revoyait que sœur Germaine, ses traits un peu pâlis, éclairés d'en bas par la lumière brune de la lampe qu'elle posait au pied du lit quand, dans ses rondes, elle s'approchait des malades.

Etait-ce un songe qu'il avait fait ? N'avait-il pas vu, une nuit où la salle dormait baignée dans les rayons tièdes de la veilleuse, sœur Germaine rêver longtemps à son chevet ? N'avait-elle pas prié ensuite, sa main brulante dans ses mains à elle, d'une petitesse d'enfant, et sa voix, basse comme un souffle, n'avait-elle rien murmuré à son oreille, pas même ce nom, d'Estenac, qui avait fait passer pourtant un frisson heureux dans son corps alangui et brisé ? Il ne savait.

* * *

Sa convalescence fut longue, il craignait, du reste, de la voir finir. Elle lui prêtait des livres qu'elle avait lus et où il cherchait la trace de ses pensées. Quand elle passait près de lui, sœur Germaine ne fuyait pas ses regards, c'était les mêmes attentions qu'elle avait pour tous, rien ne troublait la sérénité de ses traits.

Digitized by Google

Allons, Il n'y fallait plus penser, il avait rêvé bien sûr.

Il y pensait cependant, et la veille de son départ, quand il lui fit ses adieux, la voix de d'Estenac tremblait un peu, son cœur battait avec force.

« Il ne l'oublierait jamais, disait-il, c'était elle qui « l'avait sauvé, il le sentait bien maintenant qu'il « allait partir, rentrer à la caserne où de mauvais « jours encore l'attendaient. »

Elle, un peu plus pâle, tâcha de lui donner du courage. Il fallait penser à Dieu, Dieu récompensait toujours ceux qui ne désespéraient jamais. Quelles souffrances la prière n'avait-elle pu guérir? Il la quitta mécontent, attristé. Elle n'avait rien dit de ce que son cœur attendait et la médaille de la Vierge qu'elle donnait à tous les sortants, lui, ne l'avait pas reçue de ses mains comme tous les autres.

***

La nuit, d'Estenac dormit peu. Il pensa à sœur Germaine et au bonheur qu'il aurait eu de la rencontrer, non dans la vie religieuse, mais libre et pouvant l'aimer comme il avait vu, de par le monde, des gens qui s'aimaient. C'eût été le bonheur cherché, qu'il ne trouverait plus jamais. Il y avait deux ans à peine qu'elle avait pris le voile, pauvre fille sans parents, sans fortune, dont le monde n'avait pas voulu. Que faisait-il, lui, d'Estenac à ce moment-là? Ah ! comme on manque sa vie pourtant ! Le matin blanchit enfin les vitres du dortoir. Il se leva et se rendit à la chapelle, dont la cloche jetait ses sons

Digitized by Google

grêles dans une brume d'automne. Il la chercha parmi les sœurs agenouillées près de l'autel et dès qu'il l'eût reconnue, ses yeux et sa pensée ne la quittèrent plus. Il se demanda quelles prières pouvaient n'être pas exaucées venant de ce cœur, hélas ! à jamais fermé, que n'avait jamais troublé une pensée mauvaise ; et quand, à la communion, le prêtre éleva l'hostie, quand abîmée dans son adoration, elle reçut le corps et le sang du Sauveur, d'Estenac courba le front, tout son être s'anéantit et il adora comme elle adorait.

La messe finie, les rangs se dégarnirent, sœur Germaine resta seule, le front dans ses mains et il pût l'entendre dans son action de grâce : « O mon « Dieu ! je vous aime de toute mon âme, je vous « aime souverainement, vous qui m'avez aimée jus- « qu'à mourir pour moi ».

Un soleil tombant des vitraux faisait reluire de mille topazes le tabernacle. Par la porte du fond entr'ouverte entraient les trilles sans fin des oiseaux das les tilleuls de la cour voisine.

Quand elle sortit, d'Estenac s'approcha : « Pensez « à moi dans vos prières, je vous reverrai, moi, « peut-être, comme une fois..... »

Elle lui tendit la main et en souriant : « Oui, une « fois. »

Et ses pas se perdirent dans les corridors sonores.

Digitized by Google

L'HOPITAL D'ALAIS

EXTRAIT DE

L'ÉVÊQUE & LE MONDE RELIGIEUX D'ALAIS

1755 A 1775

PAR ACHILLE BARDON

Membre résidant.

§ 1. — Les employés de la maison

Pendant l'épiscopat de Beauteville, l'Hôpital des pauvres enfermés de la ville d'Alais atteint son maximun de prospérité.

Le personnel comprend :

1° Sept religieuses de St-Vincent-de-Paul, et 8 à partir de 1767 (1).

2° Six filles servantes. Elles font les lessives, lavent les écuelles, les pots, les gobelets, les cuillers ; tout le service est en étain et chaque pensionnaire a son couvert.

(1) Chaque sœur a sa fonction spéciale ; cuisinière, pharmacienne, lingère, surveillante de l'atelier, de la salle des malades, de celle des infirmes.

La supérieure dirige tout et au besoin remplace la sœur qui est malade ou inexpérimentée.

Leur vestiaire est de 420 livres par an, augmenté en 1768 de 20 livres, il le fut encore d'autant en 1769.

Digitized by Google

3° Deux infirmiers. Il faut les entendre parler de l'emplâtre de Madame de Belloy, dont la recette est copiée sur le grand livre de la sœur.

4° Un jardinier, M. Paulhac, qui a 82 livres d'appointements. Il est chargé des 10 ou 12 cochons qu'on élève annuellement.

5° Un portier, Faucher. A partir de 1775, Dupuy, soldat invalide, dit *Chante-Messe,* le remplace avec les mêmes gages, 36 livres par an.

6° Un boulanger. En 1756, Daniel ; en 1767, Roquier Antoine et en 1769, Silvain Joseph. — Il touche 130 livres par an. On consomme dans l'Hospice cent salmées (1) de grain et 188 barraux de vin (2).

Cent autres salmées servent à fabriquer le pain qu'on distribue chaque samedi aux pauvres honteux ou demi-honteux ; on donne sept livres et demie de pain, par semaine, aux gens atteints du mal caduc, que le réglement déclare inadmissibles dans l'Etablissement.

La distribution du pain continua même après qu'on eût essayé de supprimer la mendicité ; on ne conserva sur la liste que les personnes incurables ou chargées d'enfants en bas-âge ; et provisoirement alors on suspendit la distribution à la porte de l'Hôpital (3).

7° L'aumônier (4). (Il n'assiste pas aux délibérations du conseil d'administration).

Voici leur liste :

A. — *Deleuze,* vers 1737.

B. — *Gévaudan.* Il vivait encore au moment de la Révolution. Il avait été interdit de ses fonctions, à cause de son âge avancé ; en 1791, la Sainte-Vierge lui apparut pendant

(1) La salmée vaut 20 décalitres, soit deux hectolitres.

(2) Un barrau vaut soixante litres.

(3) Délibération Hosp. du 14 avril 1764.

(4) L'aumônier ne peut suffire à dire les messes à la charge de l'Hôpital ; la supérieure les fait célébrer par divers prêtres ; l'honoraire est de 8 sols par messe.
L'aumônier ne mange pas et ne couche pas à l'Hôpital. Il est logé et nourri au séminaire ou en ville.

Digitized by Google

la nuit (c'était sa sœur qui, pour la réussite de son projet s'était déguisée en Madone) ; *sur l'ordre du ciel*, il dit la messe lors du service de Mirabeau.

C. — *Dussargues,* nommé, en 1760, curé de Laval.

D. — *Baldy* François, curé de Sauve à partir de 1764. A cause de son mérit,e le traitement de l'aumônier fut porté de 360 à 400 livres, le 11 avril 1761.

E. — *Trélys.* Après avoir fini ses études, il fut professeur au collège ; puis, vicaire. On le nomma aumônier en 1764. Il quitta en 1767 et devint chanoine.

F. — *Touche Pierre* (1). Ancien secrétaire de l'Evêque, il fut nommé curé de Valergues (Hérault) en août 1768.

G. — *Destre*, 1768-1781, devint curé de Corbies et fût remplacé par Fleury, qui occupait encore le poste au moment de la Révolution.

La chapelle de l'Hôpital n'était qu'un oratoire d'environ trois toises carrées à l'extrémité d'une salle des malades ; les femmes logées dans la salle au-dessus, assistaient à la messe au moyen d'une grande fenêtre qui donnait dans l'oratoire.

Les sœurs de St-Vincent-de-Paul, ainsi, du reste, que cela se pratique à Nimes actuellement, allaient *aux offices de la Paroisse.*

Il y avait dans le sanctuaire trois tableaux religieux, avec cadres dorés, de 6 pieds de haut sur 4 1|2 de large.

Le quartier de l'Hôpital était très-pratiquant. Beauteville, par une ordonnance du 16 novembre 1765, trouvant qu'on donnait trop souvent la bénédiction du Saint-Sacrement désigna les jours où cette cérémonie aurait lieu. Pendant la Terreur on appela ce quartier réactionnaire, celui des *Cébés*, mangeurs d'ognons, c'est-à-dire, travailleurs de terre.

Outre les emplois ci-dessus désignés, on rencontre dans la maison, pendant des saisons entières, des tailleurs, des cordonniers, etc., etc.

---

(1) Mort en 1771.

Digitized by Google

§ 2. — Les enfants de la Maison

Lorsqu'un enfant a été abandonné dans la rue, à la porte du couvent des Capucins, à la porte du Marché, il lui faut une nourrice.

Une nourrice reçoit 3 livres par mois, et pourtant la dépense mensuelle moyenne en 1765 est, pour cet objet, de 55 livres.

A partir de 1771 les mois de nourrice coûtent 4 livres, mais les ressources de l'Hospice sont si abondantes qu'on dépense de ce chef, pour le 4e trimestre de 1770, 450 livres.

Ouvrons le budget récapitulatif de 1772 et 1773 ; on a payé 4887 livres pour tout le diocèse (1).

Comment ne pas secourir ces pauvres petits êtres abandonnés !

Celui-ci porte à son cou un petit billet où l'on a écrit :

« Recommandé à M. de Beauteville, commandant à Alais (2) ».

Celui-là se présente comme né d'une fille protestante.

En voici un qui a une lettre cachée dans son bonnet:

« Il a été baptisé et n'est point bâtard ; on ne l'a porté à » l'Hôpital que pour empêcher une discorde préjudiciable » et scandaleuse entre le mari et la femme. Le mari » prétend qu'il n'est pas de lui parce qu'il n'y a pas six mois » qu'il est joint avec sa femme et qu'il ne peut voir cet » enfant qui a déjà trente jours. » !!...

Dauphine, la domestique de confiance, sort de grand matin le 10 juin 1765 ; elle voit une petite fillette déposée devant la porte ; la supérieure accueille la nouvelle venue. On l'appellera Marguerite Delaporte.

L'évêque est, à l'égard de ces mignonnes créatures, le plus grand violateur des règlements ; il ne comprend pas qu'on refuse l'hospitalité à ces anges parce qu'ils ne sont pas Alaisiens. « Née d'un père inconnu et d'une mère

(1) Soit cent enfants pour 84 paroisses.

(2) Il fut reçu grâce à cette recommandation. Le père étant un muletier de Beaucaire, il n'était pas légalement à la charge de l'Hospice d'Alais.

Digitized by Google

d'Anduze : » inadmissible. Beauteville arrive, elle est admise (1).

Il n'y a plus de nourrice disponible et la servante du chevalier de La Fare a fait un petit François. « Qu'on le porte à l'Hospice, s'écrie l'Evêque, Dieu pourvoira à tout (2) ».

En 1761, on s'est trouvé dans le même embarras. On a eu vite une nourrice dès qu'on a eu fait publier au marché l'avis suivant :

« Le Gouverneur a décidé que tout individu qui se char-
» gerait d'un enfant trouvé, jusqu'à l'âge de seize ans,
» aurait le droit de le faire partir en remplacement d'un de
» ses propres enfants ou d'un neveu. »

D'après les statuts en vigueur, le prince de Conti et le baron d'Alais sont obligés personnellement de fournir aux besoins des enfants abandonnés, natifs d'Alais ; la charge est insignifiante. En 1759, un seul bébé est abandonné dans la rue ; en 1760, il y en a deux dans quarante-huit heures, (les 8 et 9 Mars).

Le bureau ne fait donc de difficultés que pour les étrangers ; c'est alors que l'Evêque intervient.

Citons encore quelques traits de sa générosité, entre mille.

La femme d'un soldat au régiment Dillon Irlandais, en garnison à Alais, est morte laissant un petit enfant de deux ans ; le colonel de Cheldon intercède auprès de Beauteville qui s'engage à payer pour lui 4 livres par mois (3).

Et l'estropiée de Cendras (4).

Et le poupon de St-Christol (5) ; c'est le cuisinier du marquis de Cassagnoles qui a séduit une fille ; c'est l'Evêque qui donne 300 livres pour que l'enfant soit reçu à à l'Hospice.

Les curés du diocèse savent combien le prélat est charitable ; dès *qu'un accident* se produit dans leur paroisse, on va au palais épiscopal (6).

---

(1) Délibération du 18 juillet 1767.
(2) Id. août 1768
(3) Id. 20 juillet 1764.
(4) Id. 7 décembre 1765.
(5) Délibération du 21 novembre 1771.
(6) Id. du 11 Mai 1771.

Digitized by Google

Entendez-vous les joyeux éclats de rire de cette vingtaine de petits garçons qui travaillent aux métiers de tissage pendant qu'autant de jeunes fillettes font des galons. Ils sont en train de faire une niche à la nouvelle venue, qui n'est là, du reste, qu'en passant; sa mère est allée filer dans les environs et a prié les sœurs de garder son enfant.

L'amour rôde quelquefois au milieu d'eux.

En janvier 1766 le bureau accorde cent livres à une jeune pensionnaire, Ribot Marguerite; elle va se marier avec un passementier qui a grandi à ses côtés.

En juin 1769, même encouragement à Lacour Marguerite, la fiancée de Vernet.

Quelques-uns sont des diables; le petit *Cadot*, s'ennuie à travailler à l'atelier; on le met en apprentissage chez Reynaud, le perruquier; l'Hospice donne 150 livres à son patron qui se charge de le nourrir et d'en faire un barbier de qualité. Le coquin! au bout de quinze mois, il se sauve; le patron est furieux. Ce n'est pourtant pas la première fois que cela arrive. — L'Evêque, qui a reçu plusieurs plaintes, essaiera de guérir le mal :

« Considérant que les enfants qui sont élevés dans la » maison prennent de mauvais principes, ce qui peut venir » du peu d'attention qu'on a à les corriger des défauts qu'on » découvre en eux, il estime, qu'il serait nécessaire de » veiller sur leur conduite avec plus d'attention. A cet » effet il serait à propos de charger la sœur qui veille à » leur travail et l'aumônier chargé de les instruire, de tenir » un compte exact des plus légères fautes qu'ils commettent » et de leur infliger des peines proportionnées. On en don- » nera la liste à chaque réunion hebdomadaire pour que » MM. les administrateurs puissent juger du caractère des » enfants et prendre les arrangements les plus convenables » pour les corriger et leur infliger des peines plus grandes, » s'il y écheoit (1) ».

L'Evêque, rentré chez lui, relit les chapitres de Fénélon sur l'*Éducation*. Tenir la verge assidûment levée sur les enfants n'est pas le meilleur remède. Pourquoi ne pas rendre le travail plus agréable? le cacher sous l'apparence de la liberté et du plaisir?

(1) Délibération octobre 1768.

Digitized by Google

On interrompt la fabrication des galons (des *vettes* dans le dialecte languedocien).

L'Evêque a l'intention de faire monter huit métiers où l'on confectionnera *des tissus de soie et d'intéresser les ouvriers*. Il s'entend avec M. Pagès, fils. Ce négociant entre dans ses vues. Il s'engage, en effet, à fournir la matière première en quantité suffisante pour qu'il n'y ait jamais chômage ; il paiera les façons un sol par pièce au-dessous du prix-courant, car il est à craindre qu'il y ait souvent du travail de seconde qualité, et le bureau vote les gratifications suivantes :

« L'enfant qui confectionnera cinq pièces par semaine recevra trois sols ; pour six pièces, six sols ; au-dessus de six pièces, deux sols par pièce. De plus, le garçon et la fille qui auront le mieux travaillé pendant le mois, auront une paye extraordinaire de douze sols.

« Des mesures sont prises pour qu'on puisse distinguer aisément l'œuvre de chacun ; on tient compte notamment à ceux qui ont des métiers neufs de l'avance que cela seul leur assure sur leurs camarades ».

Et cette prime existait encore en 1771, lorsque Pagès dût renoncer à cette industrie qui traversait une crise (1).

L'Hospice enrôla un montagnard des Pyrénées, Ferrier Etienne, du diocèse de Cousseran, pour veiller sur ces enfants oisifs malgré eux (2).

---

§ 3. — Les adultes

Les adultes, malades ou infirmes, des deux sexes, qui vivent à l'Hôpital, sont aussi nombreux que les enfants : *une quarantaine*.

Ils y sont si bien qu'on s'inscrit à l'avance pour être admis, et les *surnuméraires*, comme on les appelle, ne manquent pas de signaler à la Supérieure les *injustices*. Les

(1) Délibération du 1 juin 1771.
(2) Id. du 21 novembre 1771.

Digitized by Google

titulaires, à les entendre, méritent presque tous d'être chassés de la maison. Hélas ! la sœur connaît mieux que personne leurs défauts. Quand elle les laisse sortir, ils reviennent dans un état d'ébriété déplorable. De temps en temps on en expulse un, pour faire un exemple, mais il en faut... La sœur se contente de les priver de vin (1).

On a soin de n'admettre que le nombre d'adultes réglementaire ; les dames de la Miséricorde ont beau crier contre ces mesures *étroites*. Madame de Montalet, trésorière, fait sourire l'Evêque quand elle lui parle de réformer *cet abus*.

Les benjamins des sœurs, alors comme aujourd'hui, sont les soldats de la garnison. Leur effectif à l'Hôpital indique si l'on est en paix ou en guerre ; si l'on persécute les réformés ou si on les laisse tranquilles.

A la veillée, leurs blessures donnent à leurs récits de la dernière campagne un cachet irrécusable d'authencité ; on fait cercle autour d'eux. Une fois guéris, ils n'oublient pas l'Hôpital d'Alais. De Stack de Crotte, ancien capitaine au régiment de Lovendal, chevalier de St-Louis, gouverneur du château de Laudon, meurt à Paris, en 1770, léguant 300 livres aux pauvres de l'Hôpital.

Les militaires sont soignés comme des princes. Le Roi paye 8 sols par homme et par jour, que dis-je, 12 sols à partir du 1er juillet 1767.

Leur ration quotidienne se compose :

1° D'une livre de viande (poids de marc) sans os, dont deux tiers de bœuf et un tiers de mouton ou de veau ;

2° De vingt-quatre onces de pain, dont on retranche ce qui est mis dans la soupe ;

3° D'une chopine, mesure de Paris, de vin blanc ou rouge.

A partir de la guerre de sept ans, l'on cessa de traquer les protestants des Cévennes ; la garnison diminua d'importance, de moitié au moins (2). Nous avons dû renoncer, soit à cause de ces variations, soit à cause de son peu d'importance, à donner la moyenne des soldats à l'ambulance de l'Hôpital.

---

(1) Délibération août 1768.

(2) Id. du 14 avril.

Digitized by Google

§ 4. — Les locaux

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que l'on peut évaluer à 120 environ le nombre des *habitants* de l'Hospice. Quand on refit la literie, en 1754, on acheta d'un seul coup *cent* lits moyennant *8650 livres*. Quant à fixer exactement, pour quel jour que ce soit, la population de l'Hospice, c'est impossible. Si l'on envoie les enfants ou les adultes aux eaux de Bagnols, de Balaruc, d'Euzet, les registres ne donnent pas la date exacte de leur départ et il n'est pas bien sûr, non plus, qu'on inscrive sur l'heure les nouvelles recrues. On attend le jour de la réunion hebdomadaire des Administrateurs.

Voici pourtant quelques indications précises :

Les hommes occupent 8 lits dans la salle St-Louis ; 6 lits dans la salle du St-Sacrement ; 9 lits dans la salle de St-François : Total, 23 lits.

Les femmes ont 35 lits dans la salle de Notre-Dame ;

Le dortoir des militaires a 12 lits.

Les fillettes dorment dans la salle Sainte-Anne, où il y a 27 couchettes.

Les garçons sont dans la salle St-Ignace où il y a 15 couchettes, et quelques-uns, les plus grands, dans la salle St-Sébastien.

Puisque nous venons d'énumérer quelques pièces de l'Hôpital, continuons notre promenade. Nous avons déjà parlé de la Chapelle.

Voilà l'appartement des sœurs ; il comprend leur réfectoire, leur dortoir et leur infirmerie.

Traversons à la hâte une cuisine, une pharmacie, un petit salon, un grand salon, où il y a les portraits des évêques d'Alais (1), une *boutique* ou ouvroir, un magasin où il y a huit grandes armoires, les greniers, les galetas, les caves, etc...

---

(1) Celui de Beauteville a coûté 82 livres. Payé le 2 janvier 1773.

Digitized by Google

A la lingerie, d'après un inventaire de 1769, il y avait :

270 paires de draps neufs ;
200 — de draps en service ;
660 chemises neuves ;
360 — en service ;
200 bonnets neufs ;
36 coiffes ;
140 torchons ;
200 serviettes ;
36 grandes ou petites nappes ;
30 nappes en service, etc., etc.

Les maçons sont occupés à construire la salle St-Charles, où il y aura les mendiants : 14 à 20 lits à 2 places.

---

§ 5. — Les Religieuses

(1755-1776)

Sœur Marie-Nicole Macourant était supérieure depuis 1742. A l'âge de 70 ans elle succomba le 20 décembre 1763, à cinq heures du matin.

Les sympathies du bureau étaient acquises à la sœur Jeanne Dupin. On insista auprès de la supérieure générale, Catherine Gest, pour qu'elle fût nommée supérieure à Alais ; mais les Directeurs de la communauté crurent plus sage de choisir *Rose Parisot* et d'appeler Jeanne Dupin à Paris. Le voyage de ces deux religieuses coûta bien *300 livres.*

La situation de la nouvelle supérieure était très-délicate. Au bout de deux ans elle alla à Paris supplier la *Mère* de la déplacer. Jeanne Dupin, qui avait été pendant vingt ans ici, y revient pendant l'absence de Rose Parisot ; elle explique aux administrateurs que la Religieuse de St-Vincent-de-Paul ne devait point avoir des liens trop mondains avec une *cité* en particulier. Elle loua tant et si bien Rose Parisot, qu'à son retour celle-ci fut ravie du changement survenu à son égard.

Digitized by Google

Elle quitta pourtant Alais au commencement de 1768. Sœur *Le Royer*, qui lui succéda, ne réussit pas et dût abandonner l'Hôpital après quelques mois. Elle l'habita assez longtemps néanmoins pour être témoin de la générosité de Beauteville. Au commencement de l'année on avait décidé d'acheter pour *12000 livres* de linge. L'Evêque fournit la moitié de la somme et garantit au marchand l'intérêt commercial de l'autre moitié pendant trois ans, terme octroyé au moment de la vente (1).

La supérieure générale confia la direction de l'Hôpital à Marie Thomine (2).

Dès son arrivée, l'Evêque la jugea très-favorablement. Elle montra qu'on ne s'était pas trompé sur son compte; lors de l'inondation qui eût lieu dans la nuit du 3 au 4 octobre 1768, les dégâts, grâce à elle, furent énormément réduits.

Elle avait suscité, dans tout le personnel, une émulation et un zèle admirables.

Comme ses collaboratrices étaient heureuses de renouveler, chaque 25 mars, leurs vœux !

Sœur Marie-Louise Belpel, fille d'un capitoul de Toulouse, qui y était encore 1789.

Sœur Ursule, capable d'être supérieure, s'il l'eût fallu. Elle montra son talent après la mort de Marie Thomine jusqu'à l'arrivée d'*Anne Sourand*, qui tint les rênes de 1773 à 1793 et, chassée alors par la Révolution, quitta Alais définitivement.

Sœur Marie-Anne Normand, née à Amiens en 1749. Elle vint à Alais, âgée de 18 ans. Lors de la tourmente révolutionnaire, elle fût incarcérée. Après le 9 thermidor, elle fût supérieure et ce pendant *38 ans* (1795-1833).

A l'âge de 83 ans, elle demanda d'être déchargée du lourd fardeau de la Direction. Elle s'éteignit deux ans après, très-regrettée de tous les habitants.

Cette chère Sœur Marie-Anne Normand, elle en savait long sur l'Alais de l'ancien régime. Sa biographie nous a

---

(1) Délibération du 5 mars 1768.

(2) Elle signe Marie Toumine.

Digitized by Google

tenté. Pour le moment nos lecteurs se contenteront de deux ou trois anecdotes (1).

Elle avait été chargée, dès son arrivée, de la salle des blessés. Une après-midi de février 1774, elle voulut gronder Jean, l'infirmier, qui s'était enivré: Celui-ci leva la main pour la battre!

L'Evêque se rend à l'Hospice le 18 février; il avait été prévenu de ce scandale. On met à la porte le drôle et on le fait rougir d'avoir osé essayer de frapper une vierge de 25 ans, mais qui paraissait n'en avoir que 18 à peine.

Pauvre Jean! Il ne cessait de pleurer, hors du Paradis. M. de Lafare-Alais, témoin de ses regrets, de ses larmes, en parla à sœur Marianne. Sœur Marianne répéta ce qu'elle avait dit dès la première heure: qu'elle lui avait pardonné. Beauteville restait inflexible ; la sœur et la supérieure insistaient pour la grâce du repentant. Après 8 jours, Beauteville céda (2).

Le 15 juin 1799, à minuit, dans la rue Blancharde, sœur Marianne conduisait chez Antoine Goléri-Lascombes, un prêtre non assermenté. Il y avait une loi qui condamnait à mort tout citoyen ayant correspondu avec les émigrés ou les non-assermentés; le 11 octobre elle vient s'informer si ce vénérable ecclésiastique était satisfait de sa retraite; elle joua donc deux fois sa tête pour un inconnu. (Mémoires inédits, entre nos mains, sur la Révolution).

Et la sœur Jeanne Sorlin;

Et la sœur Rose Brouet, qui en 1767, est allée à Paris et s'est ennuyée loin des pauvres d'Alais ;

Et la sœur Françoise Voizin, née en 1730 ;

Et la sœur Elisabeth Sabadel, née en 1730 aussi, qui resta à l'Hôpital de 1754 à la Révolution;

Et sœur Marie-Hélène Puechegu, née en 1745, de 1769 à 1793.

J'en omets bien d'autres :

Sœur Marguerite Husson ;

Sœur Marianne André ;

---

(1) Voir celle racontée dans l'histoire d'Alais, p. 635.

(2) Délibérations des 18 et 25 février 1774.

Digitized by Google

Sœur Salle, qui fut enterrée en 1804 en habit de religieuse *découverte*.

L'Evêque, *sous l'ancien régime*, avait seul *ici* ce privilège.

Saintes femmes! après avoir soigné pendant des mois, des ans, des quarts de siècle, les deshérités de la fortune, si la mort vient les surprendre, elles sont enterrées dans une fosse à l'entrée de l'église.

Cinq sœurs de charité n'ont pas eu d'autre lieu de repos. Les âmes pieuses gémissent! Beauteville remercie Blanchier, syndic de l'Hospice, qui avait trois caveaux dans la cathédrale, d'avoir bien voulu céder aux Sœurs celui qui était situé sous le banc du Commandant de la place d'Alais et pays des Cévennes.

---

§ 6.— Le bureau d'administration

L'Administration de l'Hôpital est composée de 24 membres à savoir :

De l'Evêque ;

De trois prêtres, désignés par lui, grands vicaires ou chanoines ;

Du Gouverneur de la ville ;

Du Maire et de quatre consuls ;

Du Juge et du Procureur du Comté d'Alais.

Les autres douze sont pris dans les états les plus distingués de la bourgeoisie et dans la noblesse. Ils restent en fonction toute leur vie, à moins de démission volontaire.

Sous Beauteville, je rencontre le chevalier de Narbonne, mort le 16 novembre 1761 ; le chevalier de La Fare ; de Lafare-Alais; de Sauvages, père et fils, avocats; d'Esnaults, Soustelle, Dhombres, avocats; Cessenat, bourgeois; Daniel, notaire, etc., etc... Les administrateurs ne déposent pas, comme à Lyon, dans la caisse de l'Hôpital, une somme d'argent dont ils ne tirent aucun intérêt ; leur bonne réputation suffit et dispense de tout cautionnement.

Digitized by Google

A la réunion hebdomadaire, soit dans le grand salon dont nous avons parlé, soit au palais épiscopal, si le temps est mauvais, ils sont très-assidus. — *Cent* délibérations portent la signature de l'Evêque, 1757-1775. — Les procès-verbaux de chaque séance nous ont été conservés. M. Durand, notaire, apportait dans leur rédaction beaucoup de méthode. Blanc Jean, procureur ès-cour d'Alais, investi de cette charge, à partir de 1765, n'étant pas riche, reçut une indemnité annuelle de 100 livres.

Le receveur était Pierre Bernardin de Boissier de Sauvages. Son âge avancé le retenant de plus en plus chez lui (Vis-à-vis la chapelle des Pénitents), il résigna ses fonctions en 1765; *Ramel Antoine* le remplaça.

Le syndic s'appelait Blanchier Pierre, seigneur de Villars, lieutenant-général au siége des premières appelations de la ville et Comté d'Alais, il était le neveu de Blanchier, archiprêtre de Lasalle. — Cabane de Camont lui succéda en 1771.

Inutile de dire que ces emplois sont gratuits.

---

§ 7. — Le budget

La plus grande partie des capitaux de l'Hôpital consiste en *immeubles*. On comprend dès lors, le travail énorme du Bureau.

Baux avec les fermiers, *titres nouvels de rentes foncières ou censives, devis des réparations, réclamations* des débiteurs lorsque la récolte a été mauvaise ; *procès de toute nature avec les voisins* ; les titres de propriété sont très-bien enliassés ; Fabrégat, féodiste, les a classés ; il a mis 121 journées (à 8 francs chacune !) ; les voilà maintenant renfermés dans une armoire à *huit portes*.

L'Hôpital jouit de droits purement honorifiques, possession absolument vaine et indifférente pour lui, que l'avantage des pauvres inviterait à convertir en un revenu réel, mais

Digitized by Google

on n'en a pas besoin momentanément. Il suffit de parcourir pour s'en convaincre, la *situation de la caisse au 31 Décembre de chaque année.*

1756	Recettes	30.816
»	Dépenses. . . .	32.268
1759	Recettes	49.352
»	Dépenses. . . .	53.715

N.-B.— Ce sont les prisonniers militaires qui ont amené une hausse dans les recettes et dans les dépenses, on a, en outre, essayé de réprimer alors la mendicité dans la rue.

1762	Recettes	30.693
»	Dépenses. . . .	32.683

Les budgets se soldent constamment par un déficit apparent. La différence serait vite soldée si l'Hôpital poursuivait un peu ses débiteurs en retard; la situation pourtant, à la longue, deviendrait mauvaise. On profite des deux ou trois ans où l'Evêque, bataillant contre les Jésuites, ne vient plus aux réunions porteur des doléances des fermiers et des demandes de secours de toutes les Cévennes, pour réagir contre une fâcheuse tendance, et voici le résultat:

1766	Recettes	62.824
»	Dépenses. . . .	50.435
	Excédant. . . .	12.399

Du reste, le Receveur de l'Hospice, outre cette balance sommaire au 31 décembre, établit le compte, deux, trois, quatre ans après, quand tous les restant *de l'exercice* ont été apurés, quand chaque dépense a été rattachée à son année réelle, et voici les arrêtés définitifs de quelques années:

1766	Recettes	50.010
»	Dépenses. . . .	35.340
1767	Recettes	44.950
»	Dépenses. . . .	37.923
1768	Recettes	41.290
»	Dépenses. . . .	35.150
1770	Recettes	41.783
»	Dépenses. . . .	39.648

Digitized by Google

La correspondance est d'une variété incroyable.

Aujourd'hui, c'est l'Intendance qui requiert la statistique des revenus et des charges de l'Hôpital (1758).

Demain, c'est elle qui demande que les fusils des soldats, morts à l'Hôpital, soient renvoyés avec un état (1760).

Après demain, c'est une réponse à une plainte contre les eaux des latrines des soldats qui s'infiltrent dans les murs de l'Hôpital.

L'Etat-major de la place est aussi paperassier. En 1759, il y avait, aux casernes, des prisonniers non-échangés, atteints de la gale; l'Hôpital refusait de les recevoir, la gale n'étant pas une maladie, et à cause du danger de l'introduire dans l'asile des infirmes ou des malades. On se contenta d'envoyer aux galeux les remèdes et le médecin (1).

Les séances où il n'y a qu'une élection de notable appelé à être membre du bureau, qu'une nomination de quelque haut employé de l'Hôpital (médecin, aumônier ou autre) sont rares.

Il y a toujours à discuter sur l'admission de quelques pensionnaires, à rechercher les moyens d'augmenter les revenus de la charité. En 1760, on écrit à Claparède, receveur des domaines, de vouloir bien dresser la liste des testaments contenant des legs au profit des pauvres ; les notaires ont refusé de communiquer ces renseignements, malgré les prières de l'Hospice.

Le dépouillement, le contrôle de chaque mandat de dépense prennent du temps ; la lecture des situations périodiques du budget n'est pas moins longue et indispensable.

On nomme, chaque semaine, deux commissaires qui doivent se concerter pour que l'un d'eux aille une fois au moins, par jour, à l'Hôpital, et consigne sur un registre les faits observés qui lui ont paru devoir attirer l'attention du bureau, lors de sa prochaine réunion (2).

Bref, le temps manque à ces messieurs. L'Evêque décide qu'à partir de Juillet 1770, il y aura, en plus, tous les pre-

---

(1) Délibération du 10 juin.

Un Briançonnais, soldat au régiment de Bretagne, prisonnier de guerre à Alais, mourut sur ces entrefaites.

(2) Délibération de 1758.

Digitized by Google

miers dimanches du mois, une réunion extraordinaire (1).

C'est encore insuffisant. Beauteville, le 3 janvier 1773, propose aux administrateurs de changer l'heure et le jour des réunions ; au lieu du samedi matin on sera convoqué pour le vendredi, à 4 heures du soir : « On pourra, de cette façon, prolonger la durée des réunions ».

Hélas ! on verra par le récit du procès Fargue, tout l'ennui, tout le tracas, que donne la propriété immobilière de l'Hôpital si l'on veut la garder intacte.

Pas un propriétaire, même à notre époque, n'ignore le mal qu'il faut prendre pour tirer un revenu minime de son bien. Et l'organisation de la propriété est moins compliquée que jadis ! L'Hôpital avait des procès de toute espèce. Ils naissaient on ne sait comment. Un exemple : On avait accordé à Desperrier, prieur de St-Martin de Corconac, le droit de chasse et de pêche dans le *devès* de *Souci* ; les domestiques du prieur se servirent d'un épervier. L'engin était-il prohibé ? Tourtoulon de Valobscure, baron de Lassalle, profita de l'occasion pour revendiquer exclusivement le droit de chasse et de pêche dans ce quartier. On alla devant la maîtrise des eaux et forêts de Montpellier. Après plaidoiries, après premier jugement, on transigea (2).

Louis XVI fit paraître en 1777 un arrêt qui obligeait les Hospices à vendre leurs *immeubles*, dans le seul but d'augmenter les ressources applicables au soulagement des pauvres. Les inconvénients de ces immenses possessions de biens de main-morte, pour les Hôpitaux, sautaient aux yeux. Les revenus mobiliers de l'Hôpital étaient-ils d'une gestion plus commode ?

Nous laisserons le lecteur juge de la question, après lui avoir indiqué en quoi consiste un de ces *revenus mobiliers*.

---

(1) Délibération du 5 mai 1770.
(2) Id. 1767-1768.

Digitized by Google

§ 8.— Le double denier des Pauvres

La Ville avait consenti en 1698 pour que chacun contribuât, à proportion de son bien, au secours des pauvres, les riches consommant ordinairement plus de viande, à ce qu'il fût prélevé un double denier (1) sur chaque livre de viande qui se vendrait à la boucherie municipale ou chez les débitants. Le Roi avait approuvé cette taxe (9 juin 1699). Largillier avait affermé le recouvrement de cette redevance, par bail du 29 mars 1760, pour six ans, moyennant 2800 livres par an.

Quelques bouchers regimbèrent sous prétexte que cette perception, permise jadis temporairement par le Roi, n'avait pas été validée par la cour des Aides de Montpellier.

En 1765, petit à petit, tous appartenaient au parti de la résistance, et Largillier offrit de canceller son bail.

Le Conseil municipal voulant anéantir cette opposition, eût soin, en juin 1766, de n'affermer la boucherie de la Ville qu'à la condition que le fermier acquitterait la redevance.

Les récalcitrants perdirent leur audace ; seulement Largillier demanda, comme de juste, une indemnité pour le préjudice antérieur. L'Evêque lui offrit 3000 francs de dommages (2) ; il obtint aussi du Roi, la même année, des lettres-patentes autorisant l'Hospice à continuer la levée de la taxe pendant six ans. Mais la méfiance était née et l'Hospice ne trouva plus de preneur ; on prétendait que le gouvernement voyait lui-même de très-mauvais œil cette imposition. On savait que la cour des Comptes était favorable aux contribuables; le Roi rendit une nouvelle ordonnance en 1774. Jean-Jacques Mestre, commis à l'équivalent, se chargea, pour 1775, de la levée du double denier, moyennant huit deniers par livre encaissée. L'année suivante Charles Vivier, contrôleur ambulant de l'équivalent, se

(1) Le sixième d'un sol.

(2) Délibération du 9 avril 1768.

Digitized by Google

chargea à ses frais de recouvrer la taxe et promit de verser pendant 7 ans, 2900 livres par an. (Adjudication du 23 octobre 1776). Vivier avait saisi qu'au moyen des états tenus de la consommation des viandes, soit par les fermiers de l'équivalent, soit par ceux de la subvention, il saurait parfaitement la quantité de viande fraiche ou salée consommée dans Alais.

---

§ 9. — L'emplacement de l'Hôpital

Pour comble de malheur, l'Hôpital avait le voisin le plus désagréable qu'on put imaginer : *le Gardon*. Dans la nuit du 3 au 4 octobre 1768, il voulut faire des siennes : il infligea à la ville une perte de *773.992 l. 12 s.*, d'après l'expertise de François de Ribes.

L'Evêque était à Lille-Jourdain.

Le Maire lui écrivit.

L'Evêque lui répondit de suite :

« Lille-Jourdain, 12 octobre 1768.

« En cessant de vous lire, j'ai écrit à M. le Contrôleur » général, à M. l'Archevêque de Narbonne et à M. l'Inten» dant. Je leur ai présenté le triste tableau des ravages que » vient de causer à notre ville l'inondation.

« . . . Je ne puis vous rendre l'impression qu'a fait sur » mon cœur le tableau touchant que vous me faites des » effets et des suites de cet évènement funeste. Je n'épar» gnerai rien pour en diminuer les suites par mes sollici» tations auprès des puissances, par mes amis et par mes » efforts personnels. J'interromps brusquement les remè» des ou le régime prescrit après les eaux pour me rendre » au milieu de vous. Je voudrais pouvoir y porter les » secours proportionnés à ma bonne volonté, mais j'espère » que mon zèle donnera un poids décisif à mes sollicita» tions. Je vous prie d'en assurer vos concitoyens, et d'être

Digitized by Google

» persuadé, en particulier, des sentiments distingués avec
» lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-hum-
» ble et très-obéissant serviteur. »

L'Evêque arrive. A la séance du 29 octobre 1768, il écoute toutes les plaintes. Homme pratique, il invite le personnel à commencer d'abord par établir le *quantum* détaillé des pertes.

Le 5 novembre, il examine l'état qui a été dressé; l'eau a emporté les drogues de l'apothicairerie, l'huile, la viande salée, le pain, le sel, le beurre, le fromage, les confitures, etc. etc... un tonneau de muscat, une barrique de vin rouge, dix quintaux de farine, les provisions de riz, de sucre, de savon, etc., etc...

Les ustensiles de la cuisine, ceux de la cave, les métiers à galon, le linge qui était à la buanderie, tout cela a disparu à jamais, sans compter la détérioration des murs et des pavés.

La perte est évaluée à 5000 livres au moins. On a organisé une quête générale, mais qu'est-ce qu'il en reviendra à l'Hospice ?

La salle où travaillaient les enfants est maintenant inhabitable. L'Evêque leur abandonne le grand salon et invite les administrateurs à se réunir désormais chez lui.

La quête a produit deux mille livres; malgré tout son dévouement aux intérêts de l'Hospice, la commission de répartition, où figurent le curé Gallière, le vicomte d'Alais-Montalet, de Lafare-Alais, le marquis de Narbonne, Blanchier, Cessenat, Deslèbres, Serres, accorde peu de chose à l'Hôpital.

L'Evêque prend le taureau par les cornes : il faut dès maintenant changer l'emplacement de l'Hôpital; le local actuel est trop malsain, trop incommode.

Le prince de Beauveau visite les lieux le 9 décembre 1768 et se rallie à ce plan (1). On aperçoit encore l'étendue des dégâts. Les eaux étaient entrées en ville le 3 octobre, à minuit, par la porte de Berthole et par celle de la Roque, les maisons de ce dernier quartier furent inondées, de même que toute la partie basse du côté du Pont-Vieux; les parapets de ce pont furent emportés; plusieurs maisons du

(1) Délibération du 10 décembre 1768.

Digitized by Google

faubourg qui est au-delà, renversées. La partie de la chaussée servant de chemin royal pour Nimes fut détruite, depuis le bout du quai jusqu'au milieu, sur une longueur de 400 toises. L'entrepôt du sel souffrit beaucoup.

Pitiot, après l'inondation de 1741, avait fait fermer à chaux et à sable, la porte de Berthole; un nommé *Pellet* avait ouvert une petite porte, à côté de l'ancienne, et c'est par là que les eaux rentrèrent!!!

---

§ 10. — Interdiction de la Mendicité

La Royauté, par son édit de juin 1662, avait cru en établissant, dans chaque ville un hôpital, *empêcher la mendicité*. En dotant celui d'Alais, le gouvernement avait permis à ses administrateurs d'avoir une prison pour y renfermer les pauvres et les vagabonds qui seraient surpris mendiant dans la rue ou dans les églises (1). Malheureusement l'état des finances contraignit le trésor royal à suspendre ses engagements envers l'Hospice et la mendicité redevint libre (2).

Ainsi que son prédécesseur, Beauteville se préoccupa de cette question. En août 1757 il nomma une commission chargée de préparer un réglement pratique. Un charitable anonyme (c'était peut-être lui) envoya 75 louis. Avec ces 1800 livres on acheta le matériel nécessaire, une vingtaine de lits, des matelas, des couvertures, des draps (3).

La municipalité, partageant les idées de Monseigneur, rendit de suite deux ordonnances (4).

Les habitants qui avaient chez eux des gueux indigènes furent invités à les expulser des locaux qu'ils occupaient.

---

(1) Acte royal de l'Etablis. de l'Hôpital d'Alais mai 1699.

(2) Déclaration du Roi du 18 juillet 1724.

(3) Délibération Hosp., 24 septembre 1757.

(4) Id. Conseil municipal, octobre 1757.

Digitized by Google

Les vagabonds étrangers furent sommés de sortir de la ville dans la huitaine. *La Ronde-Pelote, la Sans-Souci*, rirent aux éclats en entendant le trompette de la ville publier à plusieurs reprises les rêveries de l'Hôpital et de la Mairie ; il fallut bien pourtant qu'elles désertassent les piliers du porche de la cathédrale.

Henri Sulter, dit Saint-Germain, venait d'être nommé archer et il ne plaisantait pas avec la consigne. Ce Saint-Germain, travailleur de terre, peu robuste, maladif, avait été, par charité, employé à la démolition des vieux bâtiments que l'Hospice avait acquis sous de Montclus, pour agrandir l'hôpital, *en vue du futur renfermement des mendiants*. En mai 1753, il avait découvert dans les ruines, 86 pièces d'or françaises et étrangères, hors de cours, qui valaient 1000 livres environ. On lui donna douze livres afin qu'il se tût et que tous les maçons du pays ne vinssent pas, nuitamment, détruire tout le quartier dans l'espoir de pareille trouvaille.

Saint-Germain, avec ses 200 livres de gage, outre son costume, se croyait un personnage. Chaque semaine il venait au bureau de police apporter une longue liste de contraventions, et les juges infligeaient une amende de 5 livres à ceux qui avaient donné l'aumône à un mendiant dans la rue.

Il fallait cependant que la contravention fût bien établie ; on absolvait la plupart des délinquants, de telle sorte que la caisse de l'Hôpital ne s'enflait pas beaucoup.

Les administrateurs de l'Hospice avaient espéré être indemnisés de leurs avances par les plus-values de la quête de la foire de la St-Antoine ; là encore il y avait eu un déchet considérable.

St-Germain ne pouvait être partout ; les mendiants *le filaient* ; ses rondes n'amenaient plus que très-rarement la capture d'un délinquant.

On lui adjoignit un collègue, Jean Roussel, qu'on avait baptisé *J'entre-en-goût*. Le sobriquet était mensonger. Se voyant moins bien rétribué que son camarade, il lâcha le poste et eût pour remplaçant Jean *Cairoche*, lequel, on le sût plus tard, s'était vendu aux mendiants. Plus fainéant que ceux qu'il était chargé de surveiller, il ne faisait rien.

« Les gueux, les gueux, sont des gens heureux. »

Digitized by Google

L'Evêque, les autorités ne perdaient pas courage, on avait de l'argent. Bernard Charles, avocat, avait légué 20,000 livres à l'Hospice.

Jamais les mendiants n'avaient été aussi heureux ; dès que les profits de leur petite industrie baissaient, ils se faisaient pincer et entraient à leur hôtel, *l'Hôtel-Dieu*. Les propriétaires qui leur louaient les infects taudis, où ils venaient passer la nuit, à leur sortie de l'Hôpital, déclaraient que c'étaient d'excellents payeurs, que la ville traquait à tort.

En un mot, dans toutes les Cévennes, on s'était dit le mot, et pour la tribu des mendiants, Alais était devenu le lieu saint, la terre promise.

La population honnête commença à murmurer ; le 8 Mars 1760, dans une battue générale, on s'empara de 45 mendiants étrangers qu'on chassa à la hâte. Et encore, sans Cairoche, la cueillette eût été bien plus considérable. On le sut et on mit à la porte ce triste serviteur. — Juillet 1760.

St-Germain, resté seul, les mendiants augmentèrent en nombre et en hardiesse ; la répression de la mendicité coûtait si cher que l'administration elle-même désespérait du succès de son entreprise.

L'Evêque traquait les Jésuites, il laissait tranquilles les vagabonds.

Toutes les mesures prises avaient, en somme, échoué ; on avait essayé de faire une nouvelle division des quartiers, on n'avait pas guéri le mal.

Les gens aisés se voyant constamment sollicités par des gueux étaient las de donner à la quête de la St-Antoine.

Dans les boutiques, à la quête de la foire de la Saint-Barthélemy, il y avait plus d'entrain parce qu'on venait de gagner de l'argent, mais, comme la Providence, les dames de la Miséricorde et l'Hôpital se partageaient la recette qui était en moyenne de 500 à 700 livres, la Direction de l'Hôpital sentait qu'il serait impossible de lutter contre la mendicité.

Ce fut bien pire quand les deux grandes industries du pays eurent à supporter une période désastreuse. La nouvelle législation sur les cuirs avait ruiné cette branche de revenus pour Alais ; les fabriques de soie n'avaient plus de commandes ; je ne sais pourquoi.

Tout semblait perdu. Durand l'ancien trésorier de l'Hos-

Digitized by Google

pice, était mort, léguant 25,000 livres. Depuis M. de St-Sébastien, on n'avait pas eu d'aussi forte aubaine. Cela ranima le courage des administrateurs. Comme un bonheur ne vient jamais seul, l'abbé de Montolieu envoya, à la même époque, de la part d'un anonyme, 1500 livres, le chevalier de Lafare, frère du baron de Latour-Lafare adressa aussi 600 livres. Mais, *d'un autre côté, l'Evêque*, après trois ans d'absence, commençait à revenir prendre part aux délibérations, et il avait les mains percées pour ses pauvres.

On donna un collègue à St-Germain et on les arma tous deux d'un mousquet. Gare aux récalcitrants, à l'avenir (1).

In vanum laboraverunt... Pour que l'entreprise eût été viable, il eût fallu chaque année, ou au moins 3 ou 4 ans, des bienfaiteurs comme Durand.

Les dons ordinaires étaient des gouttes d'eau dans l'Océan ; ainsi je relève :

1759 — Legs Maistre, 400 l. ;

1761 — Legs chevalier de Narbonne, 1500 l. ;

1769 — Legs du chanoine Villaret, 300 l. ;

1771 — L'abbé Sauvage, 3000 l. ;

1772 — Marie Sénac de Latour, 600 l. ;

Aussi, en 1767, les délibérations attestent un profond découragement : « les denrées ont renchéri, les récoltes » ont été mauvaises, on tolèrera la mendicité, mais St- » Germain et Ferrand continueront à traquer les pauvres » *étrangers* (2) ».

Comment les distinguer ? Je laisse la parole à un administrateur :

« Ne pourrait-on pas forcer les pauvres à porter cons- » tamment une plaque de fer blanc, aux armes de la ville, » sur la poitrine. Qu'on en parle aux Consuls. »

On ne donna pas suite à cette proposition ; l'Evêque n'assistait pas à la séance où elle fut émise. Il l'eût rejetée car on aurait vite appris dans Alais l'ouverture d'un débit clandestin de plaques, sans compter les contrefaçons, les

(1) Délibération de 1766.

(2) Délibération de 1767.

Digitized by Google

querelles entre médaillés et non médaillés, etc., etc.

L'autorité avoue sa défaite.

St-Germain, devenu inutile, est mis à la retraite en 1771.

L'Evêque, découragé, lui aussi, se contente d'augmenter son cadeau à l'Hospice, au jour de l'an ; en 1761 il avait envoyé *15 louis*, en 1775, il remet à la supérieure *cent louis d'or* : 2400 livres. Il ne se contente pas de cela : vous le verrez si vous voulez bien lire le chapitre consacré à la *Providence*, son œuvre de prédilection.

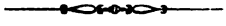

Digitized by Google

APPENDICE

UN PROCÈS

DE L'HOPITAL D'ALAIS CONTRE DES PROTESTANTS

Pierre de la Roque, seigneur de Liouc, et Espérance de Rozel (1), eurent une fille et trois garçons : Jeanne, Antoine, Guillaume, Pierre.

Aussitôt après la révocation de l'édit de Nantes, l'aîné (2), suivant le torrent qui entraînait tant de sujets hors du royaume, partit le premier janvier 1686 pour la Hollande. Pierre émigra en Suisse six mois plus tard (3).

(1) Espérance de Rozel était fille d'Antoine de Rozel, seigneur de Lholm, et sa sœur, Marguerite Rozel, était femme de M. de Barjac.

(2) « J'ai remis à M. André Cavalier, marchand de Sauve, 319 livres qu'il doit mander à mon frère en Hollande ». (Journal de Guillaume de la Roque, 6 mai 1686).

(3) « 2 juillet 1686. J'ai employé 300 francs au voyage que j'ai fait pour conduire M. de la Rouvière (Pierre) baillé à un guide seize pistoles. » Pierre resta quelque temps en Suisse avant d'aller rejoindre son frère à Londres.

Digitized by Google

Le cadet, Guillaume de la Roque de Bussas, marié en 1683 avec Madeleine de Lholm (1), déjà veuf lors du départ de ses frères, vint habiter avec sa petite fillette (2) auprès de son père et de sa mère inconsolables, auprès de sa sœur ravie d'avoir sa jeune nièce à ses côtés (3).

La mort frappait impitoyablement autour de Guillaume: il perdit en six ans son père (4), sa mère (5), sa fille (6) et sa sœur (7).

Le voilà désormais seul, isolé, sans compagne, sans postérité, gardant au fond du cœur la foi calviniste, ne cessant

---

(1) Fille de Jean de Lholm.

(2) Jeanne de la Roque.

(3) « J'ai marié ma sœur avec M. de Nigri ; je lui ai payé pour ses droits paternels 6.300 fr. (13 janvier 1694).

Toutes les notes qui précèdent et les premières qui vont suivre sont extraites d'un livre grand in-folio, aux archives de l'hôpital d'Alais, écrit par Guillaume de la Roque.

« Journal pour tout ce que j'ai fait depuis le 1er janvier 1686, où je vins à Liouc, mon frère partant ledit jour pour le pays étranger. 20 mai 1709, Laroque Liouc. »

(4) « Mon père est mort dans la maison de Richard, au bout du pont, près du logis des Trois rois, à Quissac, le 20 août 1693 ; il est mort entre mes bras, ma mère ma sœur y étant ; il a rendu l'esprit en nous parlant à tous, après avoir recommandé son âme à Dieu et sans aucune souffrance extraordinaire il a été emporté et enterré à Liouc. »

(5) « 1er novembre 1696. Ma mère se mit au lit, demanda ma tante madame de Barjac, et après qu'on lui eut fait la prière, elle nous tendit la main, à ma tante (sa sœur) et à moi, et rendit l'esprit. Je la fis porter à Liouc où elle est enterrée avec mon père. »

(6) « Jeanne de la Roque, ma fille, est morte ; l'ayant mandé chercher au couvent de Sommières, malade d'une fièvre maligne, elle a rendu l'esprit à quatre heures du soir, 15 juillet 1699. M. Ausillon et moi ne l'ayant jamais quittée de vue, et a été enterrée auprès de mon père et de ma mère. »

(7) « Madame de Nigri, ma sœur, est morte le 27 septembre 1699 ; elle avait disposé de ses biens par acte — Gravier, notaire à Montpellier, le 13 mai 1699, — où elle *substituait son bien à la famille ;* elle fit une déclaration avant de mourir révoquant le testament, mais la déclaration n'était signée de personne et j'y fis mettre néant (pour n'avoir pas été achevée) par le notaire. Après le décès du petit Nigri, gros procès. J'accomodai le 13 mars 1704 à Toulouse, moyennant 5200 francs, que je payai à mon beau-frère et je gardai tous les biens de la famille. »

Digitized by Google

de songer à ceux qui ont tout sacrifié au triomphe de la Réforme.

Le domaine paternel est intact; Guillaume a fait bonne garde.

Après la mort du père, en 1693, les officiers de Sauve, le sénéchal de Montpellier, ont voulu s'emparer des deux tiers de la propriété revenant aux fugitifs ; « il leur a fait lâcher pied, » exhibant une donation générale que lui avait consentie leur auteur commun.

A la mort de la mère, nouvelle tentative (1).

Brisé de douleurs, vieillard à 40 ans, il manda auprès de lui un notaire et lui dicta ses dernières volontés (2). Il instituait légataire universel son cousin germain, Jacques de Rozel de St-Sébastien, à la charge de rendre l'héritage à Antoine, à Pierre ou à leurs enfants, *absents pour fait de religion*, lorsqu'ils reviendraient dans le royaume avec la permission du roi.

Hélas! Antoine mourut en 1724 (3). Pierre avait depuis 1706 cessé toute relation avec ses parents de France (4). La responsabilité du dépôt augmentait pour M. de St-Sébastien pendant que ses forces diminuaient. Comment assurer les intentions de son bienfaiteur qui avait cru que le temps anéantirait tous les préjugés religieux ?

Le 10 avril 1746, obsédé par cette pensée, St-Sébastien donna sa fortune (5) à l'Hospice d'Alais, à la charge de ne point oublier, le cas échéant, les droits de la famille de

---

(1) « 3 décembre 1699. On a fait saisir tous mes biens pour les légitimes de mes frères. Quelle position ! que faire !

« Il a fallu avoir la créance par don et payer 114 livres à M. de Malian pour ses peines, ou pour l'ordonnance de la ville qui me donne la créance.

« La décharge est dans mes papiers du 10 septembre 1701. »

(2) 12 février 1710, il mourut quelques jours après.

(3) Voir plus loin.

(4) Voir plus loin.

(5) La fortune de M. St-Sébastien était très considérable ; pour le paiement du centième denier, on déclara au Trésor environ 200.000 livres de valeurs immobilières. Registres du contrôle d'Alais, 1er février 1748.

Les terres rapportaient 8800 livres. (Délibération du 9 avril 1748. Hospice d'Alais).

Digitized by Google

Liouc sur les biens de Guillaume (1), confondus dans son hérédité avec les siens propres, et ayant mis sa conscience en repos, il attendit tranquillement encore quelques mois l'heure de la délivrance.

Depuis 22 ans, le bureau de la Charité d'Alais, jouissait de cet immense héritage (1746-1768), lorsque le courrier apporta une lettre d'un nommé Fargues, négociant de Montauban, sollicitant de l'Hôpital, au nom de son fils mineur, le désistât des biens de la famille de la Roque (2). Lorsqu'on en fit la lecture à la réunion hebdomadaire des administrateurs, ces messieurs s'imaginèrent que de ce nid d'hérétiques quelque famélique vautour essayait de ravir le pain des pauvres ; le secrétaire du Bureau (3) répondit au marchand :

« Monsieur,

« Nous n'ignorons pas la teneur des deux testaments, « mais il s'est présenté ici plusieurs prétendus substitués « qui n'ont pas justifié de leur qualité, et le bureau est « résolu de n'entrer, au sujet de ladite substitution, dans « aucune sorte de discussion, qu'autant que les prétendants « produiront des généalogies justifiées par des actes, et « établiront en même temps qu'ils sont actuellement établis « dans le royaume avec la permission du Roi, et soyez « persuadé que le bureau ne fera point de mauvaise dis- « cussion. »

Fargues habitait Londres depuis 25 ans ; il s'y était marié; il pria les parents de sa femme de vite lui expédier les papiers de la famille, et il en envoya une copie à l'Hôpital en avril 1769.

---

(1) « Guillaume avait tout prévu : « Si, après ma mort, disait-il « dans son journal, à la date du 29 mars 1707, ma tante, « (Marguerite de Lolm, madame de Barjac), vient demander la « dot de ma mère, il faudra lui demander le paiement de tous « les voyages, achats, que j'ai fait pour elle; à mes frères, *non*, « puis qu'ils auront l'un et l'autre héritage. Je sais que madame « de Barjac aime les procès ; je sais qu'elle aime les fripons ; « son mari, surtout, qui a un pouvoir absolu sur l'esprit de sa « femme... »

(2) La lettre, datée du 19 novembre 1768, arriva le 25.

(3) Reg. hospice, 26 novembre 1768. Présents : Monseigneur de Beauteville, évêque d'Alais, président ; Gallière, chanoine, secrétaire ; le vicomte d'Alais Montalet ; Champetier, juge.

Digitized by Google

On ne lui en accusa pas réception; le 20 juillet il réécrivit au bureau pour savoir ce qui avait été décidé : « Mon fils et moi nous n'avons plus de ressources pour vivre ; hâtez-vous de prendre un parti » disait-il à la fin de sa lettre.

La persistance du silence de l'Hospice était de mauvais augure.

Fargues fit venir son fils (1) et tous deux se présentèrent au juge de police, lui déclarèrent qu'ils voulaient vivre et mourir dans le royaume ; le juge les pria d'aller le lendemain prêter serment de fidélité entre les mains du juge mage.

Après avoir encore attendu six mois, Fargues père assigna à Nimes l'Hospice d'Alais devant le Sénéchal.

Le Bureau avait dit : *qu'il ne ferait point de mauvaise discussion ;* à la barre son attitude est moins convenable. Il dénie la compétence du Tribunal ; il échoue et fait appel; cette exception écartée, il en invente une autre : il demande que Fargues fournisse la caution *judicatum solvi.* Fargues était Français ; l'Hospice capitule.

Enfin, on va discuter le fond du procès. L'Hôpital a déposé son mémoire :

« La philosophie anglaise n'est pas toujours à l'abri des « atteintes d'une folle cupidité ; on voit ici un sujet de cette « nation qui, sacrifiant tout à des espérances brillantes mais « trompeuses, quitte ses foyers, *sa patrie*, pour venir allé- « guer à votre Tribunal, des droits chimériques sur une « succession dont l'appas l'a séduit. Peu affecté du défaut « de qualité, des incapacités résultant du vice de son ori- « gine, de sa non vocation, de la caducité du fidéicommis « conditionnel, sans autre titre qu'une confiance aveugle et « téméraire, *intrus* dans un état étranger pour lui, où il n'a « pas même été naturalisé, il vient y réclamer le bien des « pauvres pour retourner aussitôt dans sa patrie, chargé « de ce butin précieux ; le hardi ennemi, il vient porter des « coups destructeurs, capables de renverser jusqu'aux fon- « dements l'asile des malheureux, établi sous la protection « du Roi et des Magistrats... »

Le Sénéchal ne se laissa pas prendre à ce pathos. « Attendu que Fargues Pierre fils était l'arrière-petit-fils

(1) Cet enfant avait 16 ans.

Digitized by Google

« d'Antoine de la Roque par Jeanne Liron sa mère, et Mar-« guerite de la Roque sa grand-mère, » il enjoignait à l'Hôpital de délaisser les biens du frère d'Antoine, sauf à garder les fruits perçus de bonne foi jusqu'au jour de la demande en justice. (Nimes, 5 juillet 1770).

Il y eut appel principal de cette sentence de la part de l'Hospice; appel incident au nom de Fargues qui avait requis la restitution des fruits depuis 1710.

Pendant trois ans, cette instance agita le Parlement de Toulouse; on distribua quinze volumineux mémoires aux membres de la troisième chambre, la chambre des requêtes; Mengaud de la Haye, nommé rapporteur, remit le dossier à M. de Firmi qui s'en débarrassa volontiers entre les mains de M. de Bastard-Lafite.

Fargues avait pour avocat Desmolles, pour procureur Salvetat; l'Hospice: Delord et Combes. Arexi, jurisconsulte de premier mérite, préparait les consultations de Monseigneur l'Evêque d'Alais.

Les débats en première instance avaient indiqué à chacun des adversaires les points délicats du litige. Fargues rassemblait les documents qui rendaient indiscutables la filiation, la nationalité de son fils, qu'on avait traité de bâtard, d'étranger (1).

---

(1) Petit à petit il dépose au greffe:

I. L'acte de baptême (4 mai 1700) de *Marguerite* Laroque, fille légitime de Antoine Laroque et de Marguerite Fayolle;

II. L'extrait mortuaire (10 décembre 1724) d'Antoine Laroque, ancien cornette au régiment de Galway;

III. Le partage de la succession (1724) d'Antoine Laroque, où sa femme prenait ce que la loi anglaise accorde aux seules femmes légitimes. — (Il eut mieux valu avoir le mariage).

IV. L'acte de mariage (3 juin 1729) de *Marguerite Laroque* avec Jean Liron, paroisse St-Georges.

V. L'acte de baptême (4 octobre 1732) de *Jeanne Liron*, fille des précédents.

VI. L'extrait mortuaire (4 avril 1743) de Marguerite Laroque. Cet acte contenait une petite erreur sur l'âge de la défunte.

VII. L'acte de mariage (23 août 1748) de *Jeanne Liron* avec Pierre Fargues.

VIII. L'acte de décès (29 octobre 1754) de Jeanne Liron.

IX. L'acte de baptême (2 septembre 1753) de Fargues fils. (Pièce un peu gênante, car elle établissait que Fargues père était un protestant zélé, ancien gardien des livres de l'église

Digitized by Google

Après s'être procuré avec une peine inimaginable tous ces actes, il dut en faire venir de nouvelles copies : l'Hospice demandait que l'on s'en tint à la lettre de l'édit de 1736, que les pièces étrangères fussent contresignées par un des deux notaires agréés par le roi de France comme traducteurs des pièces anglaises, et par l'ambassadeur de Londres.

Ogier Abraham, notaire anglais, prêta gratuitement son ministère à Fargues (1).

Si les administrateurs de l'Hospice eussent été d'une entière bonne foi, n'auraient-ils pas trouvé dans les registres de M. de Saint-Sébastien, de Guillaume de la Roque, d'irrécusables temoignages de la filiation du revendicateur ?

Le diocèse ne contenait-il pas des réfugiés qui, atteints de nostalgie, étaient revenus en France, après plusieurs années de séjour à Londres ?

Ce qu'il y eût d'étonnant c'est que, dans ses recherches généalogiques, Fargues rencontra la plus profonde résistance, là où il eût pu espérer l'appui le plus sérieux.

Pierre de la Roque, nous l'avons déjà dit, avait émigré en Suisse et de là en Angleterre. Il était mort vers le milieu du siècle laissant deux enfants mâles, dont l'un, portant le même prénom que son père, était alors ministre à l'église de Hardwich. Fargues lui fit écrire pour savoir s'il n'aurait pas quelques papiers concernant son origine française; le ministre lui répondit :

« Monsieur Pierre Laroque fait ses compliments à mon-
« sieur Fargues, et l'informe qu'il n'a devers lui aucun

---

française établie à Hoxton, qui avait fait baptiser son fils par le pasteur Jacob Bourdillon.

Fargues avait joint à ces actes de l'état civil la copie du testament de madame de Barjac, née Marguerite de Rozel, la sœur d'Espérance de Rozel, tirée des minutes de Me Hébrard, notaire à Saint-Jean-de-Breuil, à la date du 3 juillet 1716. Madame de Barjac prévenue par son notaire des subtilités du droit à l'égard des fidéicommis si communs en France depuis la révocation de l'édit de Nantes, avait prié son héritière Mlle Philippe de Valat, dame de Gatuzières, de rendre ses biens à *Antoine de la Roque*, son neveu, ou à Marguerite de la Roque, sa petite nièce. (La filiation de Marguerite prouvée, il n'y avait plus aucune objection à soulever sur la descendance des Fargues).

(1) Si quelques pièces étaient irrégulières, à qui la faute ? aux proscripteurs de 1685 ou à leurs victimes?

Digitized by Google

« papier qui puisse en aucune façon prouver l'identité de « M. Antoine de la Roque ; il ne sait pas non plus s'il était « des Sévennes ou de quelque autre place ; il était si jeune « lorsque son père mourut qu'à peine il s'en souvient, et « *M. Pierre de la Roque était si extrêmement effrayé, que « quelqu'un de ses enfants ne fit abjuration au sujet des « biens qu'ils avaient en France, qu'il ne leur en a jamais « fait mention ni de leurs ancêtres.* Tout ce que M. Laroque « de Hardwich peut affirmer sous serment, c'est que son « père Pierre Laroque de Lioue était du diocèse de Nimes, « qu'il avait un frère aîné Antoine, qui a eu deux filles « dont l'aînée épousa Jean Liron courtier en change à Lon- « dres, que Jean Liron eut deux enfants dont une s'est « mariée avec M. Fargues. Je ne puis lui refuser cette « attestation, je la ferai devant notaire s'il le faut, *mais je « n'approuve point en aucune façon son plan.* J'ai écrit ce « que je puis assurer, et, authentiquement, je n'assurerai « rien de plus que ce que je puis jurer ; quoique je sois « porté à l'obliger, il me trouvera aussi ferme qu'un rocher, « *ne voulant rien faire aux dépens de ma conscience.*

« Hardwich, 10 novembre 1772 ».

Les membres du bureau, pour abattre l'arbre généalogique de Fargues, s'étaient adressés à M. le chevalier de Beauteville, ambassadeur de sa Majesté en Suisse, qui avait commandé pendant longtemps dans Alais.

Le chevalier transmit leur supplique à son collègue M. le comte de Guines, à Londres ; à l'ambassade on chercha, on ne trouva pas grand chose.

On fut tout radieux dans l'entourage du prélat, alors à Toulouse, au reçu du pli du frère de Monseigneur. Dans les bureaux anglais, on avait vérifié si un nommé Antoine Laroque avait figuré comme *cornette* du régiment de Galway ainsi que Fargues l'avait indiqué dans son assignation. Quel imposteur ! il n'y avait plus à s'en occuper, le certificat de Barrington était là, signé par lui le 14 juillet 1772.

« Dans les matricules du régiment Galway, passé en « Irlande en 1691, réformé en 1699, il n'y a eu qu'un Jean « Porte de la Roque, sous-lieutenant ».

Et le comte de Guines avait, de sa propre main, ajouté : « *C'est là tout ce qu'on peut savoir* ».

L'Hospice protestait contre tous ces actes de l'état-civil, émanant de quelque officine scélérate ; il comptait,

Digitized by Google

grâce à la dépêche de l'ambassade, enlever l'affaire. Le fameux *ab uno disce omnes* semblait si naturel ! — 7 sept. 1772.

Pendant les vacances judiciaires, Fargues alla à Londres ; comme le régiment de cavalerie de lord Galway n'avait été composé qu'avec des gentilshommes français réfugiés, il questionna les gens qui avaient eu, d'après les on-dit, des parents dans la même compagnie qu'Antoine Laroque ; au ministère de la guerre, l'archiviste cherchant plus attentivement, trouva qu'outre Jean de la Roque, il y avait eu un adjudant nommé Antoine Laroque.

Ainsi, au début de l'année judiciaire 1772-1773, il était difficile de dire comment tout cela se terminerait.

Si l'évêque d'Alais avait pesé sur la conscience des conseillers, Fargues, de son côté, avait remué ciel et terre, et il arrivait avec des documents probants.

Monseigneur se trouvait à Montpellier aux États du Languedoc, il ne pouvait retourner à Toulouse qu'après les Rois !...

Dans son nouveau mémoire, Fargues ne se gênait pas pour châtier les défenseurs des droits de l'Hospice, d'avoir osé le traiter de faussaire, de bâtard.

Les administrateurs affolés, instruits de l'attitude provocatrice de Fargues, avaient décidé d'envoyer de suite à Toulouse, Deslèbres, l'avocat le plus renommé d'Alais, pour obtenir un sursis.

Le 9 janvier 1773, Combe, le procureur, les priait d'arriver au galop, et Deslèbres était malade, indisponible ! Cabane de Camont se dévoue ; il partira le soir même ; qu'il ne craigne pas de dépenser tout ce qu'il faudra pour renverser les calomnies de ce huguenot.

« Quant aux reproches adressés au bureau de l'hôpital, « ils les passeraient sous silence, s'il n'était ici question que « d'eux seuls. Contents du témoignage de tous les honnêtes « gens qui les connaissent, et d'ailleurs personnellement « désintéressés dans cette affaire, et, par conséquent, au- « dessus même des soupçons ; ils ne s'abaisseraient point à « se justifier *envers un homme tel que l'adversaire*. Mais ce « qu'ils ne se permettraient pas pour eux-mêmes, ils le « doivent à la cause des pauvres (1) ».

(1) Mémoire de l'Hôpital contre Fargues. Février 1773.

Digitized by Google

En réalité l'Hospice, une fois le dossier de Fargues déposé au greffe, ne comptait plus que sur le crédit de son porte-voix.

D'un tempérament ardent, l'évêque d'Alais fit de cette affaire son affaire personnelle ; trompé par son entourage, il ne vit que l'*intérêt de ses pauvres*. Janséniste militant, il avait d'avance les sympathies du Parlement de Toulouse.

Attaché par les liens du sang ou par d'autres non moins puissants à la plus grande partie des juges, il usa de tout l'avantage que lui donnaient ses liaisons. Fargues aurait bien voulu récuser les parents, les anciens camarades de collége, les intimes de Monseigneur ; impossible : l'évêque n'agissait que comme administrateur de l'Hospice de la ville d'Alais.

Loin de nous la pensée d'analyser ici tous les grimoires ayant trait au point de droit, et trois lignes du dernier *factum* de l'Hôpital, auquel nous avons déjà emprunté le passage cité plus haut, nous y autorisent.

« Lorsqu'on a lu tout ce qui a été écrit de part et d'autre « sur la matière, on est tout étonné de se trouver moins « instruit qu'auparavant. Il faut donc mettre à l'écart ce « fatras de doctrine et ne consulter que la droite raison. »

Une complète lecture de tout le sac du procès, à un siècle d'intervalle, engendre la même conviction. Il n'y avait qu'une base rationelle : c'était la recherche de la volonté du testateur.

Il y a longtemps que Cicéron plaidant pour Roscius avait indiqué la solution équitable : « ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, ce sont les dépôts, les fiduces (1) ».

Puisqu'en mai 1773, l'Hospice déclarait ne plus contester la filiation légitime du jeune Fargues, au lieu de consulter des avocats, au lieu d'ergoter sur l'interprétation d'actes notariés contemporains de l'édit de révocation, par conséquent émanant de gens tenus à des réticences ; au lieu de rechercher la définition du mot enfant ou neveu dans les dictionnaires de Trévoux, de l'Académie, de Nicot, de Ferrière ; au lieu de feuilleter le Digeste, les glossateurs, les coutumes et les ordonnances, si compliqués au titre des

(1) « *Si quæsunt privata judicia summæ existimationis... tria hæc sunt, fiduciæ, tutelæ, societatis.* »

Digitized by Google

substitutions ; au lieu de soutenir sans rire que St-Sébastien n'ayant parlé que d'absents, n'avait pu songer au petit Fargues qui n'était pas encore conçu (1), on eût dû choisir des arbitres chargés de juger en leur âme et conscience, de la volonté de Guillaume de la Roque, de celle de son dépositaire M. de Saint-Sébastien ; il fallait exclure de cette commission les membres du bureau et les fanatiques des deux cultes.

Ces médiateurs eussent provoqué une enquête au grand jour ; on y aurait entendu les parents, les amis, les voisins, les serviteurs de M. de Saint-Sébastien qui devaient avoir eu de fréquents entretiens avec lui sur les conditions du fidéicommis fait par Guillaume de la Roque, lors du testament de M. de Saint-Sébastien ; il y avait 23 personnes dénommées ; toutes n'étaient pas mortes à 20 ans d'intervalle (2).

A quoi bon même cette enquête : le testateur avait parlé assez clairement ; après avoir reproduit *mot pour mot* le testament de Guillaume de la Roque, il avait ajouté :

« Comme l'héritage de mon cousin de la Roque, dont je « jouis, appartiendrait à (l'Hôpital) mon héritier, *ce que je « ne veux point*, voulant suivre les intentions de mon bien- « faiteur, j'entends et je veux que ledit entier héritage de « mon cousin Laroque, *tel que je l'ai reçu,* soit remis à ses « frères, neveux ou nièces, lorsqu'ils viendront d'Angle- « terre. »

De St-Sébastien avait cru assurer la garde et la restitution du dépôt par le choix de son héritier universel ; le zèle du bureau de l'Hospice fut de l'égarement ; la pureté de l'intention ne sanctifie pas l'injustice ; « *de toutes les erreurs*, s'écriait Desmolles, *c'est la plus grande et la plus funeste dans ses effets ; elle peut corrompre jusqu'à la vertu* (3) ».

---

(1) Hommes de loi de l'Hôpital : Arexi, Sudre, Delort, Ricart, Faget et Désirat.

Hommes de loi de Fargues : Gary, Desmolles, Albaret, Chabanette, Taverne, Courdurier, Nutty, Bouttet, Massard.

(2) Jacques de Borely de Roqueservière, son exécuteur testamentaire, vivait encore et habitait Alais.

Jean-Scipion de Bérard, baron d'Alais, marquis de Montalet-seigneur de Potelières, mourut en 1779, etc., etc...

(3) Mémoire pour Fargues.

Digitized by Google

Et de Beauteville, lui qui avait dénoncé à son clergé les dangers de la morale relachée des jésuites (1), sollicitait la spoliation d'un mineur.

Le Parlement cassa la sentence du Sénéchal (2) (28 juin 1773).

Afin que le fils, à sa majorité, ne put recommencer l'instance, on conseilla à l'évêque de prendre contre lui un arrêt conforme à celui obtenu contre le père ; on l'assigna donc à bref délai.

La veille de l'audience, les procureurs de Fargues fils signifièrent qu'ils feraient défaut, s'attendant du reste à voir le Parlement passer outre.

L'évêque avait invité pour le lendemain messieurs les Conseillers (3).

On parla, à table, des insinuations malveillantes de certains chicanoux à l'égard de la magistrature ; l'amphytrion laissait dire ; en sa qualité d'abbé de Ste-Croix-de-Bordeaux, il avait une cave fameuse, et son *Macan 1767*, fut d'une éloquence...

Tout en finissant leur digestion, *malgré les conclusions du ministère public*, les dîneurs infligèrent aux insolents procureurs une amende de *cent livres* (4).

Dans la salle des pas-perdus, on désapprouvait généralement la conduite du Tribunal ; il fallait plus d'un mois pour préparer une cause aussi importante, pour dépouiller tant de pièces ; quelques-uns blâmaient pourtant la forme donnée à leur protestation par Salvetat et Courrège.

On n'osa pas coucher l'arrêt disciplinaire du 29 juillet les coupables versèrent sans bruit entre les mains du trésorier de la Miséricorde l'amende, bien avertis de se tenir prêts pour le nouveau jour fixé, s'ils voulaient éviter une condamnation plus sévère, l'emprisonnement. Salvetat et Courrège en avaient assez ; ils rendirent leurs sacs (5).

---

(1) Nous avons consacré un long chapitre de notre travail à raconter la lutte des Jésuites et de l'Evêque d'Alais. Il paraitra très-prochainement.

(2) 28 juin 1773.

(3) Faut-il donner leurs noms ? à quoi bon ? Les juges de Calas sont connus.

(4) 29 juillet 1773.

(5) Leur sommation à Fargues contenait abandon gratuit de frais exposés par leurs clients, *connaissant du reste l'épuisement de leur bourse.*

Digitized by Google

Fargues, père et fils, prévinrent le procureur général (1), protecteur légal des faibles, des mineurs et des pauvres ; celui-ci leur promit son appui ; en descendant l'escalier de son hôtel, ils se croisèrent avec l'évêque d'Alais.

De quoi parlèrent ces deux parents, ces deux bons amis ? nous l'ignorons... et nous n'insérerons aucune médisance. Nous devons même reconnaître que le lendemain, *d'office*, le parquet demanda le renvoi de l'affaire et lava la tête à Salvetat ainsi qu'à Courrège (2). Ils répondirent timidement qu'aucun avocat n'avait voulu se charger du dossier. Pas de procureur, pas d'avocat ; que faire ?

Fargues, jeune, naïf, recourut à son puissant adversaire.

Lorsque l'huissier, *désigné d'office*, se présenta chez Monseigneur, celui-ci fit répondre par son portier qu'il ne comprenait pas qu'on vint chez lui déposer des *copies*, qu'il n'était pas en cause, qu'il ignorait qu'on eut mis des obstacles à la défense de M. Fargues, qu'il n'était pas chargé d'aviser aux mesures à prendre.

L'officier ministériel consigna la réponse dans son procès-verbal. Fargues la lut, rédigea un placet pour l'avocat général qui avait commis l'huissier, et alla prier le comte de Lascaris de l'appuyer. L'avocat général envoya deux lignes au comte : « Le procureur général s'est réservé cette affaire ; je ne puis m'en mêler, je voudrais bien secourir les Fargues, mais.... je ne puis ».

Tous ces incidents se colportaient de bouche en bouche ; le 7 août, le palais était plein de monde ; Courrège à la barre, malgré lui, pâle, tremblant, n'osait lever les yeux (3).

On appelle une première cause assez ressemblante à celle de l'Hôpital ; la Cour ordonne *une nouvelle instruction*.

Le procureur reprenait un peu d'aplomb. Cabane de Camont, Pignols, secrétaire de l'évêque, ne soufflaient mot.

Deuxième affaire. — Fargues fils, contre l'Hôpital royal d'Alais. Courrège insiste pour une révision de la procédure, pour un sursis ; on l'invite à conclure sur le fond ; il refuse,

(1) Le procureur général était son cousin, je crois.

(2) Audience du 31 juillet 1773. Le substitut requit le renvoi à huitaine.

(3) Premier président : de Niquet ; Procureur général, Lecomte, marquis de Noë. Avocats généraux : Parasol et Malebois.

Digitized by Google

n'ayant pas mandat *ad hoc*. La Cour délibère quelques secondes. *M. Fargues est démis de sa requête en rétractement.*

De Cabane respire; il écrit une lettre pour Alais, pendant que Pignols court, vole chez l'évêque, et la foule s'écoule murmurant le fameux vers de Lafontaine :

« Suivant que vous serez... »

Fargues Pierre-François se pourvut en cassation ; après l'examen sommaire de sa requête, le Conseil du roi fut unanime à demander au Parlement de Toulouse quelques éclaircissements.

Le Procureur général prévint confidentiellement de Beauteville qu'on lui avait enjoint de communiquer les motifs des arrêts rendus dans cette affaire.

Le bureau de l'Hospice (1) dépêcha à Toulouse M. Deslèbres (2) ; son travail fut remanié par Arexis ; un mémoire rédigé de la sorte faisait évidemment ressortir la sagesse du Parlement et la science des Conseillers.

Aussi, le 17 août 1774, le pourvoi en cassation fut rejeté (3) ; il ne restait plus à Fargues que la voie de la requête civile : il en usa.

Ses amis lui disaient que *sa religion* avait été *son* principal adversaire.

Fargues, à force de l'entendre dire, le crut; il abjura (4)

---

(1) Délibération de l'Hospice du 4 février 1774.

(2) Deslèbres, avocat, lieutenant général des appeaux à Alais.

(3) De Colonia, rapporteur ; Conseillers : d'Aguesseau, Le Pelletier de Beaupré, Joly de Fleury, Ogier et Bastard, tous récusables si Fargues avait connu l'histoire du mandement de de Beauteville contre les Jésuites.

(4) « L'an 1775 et le 2 décembre, nous, prêtre et vicaire soussigné, suivant la permission à nous accordée par l'abbé de Faye, vicaire général de l'Archevêque, chancelier et chanoine de l'église métropolitaine de St-Etienne et par l'abbé de Vaumalle, chanoine de la même église, vicaire général de l'archevêque de Toulouse, avons fait faire et reçu l'abjuration des erreurs de Luther que l'abjurant *avait publiquement ci-devant professé*, M. François Pierre Fargues, fils ainé de Pierre Fargues et de Jeanne Liron, né à Londres le 2 septembre 1753, baptisé dans l'église d'Hoxton, annexe de la paroisse de Fordicth ainsi qu'il nous a *comté* (sic) par son extrait baptistaire dûment légalisé par son excellence M. François Michel Durand, ministre

Digitized by Google

solennellement la confession d'Ausgbourg pendant que *Monseigneur* mourait (1).

Ce cher évêque, il n'était pas seul coupable dans cette lutte contre un mineur ; il avait partagé la passion de toute la ville, et si le brocard que l'erreur commune fait le droit devait seul servir dans l'appréciation des actions humaines par l'historien, toute critique de sa conduite serait imméritée.

Transportons-nous à Alais le 5 juillet 1773. La lettre de Cabane Camont vient d'arriver (2) à l'Hôpital ; on pleure de joie ; de Gallière, curé de la Cathédrale, entonne le *Te Deum*.

Les nuages parfumés des encensoirs, les chants mâles des administrateurs, des domestiques, auxquels s'unissent les voix douces et angéliques des sœurs de charité, les soupirs inarticulés des malades, en voilà plus qu'il n'en faut pour étouffer dans les consciences scrupuleuses, le souvenir des démarches répréhensibles.

Chacun veut lire la lettre de Cabane :

« La fiduce fut proscrite unanimement, mais le rapporteur « tint ferme sur le fidéicommis : il fut suivi par un des « juges ; onze autres se déclarèrent hautement en notre « faveur et un douzième, dont la voix ne compte pas parce « qu'il n'a pas encore vingt-cinq ans.

« Restaient trois autres juges dont l'opinion était vacil- « lante ; cependant ils se rangèrent de l'avis du rapporteur. « Vous voyez que la chambre était complète : on avait mê- « me appelé trois de ces messieurs qui siégent à la Tour-

---

de Sa Majesté Britannique.... Fargues a fait à la face des autels devant nous et les témoins bas-nommés, la profession de foi, ayant promis sur les saints évangiles, vouloir vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, en présence de Bernard Ginesty, avocat au Parlement, habitant de la paroisse de Saint-Etienne ; de François Destremx, négociant, habitant de la paroisse de Ladaurade ; de Guillaume Olivier ; marchand de bois ; Mathieu Durand et Guy Laton, marchand-droguiste. »

Extrait des registres de l'église paroissiale de St-Michel, annexe de St-Etienne.

(1) L'évêque mourut le 25 mars 1776.

(2) Datée du 30, elle était restée en route 5 jours, de Toulouse à Alais.

Digitized by Google

« nelle et la très-grande pluralité a été pour nous. Je dois « ajouter que nous avons eu les *meilleurs juges*.

« L'évêque suspend son départ pour Cauterets jusqu'après « l'expédition de l'arrêt...

« Il veut consommer l'œuvre de la Providence dont il a « défendu la cause avec tant de zèle, tant de sagesse, tant « de fermeté.... Je dois vous assurer qu'après Dieu c'est à « lui que nous devons l'heureux succès que je vous annon- « ce... Nous savons tous combien notre position était « critique, les circonstances fâcheuses et alarmantes; je « m'estime infiniment heureux d'avoir pu travailler sous « ses yeux et sous ses ordres à la défense d'une aussi bonne « cause... »

Le défaut d'espace nous oblige de retrancher les diverses adresses (1) envoyées à l'évêque par l'Hôpital, par le conseil municipal (2). Le maire, M. Dhombres, ne sait comment

---

(1) Réponse de l'évêque aux administrateurs de l'Hospice: « J'ai renvoyé d'un jour à l'autre, messieurs, ma réponse... Le rétractement vient d'être jugé... Je ne sais point si tout sera fini. J'ai trop appris à m'abandonner à la Providence dans cette affaire; elle a si visiblement protégé les pauvres et leurs moyens honnêtes et légitimes de défense contre toutes les intrigues et les chicanes de la mauvaise foi et de l'esprit de parti. Il n'en est pas surtout qui n'ait été employée dans la conduite du rétractement... »

Voir délibération de l'Hospice 13 août 1773, et la seconde adresse de l'Hôpital:

« L'inébranlable constance que vous avez opposée à tout ce qui « a été mis en œuvre pour lasser votre patience, la résignation « chrétienne qui vous a fait embrasser les démarches les plus péni- « bles, la conduite sage, judicieuse et pure par laquelle vous avez « déconcerté les projets les plus insidieux et rendu vains les plus « coupables et les plus obliques moyens... »

(2) Lettre du maire, du 30 août 1774, à Monseigneur:

« C'est un devoir, pour ceux qui sont à la tête de la Commu- nauté, de vous témoigner la reconnaissance et l'admiration qui existent dans le cœur de tous les citoyens de cette ville pour les constants et courageux efforts que vous avez faits en faveur des pauvres de l'hôpital.

« Nous remplissons ce devoir avec joie, mais nous souhaite- rions pouvoir vous peindre le sentiment général, quoiqu'une âme comme la vôtre recherche une gloire d'un genre tout différent, autant au-dessus des applaudissements des hommes que vos vues et vos actions sont au-dessus des actions ordinaires. »

L'Évêque répondit: Soleure, 21 septembre 1774. « J'ai reçu vo- tre lettre, Messieurs,

« Il m'était impossible d'y répondre, et je vous prie d'être per-

Digitized by Google

remercier au nom de la cité, celui qui a sacrifié son repos pour voler à la défense des pauvres : « *M. de Beauteville est le modèle des pasteurs* ».

Quand l'évêque revint des eaux (octobre 1773), on fut l'attendre aux portes de la ville engùirlandées avec les armes de sa famille; on le reçut avec *le nouveau dais*, un dais superbe qui n'avait servi qu'une fois *pour M. le Gouverneur général du Languedoc*; on illumina dans tous les quartiers de 8 heures à 10 heures du soir.

Même enthousiasme dans Alais, lorsque l'évêque écrivit que le pourvoi en cassation avait été rejeté (26 août 1774).

Et à son retour de Paris, 15 septembre 1774, seconde ovation encore plus solennelle. Les négociants de la ville, à cheval, vont à sa rencontre, bien au-delà des habitations. L'évêque a hâte d'être à l'hôpital; un immense vivat l'accueille au seuil du vestibule ; il ne s'arrête pas, monte à la chapelle et entonne le *Te Deum*. Les boîtes, bourrées à éclater, réveillent les échos de Rochebelle ; à chaque verset l'édifice peu solide (car il a été souvent visité par les eaux du Gardon) semble tressaillir.

Le bruit cesse et l'évêque donne sa bénédiction.

On se rend dans la salle des délibérations ; le prélat raconte tous les petits incidents de son voyage à Paris et à Versailles ; on lui redemande certains éclaircissements sur le procès, à Toulouse : Les pasteurs du désert, les ennemis de la religion, propagent quelques détails évidemment faux.

---

suadés qu'il ne fallait rien moins que l'impuissance où je suis d'écrire moi-même et celle où me laissait la maladie de mon secrétaire, indépendamment des occupations et des préparatifs de mon départ pour différer de remplir un devoir qui m'est si cher. Je profite du premier jour de mon arrivée chez mon frère l'Ambassadeur, pour vous rendre toute la sensibibilité avec laquelle j'ai reçu les témoignages si touchants et si honnêtes de vos sentiments pour moi.

« Mon frère, qui vous est fort attaché, veut que je vous dise qu'il partage ma reconnaissance et tous les sentiments qui m'attachent à une ville qui m'est si chère à tant de titres, et en particulier à ses dignes magistrats dont le mérite personnel et la sage administration garantissent la sincérité des sentiments distigués et toujours inviolables avec lesquels je suis, Messieurs, votre très-humble et très-dévoué serviteur. »

Digitized by Google

L'évêque, maintenant que la cause de l'Hôpital n'a plus besoin de lui, a en tête une autre bonne œuvre ; il ne regarde pas le feu d'artifice, il pense à l'asile qu'il vient de créer pour les jeunes filles nouvellement converties (1).

Fargues envoie de nouveau du papier timbré, (octobre 1775). Pour être agréable aux administrateurs qui, moins rassurés (2), le supplient de venir encore à leur secours, l'évêque écrit à M. de Pinver. Le Président du Parlement lui répond qu'il n'accordera audience à Fargues que lorsque le Prélat pourra se rendre à Toulouse (3).

Si M. de Beauteville fut coupable de trop d'ardeur, il faut reconnaître qu'il se trompa en bonne compagnie, et ce n'est pas ici qu'on doit blâmer celui qui, s'inspirant des paroles de St-Paul à Timothée, *oportet episcopum esse hospitalem*, légua tous ses biens à l'hospice d'Alais, après lui avoir fait en son vivant de larges aumônes (4).

A peine M. de Balore eut-il été nommé à l'évêché d'Alais, avril 1776, que les administrateurs de l'Hôpital lui recommandèrent le dossier Fargues.

De Balore leur répondit de Belley, 3 mai :

« Dès que je serai instruit du procès *important* et *inter-*
« *minable* dont vous me faites l'honneur de parler, je me
« ferai un devoir d'y donner toute la suite et les soins
« nécessaires ; les premiers moments même de mon arrivée
« à Paris y seront consacrés, si c'est là que je puis être
« utile... — De Balore, nommé à l'évêché d'Alais. »

Un an après, Fargues frappait à la porte de l'évêque. Dans une lettre fort mal écrite, moitié pleine de confiance et moitié pleine de crainte, il se plaignait du retardement mis par l'Hospice et son chef à la solution du procès.

L'évêque envoya sa supplique au bureau ; il pria un de ses grands vicaires de tâter le terrain ; il était personnelle-

---

(1) Lettre de l'Évêque aux administrateurs de l'Hôpital, du 21 septembre 1774. — Voir *Archives de l'Hospice d'Alais.*

(2) Le chevalier de Lafare, M. de Lafare-Alais, Cabane de Camont, Soustelle.

(3) « Pour instruire et solliciter les juges ». — Lettre aux archives de l'Hôpital.

(4) Voir à l'appui les autres chapitres de l'ouvrage : *L'Évêque et le monde religieux d'Alais*, en préparation.

Digitized by Google

ment d'avis de transiger, d'offrir à Fargues 60.000 ou 80.000 livres.

Si ces messieurs rentrent dans cette voie, disait Monseigneur en terminant sa lettre, « qu'ils écrivent à l'abbé « Grumel de ma part; il sondera *Fargues fils* (habitant « chez Teissier, rue du Crucifix, à Toulouse), qui deman- « de le plus grand secret, car il n'a pas instruit son père de « cette démarche (1) ».

Le bureau était composé de gens d'affaires; Deslèbres remarque qu'on ne peut guère faire aucun fonds sur des propositions émanant d'un mineur qui exigeait que ses démarches fussent cachées à son père... il y a là quelque piége.... Fargues a d'autres enfants qui ont autant de droits que celui qui a écrit, au nom desquels il recommencera le procès.... Fargues est un parent de Laroque... L'Hôpital a gagné jusqu'à présent; il a toutes les chances... Et s'il y a revirement?... On ne doit pas rejeter absolument les propositions d'arrangement... Si l'évêque écrivait à Grumel de dire à Fargues que Monseigneur n'a pas saisi le bureau de l'Hospice de sa lettre parce qu'elle ne contenait rien de précis?... On verra d'après la réponse de M. Grumel ce qu'il y a lieu de faire. (Délibération du 3 septembre 1777).

Tous les notables alaisiens qui allèrent à Toulouse au commencement de 1778, l'évêque, le maire, s'occupèrent de l'affaire. Le 20 juillet 1778, la requête civile de Fargues fut rejetée après sept audiences de plaidoiries!!!

Fargues fils, diminuant ses prétentions, ne demandait plus que 20.000 francs. L'Hospice accepta (2).

La transaction fut rédigée par Dominique Tayac, notaire à Toulouse, le 7 octobre 1778; l'acte rappelait tous les incidents du procès, tous les jugements intervenus; les Fargues reconnaissaient que toutes leurs prétentions avaient été anéanties par la justice, *néanmoins, sur les propositions de l'évêque,* les administrateurs de l'Hôpital,

(1) Délib. Hosp. 16 juillet 1777.

(2) Fargues fils était majeur, mais par surcroit de précaution, on exigea son émancipation par son père habitant Toulouse, faubourg Saint-Michel, rue de l'Observance. (Acte reçu Bernard Corail à Toulouse, le 2 septembre 1778.

Digitized by Google

considérant que ces biens provenaient d'une famille de laquelle Fargues fils descendait, avaient jugé digne de la fondation dudit Hôpital, d'appliquer une partie de ladite succession, soit à acquitter les dettes de Fargues fils, soit à lui procurer les moyens de soutenir, étendre et perfectionner les entreprises commerciales qu'il avait commencées, et avaient fixé à 20.000 livres la somme à payer à Fargues (1).

En juin 1792, une dame Mestayère née Fargues, habitant Sommières, assigna l'Hospice d'Alais en restitution de l'héritage de Liouc. C'était grave. L'acte de transaction portait:

« Fargues, père et fils, tant pour eux que pour leurs « successeurs ou ayant cause, promettent de ne jamais « revenir contre les arrêts, s'engageant à garantir l'Hôpital « envers tous autres qui pourraient prétendre droit à ladite « hérédité, *à concurrence de la susdite somme de 20.000 « livres.* »

Mais les Fargues étaient retournés en Angleterre.

Pendant la Révolution Française, l'action intentée par madame Mestayère disparut du sanctuaire de la justice.

Nous avons trouvé dans les papiers de l'Hospice la

---

(1) Fargues père et fils acquiesçaient par le même acte aux arrêts; promettaient tant pour eux que pour leurs successeurs, ou ayant cause, de ne jamais revenir contre iceux directement ou indirectement.

Fargues père renonçait en faveur de son fils à tout usufruit ou jouissance qui pouvaient lui être acquis, à quel titre que ce soit.

A l'acte était jointe une contre lettre dans laquelle Jean-Marie Grumet de Montpic, prêtre prieur de Fenouillet, vicaire-général de l'arch. de Toulouse, comme mandataire de l'Hospice, déclarait que, nonobstant la libération intégrale portée dans l'acte, il n'avait été réellement versé que 6.000 livres, le surplus étant exigible dans le courant de 1779, sans intérêts.

Fargue négocia de suite les valeurs, et l'Hospice accepta les traites, après un peu d'hésitation. (Délibération d'octobre et novembre 1778).

La transaction coûta 132 livres, que l'Hospice paya. Fargues pria l'Hospice d'acquitter cette dépense, s'appuyant sur une promesse verbale de l'abbé Grumet; l'Hospice refusa après avoir consulté son mandataire. Fargues insista; de guerre lasse, on lui accorda un surcroit *de 2.000 livres par considération*, pour M. Grumet, (délibération du du 10 février 1779. Lettre de remerciement de Fargues, du 31 mars 1779).

Digitized by Google

lettre suivante écrite par M. Salaville, avocat à Sommières, en date du 2 *juillet 1793 (sic)* (1).

« Le silence de la dame Fargues, citoyen, au procès « qu'elle a pendant avec votre Hôpital, me fait croire « qu'elle a abandonné ses prétentions, ou qu'elle manque « de moyens de le suivre. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas « à nous de la provoquer...»

Après la Révolution, une des sœurs de l'Hospice s'appelait Antoinette Fargues. Nous ignorons si elle appartenait à la famille dont nous avons raconté le procès.

---

(1) Citation en conciliation à Sommières, avril 1792. — Lettres diverses de Salaville, 30 juin 1792-1793.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. CÉSAR FABRE

Aux obsèques de M. Duclaux-Monteil

Ancien Président de la Société.

MESSIEURS,

« Il y a quelques jours que celui, à la mémoire duquel nous venons donner un public et dernier témoignage d'estime et de regrets, quittait sa demeure pour remplir une triste et pieuse mission; il allait conduire au tombeau le corps de sa sœur, une digne chrétienne, à qui la mort a pu paraître douce après les angoisses de sa vie. Doué, en apparence, d'une assez bonne santé, aucun symptôme ne faisait prévoir que notre ami touchait au terme de sa carrière.

« Arrivé à St-Ambroix, Duclaux sentit tout-à-coup ses forces défaillir et un malaise inexplicable l'empêcha d'assister à la cérémonie funèbre qui l'appelait dans cette maison en deuil. Pour ceux qui savaient sa volonté excessive, l'énergie avec laquelle il essayait de maîtriser la douleur afin de rester à son poste et s'acquitter d'un devoir, il n'était pas douteux que cette faiblesse subite qui arrêtait l'élan de son cœur, en un moment solennel, trahissait un état alarmant, un mal profond, peut être inexorable. En effet, malgré les secours aussi intelligents qu'affectueux de la médecine, notre collègue remettait bientôt son âme à Dieu....

« Cette nouvelle, presque soudaine, a produit une surprise des plus pénibles dans notre cité où chacun s'est souvenu des nombreux services dont nous étions redevables à cet homme de valeur, à cet administrateur d'élite.

Digitized by Google

« Permettez, messieurs, à l'un de ses collaborateurs, qu'il a constamment honoré de sa confiance, de vous rappeler comment notre concitoyen a mérité toutes les sympathies qui font cortège à son cercueil.

« Né dans l'Ardèche en 1807, d'une honorable famille des Vans, il reçut son éducation universitaire au collège d'Alais, très-florissant alors sous la direction du vénérable abbé Raynaud.

« Après avoir terminé ses humanités, selon l'expression d'autrefois, le jeune Duclaux, avide de s'instruire, se rendit à Paris pour suivre les cours de la Faculté de droit. Pendant ces années d'excellentes études et de leçons assidues, il fut admis comme clerc dans le cabinet d'un des avocats les plus accrédités de la Cour de Cassation, où il apprit à dépouiller, à analyser les dossiers, et à se familiariser avec les questions les plus intéressantes de la jurisprudence, menant ainsi de front la théorie et la pratique des choses judiciaires.

« Son diplôme de licencié obtenu, il vint se fixer dans notre ville dont il fit désormais son pays d'adoption, s'y établit en qualité de notaire et se maria peu après avec la fille aînée de Charles Ferréol, l'individualité la plus remarquable de notre barreau.

« Hélas ! il y a deux ans à peine que cette compagne avait été ravie à l'attachement dévoué de son époux, et voilà que maintenant la même pierre va les couvrir tous deux !...

« Grâce à l'esprit positif de Duclaux, à son aptitude pour les affaires contentieuses, à la rédaction nette et précise de ses actes, à ses qualités professionnelles, son office fut bien vite un des mieux achalandés de l'arrondissement.

« Au décès de son beau-père, enlevé prématurément à l'amour des siens et à l'affection de ses compatriotes, le suffrage éclairé des électeurs le désigna pour remplir la place, laissée vacante par Ferréol, au conseil municipal. Le nouvel élu se posa de prime-abord comme un des membres les plus capables et les mieux écoutés de cette assemblée, composée des principaux notables de la commune.

« Sollicité, en 1848, d'accepter les difficiles fonctions de chef de la municipalité, au lendemain de la révolution de

Digitized by Google

février, — ce terrible coup de tonnerre qui éclata dans un ciel serein, — il n'hésita pas à assumer cette lourde responsabilité, obéissant à un sentiment patriotique et à la ferme intention de conserver l'union, dont tout le monde comprenait plus que jamais le besoin, en ces tristes conjonctures qui présageaient des tempêtes imminentes.

« Plusieurs de vous, messieurs, se rappellent l'épouvantable crise économique qui succéda à ces évènements foudroyants lesquels surprenaient notre patrie confiante et en pleine ère de prospérité. Le numéraire cessa aussitôt de circuler ; le crédit devint de plus en plus rare et le cours forcé fut décrété au profit de la monnaie fiduciaire. La plupart de nos usines arrêtèrent leurs machines, et les ateliers se dépeuplèrent de jour en jour, obligés de congédier une foule de travailleurs, condamnés au chômage et à la misère. Les sources de l'industrie nationale menaçaient de tarir ; les banques avaient fermé leurs guichets et il n'était pas jusqu'à notre Caisse d'épargne, qui ne se trouvât dans l'impossibilité de solder aux ouvriers d'origine étrangère, résidant chez nous depuis plusieurs années, et que l'on chassait au nom de la fraternité, un à-compte sur leurs livrets pour permettre à ces braves gens de payer les étapes de leurs familles, errantes à travers cette France dont les mœurs hospitalières étaient cependant vantées depuis des siècles !...

« Durant cette période d'effervescence et de tumulte, Duclaux ne cessa de déployer un caractère conciliant et résolu, se multipliant pour conjurer l'orage qui grondait à tous les points de l'horizon : ce fut sur ses instances réitérées, à la suite de ses démarches les plus pressantes, que se fonda le Comptoir d'escompte qui rendit de signalés services aux industriels de la contrée et en sauva beaucoup d'une ruine probable.

« Plus tard, mais à une époque régulière et plus calme, — 1855 — notre collègue rentra à la mairie. Dès le lendemain de son installation, il commença à s'occuper, avec cette tenacité qui était dans sa nature, de l'établissement de fontaines publiques à Alais. C'est lui qui confia l'élaboration de son projet à notre compatriote M. Tur, dont il connaissait les notions spéciales dans la science hydraulique, et qui fit discrè-

Digitized by Google

tement l'acquisition des sources de la Tour. Poursuivant la réalisation de son idée, il ne se laissa décourager, ni par les préventions et la défiance qui accueillaient ses propositions, ni par les obstacles qu'il rencontrait sur sa route.

« Loin de souffrir de sa sollicitude pour ce travail qui lui tenait tant à cœur, les autres services étaient l'objet de modifications utiles et de développements indispensables. Soucieux de l'ensemble comme des moindres détails de sa gestion, il s'appliqua à créer raisonnablement des revenus à notre budget; homme d'initiative, il contribua à pousser Alais dans la voie d'un progrès mesuré et prudent, qui est le seul durable, tout en ayant soin de ne pas se livrer à des dépenses exagérées, pour ménager l'avenir, toujours plein d'inconnu, et ne pas grever outre mesure les générations présentes, appauvries par l'insuccès si prolongé de nos principales récoltes.

« Sans parler de l'adduction des eaux dans nos murs, le nom de Duclaux est inséparable de la construction de plusieurs édifices et de diverses fondations qui embellissent notre cité ou en augmentent la prospérité, tels que le Palais de justice; l'église de Rochebelle, à l'aspect simple et austère ; le temple protestant au style grandiose; la halle aux grains, aux belles proportions ; les gracieuses allées de notre prairie, cette ravissante promenade; l'ouverture du boulevard des capucins qui dégage l'avenue encombrée de la gare ; les travaux défensifs contre le Gardon, etc. Ajoutons que le plan de ville, remanié et de beaucoup élargi date de son passage aux affaires. Avec les habitudes de régularité et de contrôle qu'il apportait à toutes choses, il mit de l'ordre dans l'administration indolente et routinière de l'Hospice, et grâce à lui, cette maison charitable put enfin retrouver l'équilibre de ses finances qu'elle avait perdu depuis longues années.

« Son labeur quotidien semblait ne pas suffire à l'activité de son esprit ; en dehors de la municipalité à laquelle il accordait la meilleure partie de son temps, il lui fallait encore des occupations non moins sérieuses : c'est ainsi qu'il conçut et parvint à conduire à bonne fin le tracé et le creusement du canal de Larnac dont les eaux, mêlées à celles des égouts de nos rues, vont verser la fertilité sur les terres des communes d'Alais et

Digitized by Google

de St-Hilaire. Amélioration considérable, la plus importante qui ait été accomplie, il y a plus d'un siècle, dans la marche de notre agriculture locale.

« Elu à deux reprises représentant du canton-ouest au conseil général, il ne tarda pas à marquer sa place dans cette assemblée départementale ; il s'y distingua par la sagacité de son jugement, son expérience des affaires publiques, une parfaite connaissance de la procédure et de la comptabilité administratives, usant à propos de sa parole, un peu froide mais facile, réfléchie et correcte ; rapporteur exact et zélé, prêt au besoin à faire la besogne des autres et ne tolérant pas que la sienne fût allégée.

« Le Gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur, après plusieurs années d'une gestion aussi impartiale qu'intelligente, aussi prévoyante que bien dirigée, qui s'efforçait d'éviter tout sujet de division parmi les habitants et de favoriser l'heureux accord de tous les citoyens de mérite et de dévouement.

« Notre population, qui appréciait la vigilance du maire pour les intérêts communaux et estimait à juste titre les services qu'il ne cessait de rendre à la cité, applaudit cordialement à cette distinction.

« Rédacteur de la première feuille politique qui ait été fondée ici, Duclaux-Monteil s'appliqua à concilier autant que possible la cause de l'ordre avec celle de la liberté, pensée généreuse mais difficile à résoudre dans notre pays, essentiellement impressionnable, à l'humeur mobile et si souvent agité.

« Possédant le sentiment élevé des convenances parlementaires, dans la saine acception du mot, il écartait de ses polémiques toute personnalité irritante, toute allusion blessante — contrairement à ce qui se passe aujourd'hui où sont dédaignées les règles les plus élémentaires de la politesse. — Courtois dans la discussion, il ne parut jamais avoir oublié ce qu'il écrivait, il y a longtemps, en tête du numéro-programme du journal *le Mémorial*. « Bonne toujours, la modération, lorsqu'elle ne se confond pas avec la faiblesse, est la vertu par excellence dans les temps qui succèdent aux révolutions. »

Digitized by Google

« Pendant son administration, notre honorable collègue avait groupé quelques érudits à l'effet de réunir en un volume, — qui est comme le livre de raison d'Alais, --- les documents les plus mémorables de notre histoire locale. Depuis, ce laborieux infatigable voulant augmenter de chapitres inédits l'ouvrage publié sous ses auspices, a décrit, en ce qui concerne notre région, l'immense mouvement de rénovation sociale qui se manifesta, en France, vers la fin du dix-huitième siècle. Cette étude sagement conçue, élégamment écrite, avait été l'objet de plusieurs lectures, communiquées à notre Société scientifique et littéraire, dont il dirigeait récemment les délibérations, en qualité de président. Animé du désir d'entretenir la vie dans cette institution, il a continué, jusqu'à son dernier jour, d'apporter sa participation aux séances de la Compagnie.

« Il me resterait encore à ajouter à cette notice, esquissée à longs traits, mais la vue de cette tombe entr'ouverte, la présence de ces parents affligés, m'imposent le devoir de finir.

« Donc, je termine, messieurs, en saluant d'un suprême regret la mémoire de celui qui nous lègue l'exemple d'une carrière dignement remplie, d'une existence entièrement consacrée au travail et au bien public.

« Au nom de tes concitoyens, de tes confrères et de tes amis, Duclaux-Monteil, une dernière fois adieu !.... »

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA

PAROISSE D'AUJAC

— 1756 —

PUBLIÉ PAR

M. EDOUARD BONDURAND

Archiviste du Gard, Membre non-résidant.

(Archiv. dép. G. 116)

Mémoire de la paroisse d'Aujac, diocèze d'Uzès, dressé en conséquence de la lettre écrite par M. l'évêque dudit Uzès, à M. le curé d'Aujac, le 16 Août 1756.

La paroisse d'Aujac est située dans les montagnes des Cévenes, et comprend les taillables ou communautés d'Aujaguet et d'Iverne et encoré partie de celles de Séneschas et de Bounevaux.

L'église est au lieu d'Aujac quy est le chef lieu de la parroisse. Les autres lieux ou hameaux quy en dépendent sont les lieux de Plaveisset, Chassac, Salveplane, Labartre, le mas du Tour, le Boschet, les Pauzes, le mas de Soullias, les Thunes, le Brouzet, le Cheila, l'Ariget, la Nojarède, le Fau, Aujaguet, Bedousses, le Collet, Charnavas et le Martinet.

Tous les lieux ou hameaux, à l'exception de Charnavas et le Martinet, sont situés sur un coteau de montagne du côté du couchant. Cette montagne qu'on appelle la Champ du Cheila, la Champ de Bounevaux et la Champ de Malons, selon qu'elle aproche desdits lieux, continue depuis le lieu du Collet jusqu'à Malons sur la longueur de deux lieux communes.

Le sus du coteau est extrèmement en pente, rude et aride. Le rocher y paroît partout. Le peù de terre qu'il y a est sou-

Digitized by Google

tenu par des murailles en forme d'emphitéatre, ne produisant que quelques chataîgnes et quelque peu de vin vert.

Ce même coteau fait face à la montagne de la Louzère quy n'est éloignée dudit lieu d'Aujac, que d'environ une lieue et demy.

Le susdit coteau produit la rivière d'Ivernete, les ruisseaux de Nogeirols, de la Lichère, du Travers, des Pauzes, des Juges, du Bagnadou, qui prennent leur naissance au sommet de la susdite montagne de la Champ et la traversent.

Au pied du susdit coteau passe la rivière de Cèze, quy sépare le lieu de Charnavas, le Martinet et le Soullias du reste de la paroisse, et un peu au-dessous elle sépare partie de ladite paroisse d'avec celle de Séneschas.

Ladite rivière de Cèze, quy prent sa source au lieu de Saint André Capcèze, environ trois lieues d'Aujac, coule vers le levant inclinant au midi, reçoit du côté droit plusieurs petites rivières et ruissiaux quy decendent de la montagne de Louzère ; du côté gauche, elle reçoit celle d'Ivernette à l'endroit appelé d'Iverne ; et les susdits ruisseaux de Nogeirol, de la Lichère, des Pauzes, des Juges, du Bagnadou, etc.

Sur ladite rivière de Cèze, durant la longueur de ladite parroisse d'Aujac, il y a quatre moulins à blé du côté du levant, savoir : un au dessous le lieu de Salveplane, un autre aux Fournels, un autre au Fau, et un autre à Aujaguet. Il y en a un cinquième au Martinet, du côté du couchant.

Sur ladite rivière il n'y a point de pont, excepté un au lieu de Brizis, éloigné d'une lieue et demy d'Aujac, quoi qu'on ayt demandé plusieurs fois qu'il en fût fait un à l'endroit apellé le Soulias, pour servir à la route quy communique du Vivares aux Cévenes et à ladite parroisse, qui est privée de l'administration des sacrements pendant neuf mois de l'année que la rivière de la Cèze est ingayable. Il est vrai qu'on a entrepris plusieurs fois d'en faire un, mais les ouvriers se sont contentés d'en jetter les fondements et d'emporter l'entier prix sans qu'on ait peu parvenir à le faire rendre.

Au-dessous le lieu d'Aujaguet, sur la rivière, il y a une tour apelée la tour d'Olivon, dont le couvert et une partie du bâtiment est tombé en ruine. Cette tour est bâtie dans un endroit

Digitized by Google

enfoncé, affreux et inaccessible, sur un rocher où les animaux les plus farouches ont peine à passer, [d'une fenêtre de laquelle tour il paroit qu'on puisoit l'eau de la rivière par une polie] (1).

Cette tour étoit forte et presque imprenable. Elle fut faite en 1438 par Olivier de Lussan, seigneur de Séneschas.

Dans la susdite paroisse d'Aujac il y passe deux grands chemins, l'un par lequel on va de la ville des Vans au Collet de Dèze, qui fut fait aux dépens du diocèze en 1690 ; ledit chemin prend son commencement au Collet de Bedousses, le tourne et laisse du côté du midi ceux du Fau, Aujaguet, les Thunes et les Fournels, et du côté du septentrion le mas de la Nojarède, l'Ariget, le Cheila, le Brouzet, les Pauzes, le Bouschet, Salveplane, le Tour, la Barte, Iverne, et [le mas] du Soullias, où il passe la rivière de Cèze, et où l'on avoit entrepris de faire le susdit pont, laissant ledit mas du Soullias du côté du levant, et le lieu de Charnavas au-dessus, du côté du couchant inclinant au septentrion.

L'autre grand chemin, qui communique de Saint Ambroix à Villefort, fut fait en 1720 aux dépens des communautés voisines (2). Il se joint avec le susdit à l'endroit appelé l'Abitarelle, entre le lieu d'Aujac et celluy du Brouzet, passe par le lieu des Pauzes, dessous le lieu de la Barte, au pont de la rivière d'Ivernette et ensuite à Iverne, laisse au côté du septentrion les lieux de la Barte, le Boschet, Salveplane, Chassac et Plaveisset.

Le lieu d'Aujac est situé au milieu de la paroisse. Son église est très-ancienne et bien bâtie. Les murs ont environ cinq pieds d'épaisseur. Il y avoit anciennement au-dessus de la voûte une forteresse quy a garanty plusieur fois l'église des incendies des religionnaires. Cette église fut réparée considérablement en 1480.

Le château du Cheila, qui a titre de baronnie, est un château bien bâty, flanqué de deux tours avec murtrières, pont-levis et autres fortifications. Il fut construit avant 1200. Il est placé un peu au-dessus du grand chemin, du côté du septentrion,

(1) Les mots entre crochets sont raturés.

(2) Il suit sensiblement le tracé d'une ancienne voie romaine (V. G. CHARVET, *Les voies romaines chez les Volkes Arécomiques*).

Digitized by Google

sur une élévation quy domine sur le lieu d'Aujac, le Fau, Aujaguet [et est] éloigné de ladite église d'environ 400 toizes.

Iverne est un autre château presque détruit. Il se fermoit avec une herse. Ce château est bâti à l'encoignure des rivières de Cèze et d'Ivernette, sur un rocher ellevé qui coupe le vallon. C'est le chef-lieu du mandement d'Iverne, éloigné de l'église d'environ une petite lieue.

La paroisse d'Aujac a du côté du levant celle de Malbos, diocèze de Viviers, éloignée d'une lieue et celle de Bounevaux, éloignée de demy lieue ; du côté du nord, celle de Ponteils, éloignée d'une lieue ; au couchant celle de Concoulles, à une lieue et demy, et au midi celle de Séneschas, environ mille toizes.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATORZIÈME VOLUME

Liste des membres de la Société 5
Liste des sociétés correspondantes. 14
Etude technologique sur les matériaux de construction du département du Gard (*suite*), par T. Picard. . . 19
Note sur la grotte de Saint-Jean-de-Valériscle. 63
Découverte de neuf tombes antiques dans la commune d'Euzet, par M. F. Saunier. 67
Mobiliers du vieux temps, par M. E. Bondurand. . . . 77
A propos d'un vieil album. — Les treize coups de minuit, par M. A. Plantier 89
Les sources minérales d'Euzet, chap. premier, par M. le docteur A. Charvet 105
Ma voisine. — Lui et elle, par M. J. Lisbonne. 124
Etude technologique sur les matériaux en construction du département du Gard (*suite*) par M. T. Picard. . 129
Sœur Germaine, nouvelle, par M. G. Paulin 195
L'hôpital d'Alais, par M. A. Bardon 196
Discours prononcé par M. César Fabre, aux obsèques de M. Duclaux-Monteil. 246
Mémoire sur la paroisse d'Aujac, par M. E. Bondurand. 252

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

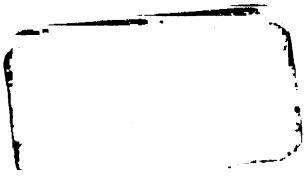

Digitized by Google

Digitized by Google